



**HAL**  
open science

## Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 K, bâtiments R et S

Olivia Puel, Emmanuel Bernot, Hervé Tronchère, Clémence Mège, Stéphane Ardouin, Marie-Noëlle Baudrand, Grichka Bredow, Aurélien Creuzieux, Sandra Dal Col, Mélanie Foucault, et al.

### ► To cite this version:

Olivia Puel, Emmanuel Bernot, Hervé Tronchère, Clémence Mège, Stéphane Ardouin, et al.. Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 K, bâtiments R et S. [Rapport de recherche] 69382 2212358, Service archéologique de la Ville de Lyon; Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes. 2018. halshs-01971400

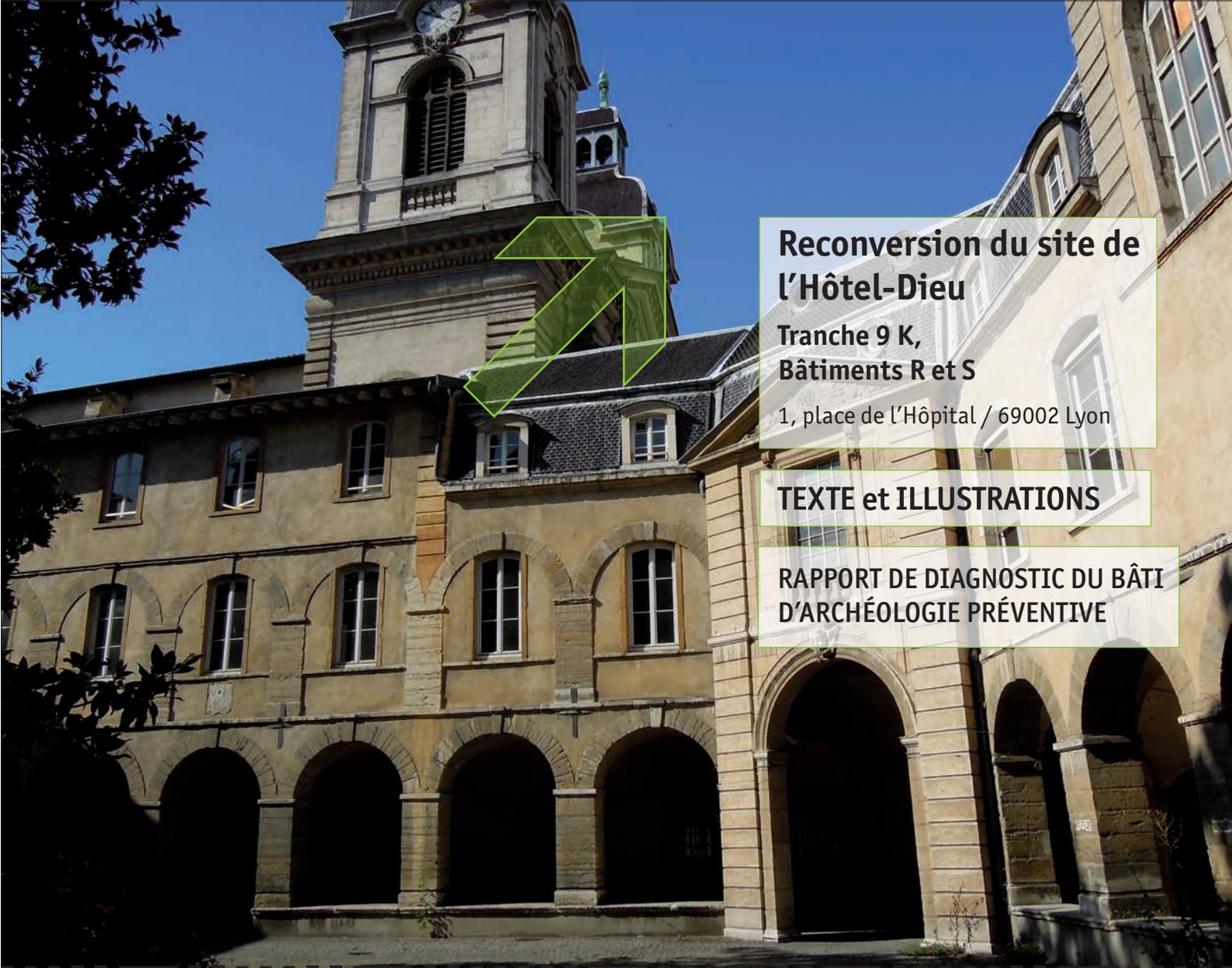
**HAL Id: halshs-01971400**

**<https://shs.hal.science/halshs-01971400>**

Submitted on 7 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu

Tranche 9 K,  
Bâtiments R et S

1, place de l'Hôpital / 69002 Lyon

TEXTE et ILLUSTRATIONS

RAPPORT DE DIAGNOSTIC DU BÂTI  
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



Direction des Affaires Culturelles  
Service archéologique



Ministère de la Culture et de la Communication  
Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Service Régional de l'Archéologie



**EIFFAGE**  
CONSTRUCTION

sous la direction de  
**Olivia Puel**

Stéphane Ardouin  
Marie-Noëlle Baudrand  
Emmanuel Bernot  
Grichka Bredow  
Aurélien Creuzieux  
Sandra Dal Col  
Mélanie Foucault  
Thomas Genty  
Nicolas Hirsch  
Étienne Hofmann  
Éric Leroy  
Clémence Mège  
Nicolas Morelle  
Hervé Tronchère  
Charlotte Ybard

Code d'opération Patriarche 69 382 2212358  
Arrêté de prescription SRA 2016-991  
Septembre 2018



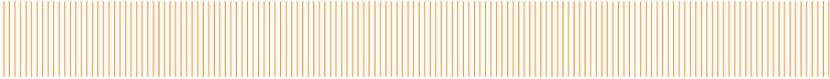


Ville de Lyon  
Direction des Affaires Culturelles  
Service Archéologique  
10 rue Neyret  
69001 Lyon

Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu Tranche 9K, Bâtiments R et S

1, place de l'Hôpital  
69002 Lyon



Rapport de diagnostic du bâti d'archéologie préventive  
1 volume

Arrêté de prescription :  
Arrêté d'autorisation SRA : 2016-991  
Code INSEE : 69382  
Code Opération Patriarche : 69 382 2212358  
N° SAVL : 2011.062-19

Sous la direction de : Olivia Puel

En collaboration avec :

Stéphane Ardouin  
Marie-Noëlle Baudrand  
Emmanuel Bernot  
Grichka Bredow  
Aurélien Creuzieux  
Sandra Dal Col  
Mélanie Foucault  
Thomas Genty  
Nicolas Hirsch  
Etienne Hofmann  
Eric Leroy  
Clémence Mège  
Nicolas Morelle  
Hervé Tronchère  
Charlotte Ybard

Septembre 2018





# Sommaire

<b>DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES .....</b>	
Fiche signalétique .....	6
Thésaurus .....	7
Générique .....	8
Notice scientifique .....	9
Fiche d'état du site .....	14
Arrêté de prescription de diagnostic .....	15
Projet scientifique d'intervention .....	19
Arrêté de désignation du responsable d'opération .....	22
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>23</b>
<b>2. ÉTAT DES CONNAISSANCES (H. TRONCHÈRE, O. PUEL) .....</b>	<b>25</b>
<b>2.1. Contexte géomorphologique (Hervé Tronchère) .....</b>	<b>25</b>
2.1.1. Contexte général de la Presqu'île .....	25
2.1.2. L'Hôtel-Dieu : un site de berge .....	27
<b>2.2. Contexte historique et archéologique (Olivia Puel) .....</b>	<b>29</b>
2.2.1. Les occupations antiques .....	29
2.2.2. Le premier Moyen Âge .....	30
2.2.3. Le second Moyen Âge .....	31
2.2.4. L'époque moderne .....	32
<b>3. CONDITIONS D'INTERVENTION ET MÉTHODES D'ANALYSE (O. PUEL) .....</b>	<b>35</b>
<b>3.1. Configuration actuelle des lieux .....</b>	<b>35</b>
<b>3.2. L'analyse du bâti (tranche 9 k, bâtiments R et S) .....</b>	<b>35</b>
3.2.1. Conditions d'intervention .....	35
3.2.2. Méthodes d'analyse .....	35
<b>3.3. Les sondages archéologiques (tranche 9 e, zone nord) .....</b>	<b>36</b>
3.3.1. Conditions d'intervention .....	36
3.3.2. Méthodes d'analyse .....	36
<b>4. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE (O. PUEL) .....</b>	<b>39</b>
<b>4.1. Documentation et méthodologie .....</b>	<b>39</b>
4.1.1. Bilan historiographique .....	39
4.1.2. Présentation des sources .....	41
4.1.3. Objectifs et méthodes .....	42
<b>4.2. Organisation générale des bâtiments de l'hôpital .....</b>	<b>43</b>
4.2.1. Les abords de l'Hôtel-Dieu .....	43
4.2.2. Les bâtiments de l'hôpital .....	44
<b>4.3. Le bâtiment principal .....</b>	<b>45</b>
4.3.1. Lieux de culte et salle des malades .....	46
4.3.2. Localisation et emprise .....	47
4.3.3. Chronologie de la construction .....	51
4.3.4. Distribution intérieure .....	52
4.3.5. État des lieux avant démolition .....	54
<b>4.4. Le porche et le cloître .....</b>	<b>55</b>
4.4.1. Architecture et chronologie de construction .....	55
4.4.2. Localisation et emprise .....	57
4.4.3. État des lieux avant démolition .....	60



<b>5. RÉSULTATS DE L'ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DES MURS ANCIENS DANS LE BÂTIMENT R (O. PUEL)</b>	<b>62</b>
5.1. Mur MR 1 .....	62
5.1.1. Arcades A 102, A 103, A 104, A 105, A 106, A 107 et A 108.....	62
5.1.2. Fenêtres F 12, F 13, F 14, F 15, F 16, F 17 et F 73.....	63
5.1.3. Plancher PL 76.....	64
5.1.4. Synthèse intermédiaire .....	64
5.2. Mur MR 3 .....	65
5.2.1. Maçonneries .....	66
5.2.2. Ouvertures et niveaux de circulation .....	68
5.2.3. Galerie haute R 1.4.....	75
5.2.4. Aménagements divers.....	76
5.2.5. Synthèse intermédiaire .....	77
5.3. Mur MR 5 .....	78
5.3.1. Maçonneries MA 447 et MA 448.....	78
5.3.2. Niveaux de circulation .....	79
5.3.3. Synthèse intermédiaire .....	80
5.4. Mur-bahut MR 6 .....	80
5.4.1. Maçonneries .....	80
5.4.2. Ouverture et niveaux de circulation.....	82
5.4.3. Synthèse intermédiaire .....	82
5.5. Conclusion intermédiaire .....	83
<b>6. RÉSULTATS DE L'ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DU SONDAGE SD 8 DANS LE BÂTIMENT R (O. PUEL)</b>	<b>85</b>
6.1. Stratigraphie en place .....	85
6.2. Stratigraphie des remblais de comblement .....	86
6.3. Conclusion intermédiaire .....	86
<b>7. RÉSULTATS DE L'ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DES SONDAGES SD 14.1 À SD 14.8 DANS LA GALERIE SUD DU CLOÎTRE (O. PUEL)</b>	<b>87</b>
7.1. Maçonneries.....	87
7.1.1. Mur MR 3 (MR 310) .....	87
7.1.2. Mur MR 304 .....	87
7.1.3. Mur MR 1 (MR 325/357).....	88
7.2. Niveaux de circulation .....	88
7.2.1. Remblai de démolition US 519 .....	89
7.2.2. Sol SL 332/358 .....	89
7.2.3. Remblais US 319/321 et US 344, sols SL 317/340, SL 316/341, SL 307/349 et sépulture SP 350.....	90
7.3. Remblais de scellement et perturbations ponctuelles .....	92
7.3.1. Remblais US 311, US 337, US 359 et fosse FS 338.....	92
7.3.2. Remblais US 306, US 312, US 320 et radier US 303 .....	93
7.3.3. Remblai US 362, radiers US 303 et US 302, sol SL 301 .....	93
7.4. Conclusion intermédiaire .....	93
<b>8. ÉTUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE (CL. MÈGE)</b>	<b>95</b>
8.1. Les sondages SD 8 et SD 19 dans le bâtiment R.....	95
8.2. Les sondages SD 14.1 à 14.8 dans la galerie sud du cloître .....	95
<b>9. ÉBAUCHE DE SYNTHÈSE (O. PUEL)</b>	<b>97</b>
9.1. État 1 : des structures appartenant au premier établissement hospitalier (Moyen Âge) ? ..	97
9.2. État 2 : le second Hôtel-Dieu (fin XVe-1ère moitié XVIe siècle) .....	98
9.2.1. Chronologie relative et chronologie absolue .....	98
9.2.2. Architecture et organisation spatiale des bâtiments.....	101
9.3. États 3 et 4 : l'Hôpital des Quatre-Rangs (1ère moitié XVIIe siècle, XVIIIe siècle) .....	103
<b>10. LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>105</b>



<b>11. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>106</b>
<b>12. ANNEXES .....</b>	<b>109</b>
Annexe 1. Corpus documentaire .....	109
Annexe 2. Description succincte du bâtiment S (E. Bernot et O. Puel).....	121
<b>13. INVENTAIRES .....</b>	<b>123</b>
13.1. Tranche 9k, bâtiments R et S : pièces .....	125
13.2. Tranche 9k, bâtiments R et S : murs.....	125
13.3. Tranche 9k, bâtiments R et S : unités de construction .....	126
13.4. Tranche 9k, bâtiments R et S : faits archéologiques .....	136
13.5. Tranche 9k, bâtiments R et S : documentation photographique.....	142
13.6. Tranche 9e nord : unités stratigraphiques .....	160
13.7. Tranche 9e nord : faits archéologiques .....	166
13.8. Tranche 9e nord : documentation photographique.....	168
13.9. Tranche 9e nord : documentation graphique .....	180
<b>14. SIGLES .....</b>	<b>181</b>
<b>15. ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>183</b>



# Fiche signalétique

**Région :** Auvergne-Rhône-Alpes

**Département :** Rhône

**Commune :** Lyon, 2<sup>e</sup> arrondissement

**Adresse :** 1, place de l'Hôpital

**Code INSEE :** 69382

**Coordonnées en projection :** RGF93 – CC46 X : 1842858 m Y : 5174952 m

**Coordonnées géographiques :** WGS84 (GPS) DMS (45° 45' 30" N – 45° 0' 11" E)

**Latitude :** 45,758530 N - longitude : 4,836441 E

**Coordonnées altimétriques :** NGF/GN 69 166,50 à 167,70 m NGF environ

**Cadastre actuel :** 2016, 001 AL 5 p

**Statut du terrain / de l'immeuble :** Établissement public, classé MH en date du 22/11/2011

**Arrêté de prescription :** n°2016/991 (6 septembre 2016)

**Arrêté de désignation du responsable scientifique :** n°2016/1043 (27 septembre 2016)

**Code opération Patriarche :** 2212358

**Nom et adresse du propriétaire du terrain :** Hospices Civils de Lyon, 3, quai des Célestins BP 69 229  
Lyon cedex 02

**Maître d'ouvrage :** SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'Île, Eiffage immobilier Centre-Est, 3, rue Hrant Dink,  
69 002 Lyon

**Nom et adresse de l'opérateur archéologique :** Ville de Lyon, Délégation Générale à la Culture,  
Direction des Affaires Culturelles, Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret 69001 Lyon

**Nom du responsable scientifique et organisme de rattachement :** Olivia Puel, Service archéologique  
de la Ville de Lyon.

**date de l'intervention :** 3-14 octobre 2016

**Emprise de la fouille :** 2 bâtiments de 4 étages ; 1600 m<sup>2</sup> environ par étage

**Moyens humains :**

**Préparation :** 1 jours/homme

**Terrain :** 41 jours/homme

**Étude :** 48 jours/homme

**Nature du terrain :** diagnostic du bâti d'archéologie préventive

**Intervention :** diagnostic

# Thésaurus

## Chronologie

### Paléolithique

- inférieur
- moyen
- supérieur

### Mésolithique et Épipaléolithique

### Néolithique

- ancien
- moyen
- récent

### Chalcolithique

### Protohistoire

- Âge du Bronze
- ancien
- moyen
- final
- Âge du Fer
- Hallstatt (premier âge du Fer)
- La Tène (second âge du Fer)

### Antiquité romaine (gallo-romain)

- République romaine
- Empire romain
- Haut Empire (jusqu'en 284)
- Bas Empire (de 285 à 476)

### Époque médiévale

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

### Temps modernes

- XVI<sup>e</sup>
- XVII<sup>e</sup>
- XVIII<sup>e</sup>
- Ère industrielle

### Époque contemporaine

## Interprétation

### Sujet et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Établissement hospitalier
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

### Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Restes humains
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription funéraire
- TCA
- Autre :

### Études spécifiques

- Géologie, pédologie, géomorphologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Archéozoologie
- Palynologie
- Anthracologie
- Macrorestes
- Céramique
- Métaux/*instrumentum*
- Acquisition des données
- Numismatique
- Épigraphie
- Mortiers
- Lapidaire
- TCA
- Enduits peints
- Verre
- Archives
- Conservation
- Restauration
- Autre :

# Générique

## INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

**DRAC/SRA :** Frédéric Letterlé (Conservateur régional de l'Archéologie)

Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint Vincent, 69283 Lyon cedex 01

**Ville de Lyon/Service archéologique :** Anne Pariente (Directeur du Service Archéologique de la Ville de Lyon) , Vianney Rassart (Directeur adjoint)

10, rue Neyret 69 001 Lyon

## INTERVENANTS FINANCIERS

**Aménageur :** SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'île, Eiffage immobilier Centre-Est

3, rue Hrant Dink 69 002 Lyon

## INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

**DRAC/SRA :** Luc Françoise dit Miret (Ingénieur d'étude)

**Service archéologique de la Ville de Lyon :** Anne Pariente, Vianney Rassart, Olivia Puel (Archéologue)

## OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :

**Types de vestiges :** Établissement hospitalier du Moyen Âge à l'époque moderne

**Réalisation de l'intervention :** Service archéologique de la Ville de Lyon

**Motif de l'intervention :** diagnostic d'archéologie préventive

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

**Phase terrain :**

**Fouille, photographie, relevés, enregistrement :** Olivia Puel, Emmanuel Bernot, Charlotte Ybard

**Relevés topographiques :** Étienne Hofmann

**Phase d'étude :**

**Rédaction du rapport :** Olivia Puel, Hervé Tronchère

**Cartographie :** Eric Leroy

**DAO :** Mélanie Foucault, Charlotte Ybard

**Géomorphologie :** Hervé Tronchère

**Inventaires et diagramme :** Nicolas Fourn, Olivia Puel, Charlotte Ybard

**PAO :** Marie-Noëlle Baudrand

**Remarque :** ce volume intègre un extrait du rapport du diagnostic des caves nord de l'Hôtel-Dieu, auquel ont participé, en plus des personnes mentionnées ci-dessus : Grichka Bredow, Aurélien Creuzieux, Sandra Dal Col, Thomas Genty, Nicolas Hirsch, Clémence Mège et Nicolas Morelle (Puel *et al.* en cours)

# Notice scientifique

La tranche 9 k bâtiments R et S concerne, d'une part, un bâtiment long et étroit qui borde, au nord, l'actuelle chapelle et, d'autre part, le vaste bâtiment triangulaire qui constitue l'angle nord-ouest de l'Hôtel-Dieu (figure 1) et qui peut être, sans ambiguïté, attribué au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment R rassemble, en élévation ou en sous-sol, les seuls vestiges connus à ce jour de l'établissement hospitalier du Moyen Âge. L'opération de diagnostic a consisté en la réalisation d'une étude du bâti sur les murs anciens, d'une part, et en la relecture analytique de la documentation disponible. Elle est intervenue peu de temps avant la réalisation de sondages dans la galerie sud de la Cour d'honneur et dans le bâtiment R (tranche 9 E, nord ; Puel *et al.* en cours), qui ont livré des vestiges en connexion avec les élévations. Le présent rapport intègre donc l'ensemble des résultats ainsi obtenus ; il propose un premier bilan sur l'Hôtel-Dieu médiéval que les recherches ultérieures, menées en vue du colloque *Hôpital et citoyenneté* (octobre 2018) et d'une monographie collective (SAVL), ne manqueront pas d'enrichir dans les mois à venir.



Figure 1 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral (1/1500)

Ces recherches ont permis de déterminer quatre états de construction principaux, auxquels s'ajoutent des perturbations ponctuelles, attribuables à l'époque contemporaine. Les deux premiers états



concernent l'établissement du Moyen Âge ; les deux derniers concernent l'hôpital dit des Quatre-Rangs, tel qu'il a été conçu à l'origine puis modifié progressivement.

- Le premier état est représenté par un mur unique, mis en évidence sur 10 m de long et 0,60 m de haut, à la base du mur principal de l'état 2 (figure 2).

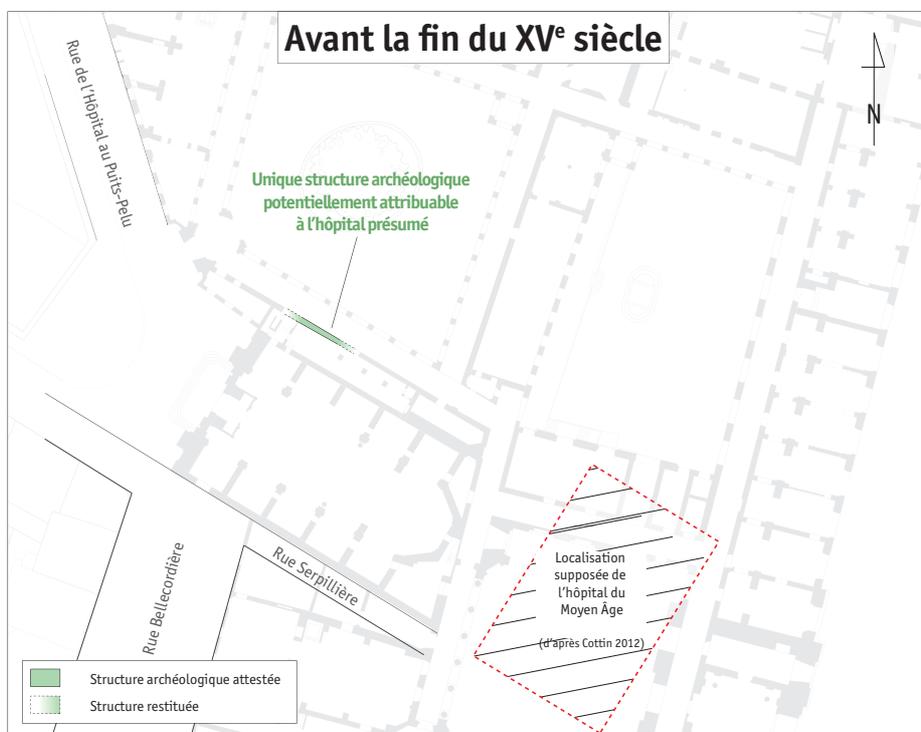


Figure 2 : Plan archéologique des structures de l'état 1

Il s'agit bel et bien d'une construction antérieure (et non des fondations de ce mur) : une construction délicate à interpréter, au vu du caractère ténu des vestiges, qui a indubitablement été démolie avant l'édification du bâtiment postérieur. Dans la mesure où les historiens admettent, d'une part, que le premier hôpital fut fondé au XII<sup>e</sup> siècle et fut dépendant de l'Œuvre des frères du pont et, d'autre part, que l'abbaye d'Ainay donna, en 1180, des terres situées en rive droite du Rhône, approximativement à l'emplacement du site de l'Hôtel-Dieu, il est évidemment tentant d'attribuer ce mur à l'établissement primitif. Église, salle des malades, bâtiment communautaire ou utilitaire, etc... : l'absence de toute preuve, de quelque nature que ce soit, interdit à ce jour d'aller plus loin dans la réflexion. À notre connaissance, ni les archives, ni les vestiges ne sont suffisamment explicites pour se prononcer sur la topographie de cet hôpital présumé.

- Le deuxième état regroupe des vestiges bien plus importants qui peuvent être attribués à l'Hôtel-Dieu de la fin du Moyen Âge tel qu'il a été conçu, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, par les échevins de la Ville de Lyon et tel qu'il a été représenté, au milieu du siècle suivant, sur le Plan scénographique (figure 3).

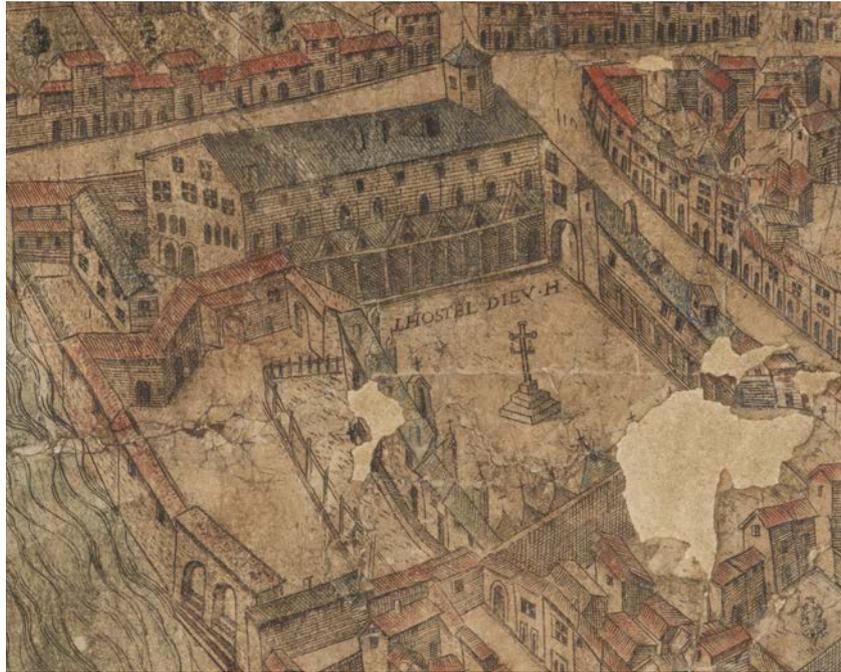


Figure 3 : Extrait du Plan scénographique de la Ville de Lyon (vers 1544)

Ont été mis en évidence le mur gouttereau nord de l'édifice principal, conservé en élévation sur une hauteur d'environ 8 m et sur une longueur de 19 m, mais aussi le mur-bahut de la galerie du cloître ainsi que différentes structures – sols de tomettes, mur de refend – permettant de restituer partiellement la topographie des lieux et les organes de circulation. La confrontation des résultats de l'analyse documentaire et de l'analyse archéologique permet aujourd'hui de proposer de nouvelles hypothèses en termes de datation et d'organisation spatiale (figure 4).

La reconstruction de l'hôpital, sans doute envisagée dès l'année 1478, date de son rachat par les échevins, s'est étalée sur toute la fin du XV<sup>e</sup> siècle et sur la moitié du siècle suivant. Selon toute vraisemblance, elle s'est opérée autour des bâtiments de l'établissement antérieur qui, pour des raisons pratiques évidentes, devaient être conservés le plus longtemps possible. Sans doute a-t-elle nécessité la mise en place de plusieurs chantiers sensiblement contemporains : d'abord, celui de l'édifice principal (église et salle des malades), édifié d'ouest en est, entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le premier quart du siècle suivant, puis celui du porche et du cloître, au plus tard dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces nouveaux bâtiments, localisés au carrefour de la rue de la Triperie et de la rue de l'Hôpital au Puits-Pelu, correspondaient au quart sud-ouest de l'Hôtel-Dieu. À l'ouest, se trouvait un porche monumental qui, en dépit de la représentation trompeuse du Plan scénographique, était sans doute situé en arrière des galeries sud est ouest du cloître. Le bâtiment principal pouvait en outre mesurer trente-cinq mètres de long environ ; il devait s'étendre depuis l'angle restitué des galeries ouest et sud de la Cour d'honneur jusqu'à l'actuelle cour Saint-Henri. Il était subdivisé en deux dans le sens de la longueur : à l'ouest, se trouvait sans doute l'église des religieuses ; à l'est, se trouvait sans doute la salle des malades, qui était beaucoup plus longue et qui comportait peut-être, à son extrémité orientale, un autel visible de tous.

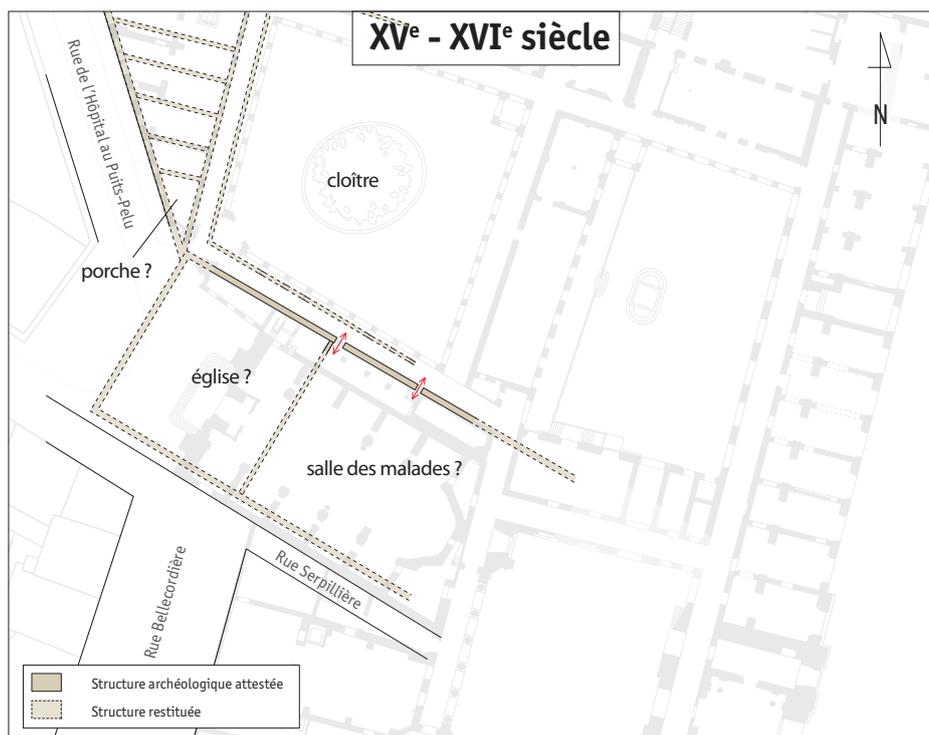


Figure 4 : Hypothèse de restitution du plan de l'Hôtel-Dieu à la fin du Moyen Âge

- Le troisième état correspond à l'hôpital dit des Quatre-Rangs, qui est intervenue dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et qui est assez bien documentée par les archives hospitalières. La démolition de l'ancien Hôtel-Dieu et la construction du nouvel hôpital, plus vaste et plus adapté, ont été réalisées au coup par coup, parce qu'il était nécessaire de maintenir le fonctionnement de l'institution pendant toute la durée des travaux et parce que l'acquisition de nouveaux terrains constructibles devait engendrer de grandes difficultés. Deux phases ponctuent ces travaux : la première englobe les bâtiments en croix et, en particulier, les bras ouest et sud ainsi que la Cour d'honneur, dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle ; la seconde englobe la chapelle actuelle et, pour ce qui nous concerne, la galerie intérieure du bâtiment R, dans les années 1637-1640. L'hésitation des recteurs sur le devenir de l'ancienne église et de l'ancienne salle des malades (destruction ou réutilisation ?) explique ce phasage en deux temps. Leur objectif était, en tout état de cause, de disposer d'un très grand nombre de lits mais aussi d'organiser au mieux les circulations intérieures, notamment pour les religieuses qui allaient et venaient fréquemment entre leur logis, l'église et les salles de malades. L'aménagement du passage couvert et de la galerie haute, dans le bâtiment R, est significatif : il permettait en effet de circuler à couvert entre l'église, le cloître et l'hôpital, aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage (figure 5).

- Le quatrième état est représenté par des remaniements ponctuels à l'intérieur du bâtiment R qui visent justement à prolonger le passage couvert et la galerie haute vers l'ouest, jusqu'à une cage d'escaliers contemporaine.

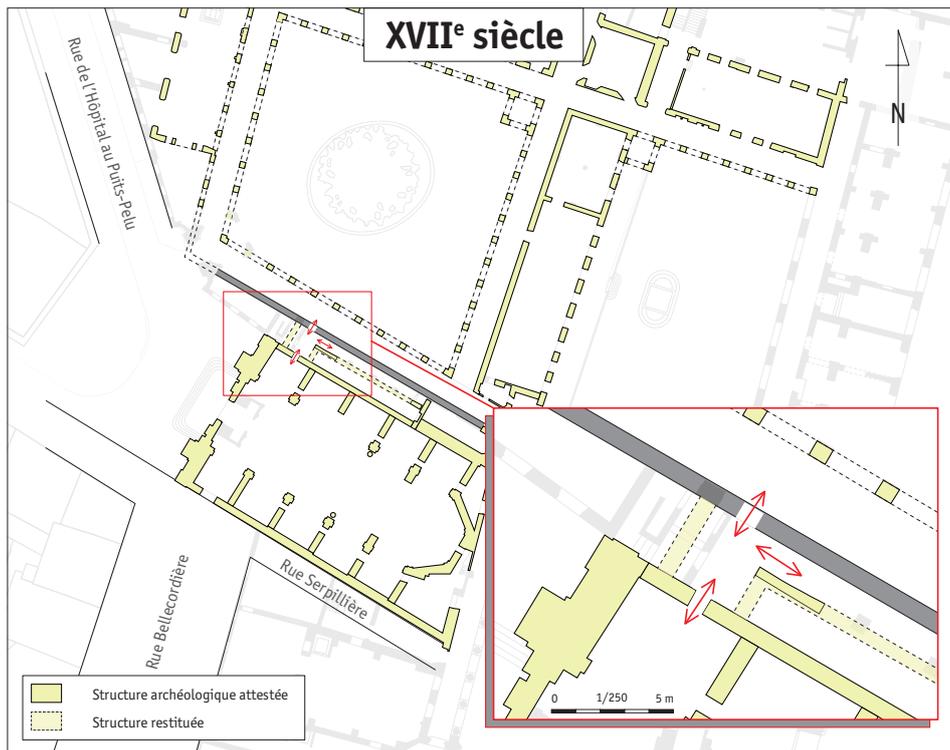


Figure 5 : Hypothèse de restitution du plan de l'Hôtel-Dieu dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle



## Fiche d'état du site

En amont de l'opération, l'aménageur a procédé à un décroûtage partiel des élévations du bâtiment R. L'équipe en charge du présent diagnostic est intervenue avant la pose de nouveaux revêtements sur les murs ainsi visibles. Elle n'a pas effectué de sondages complémentaires sur les portions de murs restées enduites. À la fin de l'opération, le terrain a été laissé en l'état.

# Arrêté de prescription 1/4



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*  
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2016-991 du 06 septembre 2016**

**portant prescription de diagnostic archéologique**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

**VU** l'arrêté interministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

**VU** l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**VU** l'arrêté du 27 mai 2016 chargeant M. Eric Bultel de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2016-289 du 31 mai 2016, portant délégation de signature à Monsieur Eric Bultel, directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes par intérim en matière d'attributions générales ;

**VU** les arrêtés préfectoraux 2016-06 et 2016-07 du 1er août 2016 de Monsieur Eric Bultel directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes par intérim, portant délégation de signature à Monsieur Stephan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle Architecture et Patrimoines, à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Cailat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

**VU** le dossier de Travaux sur immeubles classés MH déposé auprès de la DRAC - Conservation régionale des monuments historiques, sous le n° 69 382 12 00002 en date du 28/12/2012, par la SNC HOTEL-DIEU REALISATION, 3 rue Hrant Dink 69285 LYON Cedex 02, et la demande de réalisation du diagnostic de la tranche 9k bâtiments R et S, reçue le 06/09/2016 ; SRA : 32397 ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique en raison de la présence de bâti de la période moderne ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance - 6 quai Saint-Vincent - 69283 LYON Cedex 01  
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Draac-Auvergne-Rhone-Alpes](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Draac-Auvergne-Rhone-Alpes)

## Arrêté de prescription 2/4

### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Département : RHONE

Commune : Lyon 2ème

Lieu-dit : Tranche 9k bâtiments R et S Hôtel Dieu

Cadastre : section(s) / parcelle(s) : AL 5p

L'emprise soumise au diagnostic correspond aux élévations des bâtiments R et S, figurés sur le document graphique annexé au présent arrêté

Aménageur : SNC Hôtel Dieu Réalisation, 3 rue Hrant Dink, 69285 Lyon Cedex 02 (M. Anthony Klinguer)

#### Article 2 :

La réalisation du diagnostic sera attribuée au Service Archéologique de la Ville de Lyon s'il en fait la demande ou à l'Institut National de recherche archéologiques préventives (INRAP).

Après désignation du ou des responsables scientifiques par l'Etat, le diagnostic sera réalisé, conformément au projet d'intervention élaboré par le Service Archéologique de la Ville de Lyon ou par l'INRAP, suivant les objectifs scientifiques et principes méthodologiques décrits ci-dessous.

Le diagnostic archéologique comprend une phase de prospections, de travaux de terrain, une phase d'étude, et s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus. Celui-ci devra être rendu en 6 exemplaires papier, dont un non broché et 1 CD-Rom en version pdf.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au Préfet de région, Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

#### Article 3 :

Objectifs scientifiques :

L'origine de l'Hôtel Dieu remonte à la fin du XI<sup>e</sup> s. alors maison d'accueil des voyageurs arrivant par le proche pont de la Guillotière. Les premiers malades de la ville seraient accueillis à partir de 1478. Les travaux d'extension se développeront du XVI<sup>e</sup> s. jusqu'au XX<sup>e</sup> s. L'ensemble actuel s'étire sur plus de 400 m de long en bordure du Rhône. Formé de 21 bâtiments, il s'articule autour de 10 cours reliées par des galeries et des passages couverts. L'objectif de cette intervention est de procéder à des sondages dans les élévations qui doivent faire l'objet d'une restauration ou d'une transformation. L'étude du bâti mis au jour devra permettre, dans la mesure du possible, d'établir la chronologie relative des différentes parties des bâtiments. Pour le bâtiment R il conviendra de rechercher les traces de l'ancienne salle des malades bâtie entre la fin du XV<sup>e</sup> s. et le début du XVI<sup>e</sup> s. ainsi que les premiers vestiges de l'hôpital qui ont pu être englobés lors de cette phase de réaménagement. En ce qui concerne le bâtiment S, le travail se limitera à quelques observations à vue des élévations non enduites.

#### Article 4 :

Principes méthodologiques :

Pour les élévations les plus complexes, un relevé pierre à pierre des secteurs sondés est préconisé.

Les modes de construction des murs seront à analyser : nature et origine des matériaux employés (pierre de taille, éléments de calages divers type brique, galets...), modules des moellons et blocs de pierre, mode de mise en œuvre (appareil, technique utilisée pour le dressage des parements, assisage, types de joints, nature et mode de montage du blocage...). Un soin plus particulier devra être porté aux ouvertures et aux moyens de communication et/ou de circulation : accès, traces d'ouvertures dans les murs, etc. + diag dans le rdc

## Arrêté de prescription 3/4

### Article 5 :

Responsable scientifique :

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue spécialiste du bâti.

### Article 6 :

Dans un délai de trois mois à compter de la réception du rapport de diagnostic, le préfet de région pourra notifier les éventuelles prescriptions à mettre en œuvre à la suite de ce diagnostic (fouille archéologique préventive, modification de la consistance du projet, remblai de protection, prescription de conservation...).

### Article 7 :

Mobilier et documentation scientifique :

L'inventaire du mobilier archéologique, inclus dans le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice des droits de propriété appartient à la personne physique ou morale propriétaire du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté, à la date de découverte du mobilier archéologique.

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur désigné le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase de terrain du diagnostic. Il est responsable de la sécurité des objets et de leur bonne conservation le temps de cette étude.

Tous les matériaux sensibles dont la liste suit doivent impérativement et immédiatement, dès le stade du terrain, être dirigés vers des laboratoires de restaurations possédant les qualifications adéquates :

- bois
- métaux (avec radiographies systématiques de tous les objets, rendues avec les archives scientifiques, en négatif et au format numérique).
- matières organiques fossilisées (lignite, ambre, jais, etc.)

A la remise du rapport et, au plus tard, à l'expiration du délai de deux ans, le mobilier et la documentation scientifique constituée au cours de l'opération sont remis à l'État.

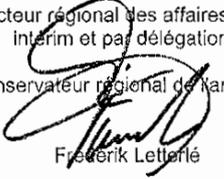
### Article 8 :

Le directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la directrice du Service Archéologique de la Ville de Lyon ou au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et à la SNC HOTEL-DIEU REALISATION.

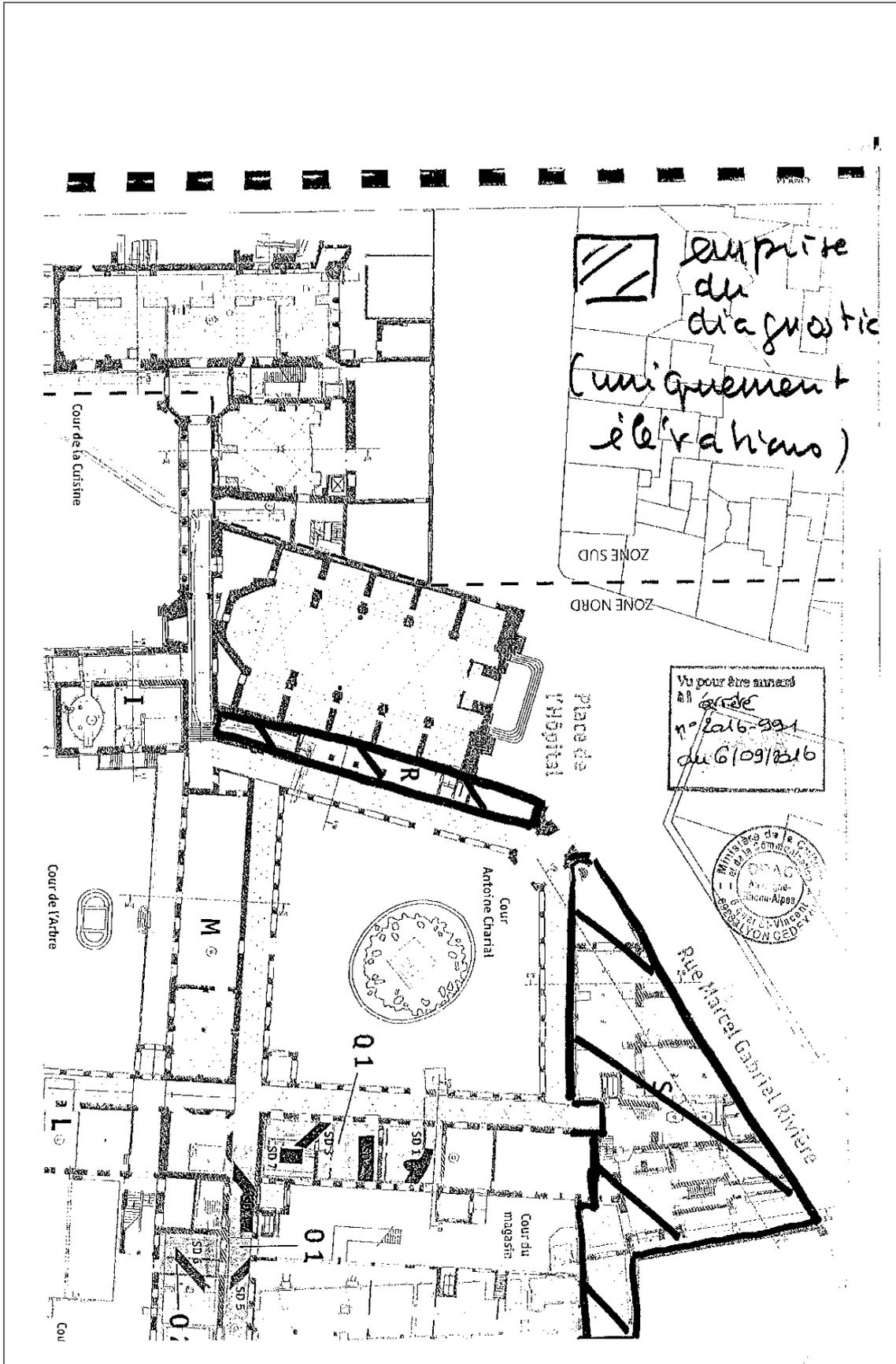
Fait à Lyon, le 6 septembre 2016

Pour le directeur régional des affaires culturelles par  
intérim et par délégation,

Le Conservateur régional de l'archéologie

  
Frédéric Lettieré

# Arrêté de prescription 4/4





# Projet d'intervention 1/3

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**SERVICE ARCHÉOLOGIQUE**

DIAGNOSTIC TRANCHE 9K, BÂTIMENT R ET S (69002)

## FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

**Réf. arrêté n° 2016-991**

### 1. IDENTIFICATION :

COMMUNE : Lyon 2<sup>ème</sup>  
SITE : Hôtel Dieu tranche 9 k, Bâtiments R et S  
DEPARTEMENT : Rhône (69)  
REF. CADASTRALES : AL 5p  
MAITRE D'OUVRAGE : SNC Hôtel Dieu Réalisation  
NATURE DU PROJET : Travaux sur immeubles classés MH  
SURFACE À DIAGNOSTIQUER : Élévation des bâtiments R et S  
TYPE D'OPERATION : diagnostic archéologique

Date de réception de la prescription par la Ville de Lyon : 09 septembre 2016  
Date d'accord Ville de Lyon pour la prise en charge : 16 septembre 2016  
Date du projet : 22 septembre 2016

### 2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

- L'objectif de cette intervention est de procéder à des sondages dans les élévations qui doivent faire l'objet d'une restauration ou d'une transformation (enlèvement des enduits et/ou des joints existants). L'étude de bâti devra, dans la mesure du possible, permettre d'établir la chronologie relative des différentes parties de bâtiments.

- Réaliser des prélèvements de mortier et éventuellement de bois et en réaliser l'analyse pour détermination et datation.

### 3. CONTRAINTES TECHNIQUES

#### 3.1. Conditions de mise à disposition du terrain

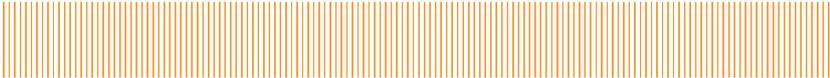
- Avant l'intervention de l'équipe archéologique, le terrain doit avoir été libéré de toutes contraintes (encombrants notamment), et plus généralement de tout élément pouvant entraver le déroulement normal des opérations.

- À la fin de l'opération archéologique, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain.

#### 3.2. Clauses de sécurité

- Concernant les secteurs identifiés comme pollués dans le diagnostic plomb effectué par AC Environnement et Infini Expertise sur l'ensemble du bâti et transmis à l'opérateur par l'aménageur (rapport édité le 30/09/14, complété en 2015), ils devront faire l'objet d'un curage au niveau des sondages implantés par l'opérateur.

- La mise en sécurité du chantier archéologique et la sécurité de l'équipe en activité seront assurées par l'aménageur en concertation avec l'opérateur. Elles seront conformes aux règles habituelles des chantiers du BTP (décret n° 65-48 du 08 janvier 1965, modifié par le décret 95-608 du 06 mai 1995).



## Projet d'intervention 2/3

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**SERVICE ARCHÉOLOGIQUE**

DIAGNOSTIC TRANCHE 9K, BÂTIMENT R ET S (69002)

### 4. MODE OPÉRATOIRE ENVISAGÉ

- 4.1.** Le bâtiment R a fait l'objet, dans le cadre des travaux d'aménagement, d'un décroûtage partiel portant sur plusieurs murs dans leur intégralité : ces murs feront l'objet d'une étude de bâti accompagnée des relevés nécessaires.

Des sondages seront réalisés sous la forme de bandes de 40 cm de haut. Le nombre et l'implantation des sondages pourront être modulés par le responsable d'opération en fonction des découvertes.

Une attention particulière sera portée, premièrement, à la liaison entre les murs, aux ouvertures et aux moyens de communication et de circulation et, deuxièmement, aux enduits anciens et à leur stratigraphie.

Les sondages seront réalisés manuellement à l'aide d'un piqueur électrique ou au burin selon la nature de l'enduit à enlever. Ils seront effectués par des ouvriers qualifiés dans ce domaine.

*Au cas où la présence de plomb identifié dans le diagnostic AC Environnement et Infini Expertise interdirait la réalisation des sondages complémentaires demandés par l'équipe, l'étude portera sur les seuls murs qui ont déjà été décroûtés par l'aménageur.*

Le bâtiment S, déjà décroûté par l'aménageur, fera l'objet d'une documentation partielle autant que possible avec les travaux en cours.

- 4.2.** L'ensemble des structures dégagées fera l'objet d'un **relevé** graphique, généralement au 1/20, et photographique, en plan et en élévation pour les maçonneries. Un relevé pierre à pierre et/ou un relevé photogrammétrique sera réalisé pour les élévations les plus complexes.
- 4.3.** On envisage, en tant que de besoin, de faire effectuer par un laboratoire spécialisé, à des fins de datation, des analyses C14 sur les prélèvements de charbon de bois ou de végétaux issus des mortiers en place et des analyses dendrochronologiques sur des prélèvements de bois.

### 5. VOLUME DES MOYENS HUMAINS PREVUS

#### 5.1. L'opérateur mettra en place les moyens humains suivants :

##### **Préparation :**

- 1 responsable d'opération spécialiste du bâti : 1 jour
- 1 spécialiste de recherches en archives : 3 jours

##### **Terrain :**

- Encadrement :* responsable d'opération spécialiste du bâti : 15 jours max.
- 2 archéologues : 30 jours max. au total
- 1 topographe : 5 jours max.

##### **Étude :**

- Encadrement :* 1 responsable d'opération spécialiste du bâti : 30 jours max.
- 1 archéologue : 15 jours max. au total
- 1 spécialiste d'étude des mortiers : 15 jours max.



## Projet d'intervention 3/3

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**  
**SERVICE ARCHÉOLOGIQUE**

DIAGNOSTIC TRANCHE 9K, BÂTIMENT R ET S (69002)

### **5.2. L'aménageur apportera les moyens suivants :**

- *une prestation de topographe-géomètre* pour mise en place de points de référence (coordonnées Lambert 93 CC46 et cotes NGF).

### **6. VOLUME DES MOYENS TECHNIQUES**

#### **6.1. Moyens humains**

- 1 à 2 ouvriers pour le piquetage et nettoyage des zones pour poussière.

#### **6.2. Infrastructure de chantier (pendant 15 jours max.) :**

- Un local (permettant d'accueillir une équipe de 4 personnes), et un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le matériel, mis à disposition par l'aménageur.
- Des sanitaires mis en place par l'opérateur.

### **7. DÉLAIS DE REALISATION**

- Durée terrain : 15 jours d'intervention max.
- Durée étude : 20 jours max.
- Délai de rendu du rapport : au plus tard 12 semaines après la fin de la phase de terrain.

Lyon, le 19/09/2016

Vianney RASSART

# Arrêté de désignation du responsable scientifique



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*  
Service régional de l'archéologie

SRA : 32397 - Code opération Patriarche : 2212358  
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE DIT MIRET  
☎ : 04-72-00-44-54  
✉ : luc.miret@culture.gouv.fr

**Arrêté n° 2016/1043 du 27 septembre 2016**

**relatif a la désignation d'un responsable scientifique d'opération**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,**

Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code du patrimoine et notamment son livre V;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2016-418 du 26/09/2016, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles d' Auvergne-Rhône-Alpes au titre des attributions générales ;

**VU** l'arrêté du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône n° 2016-991 en date du 06/09/2016 prescrivant un diagnostic archéologique : au lieu-dit : Hôtel Dieu Tranche 9k bâtiments R et S, commune de Lyon 2ème, département : RHONE.

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Olivia PUEL (organisme de rattachement : SAVL) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté susvisé.

**Article 2** : La réalisation du diagnostic archéologique, du 27/09/2016 au 30/11/2016, est attribuée au Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL).

Le diagnostic archéologique sera réalisé, conformément au projet d'intervention archéologique élaboré par le SAVL et approuvé par l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées par voie de convention, conclue entre la personne qui projette d'exécuter les travaux et le SAVL.

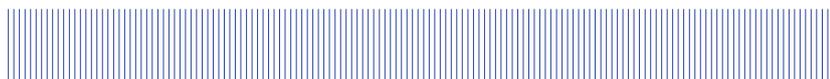
**Article 3** : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, Le Directeur régional des affaires culturelles et le conservateur du service régional de l'archéologie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la Directrice du SAVL.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2016

Le directeur régional des Affaires culturelles

  
Michel Prosic

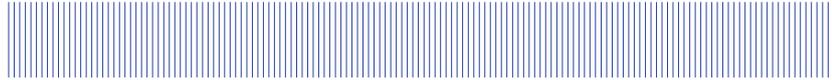
Le Grenier d'abondance - 6 quai Saint-Vincent - 69283 LYON Cedex 01 - Tél. 04 72 00 44 00 - Télécopie 04 72 00 44 57



# 1. Introduction

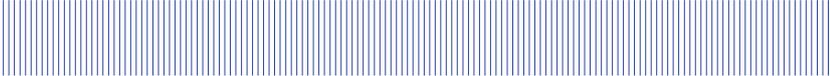
Fondé sur la rive droite du Rhône, près du pont franchissant le fleuve (**planches 1 et 2**), l'Hôtel-Dieu de Lyon est un établissement hospitalier qui semble remonter à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Si la place qu'il occupait dans la ville médiévale fut sans doute relativement modeste, il connut à partir du XV<sup>e</sup> siècle plusieurs reconstructions ou agrandissements successifs, au détriment d'anciens quartiers d'habitation. Désaffecté en 2010, cet ensemble architectural est classé au titre des Monuments historiques depuis 2011. Le projet du Grand-Hôtel-Dieu, conduit par Eiffage Immobilier, a abouti à la création d'un hôtel de luxe, de la Cité de la Gastronomie, d'un centre de congrès, d'un centre commercial, de logements et d'un parking souterrain (<http://www.grand-hotel-dieu.com>). Il a inclut la réhabilitation de bâtiments existants (62 000 m<sup>2</sup>) et la construction de nouveaux bâtiments (10 000 m<sup>2</sup>).

Le riche passé de ce site majeur a imposé le suivi du projet par le Service régional de l'Archéologie (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) qui, en application du Code du Patrimoine, a prescrit des opérations d'archéologie préventive pour accompagner les travaux de restructuration, aussi bien dans les cours et les sous-sols des bâtiments que sur les édifices anciens encore en élévation. Depuis 2011, le Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) est l'opérateur en charge de la réalisation des diagnostics et des fouilles qui, associés à des analyses d'archives, permettront, après l'achèvement de toutes les opérations, d'appréhender l'histoire du site sur la longue durée. La présente opération de diagnostic « tranche 9 k, bâtiments R et S » concerne prioritairement le secteur de l'église (bâtiment R) où, d'après l'ensemble des chercheurs qui ont étudié l'histoire monumentale de l'Hôtel-Dieu (**voir bibliographie**), subsisteraient les seuls vestiges de l'établissement médiéval. Elle intéresse aussi, de manière plus sommaire, le vaste édifice de plan triangulaire qui occupe l'angle nord-ouest de la parcelle (bâtiment S). Malgré des conditions de travail souvent contraignantes, ce diagnostic a notamment permis de réaliser l'analyse archéologique des murs anciens conservés en élévation au sein du bâtiment R. Identifié depuis longtemps comme le gouttereau nord du grand corps des malades, construit à la charnière du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, le mur intermédiaire (MR 3) correspondant, au rez-de-chaussée, au fond de l'actuelle galerie sud de la cour d'Honneur, a bénéficié d'une analyse archéologique attentive d'autant plus nécessaire qu'elle n'avait jamais été entreprise jusqu'à présent. Attribués à un état postérieur, les autres murs inclus dans la prescription – façade de la galerie (MR 1) ou mur soutenant la galerie intérieure (MR 6) – ont également été étudiés dans le but de mieux comprendre, entre autres, l'impact de la construction de l'hôpital des Quatre-Rangs sur le bâti ancien. Dans le cadre d'un autre diagnostic (tranche 9 e nord ; Puel *et al.* à paraître), les sondages effectués à l'intérieur du bâtiment R ou dans la galerie du cloître ont permis de mettre au jour, parallèlement à cette opération, de nombreuses structures (mur dérasé, niveaux de sol, etc.) en connexion avec les murs en élévation : aussi avons-nous décidé, en accord avec le SRA Auvergne-Rhône-Alpes (Luc Françoise dit Miret), d'intégrer leurs résultats au présent rapport. Par ailleurs, les données archéologiques ainsi obtenues ont été confrontées aux résultats d'une analyse documentaire rendue indispensable par l'absence de synthèse récente sur l'Hôtel-Dieu médiéval : là



encore, au démarrage de l'opération, les sources étaient connues et avaient déjà été utilisées dans une perspective historique (Belle et Chalabi 2010, *Bulletin de la SAAL* 2012) mais, à notre connaissance, elles n'avaient pas fait l'objet d'une exploitation systématique destinée à recoler l'ensemble des données relatives aux édifices anciens. Précisons dès à présent que le nouvel ouvrage de Jacqueline Roubert, intitulé *Vivre et mourir à l'hôtel-Dieu de Lyon au Moyen Âge et à l'époque moderne* et présenté au public en juin 2018, n'a pas été pris en considération dans le cadre de ce travail en raison d'un délai trop resserré. Il sera néanmoins intégré aux discussions collectives qui seront menées, dans le cadre du SAVL, dans le cadre de la participation de plusieurs agents au colloque *Hôpital et citoyenneté*, qui se tiendra à Lyon en octobre 2018.

Le présent rapport de diagnostic est donc organisé de la manière suivante : État des connaissances (2), Conditions d'intervention et méthodes d'analyse (3), Étude documentaire (4), Analyse archéologique des murs anciens dans le bâtiment R (5), Analyse archéologique du sondage SD 8 dans le bâtiment R (6), Analyse archéologique des sondages SD 14.1 à SD 14.8 dans la galerie sud du cloître (7), Étude du mobilier céramique (8), Synthèse générale (9). Le rapport comporte aussi des figures, insérées dans le texte, ainsi que les habituelles planches, annexes et tableaux d'inventaire.



## 2. État des connaissances (H. Tronchère, O. Puel)

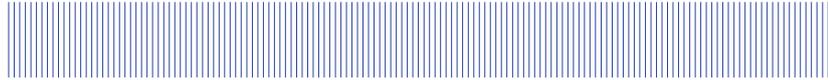
### 2.1. Contexte géomorphologique (Hervé Tronchère)

Étudier l'évolution géomorphologique du site de l'Hôtel-Dieu impose naturellement une ouverture plus large sur son environnement : la Presqu'île forme une plaine alluviale étroitement encadrée, à l'ouest par la Saône, à l'est par le Rhône, et au nord par la colline de la Croix-Rousse. Ses dimensions avoisinent 4,2 km de long pour 0,7 km de large. Son altitude moyenne est d'environ 167,90 m NGF. Le sud de la Presqu'île (actuel quartier Confluence, au sud de la place Carnot) est une construction anthropique très récente née des travaux d'assainissement des marécages originels, entrepris au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 2.1.1. Contexte général de la Presqu'île

Les faciès naturels les plus anciens rencontrés en contexte archéologique sur la Presqu'île sont des alluvions grossières de galets et de sables déposés durant l'Holocène. Ces dépôts sont à la fois liés à l'activité du Rhône et à celle de la Saône, qui ont conjointement construit la Presqu'île depuis 8000 ans (Vérot-Bourrély *et al.* 1989, Bravard *et al.* 1997, Arlaud *et al.* 2000, Franc *et al.* 2007). Les niveaux les plus profonds sont imputables à la Saône : au milieu de l'*optimum* climatique atlantique (7500 BP à 5000 BP), l'incision du Rhône dans son chenal facilite le dépôt des alluvions de la Saône, qui atteignent l'altitude de 155 m NGF. Il faut attendre la période subboréale (5000 BP à 2500 BP) pour que le Rhône ait de nouveau une influence déterminante sur le paysage de la Presqu'île. On assiste alors localement à une incision des alluvions de la Saône, et notamment au creusement d'un premier chenal, retrouvé rue Childebert, ainsi qu'à un recouvrement global des alluvions de la Saône par ceux du Rhône. Les apports sédimentaires provoquent un exhaussement du socle alluvial qui atteint une altitude d'environ 158 m NGF.

Au subatlantique (2500 BP à l'actuel), et notamment durant le Hallstatt, la forte énergie du Rhône permet la poursuite de la construction alluviale de la Presqu'île. Plusieurs chenaux, orientés nord-est/sud-ouest, pourraient s'avancer dans la Presqu'île : au nord, le bras de la Bourse, resté actif jusqu'au début de notre ère environ, au centre, le bras République, resté actif jusqu'en 50 AD environ, et au sud le bras Bellecour, resté actif jusqu'en 100 AD environ (planche 3). Les dernières hypothèses suggèrent toutefois que la Presqu'île présente alors un aspect morcelé, davantage marqué par un réseau de chenaux de tressage de petit gabarit activés au gré des crues que par de grands bras stables. La topographie de surface est irrégulière, et les bancs de galets sont alors relativement mobiles. Les sédiments grossiers atteignent, en leurs points les plus hauts mis au jour (à l'est de la rue Childebert, sous la cour de la Chaufferie de l'Hôtel-Dieu et sous la place de la Bourse), une cote d'environ 164,50 m NGF. Ces altitudes

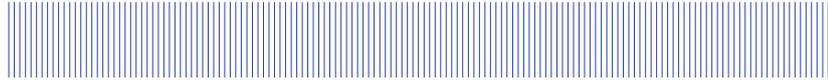


élevées correspondent selon toute vraisemblance aux paléo-levées de berge. L'altitude de la plaine alluviale caillouteuse, hors levée de berge, s'établit, de part et d'autre du bras de la Bourse, à plus de 163,50 m NGF au nord et à 163 m NGF au sud environ.

Au début de notre ère, l'adoucissement du climat entraîne une diminution du débit du Rhône et une modération de son caractère torrentiel. Il cause de fait l'abandon des bras transversaux et des chenaux de tressage et un passage, à l'échelle de Lyon, d'un fleuve de style tressé à un fleuve de style rectiligne. L'atterrissement des bras transversaux pourrait avoir facilité l'implantation humaine, qui descend progressivement vers le sud durant l'Antiquité (Bertrand et Leroy 2012). À l'ouest de la Presqu'île, des interstratifications repérées sur le site des Célestins entre sédiments grossiers du Rhône et de la Saône, qui construit alors sa berge gauche, montrent l'impact plus marqué de cette dernière sur le paysage, facilité par la baisse d'énergie du Rhône.

La morphogenèse de la Presqu'île, devenue plaine d'inondation, se poursuit jusqu'aux endiguements de la période moderne, cette fois sous l'effet des débordements de crues, qui déposent au-delà des levées de berge des alluvions fines et litées (sables, limons, argiles de décantation) durant les périodes contemporaines ou postérieures à la Tène. Les irrégularités de la topographie sont progressivement colmatées par les alluvions d'inondation lors de cette phase de stabilisation du paysage. La Presqu'île s'exhausse et s'aplanit progressivement à la suite de ces accumulations de sédiments fins qui fossilisent les bancs de galets antérieurs. Le paysage de chenaux tressés actifs laisse la place à un paysage de lônes, plus ou moins marécageux, mais plus propice à une implantation anthropique initialement diffuse. Le caractère mixte de la Presqu'île, formée conjointement par les deux cours d'eau, est toujours présent. L'interstratification des niveaux d'inondites fines déposés par les deux cours d'eau a été mise en évidence, notamment sur la période antique, sur le site des Célestins et sur celui de la rue Bourgelat (Bertrand *et al.* 2010, Gaillot *et al.* 2012). La topographie de la Presqu'île tend à se stabiliser depuis l'Antiquité, du fait de la diminution de l'intensité et de la fréquence des crues majeures. Théoriquement, trois phases simplifiées peuvent être déduites en fonction des variations climatiques du continent européen durant l'Holocène récent (David *et al.* 2003) :

- Une tendance à la diminution des crues et au ralentissement de la sédimentation depuis l'Antiquité du fait d'un réchauffement constant. L'*optimum* climatique romain, autour du changement d'ère, est la phase la plus chaude de cette période.
- Cette période de bonification climatique, après une brève interruption, se poursuit avec l'*optimum* climatique médiéval entre 800 et 1200 AD. Cela se traduit très probablement pour le Rhône par une hydraulité plus calme et une moindre fréquence des crues, donc potentiellement par une aggradation sédimentaire ralentie.
- Enfin, une longue période de péjoration climatique débute au XIV<sup>e</sup> siècle et s'achève au XIX<sup>e</sup> siècle : le « petit âge glaciaire ». Le niveau des cours d'eau remonte et les crues se font



plus fréquentes. Les nombreux travaux d'exhaussement et de construction de digues constatés à Lyon à partir de la période moderne traduisent potentiellement cette nécessité de protéger une population croissante de cours d'eau redevenus menaçants. Les dernières grandes crues du Rhône et de la Saône (1840 et 1856) marquent la fin de cette période. La chronique des crues historiques du Rhône met clairement en évidence cette violence des cours d'eau à partir de 1450.

### 2.1.2. L'Hôtel-Dieu : un site de berge

Les bâtiments de l'Hôtel-Dieu ne sont distants que d'une cinquantaine de mètres du Rhône actuel. Par ailleurs, les restitutions du paléo-paysage hydrologique lyonnais suggèrent que des zones d'écoulement encadrent étroitement ce site, respectivement au nord et au sud. Si le tracé et la configuration exacts de ces chenaux, intrinsèquement mobiles, restent mal connus, leur existence très probable implique que le paysage du site a nécessairement été profondément marqué par des phénomènes alluviaux.

La stratigraphie type de la plaine alluviale de la Presqu'île a été largement observée lors des fouilles de la rue Childebert/place de la République (Arlaud *et al.* 2000) et des différentes phases de fouille et de diagnostic de l'Hôtel-Dieu. Cette séquence présente d'une manière générale les faciès attendus, de bas en haut : socle alluvial grossier, puis inondites fines.

#### 2.1.2.1. Séquence alluviale

Les faciès naturels les plus anciens mis au jour correspondent généralement à la charge alluviale grossière du Rhône, formée de galets mêlés à du sable (la « grave »). Les sédiments sous-jacents de la Saône, incisés par le Rhône, ont toutefois également été observés rue Childebert à une altitude maximale de 155 m NGF, mais pas lors des interventions sur l'Hôtel-Dieu. Les reconstitutions paléotopographiques ont révélé l'existence d'une probable paléo-levée de berge du fleuve dans la partie est du site. Ces résultats intégrant notamment les données des opérations antérieures Childebert/République suggèrent que l'extrémité nord de l'Hôtel-Dieu pourrait se situer à l'intersection de la levée de berge du Rhône et de la levée de berge du présumé bras République. Cette levée ne présente, en l'état actuel de l'étude, aucun signe d'inflexion dans la moitié sud du site. Elle semble former une unité géomorphologique continue, depuis l'extrême nord du site jusqu'à la cour Bonnet, voire au-delà. Le passage du possible bras Bellecour est donc très probablement situé plus au sud, en dehors de l'emprise de l'Hôtel-Dieu.

Les observations menées dans la partie centrale du site permettent d'avancer l'hypothèse d'une dépression plus ou moins linéaire, grossièrement parallèle au Rhône. Il pourrait s'agir d'un chenal de tressage du Rhône (planche 4). Le colmatage de ce secteur présente un faciès sableux lité possiblement



lié aux premières phases d'atterrissement d'une telle forme.

Des faciès de débordement typiques ont pu être observés au-dessus des niveaux de grave sur l'ensemble des parcelles fouillées. Ils sont généralement caractérisés par des litages de limons couplés à des niveaux de décantation argileux. Des passées sableuses témoignent d'épisodes de crues plus violents durant lesquels une charge plus grossière (suspension graduée et non uniquement uniforme) a pu franchir les levées de berge.

Les niveaux anthropiques, à de rares exceptions près, prennent place sur les alluvions de crues. La surface de ces derniers a donc été largement remaniée en surface. Tassements, disparition des litages, écrêtages éventuels ont altéré ces dépôts.

#### 2.1.2.2. *Un alluvionnement contemporain de l'occupation humaine*

Les processus naturels sur le site ne s'interrompent pas avec l'installation des occupations humaines. Les occupations antiques sont recouvertes dans plusieurs secteurs (nord de la tranche 1, tranches 2 et 5 notamment) par un faciès alluvial épais d'un mètre environ. Ce dernier est déposé progressivement sur une période longue (plusieurs siècles), entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En dehors des zones de terres noires, les dépôts alluviaux sont stériles et leur texture est généralement limoneuse.

#### **Antiquité**

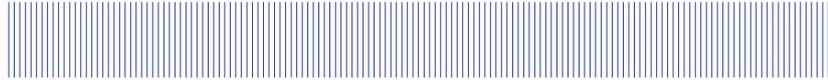
La situation de bord de berge du site de l'Hôtel-Dieu implique un environnement humide nécessitant des aménagements artificiels, notamment aux périodes les plus froides (après l'*optimum* climatique romain et avant l'*optimum* climatique médiéval). De possibles aménagements de drainage (fossés) établis durant l'Antiquité ont été observés directement dans la partie centrale du site, probablement destinés à canaliser les écoulements et à drainer les ruissellements. Des comblements délibérés de petits chenaux naturels ont également été mis en évidence pour la période antique.

#### **Moyen Âge**

Les terres noires, très organiques et peu stratifiées, souvent associées à une mise en valeur agricole du sol, étudiées en particulier lors de la fouille de la cour de la Chaufferie, suggèrent un taux de sédimentation extrêmement faible entre le IX<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui est cohérent avec l'*optimum* climatique médiéval.

#### **Période moderne**

Le fait que l'accrétion sédimentaire alluviale perdure aussi pendant la période moderne a pu être prouvé par l'observation d'une alternance de strates anthropiques, datées du bas Moyen Âge et/ou de la période moderne, et de faciès naturels. Les secteurs proches des berges du fleuve sont bel et bien sous l'influence d'écoulements actifs (débordement à proximité immédiate du lit mineur, voire petits



chenaux) à cette période, confirmant que le site a directement subi les effets de la péjoration climatique du petit âge glaciaire. Enfin, la majorité des faciès de terres de jardin semble avoir été mise en place au même moment.

D'une manière générale, l'Hôtel-Dieu est un site de berge directement soumis à des dynamiques alluviales constantes jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle il est finalement séparé du fleuve par un rideau de maisons, en plus du mur de quai construit dès la fin du Moyen Âge. Le phénomène se traduit par des tentatives d'aménagement du terrain, sous forme de drainages, assainissements, exhaussements, etc., durant toute l'occupation du site. La variété des faciès sédimentaires contemporains des occupations humaines suggère également des mises en valeur particulières de certains secteurs, peut-être sous forme de jardins, à partir de la période médiévale et jusqu'à la période moderne.

## 2.2. Contexte historique et archéologique (Olivia Puel)

S'il n'est pas inutile de recourir à des données issues des interventions diverses menées dans la Presqu'île, en particulier pour la période antique, il nous semble cependant que les nombreuses fouilles réalisées sur le site même de l'hôtel-Dieu, depuis sa désaffectation en 2010, offrent à la présente opération un contexte suffisamment riche. Aussi proposons-nous un bilan actualisé, nécessairement provisoire, de l'histoire et de l'occupation du site qui englobe toutes les périodes historiques, documentées par les sources archivistiques ou les vestiges archéologiques, afin de donner un aperçu succinct, mais global, de l'évolution du site. Il est en partie emprunté à un article rédigé par Stéphane Ardouin, à l'occasion des Journées archéologiques régionales qui se sont tenues le 18 novembre 2017 aux Archives départementales du Rhône (Ardouin 2017). Il insiste sur les données exploitables dans le cadre de cette opération.

### 2.2.1. Les occupations antiques

Les premières occupations ont été repérées dans les cours situées au sud de l'Hôtel-Dieu. Elles se manifestent notamment par deux dépôts d'amphores augustéennes, mis au jour au sommet du terrain naturel dans la cour du Midi (tranche 3), qui semblent devoir être interprétés comme des niveaux d'assainissement avant de possibles constructions (Ardouin et Genty à paraître). Plusieurs cas de figure similaires ont d'ailleurs été observés sur la Presqu'île (Le Mer et Chomer 2007, p. 376 ; Burnouf et Laubenheimer 1998 ; Arlaud *et al.* 1998). Des structures en creux, excavées dans les limons de débordement, ont également été repérées sous l'ancienne morgue (tranche 9 C), dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2) ou à l'emplacement de l'ancien bâtiment V (tranche 5) : elles participent sans doute aussi à une fréquentation ponctuelle liée à des opérations de drainage, intervenant dès le Haut Empire (Bertrand *et al.* 2015 ; contributions d'H. Tronchère *in* Ardouin, Dessaint et Hofmann 2018) ; Ardouin et Fourn à paraître).



À partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, des constructions sont attestées au sud de la parcelle. L'occupation est continue jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle et ne semble abandonnée qu'au début ou dans le courant du siècle suivant. Leur nature est probablement différente selon les secteurs. La succession très rapprochée dans le temps des reconstructions, dans la cour du Midi, semble indiquer des structures légères (bâtiments de stockage, hangars...) qui ont pu coexister ponctuellement avec des habitats (Ardouin et Genty à paraître). Plus au nord, dans la cour Saint-Martin, ont été observés de probables entrepôts qui ont pu être utilisés de la fin du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle (Dessaint 2018). Dans la cour de la Chaufferie, enfin, a été mise au jour une *domus*, utilisée du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle, qui correspond à un habitat plus aisé. La présence d'un lot important d'enduits peints d'une qualité remarquable, dans les remblais de démolition, atteste d'ailleurs du soin apporté à cette construction (Bertrand *et al.* 2015 ; Leperlier et Bertrand 2016 ; Bertrand et Leperlier à paraître).

Au début du III<sup>e</sup> siècle, le site, abandonné, est sans doute exploité en carrière de pierres. Une voie de circulation, mise au jour à deux reprises, dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2) et à l'emplacement du bâtiment V (tranche 5), reste en usage du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle. Relativement parallèle à l'actuelle chapelle, elle confirme que le secteur était fréquenté durant l'Antiquité tardive (Bertrand *et al.* 2015 ; Ardouin et Four à paraître).

### 2.2.2. Le premier Moyen Âge

Les vestiges attribuables au haut Moyen Âge sont peu nombreux, mais ils existent bel et bien (planche 5). La présence d'une dizaine de sépultures datées du haut Moyen Âge, dans les cours Sainte-Marie (tranche 4) et de la Pharmacie (tranche 6), du côté nord, et dans la cour de la Chaufferie (tranches 1-2), au centre de la parcelle, permet de s'interroger sur la réalité des occupations relatives à cette période (Le Mer à paraître ; Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître ; Bertrand *et al.* 2015). À l'exception d'une sépulture double, dans la cour Sainte-Marie, il s'agit de sépultures individuelles, réemployant parfois en coffrages des éléments de construction antiques. Elles pourraient être contemporaines des fondations de bâtiments mises au jour dans la cour de la Chaufferie, qui sont radicalement différentes des fondations mises au jour pour l'Antiquité. Ces maçonneries utilisent des galets triés, associés à de rares emplois antiques de granite, et liés à la terre. Elles étaient probablement surmontées de murs en matériaux périssables (pisé ou torchis). Dans la cour du Midi, elles sont datées en chronologie relative entre le III<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Cette technique serait destinée à limiter les remontées d'eau (Faure-Boucharlat 2001, p. 401). Le faible nombre de structures attribuables à cette période ne permet malheureusement pas d'établir l'existence d'une occupation continue jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'Hôtel-Dieu apparaît dans les textes.

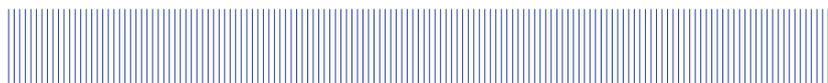


### 2.2.3. Le second Moyen Âge

Le premier Hôtel-Dieu est associé à un pont franchissant le Rhône qui semble attesté, pour la première fois, lorsque l'archevêque de Lyon en acquiert les droits avant le début du XII<sup>e</sup> siècle (Guigue 1857, p. 374-375, n° VII). Mais l'établissement lui-même n'est cité que dans le dernier tiers de ce siècle dans une bulle du pape Urbain III, qui n'est connue que par une copie du XVII<sup>e</sup> siècle (Croze 1912, p. 40, n° 4). Le localiser avec précision est ardu en l'absence de vestiges tangibles : il pourrait néanmoins avoir bénéficié des terrains, localisés sur la rive droite du Rhône, que l'abbaye d'Ainay cède, vers 1180, à l'Œuvre des Frères du Pont à laquelle il est intrinsèquement lié (*Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, n° 72). Quoi qu'il en soit, l'établissement n'est pas, à cette époque, un hôpital au sens moderne du terme : il a pour vocation essentielle l'accueil des indigents, des voyageurs, des pèlerins, etc. Si, dans un premier temps, la confrérie des Frères du Pont, donc l'Hôtel-Dieu, est placée sous tutelle archiépiscopale, elle passe ensuite entre les mains de l'abbaye de Hautecombe (Savoie), puis de la Chassagne (Ain) au XIV<sup>e</sup> siècle (contribution de C. Ducourthial *in* Bertrand *et al.* 2015, p. 478-479). C'est en 1478 que les échevins de Lyon décident finalement de racheter l'hôpital, parvenant ensuite à obtenir, auprès du pape, une bulle de confirmation.

L'Hôtel-Dieu semble faire, à ce moment-là, l'objet d'une reconstruction, sous la conduite des autorités municipales, qui aboutit à une nouvelle configuration des lieux, connue par *La police de l'Aulmosne* (1539) et par le *Plan scénographique de la ville de Lyon* (1544). L'établissement est alors pris entre des quartiers d'habitation qui, au nord comme au sud, seront annexés par la suite. Il est constitué de plusieurs bâtiments organisés autour de cours fermées. Le bâtiment principal, situé au sud, est flanqué d'un cloître à galerie qui ouvre, à l'ouest, sur la rue de l'Hôpital (**planche 6**). C'est l'ensemble de ces bâtiments qui font l'objet de la présente opération : aussi bénéficieront-ils d'une étude documentaire spécifique (**voir 4**). Il faut également mentionner les sépultures, souvent multiples, mises au jour aussi bien dans la cour de la Pharmacie, dans les caves du bras ouest (bâtiment Q) et du bras sud (bâtiment M) des Quatre-Rangs que dans la cour du Cloître, qui fonctionnent visiblement avec l'hôpital de la fin du Moyen Âge (Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître ; Puel *et al.* à paraître (notice intermédiaire) et Le Mer, Dal Col et Lagrange 2017 ; Puel *et al.* à paraître). À titre d'exemple, 850 individus mis au jour dans la cour du Magasin sont attribuables au cimetière hospitalier. Présentant une densité souvent impressionnante, ils sont inhumés dans de vastes fosses, au cours de dépôts souvent multiples. Les cercueils y sont quasi-inexistants mais l'usage d'enveloppes souples est probable.

Dans les abords immédiats de l'Hôtel-Dieu, du côté sud, les terrains semblent, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, surtout occupés par des structures légères liées à la construction d'un nouveau pont, après l'effondrement du précédent. Mais, en 1226, l'abbaye d'Ainay concède en outre aux Frères du Pont deux tènements, de part et d'autre de cet ouvrage, afin d'établir des maisons. C'est là l'acte fondateur du futur quartier d'habitation, localisé au sud de cet hôpital primitif et attesté sous le nom de Bourgchanin

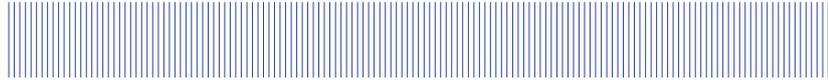


dès 1255 (ADR, 11 G 594), ce qui suppose que les premières constructions de maisons sont intervenues assez rapidement (contribution de C. Ducourthial *in* Bertrand 2015, p. 480-481). À l'emplacement du bâtiment V ont d'ailleurs été mis au jour des vestiges datés, dans leur grande majorité, des derniers siècles médiévaux. Longeant la chapelle au sud, un empiérement attribuable au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle semble notamment correspondre au premier état de l'ancienne rue Serpillière. Un vaste puits semi-circulaire en galets triés, associé à un mur de construction similaire, est utilisé à partir du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est abandonné et transformé en dépotoir au XV<sup>e</sup> siècle, livrant un mobilier céramique et des restes fauniques abondants (Ardouin et Fourn à paraître). De nombreuses structures en creux (fosses et fossés) datées de la même époque ont aussi été mises au jour sur l'ensemble de la parcelle, mais surtout dans la partie sud. L'ensemble de ces vestiges permet d'appréhender le quartier médiéval, qui se densifie à l'époque moderne (Bertrand *et al.* 2015 ; Ardouin et Genty à paraître ; Dessaint 2018). Le phénomène est identique pour le quartier dit de la Blancherie, qui est situé de l'autre côté de l'Hôtel-Dieu, soit au nord de la chapelle actuelle : les espaces réservés en jardins qui, lors de la première phase d'urbanisation, occupaient une part importante des parcelles, sont progressivement remplacés par de nouveaux corps de logis permettant ainsi une densification de l'habitat sans pour autant agrandir le quartier. Le Plan scénographique de Lyon figure, autour de l'Hôtel-Dieu, ces deux quartiers à leur apogée (planche 6). Dès cette époque, le quartier de la Blancherie est pourtant menacé par un vaste projet des recteurs de l'établissement qui aboutira, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, à la construction d'une longue boucherie. Ainsi est définie la limite nord qui limitera, quelques années plus tard, l'extension de l'hôpital vers le nord (contribution de C. Ducourthial *in* Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître).

#### 2.2.4. L'époque moderne

L'époque moderne est, de loin, celle qui bénéficie de la documentation la plus riche, et l'historiographie relative à l'Hôtel-Dieu lui accorde souvent de longs développements. Nous nous contenterons ici de rappeler, dans les grandes lignes, les moments clefs de son histoire et d'insister, de manière succincte, sur les données récentes apportées par le dépouillement des archives et/ou les opérations de fouille.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la configuration des lieux est profondément modifiée par la construction d'un nouvel hôpital, dit des Quatre-Rangs en raison de son plan inspiré de l'*Ospedale maggiore* de Milan (Malotaux et Aboville 2016), qui occupe tout l'espace compris entre l'ancien Hôtel-Dieu, au sud, et la boucherie, au nord. La chronologie des travaux est relativement bien connue, en particulier grâce à l'article de Jacqueline Roubert, qui a notamment dépouillé les comptes de travaux (Roubert 1972). Dans un premier temps, les nouvelles constructions s'installent à l'emplacement de l'ancien cloître, nécessitant par conséquent la démolition de l'aile orientale, qui cèdera la place au bras sud des Quatre-Rangs, et celle de l'aile nord, qui cèdera la place au bras ouest. Elles sont achevées au début des années 1620.

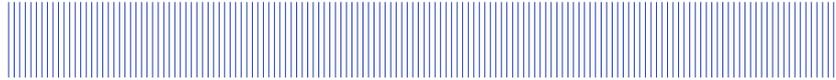


Elles donnent corps à un nouveau cloître qui s'appuie, au sud, sur le mur nord du vieil Hôtel-Dieu. La destruction des dernières maçonneries de l'ancien cloître pose davantage de problèmes, en particulier du côté de la galerie sud, contrebutant le vieux bâtiment d'accueil, que le projet prévoyait alors de conserver. La construction des bras ouest et nord des Quatre-Rangs a été plus longue à concrétiser en raison d'une conjonction de facteurs défavorables : des finances insuffisantes, imposant le recours à des particuliers, des difficultés rencontrées lors de l'acquisition forcée des maisons du quartier de la Blancherie ou encore des négociations à mener avec les échevins afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre le bras est jusqu'à la courtine. Elle est finalement terminée dix ans plus tard.

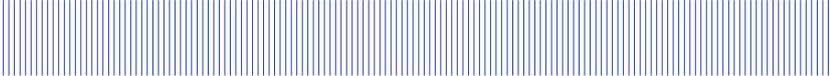
Dans un second temps, une nouvelle chapelle est élevée approximativement à l'emplacement de l'ancienne, au sud du nouveau cloître. Les travaux s'échelonnent entre 1637 et 1650. Ils aboutissent finalement à la démolition presque complète du vieil Hôtel-Dieu, qui ne conservera que son mur nord, contre lequel s'était auparavant appuyée la galerie sud du nouveau cloître. Le plan en croix de cet hôpital entraîne la création de nouvelles cours, en particulier la cour du Magasin ou la cour Sainte-Marie qui, au nord, sont délimitées par la boucherie de l'hôpital, elle-même agrandie vers l'est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est globalement dans ces cours que se développent, au cours des deux siècles suivants, les cimetières communautaires : si les premiers protestants semblent enterrer leurs morts dans les jardins de maisons qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu mais qui sont loués par des particuliers, ils bénéficient ensuite de deux cimetières successifs qui fonctionnent environ entre 1629 et 1682, pour celui qui est situé dans la cour Sainte-Marie, entre 1682 et 1811, pour celui qui est situé dans la cour de la Pharmacie (contribution de C. Ducourthial *in* Ardouin, Genty, Germanaud-Le Mer et Fourn à paraître). Les fouilles menées dans ces deux cours ont permis de révéler une partie des vestiges liés à ces espaces funéraires : près de 350 individus pour la plupart inhumés dans des linceuls déposés dans des cercueils cloués, ont été mis au jour dans le cimetière protestant ou, dans des proportions moindres, dans le cimetière juif, en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les parures découvertes sur plusieurs individus révèlent un statut social élevé.

L'Hôtel-Dieu fait ensuite l'objet de travaux incessants, parmi lesquels il faut mentionner l'achèvement de la façade et l'extension vers le sud, à l'emplacement de l'ancien Bourgchanin, sur un projet conçu et commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle par Jacques-Germain Soufflot, puis achevé au siècle suivant (Belle et Chalabi 2010). La rue Serpillière, rehaussée puis pavée de galets au XVII<sup>e</sup> siècle, perdure alors sous la forme d'une voie intérieure. À l'exception des bâtiments nord de la façade de l'Hôtel-Dieu (Puel *et al.* à paraître, b), notons que les bâtiments actuels, non concernés par les prescriptions archéologiques, n'ont globalement pas été étudiés du point de vue de l'archéologie du bâti.

Précisons enfin que l'expansion de l'hôpital sur les anciens quartiers périphériques n'a pas totalement occulté les traces d'un habitat qui a été plus souvent dérasé qu'entièrement démoli. En conséquence, dans l'emprise des fouilles menées dans la cour du Midi, dans la cour de la Chaufferie, dans la cour Saint-Henry ou encore dans la cour de la Pharmacie ou la cour Sainte-Marie, se côtoient, du



XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, des caves aux sols noircis par le charbon, des cages d'escaliers comportant encore des marches monolithiques et des murs conservés jusqu'aux départs de voûte, au-dessus desquels subsistent parfois des sols intérieurs de tomettes ou des dallages en pierres calcaires. Le relevé restitué de ces habitats confirme la précision de l'Atlas de la rente noble du chapitre d'Ainay au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (ADR, 11 G 450, atlas 4) (**planche 7**).



## 3. Conditions d'intervention et méthodes d'analyse (O. Puel)

### 3.1. Configuration actuelle des lieux

Le bâtiment R est situé à l'interface de l'église et de la cour d'honneur (planches 2 et 3). Doté de deux étages, il est subdivisé en deux ailes par le mur longitudinal MR 3. L'aile méridionale correspond à un espace tripartite, incluant, à l'est comme à l'ouest, des pièces annexes superposées et une partie centrale ouverte, elle-même coupée en deux dans le sens de la longueur : la moitié nord est occupée par deux galeries superposées, accessibles par un escalier à triple volée placé à l'ouest ; la moitié sud est à ciel ouvert. L'aile septentrionale, amputée du rez-de-chaussée qui correspond à la galerie sud du cloître, possède quant à elle deux étages, desservis par des galeries intérieures.

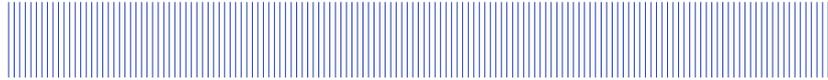
### 3.2. L'analyse du bâti (tranche 9 k, bâtiments R et S)

#### 3.2.1. Conditions d'intervention

Le présent diagnostic a été conduit par deux archéologues, dont Emmanuel Bernot, spécialiste du bâti, au mois d'octobre 2016, en même temps qu'un autre diagnostic d'archéologie du bâti (tranche 9 k, bâtiment N) sur lequel travaillaient deux autres archéologues, dont la responsable des opérations, également spécialiste du bâti. Il a bénéficié pour la phase terrain de vingt jours/hommes, répartis comme suit : RO = 1 jour, archéologue spécialiste = 9 jours, technicienne de fouille = 10 jours. L'opération a été réalisée dans des conditions d'intervention délicates, non pas en raison de la coactivité avec les entreprises du chantier de rénovation, finalement peu contraignante, mais en raison de l'encombrement extrême des sols et de l'absence de lumière directe à l'intérieur du bâtiment R, dans le seul secteur où le supposé mur de l'hôpital médiéval était entièrement décroûté pour les besoins des travaux en cours.

#### 3.2.2. Méthodes d'analyse

Dans le bâtiment R, les murs étudiés ont fait l'objet de relevés archéologiques partiels, sur papier calque ou sur papier millimétré, au 1/20, dans le but d'enregistrer graphiquement tous les faits archéologiques susceptibles de renseigner l'histoire du bâtiment : césures, ouvertures, niveaux de circulation, perturbations principales, trous de boulin ou de poutre, etc. De nombreuses annotations ont été portées sur ces minutes de terrain afin d'apporter les précisions utiles à l'analyse : description des maçonneries, relations stratigraphiques, présence d'enduits, etc. À l'issue de l'opération, les relevés ont été numérisés, vectorisés sous le logiciel Adobe Illustrator et raccordés les uns aux autres afin d'obtenir une vision globale des murs, indispensable à l'analyse. Les murs ont également été photographiés, en vues de détail le plus souvent en raison de l'impossibilité de prendre du recul. Cette documentation



est intégrée dans le présent rapport, sous forme de planches archéologiques, de planches photos ou de tableaux d'inventaire : pièces (PI), murs (MR), maçonneries (MA), unités de construction (UC), etc. Les données ont également été retranscrites sous la forme d'un diagramme de Harris (**planche 10**). La totalité des photos est également disponible sur DVD.

Dans le bâtiment S, inclus dans l'opération au titre de surveillance, les murs de la cour intérieure ont été rapidement décrits et systématiquement photographiés en vues générales, dans la mesure du possible, et en vues de détail. Les faits archéologiques marquants, en particulier les chaînages d'angle ou les ouvertures, ont fait l'objet de relevés schématiques, indiquant leurs dimensions et leurs entraxes, de manière à procéder à une restitution de l'élévation au cours de la post-fouille. Seul le relevé d'ensemble est présenté dans ce rapport ; les photos, trop nombreuses pour être intégrées, sont disponibles sur DVD mais elles sont néanmoins localisées, étage par étage, sur les plans du bâtiment.

### 3.3. Les sondages archéologiques (tranche 9 e, zone nord)

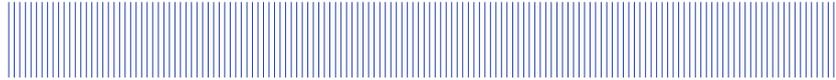
Le diagnostic des caves de la zone nord, contraint par le calendrier des travaux, s'est déroulé sur la longue durée, entre le début de l'année 2016 et le milieu de l'année 2017. Il a concerné les sous-sols, voire les rez-de-chaussée, des édifices localisés au nord de l'actuelle chapelle (bâtiments O, Q, M, N, K, I et R ; **planche 2**).

#### 3.3.1. Conditions d'intervention

Seuls les sondages réalisés à proximité du bâtiment R sont pris en considération dans le présent rapport. Il s'agit d'abord des petits sondages SD 14.1 à SD 14.8, effectués en novembre 2016, dans la galerie sud de la cour d'honneur, puis du sondage SD 8, effectué en décembre 2016, à l'intérieur même du bâtiment, dans le passage couvert par la galerie du premier niveau (**planche 13**). Dans les deux cas, la superficie et la profondeur des sondages sont restées limitées : L 3,10 x l 0,40 x P 0,40 m en moyenne dans le cas des sondages SD 14.1 à SD 14.8 ; L 5,50 x l 1 x P 1 m max. pour le sondage SD 8. La fouille des sondages étroits de la galerie s'est évidemment révélée contraignante, tant en termes d'ergonomie qu'en termes de luminosité, en particulier dans le cas du sondage SD 14.1 dans lequel a été partiellement mise au jour la pierre tombale d'une sépulture double.

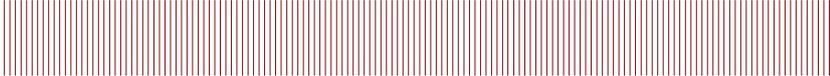
#### 3.3.2. Méthodes d'analyse

Les données archéologiques ont été enregistrées selon les conventions habituelles : notes et schémas sur les fiches US, photographies numériques, levé topographique et rattachement aux coordonnées RGF 93 CC 46. Elles ont été retranscrites au moyen d'un diagramme de Harris (**planche 11**) et des inventaires habituels (**annexes**). La base du mur de l'ancien hôpital (MR 3) ainsi que les coupes stratigraphiques principales ont fait l'objet de relevés archéologiques partiels, sur papier calque ou sur



papier millimétré, au 1/20. Au terme de l'opération, les minutes ont été numérisées et vectorisées sous le logiciel Adobe illustrator. La documentation est intégrée dans ce rapport, mais aussi disponible sur DVD.





## 4. Résultats de l'étude documentaire (O. Puel)

La construction de de l'hôpital des Quatre-Rangs et du nouveau cloître, entre 1620 et 1636, puis de la nouvelle chapelle, entre 1637 et 1655, fut réalisée au détriment de l'ancien Hôtel-Dieu, qui avait lui-même fait l'objet d'une vaste campagne de reconstruction entre la fin du XV<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques vestiges de cet ancien établissement subsistent néanmoins en élévation, au sein de maçonneries ultérieures, dans le bâtiment R. La présente étude documentaire a pour objectif d'interroger l'environnement dans lequel s'insérait cet hôpital et de recoler l'ensemble des données sur l'emprise, la topographie ou l'architecture de ses bâtiments.

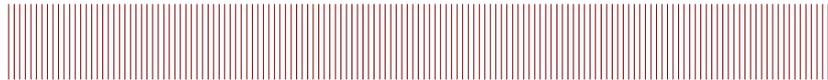
### 4.1. Documentation et méthodologie

Avant de livrer les résultats obtenus, il se révèle indispensable de présenter la documentation utilisée, la méthodologie mise en œuvre et les objectifs poursuivis dans le cadre de cette étude qui pourra aussi, en cas de besoin, faire appel aux résultats obtenus lors de fouilles archéologiques antérieures, effectuées dans l'emprise ou à proximité de l'hôpital.

#### 4.1.1. Bilan historiographique

L'historiographie relative à l'histoire monumentale et à l'organisation spatiale de l'ancien Hôtel-Dieu reste mince. Les monographies anciennes (Dagier 1830, Pointe 1842, Croze 1924) s'attardent essentiellement sur des questions purement historiques, comme le fonctionnement de l'hôpital, le rôle des recteurs et des consuls, etc. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le classement des archives anciennes de l'Hôtel-Dieu par Marcel Colly, en 1949, puis le regroupement des archives hospitalières au couvent des Visitandines, par Jacqueline Roubert, entre 1976 et 1984, et enfin la rédaction d'un nouveau répertoire numérique en 2007, lors de l'entrée du fonds aux Archives Municipales de Lyon, ont suscité un regain d'intérêt pour l'histoire de cet établissement majeur de la ville de Lyon (Colly 1949 ; Boudant, Savy-Laboureur et Villeret 2007). Les bâtiments actuels de l'Hôtel-Dieu, dont la construction s'est échelonnée entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle (**figure 1**), ont alors fait l'objet de plusieurs études fondées, pour l'essentiel, sur les archives administratives de l'hôpital (AML, HD, série E).

Jacqueline Roubert s'est intéressée à la construction des Quatre-Rangs, celle du dôme central en particulier, dans un article riche, qui aborde aussi bien l'identité des ouvriers que le financement et la chronologie des travaux (Roubert 1972). Plus récemment, la Société Académique d'Architecture de Lyon a publié, sous forme de bulletin, une monographie sur l'Hôtel-Dieu de Lyon qui dresse une histoire monumentale de l'établissement depuis ses origines (XII<sup>e</sup> siècle) jusqu'à l'époque contemporaine, avant de proposer une réflexion sur la reconversion du site (*L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012). L'auteur des chapitres consacrés à l'hôpital médiéval et moderne, François-Régis Cottin, déplore dans son introduction



générale l'impossibilité d'inclure, dans cette publication, les références des documents d'archives utilisées (*Ibidem*, p. 9). L'immense travail de Véronique Belle et de Maryannick Chalabi (Service régional de l'Inventaire), mis en ligne en 2010, inclut heureusement l'ensemble des transcriptions d'archives réalisées dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes, ce qui pallie, dans une certaine mesure, cette lacune (Belle et Chalabi 2010). Les travaux menés pour le SAVL par Cyrille Ducourthial, dans le cadre des opérations effectuées dans la cour de la Pharmacie (tranche 4), la cour du Magasin (tranche 6) ou la cour d'honneur (tranche 9 F) complètent le corpus des textes transcrits, utiles à l'analyse (contribution de C. Ducourthial *in* Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître, Le Mer 2018).

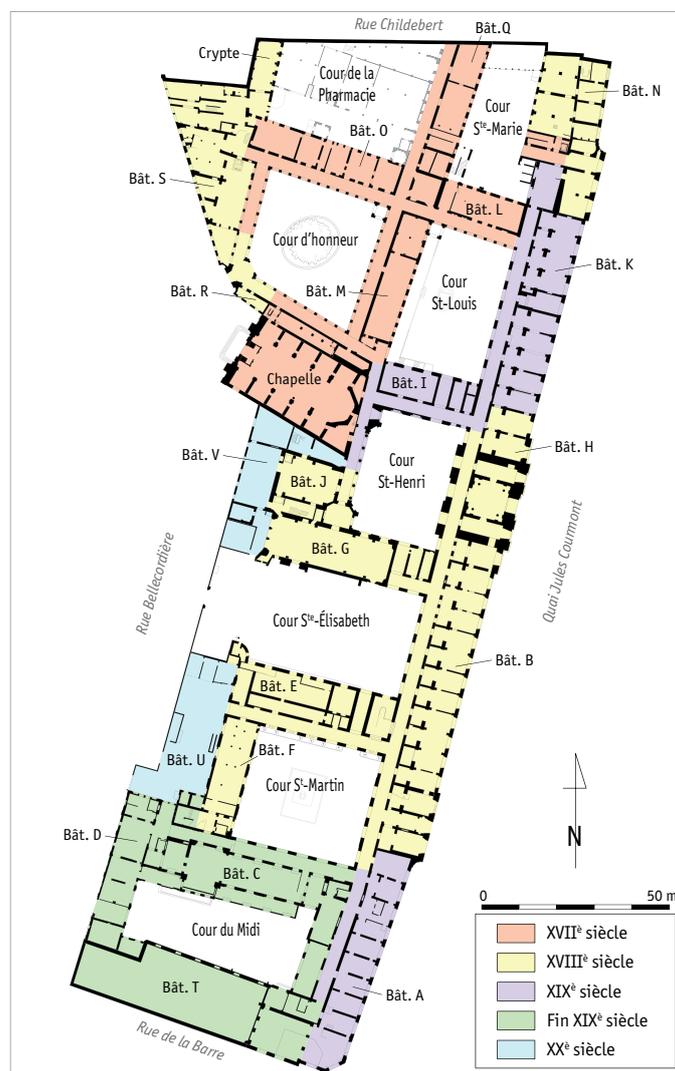
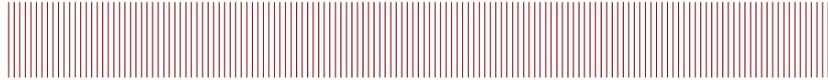


Figure 1 – Hôtel-Dieu : plan phasé des édifices actuels - DAO : Ch. Ybard (SAVL)



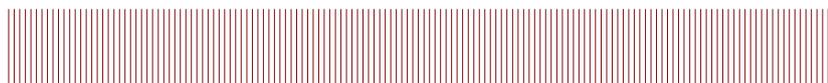
#### 4.1.2. Présentation des sources

La répartition chronologique des archives disponibles est déséquilibrée. À notre connaissance, il subsiste seulement trois documents antérieurs à la construction de l'hôpital des Quatre-Rangs : une description de l'Hôtel-Dieu, publiée dans *La police de l'aulmosne*, et un inventaire des biens de l'hôpital, dressé après le décès d'une mère supérieure, auxquels s'ajoute évidemment le Plan scénographique de la ville de Lyon. Parfois peu explicites, ils sont forcément délicats à interpréter dans la mesure où ils concernent des lieux qui, dans leur grande majorité, ont aujourd'hui disparu. Ils méritent néanmoins d'être exploités, avec toute la prudence requise.

L'ouvrage *La police de l'aulmosne*, édité par Sébastien Gryphe, en 1539, relate les événements relatifs à la crise alimentaire survenue dans la région lyonnaise, huit ans plus tôt (BML, réserve 355969 ; **annexe 1.1**). Il propose une histoire de cette toute jeune organisation charitable, créée à l'initiative des notables de la ville en réponse à des famines importantes, qui amenèrent à Lyon bon nombre d'habitants supplémentaires, exilés de la campagne proche. Il est organisé selon une logique chronologique puis thématique : les deux premières parties concernent l'histoire de l'institution, abordant successivement sa genèse, en temps de crise (p. 5-16), puis son fonctionnement ordinaire (p. 16-45) ; la dernière partie correspond à une description de deux hôpitaux (p. 46-54). L'Hôtel-Dieu est ici dénommé « grand hostel Dieu » par opposition à un « aultre hostel Dieu desdié en temps de peste pour les pestiféreux » (p. 52), qui correspond à l'hôpital Saint-Laurent-des-Vignes. Il est désigné comme le lieu d'accueil des malades originaires ou non de la ville de Lyon (p. 22). Il est le seul établissement à bénéficier d'une description développée (5 pages), qui évoque plusieurs bâtiments ou corps de bâtiment.

Produit le 5 mai 1606 et complété au début de l'année suivante, l'inventaire des biens (AML, HD, E 21 ; **annexe 1.4**) mentionne un nombre plus important de lieux, sans que cela traduise nécessairement l'apparition de nouveaux édifices. L'auteur de ce procès-verbal avait pour objectif de dresser la liste de tous les biens mobiliers conservés dans l'Hôtel-Dieu : il a visité tous les bâtiments, toutes les salles, y compris les communs qui n'avaient pas vocation à être cités dans la description précédente. Il ne livre pourtant pas une énumération de biens, bâtiment par bâtiment ou pièce par pièce. Il organise son inventaire en cinq parties qui correspondent à des catégories de biens : les meubles (lits, bancs, tables, etc.), le mobilier liturgique (chasubles, nappes d'autels, vases, manuscrits, etc.), les petits objets (marmites, ustensiles de vaisselle, chandeliers, etc.), les affaires personnelles de la défunte mère et, enfin, les denrées alimentaires. Il peut donc être amené à citer un même lieu plusieurs fois, en fonction des biens qu'il y découvre, ce qui ne manque pas de compliquer son exploitation à des fins topographiques.

Le Plan scénographique, récemment daté de l'année 1544, n'est pas une représentation géométriquement exacte de la ville, mais un « portrait » qui pourrait avoir été réalisé à partir de sources visuelles (vues de quartier depuis des points de hauteur), orales (informations données par les commanditaires) ou encore écrites (plans terriers). Les études historiques récentes consacrées à ce document concluent, d'une part, à une représentation globale de la ville assez cohérente, tant du



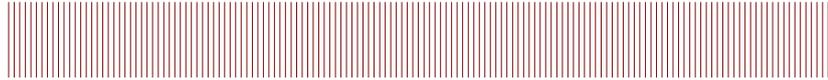
point de vue de la densité que des formes de l'habitat, et, d'autre part, à une qualité disparate d'un quartier à l'autre. Elles mettent aussi en lumière les inévitables distorsions générées, notamment, par la nécessité d'élargir les rues afin de les rendre visibles (Rossiaud 1990, rééd. 2012 ; Gauthiez 2015). Ce plan demeure néanmoins une source incontournable pour travailler sur les monuments publics, en particulier ceux qui se trouvent en plein cœur de la Presqu'île : bien qu'excentré au sud, du côté de la confluence, l'Hôtel-Dieu est bien visible du fait de sa position sur les berges du Rhône. Aussi le plan devra-t-il être étudié et comparé, autant que faire se peut, aux sources écrites évoqués ci-dessus.

À l'exception de ces trois documents, les archives disponibles concernent essentiellement l'hôpital des Quatre-Rangs ou la chapelle, construits dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La série E du fonds de l'Hôtel-Dieu, aux Archives municipales de Lyon, regroupe les pièces relatives aux travaux de construction, qu'il s'agisse des délibérations des recteurs, des prix-faits passés avec différents corps de métiers, des expertises de travaux, etc. Il s'agit de documents pratiques, descriptifs, qui sont généralement plutôt fiables. Certains d'entre eux font référence aux bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu pour s'assurer de leur conservation pendant toute la durée des travaux ou pour localiser avec précision les nouveaux édifices projetés. Ce faisant, ils apportent des données indirectes mais néanmoins précieuses sur l'établissement de la fin du Moyen Âge.

#### 4.1.3. Objectifs et méthodes

Focalisée sur les édifices concernés par la présente opération, cette analyse convoque l'ensemble de la documentation ainsi réunie, en accordant notamment une large part au Plan scénographique. Elle est fondée les transcriptions d'archives évoquées ci-dessus qui, par commodité, ont été regroupées à la fin de ce volume (**annexe 1**). Elle consiste en une relecture des sources qui a pour objectif de recoler toutes les données susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur l'église, la salle des malades ou le cloître, qui occupaient la moitié occidentale de l'ancien Hôtel-Dieu.

Dans la mesure où la restructuration complète de l'hôpital et des quartiers périphériques, entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, a profondément modifié la physionomie du site, l'analyse doit être menée avec prudence. Tout rapprochement entre les lieux anciens et les lieux actuels devra être justifié par la confrontation de toutes les sources disponibles, quelle que soit leur nature. En effet, un édifice a pu être construit à l'emplacement d'un bâtiment ancien sans pour autant avoir le même plan, les mêmes proportions ou encore la même orientation. La conservation des édifices construits au XVII<sup>e</sup> siècle, que les documents relatifs aux travaux situent par rapport aux bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu, fournit heureusement quelques repères par rapport au site actuel. L'exploitation systématique de toutes les mentions utiles se révèle alors indispensable pour amorcer une réflexion sur l'emprise et l'organisation des bâtiments intérieurs, d'une part, sur les limites de l'établissement, d'autre part. Les résultats obtenus devront à terme être confrontés aux discussions menées dans la perspective d'une publication collective, annoncée dans le projet scientifique inclus dans le dossier d'habilitation présenté par le SAVL au ministère de la culture en 2017.



## 4.2. Organisation générale des bâtiments de l'hôpital

*La police de l'aulmosne*, paru en 1539, et le Plan scénographique, daté de 1544, sont des documents quasiment contemporains, qui méritent d'être confrontés l'un à l'autre dans l'optique de rapprocher les bâtiments nommés ou décrits dans le premier cas, représentés dans le second. L'inventaire des biens, plus tardif d'un demi-siècle, apporte des données complémentaires. L'objectif de la présente étude est d'amorcer une première réflexion sur l'organisation spatiale de l'ancien Hôtel-Dieu.

### 4.2.1. Les abords de l'Hôtel-Dieu

La localisation de cet hôpital au carrefour de trois rues, en rive droite du Rhône, est un fait établi, clairement visible sur le Plan scénographique (**figure 2**). L'établissement médiéval était ainsi délimité par le fleuve à l'est, par la rue de la Serpillière, ou Triperie, au sud, par la rue du Puits-Pelu, ou de l'Hôpital, à l'ouest, et par un quartier d'habitation, subdivisé en deux îlots par la rue de la Blancherie, ou Grolée, au nord.

À l'est comme au sud, les limites de l'établissement médiéval ont été perçues lors de certaines opérations archéologiques, ce qui permet de donner un ancrage topographique aux données historiques. Dans le premier cas, à partir des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, les quais repoussèrent progressivement le fleuve de manière à ménager un espace de circulation le long de l'Hôtel-Dieu et des quartiers périphériques. D'après le Plan scénographique, à l'époque précédente, les bâtiments, mais aussi les rues, étaient alors littéralement au bord de l'eau. Le sondage réalisé dans les caves du bâtiment K a d'ailleurs révélé l'existence d'un ancien escalier descendant vers le Rhône qui, dans ce secteur, permet de localiser la rive du fleuve à 8 m environ à l'ouest de la façade actuelle (Puel *et al.* à paraître, c). Au sud de l'Hôtel-Dieu, le tracé de la rue Triperie, qui longeait le grand corps, semble avoir peu varié entre les derniers siècles du Moyen Âge et le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le suggèrent les vestiges de voirie mis au jour à l'emplacement du bâtiment V (tranche 5) ou dans la cour Saint-Henri (tranche 9 J). La stratigraphie des recharges et exhaussements successifs, au sud de la chapelle, est à cet égard significative (Ardouin et Fourn à paraître ; Ardouin, Dessaint et Hofmann 2018, vol. 1, p. 93-95 et vol. 4, p. 65).

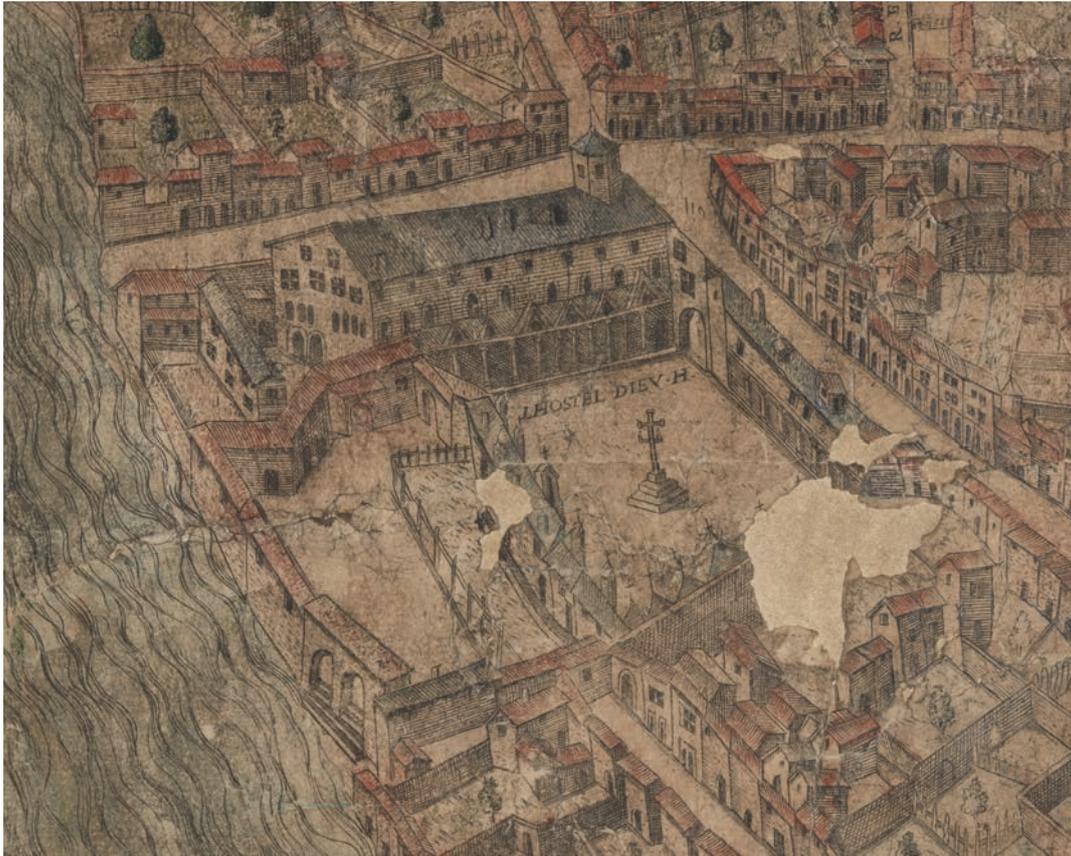
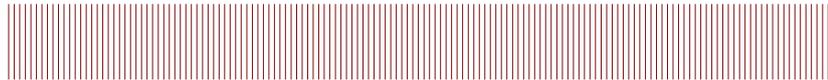


Figure 2 – L'hôtel-Dieu localisé au carrefour de la rue Triperie et de la rue de l'Hôpital  
Source : Plan scénographique (1544)

En revanche, au nord comme à l'ouest, les limites de l'ancien Hôtel-Dieu n'ont pas été identifiées avec certitude sur le terrain, ni au cours de la fouille du bâtiment Q (Le Mer, Dal Col et Lagrange 2017) dans le premier cas, ni dans le diagnostic de la cour du cloître (Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard 2018) dans le second cas. L'analyse des sources relatives aux bâtiments qui, à l'ouest, séparaient l'Hôtel-Dieu de la rue de l'Hôpital permettra sans doute de formuler quelques hypothèses.

#### 4.2.2. Les bâtiments de l'hôpital

L'Hôtel-Dieu est représenté sur le plan depuis le nord-est, possiblement depuis un point élevé qui pourrait être situé sur la rive gauche du Rhône, comme le suggère une cartographie des prises de vue réalisée par Bernard Gauthiez (Gauthiez 2015, p. 132). Il s'agit d'un vaste établissement clos, quadrangulaire, qui s'articule autour de plusieurs bâtiments et de plusieurs cours, selon une logique parfois difficile à interpréter. Le tènement est subdivisé en plusieurs espaces inégaux en termes de superficie : à l'est, se trouvent une petite cour occupée par un petit édifice, orienté du nord au sud, puis une autre cour, dotée d'un enclos ; à l'ouest, se situent le bâtiment principal, orienté d'ouest en est, puis une grande cour à galeries, désignée sous le terme de « cloître ». C'est sur cette moitié occidentale de l'Hôtel-Dieu que se concentre la présente étude.



La confrontation des deux textes étudiés permet de distinguer trois catégories de lieux : les bâtiments hospitaliers (salles des malades, pharmacie), les bâtiments communautaires (église, réfectoire et dortoir des religieuses, chambres du personnel médical ou des domestiques, etc.) et, enfin, les bâtiments utilitaires (buanderie, boulangerie, bureau, etc.) (**figure 3**). Le plan distingue quant à lui des édifices à toiture bleue, correspondant aux bâtiments des deux premières catégories, qui méritaient visiblement d'être mis en valeur, et des édifices à toiture rouge, correspondant à ceux de la troisième catégorie, qui pouvaient être fondus dans la masse des maisons particulières.

L'édifice principal, orienté vers l'est, est depuis longtemps identifié à la salle des malades et à l'église ; les ailes du cloître sont souvent considérées comme des espaces réservés aux sœurs de l'hôpital (en dernier lieu, Belle et Chalabi 2010 ; *L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012). D'autres identifications de lieux ont été proposées plus récemment : le bâtiment transversal, dans la cour sud-est, correspondrait à la salle des femmes enceintes et des orphelins, l'enclos délimité par une palissade, dans la cour nord-est, représenterait le petit cimetière et l'aile de bâtiments séparant ces deux cours contiendrait, entre autres, le bureau des recteurs (Ducourthial 2016).

D'un point de vue général, les bâtiments à caractère utilitaire semblent être rassemblés dans la moitié orientale de l'Hôtel-Dieu tandis que les édifices principaux à l'usage des malades ou du personnel de l'hôpital semblent être regroupés dans la moitié occidentale, à l'interface avec le monde extérieur. Ouvrant sur la rue de l'Hôpital, le porche occupait à cet égard un emplacement significatif.

### 4.3. Le bâtiment principal

L'historiographie relative au bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu retient deux idées fondamentales : d'une part, celle du regroupement, sous le même toit, de l'église et de la salle des malades et, d'autre part, celle d'une construction en deux temps, avec une façade orientale plus tardive que les murs gouttereaux. Ces données ne doivent pas nécessairement être remises en cause, mais elles méritent en revanche d'être affinées grâce à une confrontation plus systématique des différentes sources documentaires. À ces questions se greffe en outre une autre problématique essentielle, qui ne peut être abordée que par l'intermédiaire des sources modernes : celle de la localisation et de l'emprise réelles, si tant est qu'elles puissent être restituées, de ce vaste édifice par rapport aux lieux actuels.



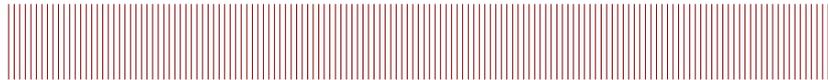
Police de l'aulmosne (1539)	Inventaire des meubles (1606)	Inventaire du mobilier liturgique (1606)	Inventaire du petit mobilier (1606)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfectoire [des religieuses]</li> <li>• Dortoir [des religieuses]</li> <li>• Chapelle là où elles [les religieuses] disent les grâces</li> <li>• Hostel-Dieu [= salle des malades] avec chapelle au bout</li> <li>• Autre corps et bâtiment pour les femmes enceintes et les orphelins</li> <li>• Boutique de l'apothicaire</li> <li>• Boulangerie</li> <li>• Porterie ?</li> <li>• Chambre où ils [les serviteurs et les officiers] mangent et couchent tous ensemble</li> <li>• Salle du bureau, avec chambre des archives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle des malades</li> <li>• Chambre de la diète ayant son entrée par la dite grande salle</li> <li>• Chambre des officiers joignant la susdite et ayant son entrée par la petite cour</li> <li>• Salle du bureau</li> <li>• Chambre proche la dite salle</li> <li>• Salle du réfectoire</li> <li>• Petite chambre proche la dite salle</li> <li>• Buanderie</li> <li>• Boulangerie</li> <li>• Chambre chauffée où couchent les passants</li> <li>• Chambre de la soie</li> <li>• Chambre des nourrices</li> <li>• Chambre des enfants</li> <li>• Grand dortoir où couchent les seurs servantes</li> <li>• Chambre de l'apothicaire</li> <li>• Galerie estant près la dite chambre</li> <li>• Grand grenier</li> <li>• Autre grenier du côté de bize</li> <li>• Chambre des serviteurs estant dans la grand court</li> <li>• Autre chambre estant sur l'église où couche le prebtre</li> <li>• Chambre d'Amy [de Poissy]</li> <li>• Chambre sur l'église où couche le chirurgien, son garçon et le chapuis</li> <li>• Aultre chambre joignant la susdite où couche le dit Amy de Poissy et le bolengier</li> <li>• Petit dortoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Église</li> <li>• Grand corps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuisine</li> <li>• Petite dépense</li> <li>• Réfectoire</li> <li>• Dortoir</li> <li>• Grenier de la lessive</li> <li>• Chambre des morts</li> <li>• Bureau</li> <li>• Chambre de la diète</li> <li>• Chambre des nourrices</li> <li>• Chambre proche du réfectoire</li> <li>• Chambre de la mère</li> <li>• Deux chambres de la mère</li> <li>• Petite chambre du petit dortoir occupée du vivant de la mère</li> </ul>

Figure 3 – Hôtel-Dieu : lieux cités dans les sources d'archives rédigées à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes  
 Source : La police de l'aulmosne : BML, réserve 355969, p. 46-50 (annexe 1.1) ; Inventaire des biens : AML, HD, E 21 (annexe 1.4)

#### 4.3.1. Lieux de culte et salle des malades

L'idée d'une intégration de l'église dans le corps de bâtiment principal repose sur deux arguments : la mention, dans le texte de *La police de l'aulmosne*, d'une chapelle à l'extrémité de la salle des malades et l'existence, sur le Plan scénographique, d'une tour occidentale, souvent interprétée comme un clocher (en dernier lieu, Belle et Chalabi 2010 ; *L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012). L'hypothèse est plausible malgré l'absence de trace d'une subdivision transversale sur le mur nord du bâtiment sur un document qui, par ailleurs, avait davantage d'intérêt à valoriser la monumentalité de l'édifice, plutôt que de faire apparaître ce genre de détails.

Pour autant, les données textuelles ainsi utilisées suggèrent que les deux arguments cités pourraient en réalité se rapporter à deux lieux de culte distincts. La description publiée en 1539 mentionne en effet « la chappelle où elles [les religieuses] dient graces » (p. 47) puis, quatorze lignes plus loin, après la description de la salle des malades, « une chapelle que tous les malades peuvent veoir de leur couche », qui se trouve bien « en l'ung des boutz dudict hostel-Dieu [salle des malades] » (p. 48) (BML, réserve 355969 ; annexe 1.1). De même, l'inventaire des biens réalisé en 1606 évoque, au sujet



du mobilier liturgique, les « ornements de l'hostel-Dieu trouvés en l'église » (fol. 59) puis, dans le paragraphe suivant, le mobilier conservé « dans le grand corps » (fol. 61), qui désigne là aussi la salle des malades (BML, réserve 355969 ; **annexe 1.4**).

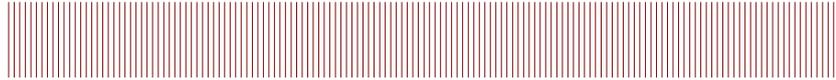
Il semble donc nécessaire de distinguer deux lieux de culte, au sens large du terme, au sein du même édifice : d'abord, une église autonome qui se trouverait du côté de la rue de l'Hôpital, correspondant de fait à la tour visible sur le Plan scénographique, et qui faciliterait la cohabitation du personnel religieux masculin et des sœurs hospitalières et, ensuite, une chapelle intégrée à la salle des malades, qui pourrait se limiter à un simple autel, possiblement surélevé afin d'être visible de loin. La localisation de la salle des malades, à l'est, et de l'église, à l'ouest, est d'ailleurs confirmée par un acte relatif à la construction des galeries sud et ouest du nouveau cloître qui, le 27 janvier, décrit les lieux d'est en ouest, en citant successivement ces deux corps de bâtiment (AML, HD, B 84 ; **annexe 1.9**).

#### 4.3.2. Localisation et emprise

Orienté d'ouest en est, l'édifice principal occupait l'angle sud-ouest de l'Hôtel-Dieu. Son mur gouttereau nord, commun à la salle des malades et à l'église, est partiellement conservé dans le mur de fond de la galerie sud de l'actuelle cour d'honneur. Il fournit donc un premier ancrage topographique, malheureusement insuffisant pour restituer le bâtiment dans son entier. Amputé de son extrémité occidentale lors de la construction du nouveau porche en 1706 (*L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012, p. 66), il ne livre pas d'informations sur l'emplacement de la façade occidentale, ou de l'élévation arrière.



Figure 4 – Hôtel-Dieu : la clôture méridionale, derrière le bâtiment principal, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle  
Source : Plan scénographique (1544)



Sur le plan, la clôture méridionale de l'Hôtel-Dieu, visible sur une petite largeur au-devant de l'édifice, semble passer derrière le mur sud de cet édifice, ce qui suggère l'existence, entre eux, d'un espace tout en longueur, peut-être vide de construction (figure 4). Aussi faut-il suggérer que l'église et la salle des malades se trouvaient quelque peu en retrait par rapport à la rue de la Triperie. Bien qu'il relève, pour une grande part, de l'imagination de son auteur, le *Tableau de la ville de Lyon*, qui restituait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'hôpital médiéval depuis le sud-ouest, propose de fait une représentation assez évocatrice de ce point de vue-là (figure 5).

Le mur oriental du bâtiment, qui devait permettre d'accéder à la salle des malades depuis la petite cour sud-est, ne peut, à ce jour, être localisé avec précision. Aucun vestige susceptible de lui appartenir n'a été mis au jour dans les sondages réalisés, il est vrai, à l'est de la cour de la Cuisine (Hofmann 2018, vol. 4). La chapelle de Vauzelle, qui était située à l'extrémité de l'actuel bâtiment R, comme le révèlent les documents relatifs à la construction du bras sud des Quatre-Rangs, n'est d'aucun secours sur ce point parce que, si elle consistait vraisemblablement en une chapelle latérale, elle n'était pas forcément placée à l'extrémité orientale de l'édifice considéré. Peut-être faut-il, par défaut, envisager de placer cette élévation intérieure légèrement à l'est du chevet de l'actuelle église ?



Figure 5 – L'Hôtel-Dieu en 1529 d'après une restitution du XIX<sup>e</sup> siècle - Source : Gaillard 1847, planche 12 (1847)



La localisation de la façade de l'église, qui devait ouvrir à l'ouest sur la rue de l'Hôpital, constitue un enjeu majeur dans la mesure où elle semble marquer la limite occidentale de l'établissement hospitalier (voir 4.5). Plusieurs indices extraits des archives modernes convergent aujourd'hui vers une hypothèse satisfaisante. Deux actes de délibérations consulaires, rédigés à trois mois d'intervalle seulement, évoquent en effet la chapelle de l'Hôtel-Dieu, dans un contexte toutefois radicalement différent. Dans le premier document, daté du 9 novembre 1636, les recteurs envisageaient de réaliser des travaux pour relier les nouvelles salles de malades et l'église, ou précisément la tribune haute, réservée aux sœurs hospitalières (annexe 1.19). Dans l'acte suivant, daté du 7 janvier 1637, ils décidaient finalement de ne pas conserver l'ancienne chapelle, mais d'en construire une nouvelle, au même emplacement (annexe 1.20). Ces deux textes fournissent des renseignements importants sur la position de ce lieu de culte par rapport aux bâtiments des Quatre-Rangs, aujourd'hui conservés.

Dans un premier temps, les recteurs prévoient donc de déplacer la tribune des sœurs dans l'angle nord-ouest de la vieille église : « la dite turbine [tribune] sera faite et construite au coing de la dite église aboutissant, de bize, à la muraille séparant l'église d'avec le cloître de la maison et, de soir, à la muraille du fond de l'église sur la rue publique, ladite turbine à niveau de plain-pied de la galerie estant au-dessus du dit cloître pour aller audit corps d'hostel neuf des malades (...) » (AML, HD, E 34, fol. 155 ; Belle et Chalabi 2010). Le texte explique que la nouvelle tribune devait donner accès, par une porte percée dans le mur nord de l'église, à une galerie haute desservant un bâtiment neuf : localiser cette porte devrait, en conséquence, permettre de localiser également l'angle nord-ouest de l'église. Mais il ne précise pas de quelle galerie, ni de quel bâtiment il est question. Dès lors, deux options sont envisageables : la galerie ouest, desservant le bras ouest des Quatre-Rangs, ou la galerie sud, desservant le bras sud. Dans le premier cas de figure, l'angle nord-ouest de l'église pourrait être localisé au point de jonction théorique des murs de fond des deux galeries, comme l'illustre le schéma ci-dessous (figure 6). Dans le second cas de figure, il ne serait pas situé avec précision. L'analyse archéologique des vestiges conservés en élévation devrait apporter des arguments en faveur de l'une de ces deux hypothèses.

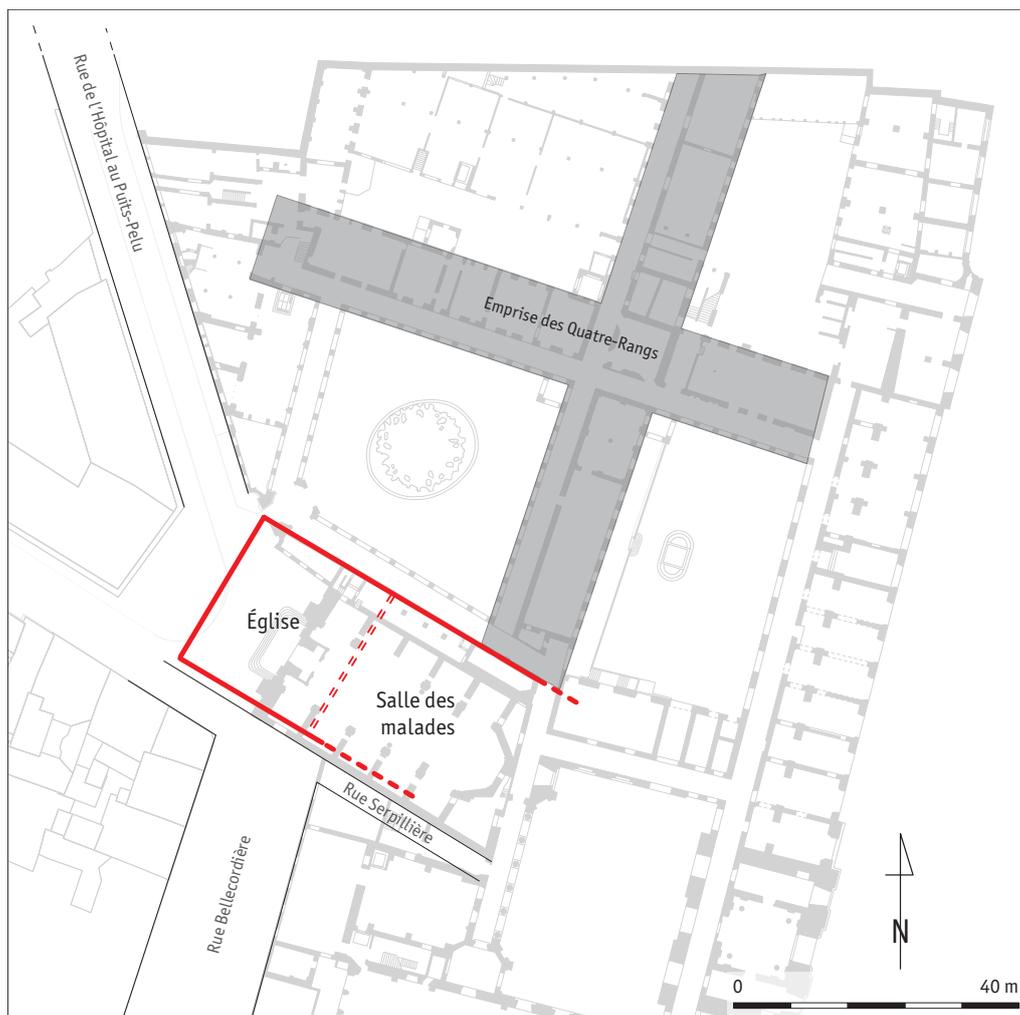
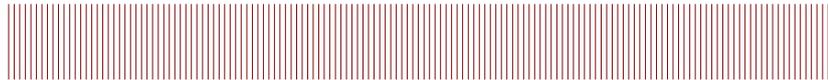


Figure 6 - Localisation supposée de la façade de l'église d'après les données archivistiques - DAO : Ch. Ybard, O. Puel (SAVL)

Dans un second temps, les recteurs décidèrent de détruire l'ancienne église pour en ériger une nouvelle sur le même emplacement. Plan à l'appui, ils imposèrent également certaines décisions au sujet de l'édifice projeté et de la gestion des travaux. L'édifice prévu devait comporter, d'est en ouest, un chevet à cinq pans, encadré par deux sacristies elles-mêmes surmontées par deux tribunes, puis une nef unique, bordée de chaque côté par quatre vastes chapelles. Le texte mentionne l'arc doubleau délimitant le chœur, à l'ouest, mais il n'indique pas le nombre de travées de la nef. Il fournit en revanche les dimensions prévues pour les différents lieux de l'église, qui peuvent ainsi être confrontées aux dimensions réelles. La comparaison des données chiffrées montre que, malgré des différences de plan observées, notamment au niveau du chevet (l'abside ne possède que trois pans), l'édifice construit possède globalement les dimensions prévues dans le projet (figure 7).



Parties de l'église	Dimensions (L x l exprimées en m) des différentes parties de l'église telle...	
	qu'elle était envisagée *	qu'elle a été réalisée **
sanctuaire	8,56 x 10,27	8 x 10
sacristies	6,85 x 4,45	7 x 5
arc doubleau	10,27	10
nef	25,68 x 10,27	26 x 10
chapelles latérales	env. 5,13 x 4,45	5 x 4

Figure 7 – Église actuelle de l'hôtel-Dieu : dimensions prévues et dimensions réelles

\* Source : AML, HD, E 34, fol. 175 (annexe 1.20).

Les nombres sont indiqués en pied dans le texte ; ils ont été convertis en mètres selon la valeur suivante : 1 pied = 34,25 cm (Vial 1920).

\*\* Source : plan actuel de l'Hôtel-Dieu (SAVL)

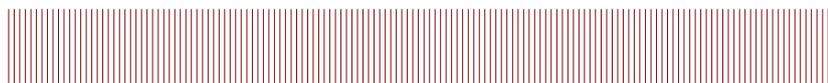
L'acte du 6 janvier 1637 apporte par ailleurs des données précieuses sur l'emprise de la nouvelle église par rapport à l'ancienne : « (...) [L'église] contiendra toute l'ancienne église et, outre ce, sera étendue d'une autre fois autant de longueur du costé d'orient, sur la place du vieux corps d'hostel où logeoyent autresfois les malades. (...) et sans qu'en ce faisant il soit rien changé ny altéré en l'ancienne église jusques à ce que ledit chœur soit entièrement parachevé. » Au vu de la cohérence des dimensions prévues et réelles, nous pouvons légitimement accorder un certain crédit à ces préconisations. La nécessité de conserver un lieu de culte au sein de l'hôtel-Dieu, jusqu'à l'achèvement du nouveau chevet, impliquait deux conséquences directes : d'une part, la réalisation de travaux dans l'environnement immédiat de l'édifice existant, ce qui générerait nécessairement d'importantes contraintes dans l'organisation du chantier de construction, et, d'autre part, la localisation du nouveau chevet en dehors de l'ancienne église, en l'occurrence à l'emplacement de l'ancienne salle des malades.

D'après la première phrase de cet extrait, la nouvelle église devait en outre englober l'ancien bâtiment en l'agrandissant vers l'est, de manière à doubler sa longueur (34 m au lieu de 17 m ?). Dans sa moitié ouest, elle pourrait aussi correspondre à l'emprise exacte du bâtiment antérieur, voire réutiliser des murs préexistants. Mais de telles conclusions sont en contradiction avec l'identification du mur nord du bâtiment R, qui se trouve à 3 m de l'église actuelle, comme le gouttereau nord de l'ancienne église. Il faut donc admettre que, dans la pratique, la construction de la nouvelle église n'a pas répondu pleinement aux souhaits émis par les recteurs.

Au stade de l'étude documentaire, l'exploitation de ces données soulève donc de nouvelles interrogations ; mais leur confrontation aux résultats de l'analyse archéologique devrait apporter quelques éléments de réponse.

#### 4.3.3. Chronologie de la construction

Il n'existe pas, à notre connaissance, de sources directes (prix-faits, par exemple) relatives à la construction du bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu. Il subsiste, en outre, une inconnue majeure : la présence éventuelle, à son emplacement, de bâtiments liés à l'Hôtel-Dieu antérieur à la reconstruction du XV<sup>e</sup> siècle. Si les restitutions de François-Régis Cottin envisagent de placer l'établissement primitif



plus à l'est, et de surcroît sur un axe nord-sud (*L'hôtel-Dieu de Lyon 2012*, p. 86-87), les données connues ne permettent pas d'affirmer que l'édifice de la fin du Moyen Âge ait été construit sur un terrain inoccupé. L'hypothèse inverse, qui envisagerait un bâtiment contraint par des constructions antérieures, pourrait d'ailleurs sembler plus logique, mais elle n'est pas davantage étayée par la documentation archivistique.

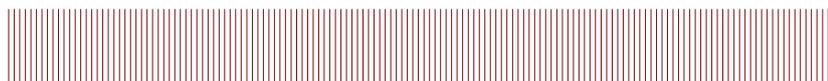
Au-delà de ces questions techniques, qui relèvent de l'organisation du chantier, se pose également la question de la chronologie de construction de cet édifice, qui est souvent abordée à partir de sa représentation architecturale sur le Plan scénographique. Le mur gouttereau nord présente, au-dessus de la toiture de la galerie de cloître, deux niveaux d'ouvertures, disposées en quinconce : neuf hautes fenêtres couvertes d'arcs et surmontées par huit petites baies carrées. L'élévation orientale affiche quant à elle, au-dessus des deux portes, trois niveaux d'ouvertures : sept hautes fenêtres, possiblement couvertes d'arc, puis quatre fenêtres à croisée et, enfin, deux autres fenêtres du même type. Les caractéristiques architecturales des baies constituent évidemment un indice important.

À l'échelle du bâtiment, les fenêtres à croisée constituent une exception notable, à l'origine de l'hypothèse selon laquelle l'élévation orientale serait postérieure au reste de l'édifice (*L'hôtel-Dieu de Lyon 2012*, p. 25). Il faut toutefois souligner que, malgré la différence de traitement de la surface murale, les baies du premier niveau se révèlent très proches des fenêtres hautes du mur perpendiculaire. La succession de phases « gothique », à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puis « renaissante » dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, n'est donc pas à exclure. Mais la deuxième phase ne doit pas être nécessairement être interprétée comme un deuxième état de construction, distinct du bâtiment originel. Ne pourrait-elle pas correspondre à une simple évolution stylistique ? Notons qu'elle semble en outre être contemporaine, ou presque, de l'édification, au sein de l'hôtel-Dieu, d'autres bâtiments dotés de fenêtres à croisées, comme celui qui était placé dans la petite cour sud-est ou comme le porche, dont il sera question ci-dessous.

#### 4.3.4. Distribution intérieure

La distribution des pièces ou espaces localisés à l'intérieur de l'église ou de la salle des malades souffre de l'état lacunaire de la documentation. Le bilan inégal est néanmoins indispensable en complément de l'analyse archéologique des vestiges mis au jour dans le bâtiment R ou dans la galerie sud de la cour d'honneur.

L'église est particulièrement méconnue, mais son organisation générale était vraisemblablement très conventionnelle. Dotée d'un chœur à l'est et d'une nef à l'ouest, elle devait posséder plusieurs accès : depuis la rue, à l'usage des fidèles éventuels, et depuis le cloître ou les bâtiments communautaires, à l'usage des desservants et des religieuses. Par ailleurs, dans l'acte du 9 novembre 1636, qui envisage la construction d'une nouvelle tribune (voir 4.3.2.), les recteurs justifèrent ce projet par un constat : les trajets effectués quotidiennement par les sœurs hospitalières entre l'église et les salles de soins étaient désormais beaucoup trop longs, depuis l'installation des malades dans les nouveaux bâtiments. Ils précisèrent alors que leur tribune était située du côté sud de l'église, vraisemblablement en hauteur. Il



s'agit là de la seule information relative à l'organisation intérieure de cet ancien lieu de culte, organisation qui, au demeurant, n'a rien de surprenant dans la mesure où la cohabitation des religieuses avec un prêtre, et sans doute d'autres religieux, imposait nécessairement une stricte séparation des espaces. Notons, pour finir, que l'inventaire des biens dressé en 1606 mentionne plusieurs chambres localisées expressément au-dessus de l'église, comme celles du prêtre, du chirurgien et de ses domestiques (BML, réserve 355969 ; annexe 1.4 ; figure 3).

La distribution intérieure de la salle des malades est connue avec davantage de précisions grâce à la description de *La police de l'aulmosne* qui, à en croire les premiers mots qui lui sont consacrés, lui accorde une grande importance : « Le dict hostel-Dieu est grand (...) ». L'organisation des lieux semble être soumise à deux impératifs : hommes et femmes ne devaient pas se croiser, mais tous devaient avoir la chapelle dans leur champ de vision. Les détails du texte permettent d'envisager une hypothèse de restitution en plan, selon le schéma proposé ci-dessous (figure 8). La salle était subdivisée en deux vaisseaux au moyen de « grandz pilliers et treillis » permettant aux malades des deux sexes de se voir sans se fréquenter, pour reprendre les termes utilisés par l'auteur. L'autel pouvait se trouver contre le mur oriental, entre les deux portes qui, malgré leur mitoyenneté sur le Plan scénographique, pouvaient correspondre aux deux vaisseaux considérés. La salle devait en outre comporter six travées, dans lesquelles étaient aménagées « six rancs de couche d'un bout à aultre », ce qui permet de chiffrer le nombre de piliers à cinq. La présence d'une double cheminée en son milieu permet enfin de restituer un pilier central plus large afin d'accueillir les manteaux de cheminée et un conduit commun.

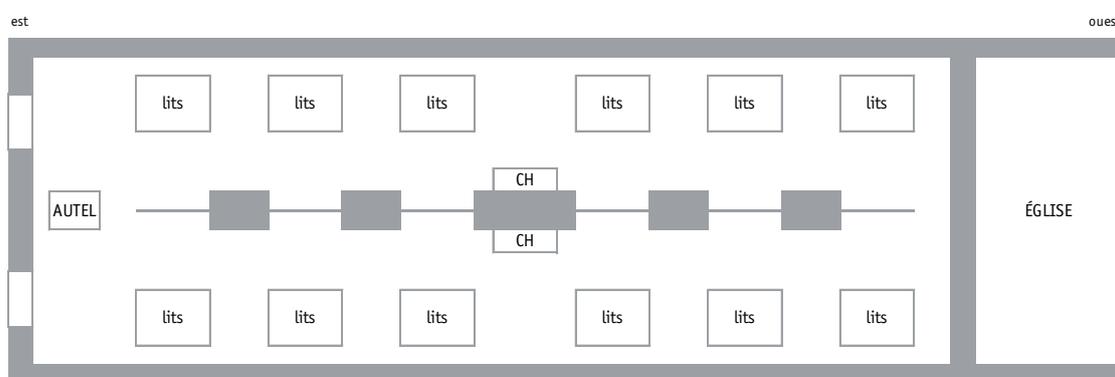


Figure 8 – Hypothèse de restitution de la salle des malades d'après les données archivistiques  
Source : *Description de La police de l'aulmosne (1539) et Inventaire des biens (1606)*

À l'instar de l'église, au-dessus de laquelle étaient aménagées des chambres, la salle des malades était surmontée par des espaces fonctionnels : des greniers qui, selon l'inventaire des biens de 1606, devaient être organisés autour d'un couloir central (BML, réserve 355969 ; annexe 1.4 ; figure 3).



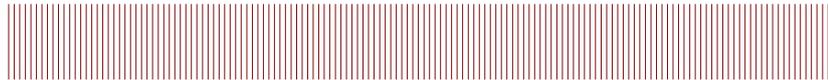
#### 4.3.5. État des lieux avant démolition

Les archives relatives à la construction du nouvel Hôtel-Dieu permettent enfin de connaître l'état final de l'église et de la salle des malades de l'ancien établissement. Le projet originel consistait en la construction de nouveaux édifices dans l'optique d'améliorer les capacités d'accueil et les conditions d'hygiène de l'hôpital. Le devenir des vieux bâtiments ne fut pas immédiatement statué et il donna d'ailleurs lieu à plusieurs débats, aboutissant parfois à des décisions contradictoires.

En janvier 1622, au moment où la décision fut prise d'adopter un plan cruciforme, les recteurs prévoyaient de conserver l'ancienne salle des malades jusqu'à ce que les bâtiments neufs soient totalement opérationnels, puis de la démolir une fois les malades transférés (AML, HD, E 28, fol. 244-249 ; **annexe 1.5**). Leur souci principal était évidemment d'assurer la continuité de l'accueil dans les conditions les moins mauvaises possibles. Trois ans plus tard, en février 1625, ils n'hésitèrent donc pas à rappeler à l'ordre Jacques Blanc, le maçon chargé de la construction des galeries sud et ouest du nouveau cloître, qui n'avait pas pris la peine d'étayer le « vieil corps de logis » avant de procéder à la destruction de la galerie sud (AML, HD, E 29, fol. 31 ; **annexe 1.11**).

À partir de 1631, les recteurs prirent cependant conscience que les nouveaux bâtiments ne suffiraient pas à loger l'ensemble des malades accueillis à l'Hôtel-Dieu. Ils décidèrent alors de tirer partie de l'ancienne salle des malades et de l'aménager à peu de frais afin de disposer de pièces supplémentaires. Les travaux envisagés avaient pour objectif la création d'une grande salle à l'étage, au même niveau que les logis installés dans les nouveaux bâtiments : il fallait, pour ce faire, rabaisser le plafond de l'ancienne salle des malades, ainsi transformée en locaux de service, de manière à aménager la salle au niveau requis (AML, HD, E 32, fol. 28-29 ; **annexe 1.14**). Ce nouveau projet s'éternisa et fut réitéré, neuf mois plus tard, avec une préconisation supplémentaire : celle de bâtir des « murailles traversières », c'est-à-dire des murs transversaux, sans doute destinés à solidifier la structure du bâtiment.

L'idée fut développée lors des délibérations du 1<sup>er</sup> février 1632 : il était alors question d'un mur transversal dont l'implantation devait prendre en compte plusieurs impératifs pour garantir la géométrie régulière des lieux. D'une part, le mur devait rejoindre celui qui longeait la rue Triperie, « à droicte ligne (...) et en quarré d'icelle muraille » : en d'autres termes, il devait être perpendiculaire au mur nord du vieux bâtiment. D'autre part, l'espace compris entre l'église, à l'ouest, et le mur projeté, à l'est, devait également respecter « une proportion de quadrature », ce qui renvoie probablement à un plan carré ou rectangulaire. Mais surtout, le texte donne un point de repère précis qui devrait permettre, à terme, de localiser l'emplacement de ce mur : il s'agit du « pillier du coing de la voulte du cloistre proche la porte entrant dudit cloistre dans ladite place ». Selon toute vraisemblance, l'expression désigne un angle de la galerie sud du nouveau cloître : sans aucun doute l'angle oriental puisque l'angle opposé se trouvait au niveau de l'église, et non de la salle des malades (AML, HD, E 32, fol. 111 ; **annexe 1.17**). Il existe bien à cet endroit, sur le plan des bâtiments actuels, un mur qui délimite le tiers oriental du bâtiment R ; mais la présence d'une porte ancienne à proximité de cet endroit devra être vérifiée lors de l'analyse archéologique.



Par la suite, le projet de réaménagement fut toutefois abandonné en raison des risques qu'il présentait au vu de la vétusté du bâtiment. D'après l'acte de délibérations du 29 février 1632, les charpentiers consultés lui trouvèrent en effet deux inconvénients majeurs : l'impossibilité de déposer et de réutiliser les planchers, beaucoup trop usés, et la nécessité trop contraignante d'abaisser également l'ensemble des baies ouvrant sur la rue de la Triperie. Aussi fut-il finalement décidé d'utiliser le bâtiment sans en modifier la structure, en couvrant simplement les planchers par de nouveaux revêtements, et de relier la salle des malades ainsi obtenue à celles des Quatre-Rangs au moyen d'un escalier. Il fut néanmoins prévu de poursuivre la construction, déjà commencée, du mur transversal évoqué ci-dessus (AML, HD, E 32, fol. 119 ; **annexe 1.18**).

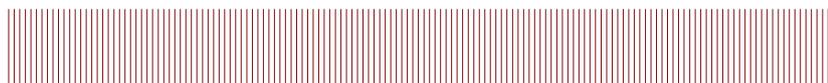
Au moment de la définition du projet, l'ancienne église ne devait pas être concernée par les travaux de construction de l'hôpital des Quatre-Rangs. Elle était vraisemblablement en bon état. C'est seulement au début de l'année 1637 qu'il fut décidé de la détruire et de la reconstruire en l'agrandissant vers l'est, à l'emplacement de l'ancien corps de logis des malades (**voir 4.3.2.**).

#### **4.4. Le porche et le cloître**

Au sujet du porche et de ce qu'il est convenu d'appeler « le cloître » rassemblant, d'une part, les galeries et, d'autre part, les bâtiments localisés à l'arrière de ces dernières, l'historiographie traditionnelle est peu prolix. Elle envisage une édification dans un deuxième temps par rapport à l'édifice principal de l'Hôtel-Dieu, mais elle distingue aussi plusieurs étapes de construction. Les datations précises proposées par François-Régis Cottin – 1523 : porche ; peu après : galeries nord et sud ; 1530-1535 : maisons sur la rue de l'Hôpital ; 1537 : galerie est ; 1540 : galerie ouest – ne sont pas toujours vérifiables, en raison de l'absence de références (*L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012, p. 25) ; elles doivent donc être considérées avec circonspection. La confrontation du Plan scénographique et des sources écrites permet cependant de dresser un bilan sur les bâtiments en termes d'architecture et de chronologie de construction, mais aussi d'organisation spatiale et d'articulation avec l'environnement extérieur, en particulier dans le cas des bâtiments occidentaux.

##### **4.4.1. Architecture et chronologie de construction**

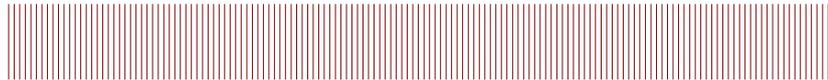
En raison de l'angle de vue adopté, les galeries sud et ouest, ainsi que le porche, sont bien visibles sur le plan tandis que les galeries est et nord ne sont guère perceptibles. Constituée d'un seul niveau, la galerie méridionale est adossée au bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu. Elle est délimitée par dix colonnettes disposées sur un mur-bahut et surmontées par un entablement plat. Elle possède un couverture autonome, placé au niveau inférieur des fenêtres hautes de l'église et de la salle des malades, qui semblent donc bénéficier d'un éclairage direct. Sa toiture est, en outre, rehaussée par une série de six petites constructions transversales dotées d'un pignon avec *oculus* et croix, que François-Régis Cottin interprète comme des combles servant d'ossuaires, en lien avec l'utilisation de la cour



comme cimetière (*Ibidem*). À l'opposé, la galerie septentrionale est directement accolée sur le mur de clôture de l'hôpital ; elle ne dessert aucun bâtiment arrière. Sa toiture est la seule structure apparente, en partie seulement en raison d'une importante lacune du document. Elle présente le même aspect que la galerie précédente, comme le suggèrent les quatre petits combles visibles à l'est et les deux croix qui subsistent au-dessus de la lacune. Toujours sur le plan, la galerie orientale est largement masquée par les bâtiments qui séparent la cour du cloître et la cour allongée, dans l'angle nord-est de l'Hôtel-Dieu. Elle possède également cinq petites constructions qui s'apparentent peut-être aux petits combles évoqués ci-dessus en termes de fonction mais qui, d'un point de vue architectural, s'en distinguent par l'orientation de leurs toitures et par la présence, dans un cas unique, d'une ouverture étroite. Faut-il en déduire une datation différente que celle des deux galeries précédentes ?

Sur le plan, la galerie occidentale jouxte, au sud, le porche de l'Hôtel-Dieu. Comme la galerie méridionale, elle est séparée de la cour par une série de colonnettes – au moins sept – posées sur un mur-bahut et surmontées par un entablement. Mais elle se distingue par la présence d'un étage, éclairé par trois petites fenêtres aux entraxes irréguliers, ou, en d'autres termes, par son intégration parfaite dans le corps de bâtiment, comme l'a récemment observé Cyrille Ducourthial dans le cadre de son étude documentaire sur la maison dite de la Chèvre (contribution de C. Ducourthial *in* Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard 2018). Cette particularité pourrait-elle faire écho à sa datation plus tardive, attestée par un acte du 3 avril 1540 qui stipule que les « (...) honorables hommes, (...) carriers de la confrérie de la Croix (...), lesquelz ont par le passé fait faire deux rancs du cloistre dudit présent hospital, ont arresté et convenu que, s'il leur est poussible avec l'ayde de Dieu, ilz feront faire l'autre ranc dudit cloistre du couste de la rue et le quel ilz commanceront à faire faire ceste presente sepmaine, (...) » (AML, HD, E 2, fol. 9 ; annexe 1.2) ?

Comment cette aile occidentale était-elle organisée intérieurement ? La présence, sur le Plan scénographique, d'une toiture à double pente suggère d'abord une subdivision longitudinale, somme toute logique, entre une moitié ouest ouvrant sur le cloître, et une moitié est ouvrant sur la rue de l'Hôpital. Les études documentaires réalisées par Cyrille Ducourthial, dans le cadre du diagnostic de la cour du cloître (tranche 9 f), permettent en outre d'identifier les bâtiments arrière qui consistaient en deux maisons sises sur un tènement confinant à l'Hôtel-Dieu, au sud et à l'est, à la rue de l'Hôpital, à l'ouest, et à la maison de la Chèvre, au nord. L'inventaire des biens et des revenus de l'établissement, dressé en 1597, décrit ces bâtiments comme « deux chambres au-dessuz et quatre bouthicques au-dessoubz ». Il date la construction de l'année 1534 et il en attribue l'initiative à Jean Canna et Mathieu de Vauzelles, qui auraient agi « au bénéfice des pauvres de l'hostel-Dieu » (AML, HD ; B 73, fol. 2 ; annexe 1.3). Ces maisons apparaissent cependant dans des actes compris entre 1523 et 1525 ; leur construction aurait donc commencé en amont de l'aménagement de la galerie elle-même (contribution de C. Ducourthial *in* Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard 2018).



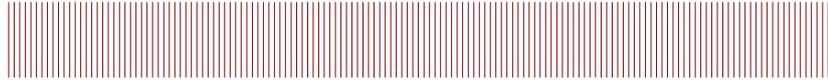
#### 4.4.2. Localisation et emprise

L'articulation de l'aile ouest du cloître et du porche, telle qu'est représentée sur le Plan scénographique (figure 9), génère en outre des difficultés d'interprétation. La première remarque est relative à la position du porche qui, sur le plan, est intercalé entre les galeries sud et ouest, interdisant *a priori* le passage de l'une à l'autre : dans ce cas de figure, le personnel hospitalier ne pourrait pas circuler à couvert autour du cloître ce qui, d'un point de vue fonctionnel, paraît surprenant. La seconde remarque a trait à la limite sud du porche qui, de haut en bas, longe l'élévation du bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu puis celle de la galerie, clairement en saillie par rapport à la précédente, et qui consiste pourtant en un trait vertical continu. La troisième remarque concerne cette fois l'architecture du porche qui semble n'être qu'un mur-écran, sans épaisseur, en contradiction totale avec la présence de deux fenêtres à croisée. En effet, l'étroite bande verticale située à sa droite ne semble pas devoir être interprétée comme son mur latéral nord : la base du mur, qui suit la même ligne directrice que la galerie, et la toiture à deux pans sont en effet incompatibles avec cette hypothèse. Elle correspondrait plutôt au mur latéral sud de l'aile occidentale du cloître qui, en toute logique, au regard du point de vue adopté par l'auteur, n'aurait pourtant pas dû apparaître sur le plan. Or, ce mur sud ne présente visiblement aucun aménagement digne d'être montré.



Figure 9 – Hôtel-Dieu : le porche et l'aile ouest au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle - Source : Plan scénographique (1544)

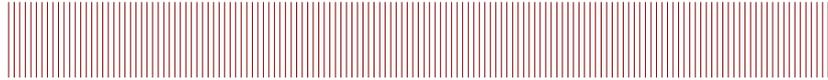
Il faut alors s'interroger sur les raisons qui auraient pu pousser les concepteurs du plan à déformer ainsi la réalité. La réponse est vraisemblablement à chercher du côté du porche qui possède, en revanche, une monumentalité indéniable. Ce corps de bâtiment, de construction sans doute récente, était-il



réellement visible depuis le lieu d'observation du dessinateur ? Supposons que la réponse soit négative et que le porche ait été artificiellement avancé vers l'est de manière à être figuré : la représentation du mur pignon de l'aile ouest aurait alors pour objectif d'indiquer à l'observateur que cette entrée monumentale était localisée en arrière de l'angle formé par les galeries sud et ouest. Certes, une telle hypothèse supposerait une grande liberté dans la gestion de la perspective ce qui, au demeurant, ne serait pas choquant à l'échelle du plan (Gauthiez 2010), mais elle présenterait l'avantage de résoudre le problème de la circulation entre les galeries et celui de la jonction approximative entre le porche et le corps principal de l'Hôtel-Dieu. En outre, elle donnerait sens aux confins attribués aux maisons qui longeaient la rue de l'Hôpital : « ledict hostel-Dieu de vent, le cimitiere dudict hostel-Dieu de matin » (AML, HD ; B 73, fol. 2 ; **annexe 1.3**). Aussi, tout en ayant conscience du caractère hypothétique de cette interprétation, proposons-nous de restituer un porche à l'extérieur du cloître.

Est-il possible, à présent, de trouver un point de repère qui permettrait de dépasser le stade de la localisation relative et de situer ces bâtiments occidentaux sur le plan actuel du site ? L'historiographie relative à l'Hôtel-Dieu tient pour acquis que les bâtiments du nouvel hôpital ont, pour la plupart, été bâtis à l'emplacement même des anciens bâtiments. Les données issues des archives écrites confirment globalement cette interprétation. Le 20 mars 1622, les recteurs passèrent en effet un prix-fait auprès de Jacques Blanc pour la construction des bras sud et ouest des Quatre-Rangs, mais aussi pour la démolition des bâtiments antérieurs, en l'occurrence les galeries est et nord de l'ancien cloître (AML, HD, E 28 ; **annexe 1.7**). Trois ans plus tard, le 12 janvier 1625, deux bienfaiteurs de l'hôtel-Dieu proposèrent « de faire bastir à neuf les deux [autres] galeries », c'est-à-dire de construire les galeries sud et ouest à l'emplacement des anciennes galeries (AML, HD, E 29, fol. 11v-12 ; **annexe 1.9**). De la même manière, les maisons qui longeaient la rue de l'Hôpital furent apparemment détruites en 1718 au profit de l'édification d'un bâtiment regroupant une pharmacie, au rez-de-chaussée, et des chambres destinées aux grands opérés ou aux personnes aisées, à l'étage (AML, HD, E 59 et E 60 ; (contribution de C. Ducourthial *in* Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard 2018)). Il s'agit certainement du bâtiment S qui longe, à l'ouest, la cour d'honneur, le bras ouest des Quatre-Rangs et la cour de la Pharmacie (tranche 6).

Pour autant, d'un point de vue strictement topographique, la reconstruction d'un édifice à l'emplacement d'un bâtiment antérieur ne signifie pas nécessairement que leur emprise ou leur orientation, par exemple, soient rigoureusement identiques. Même dans un espace déjà densément bâti, où les marges de manœuvre sont réduites, il peut se produire de légers déplacements ou des désaxements modifiant sensiblement le plan. Il faut donc se montrer très prudent quant à la localisation précise des maisons longeant la rue de l'Hôpital – se trouvaient-elles précisément dans l'emprise du bâtiment S ? – et de la galerie ouest qui, certes, se trouvait sensiblement à l'emplacement de l'actuelle galerie mais qui ne suivait pas nécessairement le même axe. Face à ces incertitudes, irrésolues en l'absence de données archéologiques, l'étude de la voirie s'est imposée. L'actuelle rue Marcel-Rivière possédait-elle le même tracé que la rue de l'Hôpital qui, du côté nord, aboutissait au carrefour du Puits-Pelu, à l'angle des actuelles rues de la République et Ferrandière ? La permanence du tracé a été



prouvée sur la place de la République, grâce à la mise au jour d'une chaussée datable du XIII<sup>e</sup> siècle (Arlaud 1991 ; Arlaud *et al.* 2000, p. 218-219), mais pas pour le secteur localisé au-devant de l'Hôtel-Dieu. Faut-il alors envisager que la rue de l'Hôpital possédait un tracé moins linéaire à son extrémité méridionale ou qu'elle s'élargissait en ce lieu pour former une petite place ?

La documentation consultée apporte quelques arguments en ce sens. Lorsque, le 28 janvier 1626, Jean Rabot et Étienne Michallet rédigèrent leur contre-expertise sur les deux premiers bâtiments du nouvel hôpital, ils décrivirent en effet le bras occidental des Quatre-Rangs comme aboutissant, à l'ouest, « à la grand rue » (**annexe 1.12**). Or, sur le plan actuel du site, le mur pignon de ce bâtiment, inclus dans le bâtiment S, se trouve largement en retrait (25 m) par rapport à la rue actuelle (**figure 1**). Le règlement de 1680 sur les alignements de voirie contredit cependant cette hypothèse : les seules modifications préconisées alors concernent en effet des maisons localisées du côté de la boucherie (AML, DD 56, microfilm, p. 128-130). Le tracé de la rue de l'Hôpital, à la hauteur de l'Hôtel-Dieu, n'a pas été modifié : si les maisons médiévales évoquées ci-dessus n'ont pas été reconstruites entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, comme le laisse entendre l'absence de mentions textuelles, sans doute vaut-il mieux envisager que l'îlot rassemblant le porche de l'Hôtel-Dieu et les maisons accolées à la galerie ouest du cloître possédait déjà, à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne, une forme triangulaire.

Faute de données nouvelles et d'arguments décisifs, il semble plus prudent de restituer l'ancienne galerie ouest sur le même axe que la galerie actuelle et de placer du nord au sud, dans cet îlot triangulaire, la maison de la Chèvre – dont les étuves empiétaient peut-être sur l'angle nord-ouest du cloître (Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard 2018) – puis les deux maisons associées à quatre boutiques au rez-de-chaussée et, enfin, un porche, de plan irrégulier, extérieur au cloître (**figure 10**).

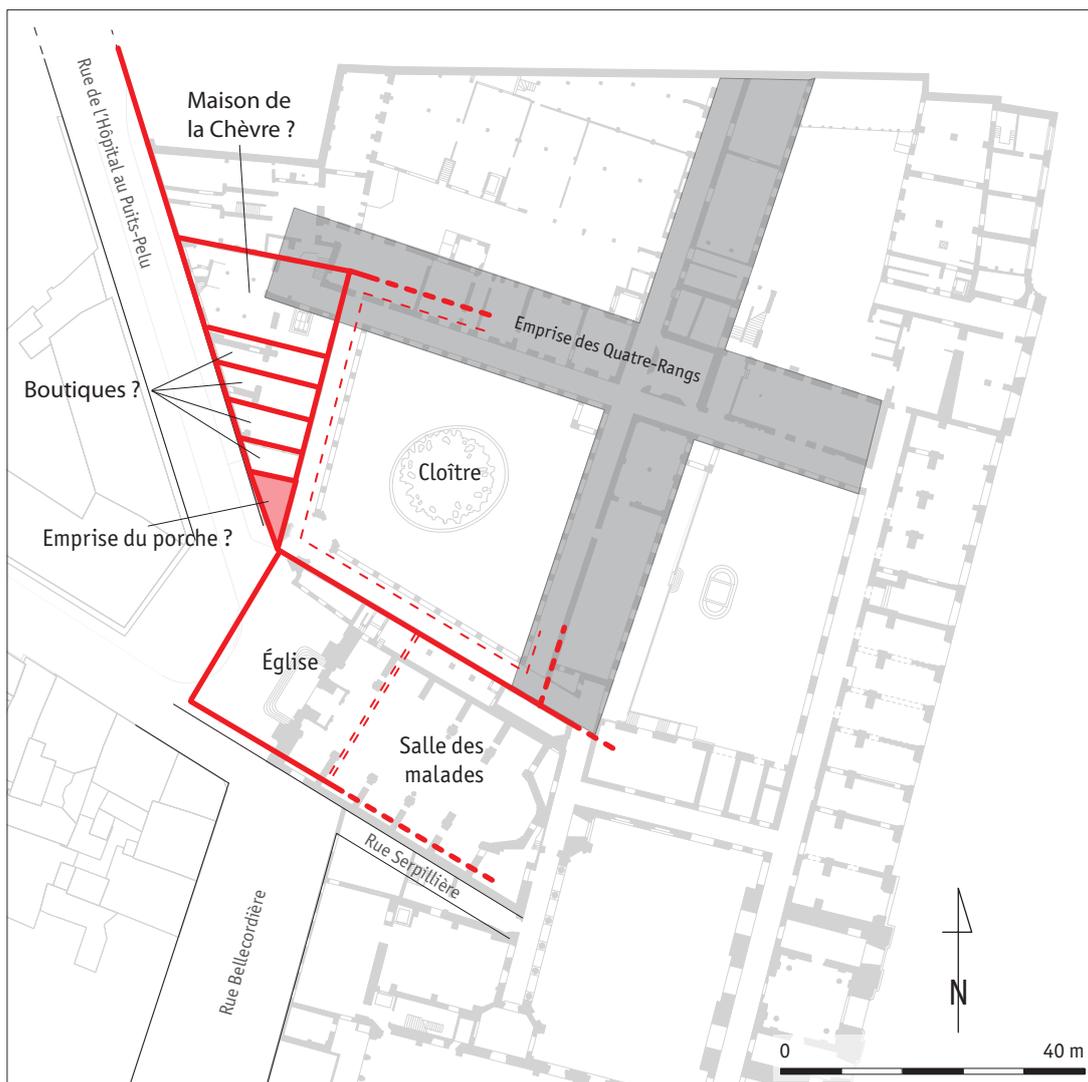
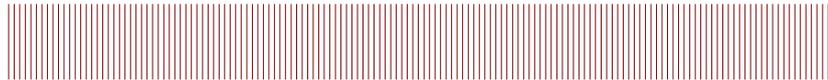


Figure 10 - Localisation supposée des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu d'après les données archivistiques  
DAO : Ch. Ybard, O. Puel (SAVL)

#### 4.4.3. État des lieux avant démolition

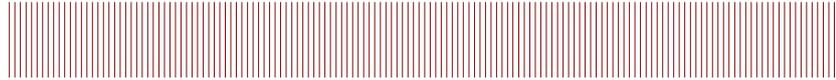
Les archives relatives à la construction du nouveau cloître, dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, permettent enfin de retracer la chronologie des démolitions, mais aussi de percevoir l'état des bâtiments. À partir de 1622, les travaux commencèrent par la construction des bâtiments sud et ouest des Quatre-Rangs, ainsi que de leurs galeries respectives, qui entraîna du même coup la destruction des ailes est et nord de l'ancien cloître. Dans le prix-fait accordé au maçon Jacques Blanc, le 20 mars 1622, les recteurs de l'hôpital insistaient sur la nécessité de déposer avec soin les pierres de taille (chapiteaux, piliers, etc.) et de les entreposer dans le cimetière avant leur éventuelle réutilisation (AML, HD, E 28 ; **annexe 1.7**). Plus tard, le 12 janvier 1625, deux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu proposèrent de financer la construction des galeries sud et ouest du nouveau cloître (AML, HD, E 29, fol. 11v-12 ; **annexe 1.9**). Les travaux furent confiés une nouvelle fois à Jacques Blanc ; ils aboutirent à la plainte, déposée par les



recteurs le 16 février suivant, selon laquelle le maçon n'aurait pas pris la précaution d'étayer le vieux corps de logis avant de procéder à la démolition de la galerie sud (voir 4.3.5.). Globalement, d'après ces documents, les galeries de l'ancien cloître étaient vraisemblablement dans un état convenable au moment de leur démolition : il n'est jamais fait allusion à leur vétusté, ou à leur délabrement, comme c'est le cas pour le bâtiment principal. La volonté exprimée de récupérer les matériaux de construction va d'ailleurs dans le sens de cette interprétation.

À l'issue de cette analyse documentaire, qui pourra s'enrichir de données nouvelles à la suite des discussions prévues avec Jacqueline Roubert, nous souhaitons lister les données, quelque que soit leur degré d'incertitude, qu'il faudra garder à l'esprit au moment d'interpréter les vestiges archéologiques analysés ci-dessous : localisation de la façade et du gouttereau nord du bâtiment principal de l'ancien Hôtel-Dieu, décisions contradictoires quant au devenir de cet édifice, articulations entre le porche et l'aile ouest du cloître, etc.





## 5. Résultats de l'analyse archéologique des murs anciens dans le bâtiment R (O. Puel)

Localisé entre l'église et la cour d'honneur (voir 3.1 ; planches 12 et 31), le bâtiment R concentre entre ses murs les seuls vestiges en élévation qui soient antérieurs à la construction des Quatre-Rangs (XVII<sup>e</sup> siècle). En conséquence, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic d'archéologie du bâti, qui prévoyait l'analyse des murs menacés par les travaux des deux premiers niveaux (piquetage des enduits, percement d'ouvertures, reprise en sous-œuvre, etc.). Trois murs étaient concernés à l'origine du projet : le mur intermédiaire MR 3, reconnu depuis longtemps comme le gouttereau nord de l'ancien Hôtel-Dieu, mais aussi le mur nord MR 1, au-dessus des arcades de la galerie de cloître, ainsi que le mur MR 6, qui supportait la galerie intérieure et qui a malheureusement été détruit avant notre arrivée sur le terrain. À ceux-ci s'ajoute un autre mur MR 5 qui a été mis au jour dans le sondage SD 8, réalisé au pied du mur MR 3, contre son parement sud, selon un axe perpendiculaire. Les autres murs n'étaient pas spécifiquement inclus dans la prescription, soit parce qu'ils ne devaient pas être touchés par les travaux, soit parce qu'ils étaient de construction récente.

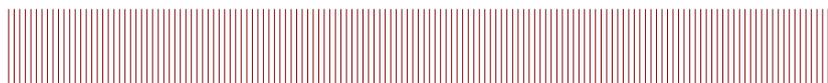
### 5.1. Mur MR 1

Le mur MR 1, qui mesure au total 30 m de long, n'a pu être étudié que sur son parement sud, au premier niveau du bâtiment R, depuis la pièce R 1.1, soit sur une longueur maximale de 22,50 m pour une hauteur d'environ 3,60 m (planche 13, min. 1). Il a fait l'objet d'un relevé archéologique partiel (planche 14). Sur cette portion de mur, largement couverte par l'enduit de plâtre E 18, se succèdent à un rythme régulier neuf fenêtres, qui semblent prendre place à l'intérieur de grandes arcades visibles depuis l'actuelle cour d'honneur.

#### 5.1.1. Arcades A 102, A 103, A 104, A 105, A 106, A 107 et A 108

L'affaissement de l'enduit E 18, sur le tiers oriental du mur, a effectivement fait apparaître trois arcades, A 106, A 107 et A 108, qui possèdent strictement les mêmes caractéristiques architecturales en termes de dimensions mais aussi de matériaux.

Chaque arcade est couverte par un arc en plein cintre (MA 20), d'une portée d'1,08 m ; au total, elle mesure 2,40 m de large pour 3,20 m de haut, à l'aplomb de la clef. Elle est également dotée d'une allège (MA 74), entre 171,96 et 172 m NGF, qui réduit son ouverture de 0,96 à 1 m. Mesurant 0,76 x 2 m, les piliers (MA 20) séparent deux arcades, selon un rythme très régulier. Ils comportent, à leur base, un bloc en légère saillie (0,80 m) et, à leur sommet, une imposte puis un sommier sur lequel reposent les arcs. Large de 0,86 m et haute de 0,12 m, l'imposte est systématique bûchée sur sa face nord. Sa mouluration, conservée sur les parois latérales des piliers, se révèle très simple : de haut en bas, un bandeau, haut et peu saillant (8 x 2 cm), puis un petit filet (2 cm) et enfin un cavet (2 x 2 cm)



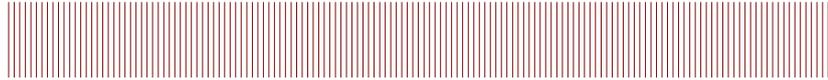
(**planche 34.2**). Les claveaux de l'arc sont de dimensions variables, même s'ils mesurent le plus souvent au moins 0,20 m de large. La clef, toujours large de 0,16 m, est légèrement pendante. Piliers, arcs et appuis des allèges sont uniformément constitués de pierre de taille en calcaire à gryphées. Ils sont liés par un mortier gris, très dur, contenant quelques éclats de schiste. De nombreuses marques lapidaires, toujours des étoiles ou des marteaux, ont été repérées aussi bien sur la face principale des piliers que sur l'intrados des arcs (**planche 41.2**).

La présence d'un autre pilier, à l'extrémité occidentale de la pièce R 1.1, permet de restituer l'arcade A 102, dont l'appui est d'ailleurs partiellement visible dans une lacune de l'enduit E 18 (**planche 34**), mais aussi, sur la longueur du mur, trois autres arcades similaires, A 103, A 104 et A 105. Cette série très homogène correspond, sur le parement externe, aux sept arcades placées à l'ouest du porche actuel. Les deux arcades orientales, visibles depuis la cour d'honneur, n'ont pas été repérées dans la pièce R 1.2, en raison de la présence sur le mur d'un enduit très couvrant. Elles peuvent être restituées sans difficulté malgré la présence du mur perpendiculaire MR 2, qui est très clairement appuyé contre le pilier est de l'arcade A 108. Au total, il existe donc au moins neuf arcades ; mais il n'est pas exclu qu'une dixième arcade ait existé à l'ouest, à l'emplacement du porche actuel, dans la mesure où le pilier ouest de l'arcade occidentale A 102 est coupé par l'angle sud-est (MR 4) de ce corps de bâtiment. L'observation des élévations extérieures n'a malheureusement pas permis de confirmer cette hypothèse : si le pilier lui-même est bien visible, la présence d'une canalisation dans l'angle rentrant du porche empêche de voir le départ d'une éventuelle arcade supplémentaire (**planche 32**). Quoi qu'il en soit, ces arcades hautes sont exactement à l'aplomb des arcades de la galerie du cloître actuel, ce qui permet sans ambiguïté d'identifier le premier niveau du bâtiment R comme une galerie haute du même cloître.

En termes de chronologie relative, ces galeries superposées sont parfaitement homogènes (**voir 7.1.3**), ce qui prouve que le mur MR 1 a été construit en une seule étape, au moins du rez-de-chaussée au premier niveau. Elles sont en outre antérieures au porche monumental, qui ouvre sur la rue de l'Hôpital. L'aile ouest du cloître actuel, qui affiche aujourd'hui une élévation très différente, pourrait d'ailleurs avoir connu, à une époque donnée, la même configuration : dans l'angle opposé du porche subsiste en effet un pilier tout à fait semblable aux autres, qui plaide ici aussi en faveur de l'existence d'une galerie haute (**planche 32.2**).

#### 5.1.2. Fenêtres F 12, F 13, F 14, F 15, F 16, F 17 et F 73

Les sept arcades repérées dans la pièce R 1.1 ont été partiellement bouchées dans l'optique d'aménager autant de fenêtres à savoir, d'ouest en est, F 12 (dans l'arcade A 102), F 13 (dans A 103), F 14 (dans A 104), F 15 (dans A 105), F 16 (dans A 106), F 17 (dans A 107) et F 73 (dans A 108) (**planches 34.1, 35.1, 36.1, 37.1, 38.1, 39.1, 40.1 et 41**). Chaque fenêtre a été installée au centre de l'arcade, moyennant la construction de deux bouchages latéraux contre lesquels ont été placés les nouveaux piédroits. Elle est donc réduite à une largeur de 1 à 1,04 m, mais elle conserve en revanche la même hauteur que l'arcade. Les piédroits sont constitués de dalles de calcaire doré, et les bouchages



(MA 22, MA 23, MA 24 et MA 27), identiques, associent des matériaux hétérogènes (calcaires divers, gneiss, TCA) dans un mortier abondant, très fin et gris pâle.

### 5.1.3. Plancher PL 76

Le plancher PL 76 couvre la pièce R 1.1 et, plus généralement, le premier niveau du bâtiment R. Placé à 174,46 m NGF, il coupe légèrement le sommet des arcades A 102 à A 108 (par ex., planche 40) ; il pourrait donc leur être postérieur. L'hypothèse est confirmée, dans le cas des arcades orientales, A 106, A 107 et A 108, par la présence, au niveau des écoinçons des arcs, d'une maçonnerie MA 21, constituée de petits blocs et de fragments de TCA noyés dans un mortier mêlé de plâtre, qui correspond à l'insertion des solives dans une maçonnerie MA 20 préexistante (planche 41.1). Par ailleurs, notons que, dans l'emprise de l'arcade A 108, la maçonnerie MA 24 a fait l'objet d'une réfection de part et d'autre de la fenêtre F 73. Elle est en effet coupée, en partie haute, par un bouchage MA 19, qui possède les mêmes caractéristiques que la maçonnerie MA 21, à ceci près qu'il s'apparente davantage à un placage de surface qu'à une réelle maçonnerie. Sans doute faut-il y voir une réfection ponctuelle, réalisée à l'occasion de l'installation du plancher supérieur PL 76.

### 5.1.4. Synthèse intermédiaire

Le mur MR 1 ne soulève pas de difficultés d'interprétation. Son analyse a permis d'identifier deux états de construction importants, le troisième se limitant à des aménagements ponctuels (planche 15).

Le premier état correspond à la construction de deux galeries superposées au sud du cloître. Il comprend donc, au rez-de-chaussée, le mur-bahut et les arcades de la galerie inférieure, dans laquelle ont été réalisés les sondages SD 14.1 à SD 14.8, et au premier étage, le mur-bahut et les arcades de la galerie supérieure (MA 20 et MA 74, A 102 à A 108). Sur une longueur totale de 30 m, il existait alors neuf arcades auxquelles pourrait toutefois s'ajouter une autre ouverture dans l'emprise du porche actuel. La construction est alors très soignée, et l'utilisation systématique des pierres de taille en calcaire à gryphées pour tous les éléments structurels (piliers, arcs, etc.) confère au mur une monumentalité indéniable.

Le second état de construction est représenté par les fenêtres en calcaire doré (F 12 à F 17, F 73), aménagées dans les anciennes arcades alors partiellement bouchées (MA 22 à MA 24, MA 27). Le mur ainsi obtenu est entièrement enduit, y compris au niveau des arcs et des piliers, dont les impostes sont bûchées sur leur face nord. L'opération est le corollaire indispensable de l'aménagement de différentes pièces (R 1.1, R 1.2, R 1.3) en lieu et place de la galerie de circulation. La pièce R 1.1, dans laquelle le mur MR 1 a été étudié, pouvait elle-même être subdivisée en plusieurs petites pièces comme en attestent, d'une part, la différence de niveaux des planchers bas PL 77 et PL 78 et, d'autre part, les négatifs de cloison repérés à l'est du piédroit occidental de l'arcade A 106, par exemple, ou sur le parement nord du mur opposé MR 3. La datation de cet état n'est pas établie à ce stade.



Les travaux réalisés dans un troisième temps consistent en l'insertion, dans les écoinçons des arcs, des solives (MA 21) destinées à supporter le plancher PL 76 qui peut avoir été créé, ou seulement rabaissé, à ce moment-là. Ils sont accompagnés par des réfections ponctuelles dont témoigne, par exemple, le placage MA 19, qui coupe le bouchage MA 24 de l'arcade A 108. Avec leurs petits blocs et leurs fragments de TCA noyés dans un mortier qui contient beaucoup de plâtre, les maçonneries ainsi construites sont de qualité moindre. Elles étaient cependant couvertes par l'enduit E 18, comme l'ensemble du parement.

## 5.2. Mur MR 3

Le mur MR 3 sépare, au rez-de-chaussée, la galerie méridionale du cloître, côté nord, ainsi que la petite cour intérieure et les deux pièces annexes, côté sud ; il sépare, au premier étage, les pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3, côté nord, la galerie et les deux pièces annexes, côté sud. Il est donc accessible depuis plusieurs pièces, mais il n'est pas toujours visible (enduits peints, tapisserie, etc.). Les conditions de travail durant le diagnostic étaient par ailleurs très aléatoires d'un secteur à l'autre (lumière naturelle ou artificielle, encombrement au sol, co-activité, etc.) (**figure 11**).

Le parement sud de ce mur a essentiellement été étudié depuis la cour intérieure du bâtiment R et depuis la galerie R 1.4, sur une longueur totale de 19 m et sur une hauteur moyenne de 7,70 m (**planches 18 et 20**). Il a fait l'objet d'un traitement différencié en fonction de l'état des maçonneries au moment de l'intervention : sa partie basse, entièrement décroûtée avant la présente opération, a permis une analyse fine du bâti (maçonneries, césures, ouvertures, trous de poutre, etc.) tandis que sa partie haute, enduite, a seulement livré des données, au demeurant limitées, sur les ouvertures. Par ailleurs, grâce au sondage SD 8, implanté au pied du mur, du côté ouest, la base du parement a été observée sur une petite surface, mesurant 1,50 m de long pour 1 m de haut. Elle a également été mise en évidence dans le sondage SD 19, localisé plus à l'ouest, dans la pièce annexe R 1.5, où les contraintes liées à la fouille (présence de sépultures) ne nous ont toutefois pas permis de réaliser un relevé.



	Vue depuis	État du parement	Conditions de travail
Parement nord	Galerie du cloître	Couvert de dalles	-
	Sondages SD 14.1 à 14.8	Visible sur de petites surfaces	Assez bonne lisibilité Peu de lumière
	Pièce R 1.1	Maçonneries enduites Encadrement des baies visible	Bonne lumière
	Pièce R 1.2	Maçonneries enduites Encadrement des baies visible	Bonne lumière
	Pièce R 1.3	Maçonneries enduites Encadrement des baies visible	Bonne lumière
Parement sud	Pièce ouest R 1.5	Maçonneries enduites	Bonne lumière
	Sondage SD 19	Visible	Lumière très réduite
	Petite cour	Entièrement décastré	Fort encombrement au sol Lumière très réduite
	Sondage SD 8	Visible	Lumière très réduite
	Galerie R 1.4	Maçonneries enduites Encadrement des baies visible	Lumière réduite
	Pièce est	Inaccessible	

Figure 11 – Mur MR 3 : état des parements et conditions de visibilité

Son parement nord a en revanche été abordé depuis les différentes pièces qui occupent le premier étage du bâtiment R (pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3), soit sur une longueur de près de 40 m pour une hauteur de 3,60 m environ (**planche 16**). Il est entièrement couvert d'enduit à l'exception d'une petite fenêtre ouverte, aux dimensions cependant très limitées, à l'est de la baie F 2. Les micro-sondages, SD 14.1 à SD 14.8, effectués dans la galerie sud du cloître, au droit des piliers du mur-bahut actuel, ont aussi permis d'observer la base du parement, non perturbée par des revêtements contemporains, mais sur des surfaces encore plus limitées.

En dépit des difficultés liées à l'absence de lumière naturelle et à l'utilisation contraignante des lampes d'appoint, la base du parement sud a donc été étudiée avec une précision plus importante que le reste de l'élévation, tous parements confondus.

### 5.2.1. Maçonneries

Sur ce mur ont été identifiées plusieurs maçonneries qui ne correspondent pas nécessairement à des états de construction différents qui, parfois, relèvent simplement de la pratique du maçon.

#### 5.2.1.1. Maçonnerie MA 441

À la base du mur, dans les sondages SD 8 et SD 19, côté sud, et dans le sondage SD 14.7, côté nord, a été observée une maçonnerie particulière sous une césure horizontale et régulière, qui oscille entre 166,30 et 166,40 m NGF (**planche 20**). Cette maçonnerie MA 441 est visible sur une hauteur de 0,50 à 0,60 m mais elle se prolonge en-dessous de la cote de fin de fouille (165,80 m NGF). Elle emploie des matériaux divers – gneiss, calcaires blancs/beiges, quelques galets – qui sont liés par un mortier gris-

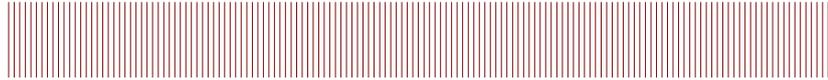


blanc, résultant peut-être d'un rejointoiement. Elle possède un appareil irrégulier constitué de petits blocs, parfois allongés, auxquels se mêlent, ponctuellement, d'autres blocs plus gros (**planche 74**). Sa césure sommitale est bien marquée par la présence d'une maçonnerie haute MA 440/457 aux caractéristiques physiques très différentes qui, sur le parement nord (SD 8), était d'ailleurs couverte par un enduit à la limite inférieure parfaitement horizontale. D'un point de vue constructif, le tracé de cette césure évoque *a minima* un arrêt de chantier, voire une reconstruction. Dans ce cas précis, la seconde option paraît plus plausible dans la mesure où la surface murale de la maçonnerie MA 441, au demeurant bien verticale, est en retrait de 4 à 5 cm par rapport au nu des maçonneries sus-jacentes. Elle ne peut donc pas être interprétée comme une fondation, ni même comme une base de mur : elle appartient à une construction antérieure, distincte du reste de l'élévation. L'hypothèse ainsi privilégiée trouve par ailleurs une confirmation dans la nature même de la maçonnerie supérieure, qui s'apparente davantage à une maçonnerie tampon qu'à une portion de mur autonome (**voir ci-dessous**). Cet état ancien peut être restitué sur une longueur minimale de 10 m entre la berme ouest du sondage SD 19, où il a également été observé, et la berme est du sondage SD 8 (**planche 27**).

#### 5.2.1.2. Maçonnerie MA 440/457 et MA 34

Au-dessus de cette première césure se trouvent d'abord deux maçonneries équivalentes MA 440 et MA 457 puis, au-dessus d'une nouvelle rupture, une autre maçonnerie MA 34. Les maçonneries intermédiaires sont distinctes par leurs matériaux de construction mais semblables par leur liant : MA 440 est formée de matériaux hétérogènes, incluant des petits blocs de pierre dorée, de granit ou de gneiss, des galets ou des fragments de TCA qui, sur la faible hauteur considérée, ne semblent guère assisés ; MA 457, exclusivement localisée sur le parement sud, sous la porte P 35, ne se distingue de la précédente que par l'emploi de pierres de taille en calcaire doré, qui s'explique peut-être par des raisons architectoniques (**planches 75 et 76**). Toutes deux sont liées par un mortier de terre, très sableux, qui était cependant recouvert par un mortier beige/jaune, grossier et friable, avec des nodules de chaux, comme en témoigne la portion de mur mise au jour par nos soins, sur le parement nord, dans le sondage SD 14.7. Au total, cette maçonnerie hétérogène MA 440/457 est présente sur une hauteur très faible de 0,20 à 0,30 m, jusqu'à la cote 160,60 m.

Au-dessus, la maçonnerie MA 34 occupe une surface nettement plus importante que les précédentes puisqu'elle s'étend, en hauteur, jusqu'au niveau de la galerie haute R 1.4 (env. 170,20 m NGF). Elle est majoritairement construite en petit appareil irrégulier (15/20 x 10-15 cm) même si elle comporte, ponctuellement, quelques blocs de dimensions plus importantes. Elle associe granites, calcaires divers et galets, qui lui confèrent une hétérogénéité certaine (**planches 43.1 et 55.2**). Elle est en revanche liée par un mortier gris et fin, qui contient de petits nodules de chaux. La césure qui sépare les maçonneries MA 441/457, d'une part, et MA 34, d'autre part, est également horizontale ; mais elle correspond, cette fois, à la transition entre deux étapes d'une même construction. Sa hauteur très faible (0,20-0,30 m) et l'utilisation de la terre comme liant suggèrent en effet d'interpréter la maçonnerie inférieure comme



une couche intermédiaire destinée à asseoir la maçonnerie supérieure sur une base stable et homogène. D'ailleurs, l'enduit originel repéré sur le parement nord, dans le sondage SD 14.7, recouvrait à la fois les maçonneries MA 440 et MA 34, ce qui confirme leur appartenance à un même état de construction, intervenant après la démolition partielle d'un bâtiment préexistant.

La maçonnerie supérieure MA 34 a été repérée, d'ouest en est, dans le sondage SD 14.8, côté nord, et dans les sondages SD 19 et SD 8, côté sud, c'est-à-dire sur le même intervalle que les maçonneries antérieures. Mais, en partie haute, elle se retrouve au-dessus de la porte P 38, jusqu'à une longue perturbation verticale UC 66. Elle s'étend donc sur une longueur plus élevée de 15,50 m.

### 5.2.1.3. Maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42

Au-delà de cette perturbation qui délimite, à l'est, la maçonnerie MA 34, a été observée une construction homogène, comportant toutefois deux césures horizontales, qui nous ont conduits à distinguer trois maçonneries équivalentes, à savoir, de bas en haut, MA 40, MA 41 et MA 42.

Toutes possèdent des caractéristiques similaires à la maçonnerie MA 34, qu'il s'agisse de l'appareil petit et irrégulier, parfois plus allongé, des matériaux – granites, calcaires, galets, fragments de TCA – ou encore du mortier, gris, fin, avec des nodules de chaux (**planches 46.1 et 47.1**). La maçonnerie basse MA 40 présente cependant quelques particularités : une double arase de briques, entre 167,50 et 167,60 m NGF environ, et une césure sommitale horizontale, soulignée par un joint très marqué, à 167,85 et à 168,30 m NGF, de part et d'autre de la niche NI 44. Mais il s'agit de faits ponctuels, qui ont été perçus sur des longueurs limitées : 1,20 m dans le premier cas, environ 4,80 m dans le second, sur une longueur totale d'environ 10 m. Sans doute sont-ils liés au chantier de construction. La maçonnerie médiane MA 41 et la maçonnerie haute MA 42 sont quant à elles séparées par une césure moins régulière, mais presque horizontale, qui est placée entre 168,30 et 168,80 m NGF et qui s'étend sur moins de 5 m. Au final, ces faits archéologiques ne remettent pas en cause l'équivalence des maçonneries MA 34, MA 40, MA 41 et MA 42, qui semblent toutes relever du deuxième état de construction.

Il est plus difficile de déterminer si ces maçonneries subsistent au niveau supérieur. Le mur MR 3 est presque entièrement masqué, aussi bien sur son parement nord, du côté des pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3, que sur son parement sud, du côté de la galerie R 1.4. La seule fenêtre d'observation, localisée sur le parement nord, contre le piédroit oriental de la fenêtre F 2, mesure à peine 0,50 m de large pour 0,80 m de haut (**planche 56.1**). Elle a permis de repérer une maçonnerie MA 459 qui, par l'emploi de granites et de calcaires, se rapproche des maçonneries MA 34, MA 40, MA 41 et MA 42, sans qu'il soit possible toutefois de conclure à une stricte équivalence en l'absence de toute connexion.

### 5.2.2. Ouvertures et niveaux de circulation

Le mur MR 3 comporte de nombreuses ouvertures qui sont parfois, mais pas toujours, visibles sur les deux parements. Beaucoup d'entre elles ont occupé des fonctions différentes au cours des siècles



(fenêtre puis porte, par exemple). Parmi toutes ces baies, il est cependant possible de distinguer plusieurs ensembles cohérents, tant par leurs caractéristiques formelles que par leurs relations stratigraphiques avec les maçonneries.

#### 5.2.2.1. Porte basse P 49

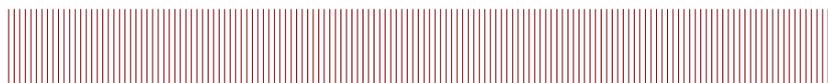
Visible uniquement sur le parement sud, la porte P 49 est localisée à l'extrémité orientale de la petite cour intérieure du bâtiment R. Elle est aujourd'hui bouchée. Son encadrement est construit en grand appareil de calcaire de Lucenay, simplement marqué par un chanfrein plat (**planches 49.1 et 50**). Il a subi de nombreux dégâts à la suite des aménagements réalisés dans le secteur. Le piédroit ouest a d'abord été affecté par l'insertion, peu soignée, d'une cloison perpendiculaire MR 53 destinée à fermer des toilettes, puis par une longue perturbation verticale UC 52, peut-être liée au passage d'un réseau, et par une reprise en sous-œuvre UC 51 (**planche 49.2**). Le piédroit opposé a été masqué par un autre mur perpendiculaire MR 9, qui n'a été démoli qu'après la présente opération.

L'ouverture a néanmoins pu être restituée, notamment grâce à un retour sur les lieux lors d'une opération ultérieure (bâtiment M). Elle possède une largeur de 0,80 m pour une hauteur actuelle de 1,58 m, qui doit cependant être considérée comme un minimum puisqu'elle a été mesurée par rapport au sol de béton des anciennes toilettes. En termes de chronologie relative, l'observation de la maçonnerie située au-dessus du linteau – seule portion de mur non touchée par les perturbations évoquées ci-dessus – a clairement montré l'absence de césure périmétrale, ce qui tendrait à prouver que cette porte est contemporaine de la maçonnerie MA 42, donc du deuxième état de construction. L'identification de plusieurs niveaux de circulation contemporains, sur le parement sud, dans le sondage SD 8, contre le mur perpendiculaire MR 447 (SL 453 et SL 450 : voir 5.2.2.3) suggère donc d'attribuer à cette porte une hauteur plus importante oscillant, selon les phases, entre 1,90 et 2,05 m.

#### 5.2.2.2. Porte basse P 38

La porte P 38, également bouchée, n'est visible que sur le parement sud du mur MR 3. Elle est localisée à 12 m environ de l'angle nord-est de la cour intérieure du bâtiment R (**planche 44**). D'une largeur importante (1,40 m), elle possède une hauteur cohérente de 1,92 m par rapport au dallage actuel SL 84. Son bouchage UC 39 est essentiellement formé de blocs de calcaire doré, de dimensions variables. La présence de césures périmétrales tout autour de son encadrement ne laisse d'ailleurs aucun doute quant à son insertion dans la maçonnerie préexistante MA 34/40 (**planche 45**). Avec son linteau en bois et les briques dans la partie haute de son piédroit oriental, la porte P 38 pourrait être attribuée à une période somme toute récente.

Mais l'hétérogénéité de son encadrement, que ne reflète pas son mortier gris, assez fin, appartenant sans doute à une phase de rejointoiement, n'autorise pas à s'en tenir à cette conclusion trop simple. Le piédroit ouest de cette porte est constitué de petits ou moyens blocs de granit, de calcaires divers ou de



gneiss ; le piédroit est associé quant à lui des briques majoritaires et quelques blocs, de nature variée, sur une hauteur d'1,40 m en partie haute, et des blocs taillés de calcaire doré, sur une hauteur de 0,50 m en partie basse. A partir de ce constat pourrait être formulée l'hypothèse que la porte P 38 aurait fait l'objet d'une reprise ponctuelle, donnant lieu à la reconstruction de son angle supérieur oriental. Dans ce cas de figure, le piédroit ouest et la base du piédroit est pourraient correspondre à l'état antérieur de la porte ; pour autant, ils ne sont pas constitués des mêmes matériaux de construction.

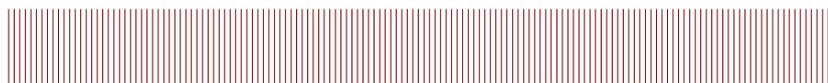
À ce stade de l'analyse, il n'est guère possible d'aller au-delà de ces quelques remarques. Les vestiges mis au jour dans le sondage SD 8, au pied du mur MR 3, ont heureusement apporté des données fondamentales suggérant que la porte P 38 a été précédée non par une, mais par deux portes anciennes, numérotées P 100 et P 101, par souci de clarté.

### 5.2.2.3. Portes basses P 100, P 101, sols SL 453, SL 450 et SL 523

Le sondage SD 8 a permis de mettre au jour, d'une part, un mur de refend MR 5 (voir 5.3 : planches 68 et 69) et, d'autre part, des niveaux de circulation pris dans le mur MR 3, sous le bouchage (UC 39) de la porte P 38 (planche 71). La stratigraphie ainsi observée sous le mur comporte, de bas en haut, la maçonnerie MA 441, reconnue comme le seul vestige du premier état de construction du mur (voir 5.1.2), puis un premier remblai US 454, puis le sol SL 453, puis un remblai hétérogène US 452 – mélange de terre, de mortier friable et d'éclats de calcaire – puis le sol SL 450 et, enfin, le sol SL 523.

Les deux sols inférieurs SL 453 et SL 450, qui culminent respectivement à 166,35 m et à 166,50 m NGF, présentent une constitution similaire, avec une couche de mortier surmontée d'un niveau de tomettes de terre cuite. Le mortier préparatoire, beige, contient des petits nodules de chaux et des éclats de gneiss, dans les deux cas (US 454 et US 451). En revanche, les tomettes sont différentes en termes de couleur et de dimensions : dans le premier, plus ancien, elles sont rouges et elles mesurent environ 20 cm de large pour 3 à 4 cm d'épaisseur ; dans le second, plus récent, elles sont jaunes ou oranges et elles mesurent 15 cm de large pour une épaisseur identique (longueurs indéterminées). Ces deux niveaux de circulation sont pris dans le mur MR 3 : en conséquence, il faut vraisemblablement restituer, en lieu et place de la porte P 38, un espace de circulation permettant de circuler du nord au sud. Considérons donc une porte P 100, contemporaine du deuxième état de construction du mur MR 3, qui aurait d'abord fonctionné avec le sol SL 453 puis, dans un second temps, avec le sol SL 450. Par comparaison avec la seule porte connue pour cette époque, P 49 à l'est, son encadrement pourrait employer des blocs de calcaire de Lucenay ou, à défaut, les matériaux qui se retrouvent dans le mur : calcaires, granite ou gneiss, par exemple. Force est de constater qu'il ne subsiste rien de tel dans les piédroits de la porte P 38, qui possède cependant une largeur peu commune. Peut-être faudrait-il alors envisager une ouverture de largeur moindre, qui aurait totalement disparu lors des aménagements ultérieurs ? L'idée est tout à fait plausible, dans la mesure où la porte orientale P 49 possède une largeur assez faible (0,80 m), mais invérifiable à ce stade de l'analyse.

Le sol supérieur SL 523 se distingue clairement des précédents : il est composé de blocs de calcaire



doré ayant vraisemblablement appartenu à un seuil, au demeurant altéré par le bouchage UC 49 de la porte P 38 qui, d'après le seul bloc entièrement conservé, était placé à 166,70 m NGF. L'utilisation de ces matériaux particuliers incite à le rapprocher de la base du piédroit oriental de la porte P 38, en dépit de l'absence de connexion directe : ces deux structures n'appartiendraient-elles pas, l'une et l'autre, à une porte P 101 aménagée dans l'ancienne porte P 100 et partiellement conservée dans la future porte P 38 (piédroit est) ? Cette hypothèse supposerait un élargissement de l'ouverture antérieure, donc une reprise de maçonnerie certes ponctuelle, mais néanmoins plus importante qu'un simple rehaussement de sol.

#### 5.2.2.4. Porte basse P 35

La dernière porte basse P 35 se trouve à l'extrémité occidentale de la petite cour du bâtiment R, juste à l'est de la petite porte qui donnait accès au passage sous la galerie R 1.4. Elle est bouchée et, en conséquence, elle est visible seulement sur le parement sud (**planche 43**). Son encadrement est constitué de dalles de pierres de longueurs moyennes (env. 0,30 m, à l'exception de deux dalles longues de 0,50 à 0,60 m) et de faibles largeurs (0,8-0,12 m, à l'exception d'un bloc large de 0,16 m), y compris au niveau de son seuil et de son arc surbaissé. Il emploie le calcaire blanc de Lucenay pour les piédroits et le calcaire doré pour le seuil, l'arc et le bloc supérieur du piédroit est.

En termes de dimensions, cette porte possède une largeur cohérente de 0,90 m, mais une hauteur surprenante d'1,76 m. Son seuil, placé à 167,10 m NGF, suggère qu'elle a fonctionné, à l'instar de la porte précédente P 38, avec le sol actuel SL 84 du passage (167 m NGF). Mais la présence d'une césure périmétrale, tout autour de la porte, indique clairement que cette ouverture a été percée dans la maçonnerie préexistante MA 34. Cette rupture se trouve en moyenne entre 0,20 et 0,40 m de l'arc et du piédroit oriental, ce qui témoigne du soin avec lequel l'opération a été réalisée. Elle passe également à une distance de 0,30 m environ sous le seuil, suivant en outre une ligne continue et horizontale qui correspond, à cet endroit-là, au sommet de la maçonnerie MA 34. Or, la maçonnerie de comblement localisée entre la césure et l'encadrement de la porte ne semble pas homogène : sous la porte, elle comporte davantage de gros blocs (UC 449) que sur le côté droit (UC 35).

La présence d'une courte césure environ 0,20 m du seuil n'est pas exclue, mais elle ne peut être affirmée avec certitude au vu des conditions d'observation particulièrement mauvaises dans le secteur. Toujours est-il que, d'un point de vue constructif, l'insertion des dalles du seuil ne nécessitait pas une ouverture aussi large. Aussi faut-il envisager que, dans un premier temps, la porte P 35 ait possédé un seuil autour de 166,75 ou 166,80 m NGF, auquel cas elle aurait une hauteur plus satisfaisante de 2 m environ.

#### 5.2.2.5. Fenêtres hautes F 1/46, F 2/32, F 3/30, F 4, F 7/48 et F 9

Sur le mur MR 3, il existe six fenêtres hautes, qui sont identifiées par l'historiographie aux baies

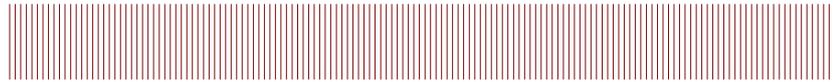


visibles sur le Plan scénographique de la Ville de Lyon (voir 4.3.3). Quatre d'entre elles, F 1/46, F 2/32, F 3/30 et F 7/48, sont visibles sur les deux parements (planches 51, 53 à 62) ; les deux dernières, F 4 et F 9, sont situées de part et d'autre du groupe précédent et n'apparaissent que sur le parement nord (planche 52.2, 64). Toutes ces baies possèdent des caractéristiques similaires en termes de structure formelle – arc brisé et double ébrasement – et de matériaux – grand appareil de calcaire doré et mortier gris, fin, contenant des petits nodules de chaux. Elles ont cependant subi de nombreuses modifications, en particulier lors de l'aménagement d'un niveau de circulation, placé à 171 m NGF environ, du côté nord, au-dessus de la galerie sud du cloître actuelle (pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3) mais aussi du côté sud, au-dessus de la petite cour du bâtiment R (galerie R 1.4). Le tableau ci-dessous (figure 12) propose un rapide état des lieux pour chacune de ces fenêtres. Malgré ces nombreuses transformations, l'analyse des vestiges de ces baies permet de restituer leur position sur l'élévation, leur forme et leurs dimensions sans trop de difficultés. Seule la fenêtre F 4 reste mal documentée car, au contraire des autres ouvertures, elle n'a pas été transformée en porte mais totalement condamnée au moment de la création du premier niveau. Nous proposons cependant de la restituer selon le modèle de la fenêtre voisine F 3/30 pour des raisons qui seront explicitées ci-après.

Fenêtre	Visibilité du / des	État actuel
F 9	parement nord	arc bouché et piédroits endommagés ; maçonnerie enduite
F 7/48	parements nord et sud	au nord, maçonnerie enduite au sud, maçonnerie partiellement enduite
F 1/46	parements nord et sud	au nord, maçonnerie enduite au sud, maçonnerie enduite en partie haute, maçonnerie apparente en partie basse : base de l'ouverture bouchée
F 2/32	parements nord et sud	au nord, arc bouché et maçonnerie enduite au sud, arc bouché et maçonnerie enduite en partie haute, maçonnerie apparente en partie basse : base de l'ouverture bouchée
F 3/30	parements nord et sud	au nord, huisserie en bois au sud, arc bouché et maçonnerie enduite en partie haute ; maçonnerie apparente en partie basse : appui détruit et base de l'ouverture bouchée
F 4	parement nord	ouverture bouchée et maçonnerie enduite ; piédroit ouest visible dans un micro-sondage (Fl. Cremer)

Figure 12 – Mur MR 3 : état de conservation des fenêtres couvertes par un arc brisé Figure 12 – Mur MR 3 : état de conservation des fenêtres couvertes par un arc brisé

Ces six fenêtres peuvent être réparties en deux groupes : n° 1 – les quatre fenêtres est F 9, F 7/48, F 1/46 et F 2/32, d'une part, et n° 2 – les deux fenêtres ouest F 3/30 et F 4, d'autre part. Trois faits archéologiques participent à cette distinction : d'abord leurs entraxes, ensuite leurs positions sur l'élévation et enfin leurs dimensions. Les entraxes ont été relevés entre deux fenêtres au niveau d'un axe vertical passant par le centre de la clef de l'arc. Dans le cas de la fenêtre F 4, qui est connue par son seul piédroit occidental, l'axe central a été restitué sur la base d'une largeur égale à celle de la fenêtre voisine F 3 (1,10 m) : la distance ainsi obtenue est strictement identique à celle qui sépare les baies F 2/32 et F 3/30, ce qui semble valider la méthode. Au final, les entraxes mesurent 5 m dans le cas des baies du groupe n° 1, seulement 4,40 m dans le cas des baies du groupe n° 2 (figure 13).



Fenêtres	Largeur de l'entraxe (en m) (certain / restitué)
F 9 - F 7/48	5 m
F 7/48 - F 1/46	5 m
F 1/46 - F 2/32	5 m
F 2/32 - F 3/30	4,40 m
F 3/30 - F 4	4,40 m

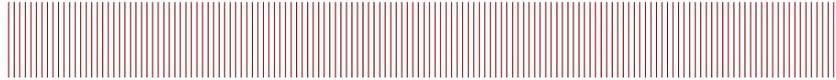
Figure 13 – Mur MR 3 : longueurs des entraxes observées entre les fenêtres couvertes par un arc brisé

Par ailleurs, la position sur l'élévation et les dimensions des ouvertures varient pour les fenêtres des groupes n° 1 et n° 2 (figure 14). Premièrement, les appuis des fenêtres F 9, F 7/48, F 1/46 et F 2/32 sont placés entre 170,50 et 170,60 m NGF, leurs extrados culminent entre 173,55 à 173,65 m ; l'appui de la fenêtre F 3/30 peut, au regard de la longueur de ses piédroits et de la hauteur de son bouchage UC 31, être restitué à 170 m NGF, son extrados culmine à 173,10 m. Deuxièmement, les fenêtres F 9, F 7/48, F 1/46 et F 2/32 mesurent 0,80 à 0,90 m de large et 2,80 m de haut ; la fenêtre F 3 mesure 1,10 m de large et environ 3 m de haut. En conséquence, la fenêtre F 3/30 est décalée d'environ 0,50 m vers le bas mais elle possède une ouverture plus grande. La fenêtre F 4, qui est la seule à se trouver à l'ouest de cette baie particulière, possède vraisemblablement des caractéristiques similaires. Dans ces conditions, ne faudrait-il pas envisager l'existence d'un point de rupture, comme une subdivision verticale, à l'est de la fenêtre F 3/30 ? Nous reviendrons sur cette question ultérieurement (voir 5.3). Notons, par ailleurs, qu'une septième fenêtre a pu exister à l'ouest de la fenêtre F 4 : lors d'une visite préliminaire, nous avons en effet repéré, sur le parement nord du mur MR 3, dans la pièce annexe occidentale, les restes de ce qui pouvait correspondre à un piédroit ébrasé en calcaire doré. Malheureusement, au moment de l'opération, nous n'avons pas eu la possibilité de retourner sur place, ni de faire un sondage sur le parement opposé.

Fenêtre	Niveau de l'appui sur le parement sud (en m NGF) (certain / restitué)	Dimensions de l'ouverture (L x H en m) (certain / restitué)	
		sur le parement sud	sur le parement nord
F 9	non visible	non visible	1,03 x min. 2,67
F 7/48	170,55	0,80 x 2,80	0,8 x min. 2,48
F 1/46	170,50	0,90 x 2,80	0,85 x min. 2,43
F 2/32	170,60	0,90 x 2,80	0,91 x min. 2,36
F 3/30	170	1,10 x 3	min. 0,75 x min. 1,88
F 4	non visible	non visible	non visible

Figure 14 – Mur MR 3 : position et dimensions des fenêtres couvertes par un arc brisé

Il est temps désormais de s'intéresser à la chronologie relative malgré les nombreuses inconnues qui subsistent en ce domaine, du fait de la présence de revêtements sur la plupart des maçonneries supérieures. Les relations stratigraphiques de ces fenêtres hautes avec les maçonneries adjacentes ont été observées au rez-de-chaussée, sur le parement sud (planches 55, 56.2, 59 et 60), et dans un cas unique, au premier étage, sur le parement nord (planche 56.1). Les résultats obtenus sont



similaires dans les deux cas : il n'existe aucune césure périmétrale autour des appuis ou des piédroits des fenêtres F 1/46, F 2/32, F 3/30 et F 7/48, ni autour du piédroit est de la fenêtre F 2, ce qui suggère leur appartenance au même état de construction que les maçonneries MA 34 et MA 42, d'une part, et MA 459, d'autre part. En conséquence, la maçonnerie du deuxième état de construction, observée sur le parement sud, au rez-de-chaussée, semble bien être conservée au premier étage, sous les enduits mis en place à l'époque moderne ou contemporaine.

#### 5.2.2.6. Portes P 95, P 96, P 97, P 98, P 99

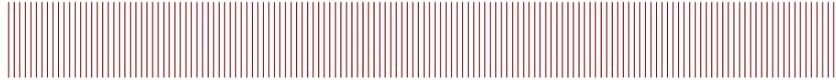
Les cinq portes P 95, P 96, P 97, P 98, P 99 présentent le point commun d'avoir été aménagées dans l'emprise des anciennes fenêtres hautes évoquées ci-dessus (**voir 5.1.2.4**). Elles appartiennent sans ambiguïté au troisième état, qui correspond à la création d'un étage au-dessus de la galerie sud du cloître et d'une petite galerie de circulation R 1.4 (**voir 5.1.3.1**). Elles desservaient respectivement la pièce R 1.1 (P 95, P 96 et P 97), la pièce R 1.2 (P 98) et la pièce R 1.3 (P 99). Notons que la pièce R 1.1, qui possédait à elle seule trois portes, était beaucoup plus longue (24 m env.) que les deux autres (7 m env.). Elle a d'ailleurs été subdivisée à une époque ultérieure, comme l'attestent les négatifs de cloisons observés sur le parement nord du mur MR 3 (**par ex., planche 56.1**). D'un point de vue formel, les deux portes P 95 et P 98 ont conservé l'intégralité de l'ouverture tandis que les trois autres, P 96, P 97 et P 99, ont été réduites par le bouchage de leur arc.

#### 5.2.2.7. Porte haute P 5

La porte P 5 est située immédiatement à l'ouest de la porte P 96. Aujourd'hui condamnée, elle n'a été perçue que sur le parement nord du mur MR 3. Mesurant 0,88 m de large pour 2,10 m de haut, elle est dotée de grandes dalles de calcaire à gryphées au niveau de ses piédroits. À en croire les perturbations perceptibles, malgré la présence de l'enduit E 91, au-dessus de son linteau de bois, elle semble avoir été insérée *a posteriori* dans le mur. Sa présence est d'ailleurs surprenante dans la mesure où elle ouvre, comme la porte P 96, sur la même pièce R 1.1 : il n'existe entre elles aucune trace d'une quelconque cloison. C'est peut-être la raison pour laquelle cette porte P 5 a, par la suite, été transformée en placard, comme en témoignent les traces visibles des étagères sur les parois latérales des piédroits.

#### 5.2.2.8. Fenêtres hautes F 10 et F 25

Deux fenêtres, très différentes des précédentes, subsistent dans la pièce R 1.3, à l'extrémité orientale du bâtiment. Elles ont été relevées en partie basse et restituées en partie haute à partir d'observations visuelles, rendues difficiles par l'obscurité de la pièce. Elles ont subi d'importants remaniements, qui vont du bouchage ponctuel à la destruction partielle de l'encadrement. La fenêtre est F 25 est moins bien conservée que la fenêtre ouest F 10, qui servira donc de support à la description (**planche 65.2**).



Il s'agit de grandes baies à croisée, couvertes par un arc en plein cintre, qui atteignent presque 5 m de haut pour environ 1,60 m de large. Leurs encadrements sont constitués de dalles de calcaire à gryphées, épaisses de 0,10 à 0,15 m en moyenne. La structure interne des fenêtres était située en retrait de près de 0,50 m par rapport au nu du mur : leurs appuis étaient placés à 171,80 m NGF, leurs traverses à mi-hauteur (173,90 m environ) et leurs meneaux à mi-largeur (0,60 m des piédroits). Ces caractéristiques excluent une attribution à l'époque médiévale et plaident pour une datation antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'absence d'enduit sur une petite portion de mur, localisée sous l'angle inférieur est de la fenêtre F 10, suggère en outre une contemporanéité entre la maçonnerie et l'ouverture. Aussi faut-il envisager que le mur MR 3 qui, pour l'essentiel, remonte au deuxième état de construction, ait fait l'objet d'une reconstruction ponctuelle à l'époque moderne.

#### 5.2.2.9. Portes hautes P 11 et P 26

Deux portes ont également été repérées dans la même portion du MR 3, étudiée à partir de la pièce R 1.3. Toutes deux aménagées *a posteriori* dans le mur préexistant, elles ont entraîné quelques modifications sur les baies évoquées ci-dessus (**planche 65**).

Si la porte P 26 a été installée contre le piédroit ouest de la fenêtre F 25, la porte P 11 a été aménagée à l'intérieur même de la fenêtre F 10, dans son angle inférieur ouest. Elle a, de fait, provoqué la suppression de la base de son piédroit et de la moitié ouest de son appui. C'est d'ailleurs la contrainte de son emplacement qui explique ses dimensions particulières : une hauteur disproportionnée de 2,80 m (moins 0,20 m en restituant un éventuel linteau de bois) par rapport à une largeur réduite de 0,80 m.

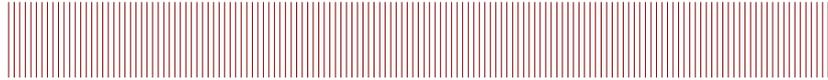
Répondant aux nécessités que générerait la subdivision de la pièce R 1.6, localisée de l'autre côté du mur MR 3, dans le prolongement de la galerie R 1.4, ces deux portes comportent par ailleurs des piédroits de briques, qui attestent d'une datation contemporaine, au cours du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 5.2.2.10. Porte haute P 6

À l'opposé des précédentes, la porte P 6 est localisée à l'extrémité occidentale du mur MR 3. Elle mesure 1,40 m de large pour 2,15 m de haut. Desservant la pièce R 1.5 depuis la vaste pièce R 1.1, elle possède un encadrement de béton qui témoigne, là encore, d'une datation très récente.

#### 5.2.3. Galerie haute R 1.4

La galerie R 1.4 est localisée à l'intérieur du bâtiment R, contre le parement sud du mur MR 3 (**voir 5.2**). Il s'agit d'une construction en bois qui, au moment de l'opération, reposait sur le mur MR 6 consistant en un mur plein, à l'ouest, et en une succession de trois piles de béton et de briques, à l'est. Mesurant environ 19 m de long pour 1,50 m de large, elle dessert les trois pièces aménagées au-dessus de la galerie méridionale du cloître actuel. Sur la partie basse du mur MR 3, du côté sud, ont été



observés les pièces de bois ou, à défaut, les trous de poutre signalant l'existence de pièces aujourd'hui disparues. Ils correspondent à un ouvrage de charpenterie tout à fait classique, associant des aisseliers, des entrails et des solives.

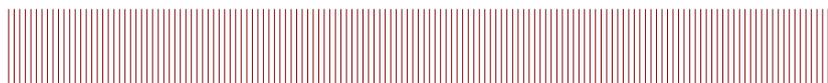
Placés à l'aplomb les uns des autres, aisseliers et entrails forment la structure porteuse de la galerie. Les premiers, disposés de manière oblique, supportent les seconds ; ils prennent appui sur le mur MR 3, répartissant ainsi le poids de la galerie sur l'ensemble de la surface murale. Trois ensembles, séparés par des entraxes inégaux de 3,45 et de 3,25 m, sont conservés sur une longueur de 6,60 m, au centre du mur, entre les portes P 38 et P 49 : d'une section de 10 x 20-25 cm, les aisseliers TP 55 sont placés à 169,20 m NGF ; d'une section plus importante de 20 x 25 cm, les entrails TP 54 sont placés 1 m plus haut, sur une ligne située immédiatement sous l'appui des fenêtres F 2/32, F 1/46 et F 7/48. Ils doivent vraisemblablement être complétés par deux autres ensembles aisseliers / entrails, aujourd'hui disparus, mais attestés par la présence de bouchages bien circoncrits, placés exactement aux mêmes niveaux que les précédents, à l'ouest du linteau de la porte P 38, d'abord, à l'ouest du linteau de la porte P 49 ensuite. Les entraxes ainsi obtenus sont de 3,30 m à l'ouest, de 2,50 m seulement à l'est.

Les solives supportent quant à elles le plancher SL 82 de la galerie, qui était couvert de tomettes de terre cuite au moment de l'opération. Au nombre de 25, les solives originelles TP 29 couvrent une longueur de 17 m. Disposées très régulièrement, selon un intervalle de 0,70 m, elles sont situées à 170,60 m NGF, sur une ligne qui passe cette fois au-dessus des appuis des fenêtres auparavant mentionnées. Elles possèdent des dimensions relativement homogènes, mesurant en moyenne 15 x 10 cm. À l'extrémité est du mur, elles ont été complétées par une série de quatre autres solives, légèrement plus petites (10 x 10 cm), qui réduisent les entraxes intermédiaires à 0,35 m. Ces nouvelles pièces ont peut-être été ajoutées lors de l'installation d'une petite dalle de béton SL 83, sur le plancher SL 82.

Qu'ils aient conservé leurs pièces de bois ou qu'ils aient été bouchés à une date indéterminée, tous les trous de poutre correspondant au premier aménagement de la galerie R 1.4 – TP 29, TP 54 et TP 55 – se caractérisent par la présence d'une césure périmétrale, qui témoigne de leur insertion *a posteriori* dans les maçonneries préexistantes MA 34 ou MA 42. En conséquence, la galerie étudiée peut sans ambiguïté être attribuée à des travaux postérieurs au deuxième état de construction du mur MR 3. Précisons, en outre, que la galerie elle-même – plancher, garde-corps, etc. – a pu faire l'objet de reprises postérieurement à son aménagement. Rien ne permet d'affirmer qu'elle soit strictement contemporaine de la structure porteuse.

#### 5.2.4. Aménagements divers

De nombreuses perturbations ont également été observées sur le parement sud de ce mur, toujours depuis le rez-de-chaussée. Repérables par leurs bouchages très différents des maçonneries évoquées jusqu'à présent – des briques dans le cas des perturbations PT 45 ou PT 66 – elles correspondent inévitablement aux vestiges négatifs d'aménagements divers, difficiles à identifier, mais attribuables à des périodes récentes. Nous nous contentons de signaler, pour l'exemple, l'empreinte de la cloison



CL 53, qui fermait les anciennes toilettes.

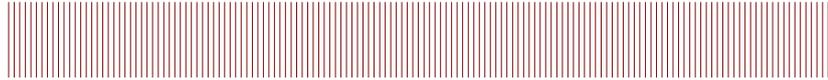
Le plus important de ces aménagements correspond néanmoins à une petite niche NI 43 en calcaire de Lucenay, qui se trouve à 2 m environ du piédroit oriental de la porte P 38 (**planche 44**). Aujourd'hui comblée (UC 43), elle mesurait 0,35 m de large pour 0,40 m de haut. Sa césure périmétrale très nette prouve, là aussi, qu'elle a été insérée, de manière très soignée, dans la maçonnerie MA 40 qui appartient au deuxième état de construction du mur MR 3. La fonction de ce petit aménagement reste évidemment indéterminée, comme sa datation absolue.

### 5.2.5. Synthèse intermédiaire

L'analyse archéologique du mur MR 3 a révélé une chronologie de construction plus complexe que le mur précédent. Elle a mis en évidence trois états importants auxquels s'ajoutent les perturbations très ponctuelles qui interviennent à partir de l'époque moderne (**planches 19 et 21**).

Le premier état est représenté uniquement par la base du mur, telle qu'elle a été mise au jour dans le sondage SD 8, réalisé au pied du parement sud. La maçonnerie MA 441, conservée sur une très faible hauteur, s'étend en revanche sur une longueur minimale de 10 m. Son positionnement en retrait par rapport au nu de l'élévation supérieure interdit de l'interpréter comme une fondation. Elle correspond sans aucun doute à un bâti antérieur, lui aussi orienté d'est en ouest. S'agissait-il d'un mur unique – une clôture, par exemple – ou bien du mur d'un bâtiment qui pourrait se développer aussi bien au nord qu'au sud ? Toutes ces questions restent sans réponse en l'absence de toute autre structure (sol, etc.) associée à ce mur. Sa datation est également irrésolue.

Le deuxième état de construction est beaucoup mieux documenté. Il comprend les maçonneries localisées au-dessous et au-dessus de la galerie haute R 1.4 et les maçonneries mises au jour dans les sondages SD 14.1 à SD 14.8, ainsi que la porte P 49, la porte restituée P 100 et les fenêtres F 1/47, F 2/32, F 3/30, F 4, F 7/48 et F 9. Les maçonneries MA 34, MA 40, MA 41 et MA 42, sur le parement sud, au rez-de-chaussée, et la maçonnerie MA 459, sur le parement nord, au premier niveau, ont été distinguées en raison de la présence de quelques césures ponctuelles, qui relèvent de l'organisation du chantier de construction, mais elles présentent toutes les mêmes caractéristiques physiques et elles sont incontestablement contemporaines les unes des autres. En conséquence, elles permettent de restituer un bâtiment, orienté d'est en ouest qui, dans l'absolu, pouvait se développer du côté nord ou du côté sud mais qui était, dans tous les cas, desservi par plusieurs accès. En témoignent la porte est P 49, partiellement conservée malgré de nombreuses perturbations, et la porte ouest, restituée grâce à la présence de deux niveaux de sol successifs (SL 450 et SL 450), qui sont distantes d'environ 10 m. Étudiées au premier niveau, sur l'un ou l'autre des parements, plusieurs fenêtres hautes (au moins 6, peut-être 7) assuraient par ailleurs l'éclairage : elles étaient dotées d'un arc brisé et d'un double ébrasement. Le mur ainsi défini s'étendait donc sur une longueur minimale de 27 m pour une hauteur minimale de 7 m. Notons que les observations réalisées sur les fenêtres ont permis de formuler une hypothèse quant à une éventuelle subdivision intérieure du bâtiment entre les fenêtres F 3/30 et



F 2/32.

Les travaux réalisés au cours du troisième état de construction transforment radicalement la physionomie du mur MR 3 : ils consistent d'abord en l'ouverture d'une nouvelle porte P 35, à l'ouest, à moins de 3 m de la porte restituée P 101, qui pourrait être construite au même moment en lieu et place de l'ancienne porte P 100. Ils englobent aussi l'aménagement d'une galerie de circulation, placée au niveau des appuis des anciennes fenêtres, qui sont alors condamnées (F 3/30) ou transformées en portes (P 95, P 96, P 97, P 98 et P 99). L'objectif était alors de desservir les pièces localisées au-dessus de la galerie sud du cloître actuel (pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3), ce qui permet de rapprocher cet état du premier état de construction identifié sur le mur MR 1 (voir 5.1). Pour finir, la niche NI 43, insérée dans le parement sud, pourrait également remonter à cette phase.

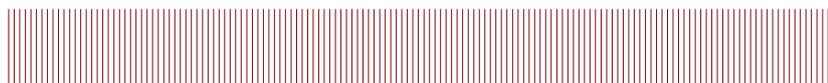
Les dernières modifications opérées sur ce mur sont très ponctuelles ; il est donc difficile de déterminer leurs relations stratigraphiques. Il faut donc s'en tenir à une datation relative, postérieure aux trois états de construction auparavant décrits. Elles concernent d'abord les portes du rez-de-chaussée qui, selon les cas, sont alors condamnées – porte est P 49 – ou transformées. La porte P 38 est ainsi construite dans l'emprise de l'ancienne porte P 101 : le seuil est surélevé, entraînant de fait la nécessité d'installer un nouveau linteau, plus haut que le précédent. C'est à la même époque que le seuil de la porte ouest P 35 est lui aussi remonté sans que son couverture ne subisse le moindre remaniement. Aussi faut-il envisager un rehaussement global des niveaux de circulation dans le secteur. D'autres interventions doivent être signalées, en particulier l'insertion d'un mur perpendiculaire MR 53 dans l'optique de créer des toilettes, et de trous d'accroche divers et variés, qu'il est non seulement impossible de dater, mais aussi d'interpréter en termes de fonction.

### 5.3. Mur MR 5

Le mur MR 5 n'était pas connu avant l'opération ; il a été mis au jour dans le sondage SD 8, réalisé au pied du mur MR 3, étudié ci-dessus. Il a été observé sur une longueur maximale d'1,20 m, correspondant à la largeur du sondage (planche 68).

#### 5.3.1. Maçonneries MA 447 et MA 448

Ses fondations MA 448 sont placées à 166,25 m NGF ; elles ont été observées sur une hauteur de 0,45 m, équivalant à trois assises, mais elles se prolongeaient clairement sous la cote de fin de fouille (165,80 m). Larges de 0,80 m et parementées sur les deux faces, elles sont constituées de blocs assez gros (20 à 30 x 10 à 15 cm), liés au mortier et assisés avec régularité. Sur son arase a été préservée une couche de mortier, qui assurait la transition avec l'élévation du mur MA 447, conservée uniquement à son extrémité nord, dans et contre le mur MR 3. En retrait par rapport aux fondations, cette maçonnerie MA 447 n'a été observée que sur une très petite portion, longue d'à peine 0,20 m, large de 0,50 m et



haute de 0,25 m. Elle était, semble-t-il, formée de blocs allongés de nature diverse – granite et gneiss notamment – sans doute assisés, à l’image de la maçonnerie sous-jacente. Sur son parement nord, entre les deux sols de tomettes US 453 et SL 450 (voir 5.2.2.3), elle a, par ailleurs, conservé une épaisse couche d’enduit beige-gris E 455, qui constituait probablement son revêtement primitif (planche 71).

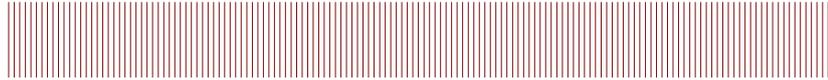
Si les données descriptives sont ténues, les relations stratigraphiques de ce mur MR 5 avec les maçonneries environnantes sont en revanche parfaitement claires. Au nord, les fondations MA 448 puis l’élévation MA 447 sont posées contre la maçonnerie basse MA 441, qui correspond au premier état de construction du mur MR 3 ; l’élévation est en revanche chaînée avec la maçonnerie supérieure MA 34, qui correspond au second état (planches 68.2 et 70.1). Dans la mesure où l’analyse de ce mur (voir 5.2) a mis en évidence l’équivalence des maçonneries MA 34, MA 40, MA 41 et MA 42, d’une part, et des fenêtres F 1/46, F 2/32, F 3/30, F 4, F 7/48 et F 9, d’autre part, ce mur perpendiculaire MR 5 doit nécessairement être interprété comme un mur de refend, introduisant une subdivision intérieure dans le bâtiment défini par le mur MR 3.

Au sud, les fondations MA 448 passent sous une maçonnerie perpendiculaire MA 415, qui correspond aux fondations du mur-bahut MR 6 de la galerie haute R 1.4 (voir 5.4 ; planche 72.2). Aussi la destruction du mur MR 5 est-elle nécessairement antérieure ou contemporaine de la construction de cette structure. L’absence de couche intermédiaire entre les deux maçonneries MA 448 et MA 415 tend à démontrer que ces travaux ont été réalisés de manière concomitante, dans le cadre d’une profonde restructuration des lieux qui correspondrait, non pas à la simple suppression d’un mur de refend, mais plutôt à la destruction pure et simple du grand bâtiment défini par le mur MR 3 et à l’aménagement, en lieu et place, d’organes de circulation pour desservir la galerie supérieure du cloître (actuelles pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3).

### 5.3.2. Niveaux de circulation

Les sols localisés sous le bouchage de la porte P 38, dans le mur MR 3 (voir 5.2.2.3), sont en outre clairement liés avec le mur MR 5. Le sol inférieur SL 453 culmine à 166,35 m NGF ; sa couche préparatoire US 454 repose directement sur les fondations du mur (MA 448) et l’enduit E 455 recouvrant l’élévation (MA 447) déborde légèrement sur les tomettes (planche 71). Il constitue donc le niveau de circulation primitif de la pièce intérieure délimitée, au nord, par le mur MR 3 – dans son deuxième état de construction – et, à l’ouest, par le mur MR 5. Le sol intermédiaire SL 450 est placé à 166,50 m NGF ; il doit être considéré comme un simple rehaussement du sol antérieur.

En termes d’altimétrie, le sol supérieur SL 523 se trouve au-dessus de l’arase du mur MR 5 (166,50 m NGF) sans pour autant se positionner à l’aplomb de ce mur : quand a-t-il été aménagé, avant ou après la destruction du mur ? A-t-il été utilisé lorsque le bâtiment défini par les murs MR 3 et MR 5 était encore en élévation, ou lorsque le passage couvert par la galerie haute avait pris leur place ? Dans l’absolu, les deux options sont envisageables. Il faut donc attendre d’autres arguments pour se prononcer sur cette question.



### 5.3.3. Synthèse intermédiaire

L'analyse de ce mur MR 5 a permis d'apporter des conclusions claires quant à sa chronologie relative par rapport aux structures environnantes. Au nord, du côté du mur MR 3, les fondations MA 448 sont appuyées contre la maçonnerie du premier état MA 441, mais l'élévation MA 447 est chaînée avec la maçonnerie du deuxième état MA 34. Au sud, du côté du mur MR 6, les fondations du mur-bahut MR 6 viennent buter sur les deux parements et sur l'arase du mur considéré. Par voie de conséquence, le seul mur orienté du nord au sud est contemporain du mur MR 3, dans son deuxième état, et d'au moins deux des sols associés – SL 53 et SL 450 – mais il est antérieur au mur qui soutient la galerie haute R 1.4. Il est alors temps de s'intéresser à ce dernier mur.

## 5. 4. Mur-bahut MR 6

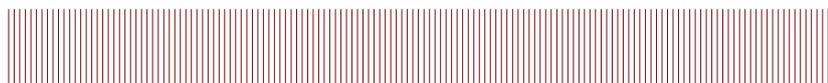
Le mur MR 6 était parallèle au mur MR 3 séparant, au-rez-de-chaussée, le bâtiment R de la galerie sud du cloître. Il portait la galerie haute R 1.4, qui a laissé d'importants vestiges sur le mur nord MR 3 (**planches 66.1 et 72.1**). Il possédait une physionomie particulière : à l'ouest, il était élevé jusqu'au niveau de plancher de la galerie ; à l'est, il était au contraire dérasé au niveau du sol actuel, soit autour de 166,50 m NGF, et il servait d'appui à quatre piliers de briques ou de métal. Le point de rupture se situait au niveau du pilier PI 458, le premier de ces quatre supports. Bien qu'il soit compris dans l'emprise de la prescription de fouille, ce mur a été démoli avant l'intervention archéologique. Les données concrètes, exposées ci-dessous, concernent donc uniquement ses fondations et la partie basse de son élévation, étudiées sur une longueur de 5,70 m, correspondant à celle du sondage SD 8, et sur une hauteur maximale d'1 m (**planche 20**). Les maçonneries présentes en partie haute n'ont donc pas été étudiées, à l'exception de celle qui a été partiellement conservée contre la porte perpendiculaire P 438. Elles ne sont connues que par des observations réalisées, lors d'une visite préliminaire, en compagnie de Luc Françoise dit Miret (SRA Auvergne-Rhône-Alpes).

### 5.4.1. Maçonneries

La partie basse du mur a d'emblée révélé une rupture verticale très marquée, aussi bien en fondation qu'en élévation, à 2,10 m de la porte P 438 (**planche 74.1**). Les maçonneries se révèlent d'ailleurs homogènes de part et d'autre de cette limite.

#### 5.4.1.1. Maçonneries MA 415, MA 416 et MA 524

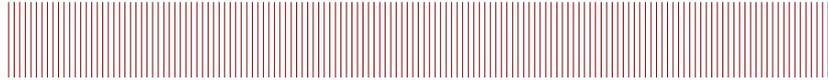
Localisées à l'est de la césure, les maçonneries MA 415 et MA 416 correspondent respectivement



aux fondations, saillantes, et à l'élévation du mur MR 6, tel qu'il a été étudié lors de l'intervention archéologique (**planches 72 et 73.1**). La première est formée de blocs moyens à gros, issus de matériaux divers – granite, calcaires, mais aussi galets – liés par un mortier beige et grossier ; elle possède aujourd'hui une arase à 166,50 m NGF environ. La seconde maçonnerie n'est conservée que sur quelques assises, mais elle semble très régulière et bien assisée. Elle associe des blocs de calcaires, de modules moyens, avec quelques pierres plates ou fragments de TCA, utilisés comme calage. Ses joints pleins sont constitués par un mortier beige, assez fin. Dans l'élévation MA 416, les matériaux employés sont plus homogènes et mis en œuvre avec davantage de soin que dans les fondations MA 415 ; le constat, guère surprenant d'un point de vue technique, ne remet pas en cause leur contemporanéité. Dans la mesure où les maçonneries MA 435 et MA 436 leur sont postérieures, ces deux maçonneries constituent l'état primitif du mur MR 6 (**voir 5.4.1.2**). Leur construction est vraisemblablement intervenue en même temps que la destruction du mur perpendiculaire MR 5 (**voir 5.3.3**).

Lors de la visite préliminaire à l'opération, nous avons cependant constaté que le mur MR 6 s'élevait jusqu'à la galerie haute R 1.4, depuis le pilier PI 458 jusqu'à la porte perpendiculaire P 438. Aussi faut-il prendre en considération une autre maçonnerie MA 524, localisée au-dessus de la maçonnerie MA 416 et circonscrite entre le pilier considéré et la césure verticale, sans pour autant préjuger de son positionnement stratigraphique. Nous avons également repéré, à l'extrémité occidentale de cette maçonnerie, dans les lacunes de l'enduit, plusieurs blocs de pierre de taille à l'aplomb les uns des autres, immédiatement à l'est de la césure verticale qui sépare les maçonneries MA 415 et MA 416 des maçonneries MA 435 et MA 436. Dans le sondage SD 8 a d'ailleurs été mis au jour, dans la continuité de l'élévation MA 416, une pierre de taille en calcaire doré, qui couvre à elle seule l'épaisseur du mur (50 cm) et qui mesure, en parement, 50 cm de haut pour 30 cm de large (**planche 74.1**). Bien que lacunaires, ces données présentent une certaine concordance et conduisent, d'une part, à considérer que la maçonnerie MA 524 est équivalente à la maçonnerie MA 416 et, d'autre part, à restituer à l'extrémité du mur MR 6, dans son premier état, un chaînage vertical, potentiellement identifiable à un angle de mur ou à un piédroit de porte. Au regard des encadrements de porte qui, dans le mur MR 3, tous états confondus, sont relativement étroits, nous privilégions la première de ces options qui, par ailleurs, s'accorde mieux avec la présence des maçonneries MA 435 et MA 436 (**voir 5.4.1.2**). Si l'hypothèse est exacte, elle suppose que le mur MR 6 pouvait opérer, à cet endroit-là, un retour d'angle en direction du sud, ce qui n'a malheureusement pas pu être vérifié puisque le sondage SD 8 ne s'étendait pas au-delà du mur considéré.

Par ailleurs, l'analyse de la partie basse du mur MR 6 a permis de mettre en évidence, sous l'actuel pilier PI 458, le négatif d'une base de colonne ou de pilier, parfaitement visible dans la mesure où son bouchage (UC 433) se distingue clairement de la maçonnerie environnante (**planches 72.1 et 73.2**). Il faut donc restituer, à 1,40 m de l'angle occidental du mur, un support engagé qui devait marquer une rupture dans l'élévation de la galerie basse : à l'ouest, le mur MR 6 s'élevait jusqu'à la galerie haute R 1.4, renforçant ainsi la construction à un point sensible, tandis que, à l'est, il consistait simplement en un soubassement, culminant autour de 166,50 m NGF et accueillant une série de supports libres



portant la galerie. Le sol contemporain SL 527 devait alors, en toute logique, se trouver au sommet des fondations MA 415, soit aux alentours de 166,50 m NGF.

#### 5.4.1.2. Maçonneries MA 435 et MA 436

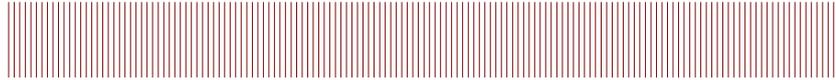
À l'ouest de la rupture verticale, les maçonneries MA 435 et MA 436 s'étendent sur 2,30 m jusqu'à la porte perpendiculaire P 438. Elles sont clairement appuyées contre la partie orientale du mur MR 6 ; elles sont donc postérieures aux maçonneries MA 415 et MA 416, mais aussi vraisemblablement MA 524. Les fondations saillantes MA 435 sont construites avec des matériaux variés, liés par un mortier très blanc, avec une proportion plus importante de blocs de calcaire doré, notamment dans l'assise sommitale. Elles atteignent la cote de 166,66 m NGF, et leur arase est donc légèrement plus haute que celle des fondations MA 415 (166,50 m max.). L'élévation du mur MA 436 a été largement amputée par les destructions réalisées par l'aménageur en amont de l'opération archéologique. Elle se caractérise par des blocs petits et moyens, de nature variée, noyés dans un mortier blanc, qui lui confèrent une qualité médiocre. En termes de stratigraphie, elle fonctionne avec la porte P 438, qui donnait accès au passage sous la galerie R 1.4. En outre, cette portion de mur se terminait, à l'est, par le piédroit d'une porte P 434, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous (voir 5.4.2).

#### 5.4.2. Ouverture et niveaux de circulation

La porte P 434 était localisée dans le mur MR 6, où elle a pu être observée brièvement lors de la visite réalisée en amont de l'opération archéologique. Sa base a été mise au jour dans le sondage SD 8, ce qui a néanmoins permis de la recaler dans l'élévation. Cette porte, bouchée, possédait une largeur de 0,70 m pour une hauteur indéterminée. Son encadrement n'avait rien d'homogène puisqu'il était constitué, à l'est, par le chaînage en pierres de taille des maçonneries MA 416 et MA 524 et, à l'ouest, par un piédroit qui, d'après les photographies prises lors d'une surveillance préalable, devait être construit en dalles de pierre dorée. Cette porte a donc vraisemblablement été aménagée lors des travaux destinés à prolonger, vers l'ouest, l'ancien mur MR 6, en profitant de l'opportunité qu'offrait l'ancien angle du mur. Son seuil SL 437, constitué de blocs de pierre dorée, était placé à 166,94 m NGF ; il était placé sur une couche de mortier assez épaisse (6 cm), qui ne reposait pas directement sur les fondations MA 435. Il n'est donc pas exclu qu'un premier sol ait existé, au sommet de ces dernières, aux alentours de 166,60 m NGF. Dans ce cas-là, le niveau n'aurait guère été surélevé par rapport au sol contemporain des maçonneries MA 415 et MA 416, qui appartiennent à un état précédent.

#### 5.4.3. Synthèse intermédiaire

La construction du mur MR 6, tel qu'il a pu être observé dans le sondage SD 8, a été opérée en deux états, aisément identifiables grâce à la présence d'une rupture verticale très nette au niveau de



l'élévation comme des fondations (**planche 21**).

Constituée des maçonneries MA 415, MA 416 et MA 524, qui ont été édifiées peu après la destruction du mur perpendiculaire MR 5 (**voir 5.3**), la partie orientale est la plus ancienne. Elle correspond au premier état de la galerie haute R 1.4 qui, sans preuves réelles à ce stade, opérait peut-être un retour en angle droit en direction du nord, au niveau de la césure susdite. À ce moment-là, le sol du passage couvert – sous la galerie – devait être situé au sommet des fondations du mur-bahut, soit vers 166,50 m NGF.

La partie occidentale, formée des maçonneries MA 435 et MA 436, appartient au deuxième état de construction de ce mur. Elle répond à la nécessité de prolonger le passage et la galerie de quelques mètres vers l'ouest. Sans doute a-t-elle eu pour conséquence la destruction du retour de mur potentiel ? Toujours est-il qu'elle comportait une porte P 434, qui a vraisemblablement possédé deux niveaux de seuil successifs, le premier au sommet des fondations MA 435, vers 166,60 m NGF, le second 0,40 m plus haut environ. La porte P 438, qui donne accès au passage couvert depuis l'ouest, est contemporaine de ces travaux.

## **5. 5. Conclusion intermédiaire**

La conclusion intermédiaire de cette partie récapitule essentiellement les éléments de chronologie relative mis en évidence mur par mur, dans le but de faire apparaître les éventuelles relations stratigraphiques entre les murs. L'état le plus ancien a été repéré uniquement à la base du mur MR 3 ; aussi n'est-il pas utile de revenir sur les éléments de synthèse formulés précédemment (**voir 5.2.5**).

Le deuxième état englobe presque toute la surface du mur intermédiaire MR 3, avec les portes P 49 et P 100 ainsi que les fenêtres hautes à arc brisé, et le mur perpendiculaire MR 5, avec les niveaux de circulation associés, SL 450 et SL 453. Le bâtiment ainsi déterminé est construit, avec soin, sur les ruines du bâti précédent ; il mesure un peu moins de 30 m de long et il est subdivisé en deux, dans sa largeur, par un mur de refend.

Les vestiges attribuables au troisième état de construction sont plus nombreux ; ils ont été observés dans le mur nord MR 1, dans le mur intermédiaire MR 3 ainsi que dans le mur démoli MR 6. Ils englobent tout à la fois les galeries superposées du cloître actuel, en particulier les grandes arcades A 102 à A 108, mises en évidence dans la pièce R 1.1, la galerie de circulation R 1.4, interne au bâtiment R, avec l'ensemble des organes de circulation associés : la porte basse P 35 bien sûr, mais surtout les portes ménagées dans l'emprise des fenêtres hautes de l'état précédent. Cet état scelle donc la destruction partielle du bâtiment de l'état, dont il ne subsiste que le mur intermédiaire MR 3.

Outre quelques perturbations tardives, le dernier état important englobe enfin l'aménagement de fenêtre dans l'emprise des grandes arcades du mur nord MR 1, mais aussi le prolongement vers l'ouest de la galerie R 1.4. Il correspond à une restructuration des circulations internes, qui est également perceptible par la condamnation de la porte P 35, la création de la cage d'escalier occidentale et de nouvelles portes P 37 et P 438.



## 6. Résultats de l'analyse archéologique du sondage SD 8 dans le bâtiment R (O. Puel)

En dépit de l'absence de sous-sol, le bâtiment R a été inclus dans le diagnostic des caves nord (tranche 9 e nord) en raison de sa localisation dans le secteur ancien de l'Hôtel-Dieu. À l'origine, le terrassement du passage couvert, sous la galerie R 1.4, devait simplement faire l'objet d'une surveillance. Mais il a provoqué un effondrement important (**planche 66**) qui a imposé à l'aménageur une reprise en sous-œuvre, d'où la nécessité d'ouvrir un sondage archéologique SD 8.

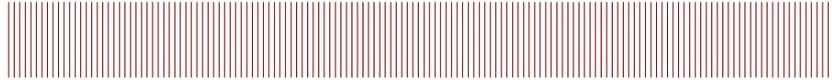
### 6.1. Stratigraphie en place

Le principal intérêt de ce sondage a été de faire apparaître la base des murs est-ouest MR 3 et MR 6, ainsi que le mur nord-sud MR 5, et de nourrir l'analyse archéologique du bâti par des données inédites et fondamentales (**voir 5.2.1, 5.2.2.3 et 5.2.3**). Sur toute sa superficie (5,50 m<sup>2</sup> environ), le sous-sol avait malheureusement fait l'objet de curages intensifs à des époques très récentes, et l'ensemble des niveaux archéologiques avait déjà disparu (**planches 66 et 67.1**).

La stratigraphie ancienne a donc été observée uniquement dans la berme est du sondage, sur une largeur d'1,20 m et sur une hauteur de moins d'1 m (**planches 22 et 67.2**). Lors de l'opération, le sol s'est effondré à la base de la stratigraphie, entre 166 et 166,28 m NGF, ce qui montre bien que l'instabilité constatée de l'autre côté du sondage, sous le seuil de la porte P 438, n'avait rien de ponctuel. L'absence d'horizontalité à la surface de certains niveaux de circulation n'est donc *a priori* guère surprenante.

Le premier niveau US 432, très altéré, a été observé de part et d'autre du trou généré par l'effondrement évoqué ci-dessus. Il s'agit d'un remblai pulvérulent de terre et de mortier, gris-blanc, qui culmine à 166,25 m NGF et qui présente de fortes similitudes avec la couche US 452 sur laquelle, dans le mur MR 3, repose le deuxième sol de tomettes SL 453 (**voir 5.2.2.3**). Nonobstant leur différence de niveau de près de 0,20 m, ces deux couches sont dans la continuité l'une de l'autre. Aussi pouvons-nous identifier sans difficultés ce remblai US 432 comme un lambeau du sol US 453, qui devait donc s'étendre à l'intérieur de l'espace défini par les murs MR 3 et MR 5 et qui, à un moment donné, s'est affaissé dans ce secteur.

Au-dessus, les trois couches suivantes forment un ensemble cohérent : le sol SL 430 est un niveau de galets disposés en têtes de chat, qui repose sur un remblai homogène de limons bruns (US 431) et qui est surmonté par un niveau d'occupation noir (US 429). Elles affichent en outre le même pendage nord-sud que le remblai US 432, ce qui permet d'affirmer qu'elles ont subi le même phénomène d'affaissement. À l'extrémité nord de la berme étudiée, le sol considéré présente une surface relativement plane, sur une longueur de 0,30 m environ, qui permet cependant de restituer son niveau originel autour de 166,55 m NGF, soit quelques centimètres au-dessus des fondations MA 415 du mur-bahut MR 6. Aussi faut-il envisager d'associer cette séquence stratigraphique à la création de la galerie haute R 1.4 et du



passage couvert R 0.1.

Les couches supérieures ont en commun une surface quasiment horizontale. Respectivement constitués d'éclats de pierre dorée et de terre mêlée de mortier, les deux remblais complémentaires US 428 et US 427 ont clairement servi à niveler le terrain en vue de l'aménagement d'un nouveau sol, lui-même formé d'une couche (US 426) de limons bruns, homogènes et compacts, et d'une couche de galets en têtes de chat SL 424, placée à la cote 166,74 m NGF.

Notons que toutes les couches, depuis le remblai US 431 jusqu'au sol SL 424, ont par la suite été percées par un creusement de nature indéterminée (fosse, fossé de drainage ?), localisé au pied du mur MR 3. Culminant, dans ce secteur précis, à 166,96 m NGF, la dalle de béton SL 422, qui repose un remblai hétérogène US 423, a scellé l'ensemble de la stratigraphie.

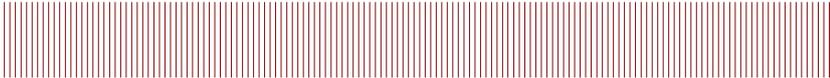
## 6.2. Stratigraphie des remblais de comblement

Dans l'emprise du sondage SD 8, la stratigraphie était en revanche composée, de bas en haut, d'un remblai de limons hétérogènes bruns US 62, comportant des fragments de matériaux de construction (blocs de mortier, galets, éclats de pierre dorée, etc.) et d'un remblai de limons très meubles US 61, contenant beaucoup de graviers et de nombreux déchets plastiques. D'autres couches de limons, cette fois homogènes et très compactes, ont aussi été mises en évidence, de manière très ponctuelle, contre le mur nord MR 3 (US 67) ou contre le mur sud MR 6 (US 75) : peut-être s'agissait-il de lambeaux de sol ? Force est pourtant de constater qu'aucun des deux n'a trouvé d'équivalence dans la berme orientale du sondage.

## 6.3. Conclusion intermédiaire

Si l'impossibilité d'observer les niveaux en plan nous a nécessairement privés de données précieuses, en particulier du mobilier archéologique qui aurait pu apporter des indices de datation, l'analyse de la stratigraphie visible (**planche 22**) dans la berme est du sondage SD 8 a d'abord permis d'observer les restes potentiels du sol de tomettes SL 453, observé sous le bouchage de la porte P 38, qui se rattache au deuxième état de construction du bâtiment délimité par le mur MR 3. Elle a également révélé l'existence de deux sols de galets successifs, SL 430 et SL 424, qui ont pour leur part fonctionné avec le passage couvert R 0.1, au cours d'un état consécutif à la destruction du bâtiment antérieur. Elle a enfin permis de mettre en évidence un affaissement généralisé de tous les niveaux anciens, y compris le premier sol associé au mur-bahut MR 6.

Au mois de novembre 2016, dans le cadre du diagnostic des caves nord (tranche 9 e nord), ont été réalisés huit petits sondages, SD 14.1 à SD 14.8, dans la galerie sud du cloître actuel, qui longe le bâtiment R (**planches 31 et 76**). Leurs dimensions réduites s'expliquent par leur finalité : l'installation de tirants métalliques entre le mur intermédiaire du bâtiment R (MR 3) et le mur nord de la galerie (mur MR 1). La longueur des sondages équivaut à la largeur de cette galerie : 3,10 m et, sauf exception, leur



## 7. Résultats de l'analyse archéologique des sondages SD 14.1 à SD 14.8 dans la galerie sud du cloître (O. Puel)

largeur moyenne est de 0,40 m. À titre d'exemples, les sondages SD 14.2 et SD 14.4 sont ponctuellement plus étroits (0,30 m) tandis que les sondages SD 14.1 et SD 14.7 sont globalement plus larges (0,80 à 0,90 m). La profondeur moyenne des sondages est de 0,40 m, jusqu'à la cote 166,20 m NGF, même si les sondages SD 14.2 et SD 14.7 ont fait l'objet de micro-sondages permettant d'observer les niveaux jusqu'à 166 m. En dépit des contraintes techniques inhérentes à cette courte opération, ces sondages ont démontré la richesse du sous-sol où subsistent, dans un bon état de conservation, les vestiges du cloître antérieur à la cour d'honneur actuelle. Les données, nécessairement entrecoupées, apportent parfois plus de questions que de réponses, mais elles n'en complètent pas moins l'analyse archéologique des murs anciens étudiés dans le secteur.

### 7.1. Maçonneries

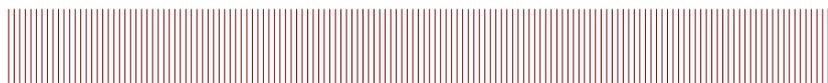
Malgré leur exiguïté, les sondages SD 14.1 à SD 14.8 ont permis d'observer la partie basse du nouveau mur, MR 304, ainsi que les fondations du mur-bahut MR 1 (numéroté MR 325/357 pour cette tranche) de la galerie actuelle.

#### 7.1.1. Mur MR 3 (MR 310)

Les maçonneries qui se succèdent à la base du mur intermédiaire MR 3 ont déjà été étudiées dans le cadre de l'analyse du bâti. S'il n'est pas utile de revenir sur leur description, il faut cependant insister ici sur l'observation, en particulier dans le sondage SD 14.7 (**planches 98.2 et 99**), des maçonneries attribuées au premier et au deuxième états de construction, à savoir MA 441, d'une part, MA 440/457, MA 34 et MA 40, d'autre part. Leur identification, qui ne souffre d'aucune incertitude tant l'aspect des maçonneries et la forme des césures sont similaires, est en effet fondamentale car ces maçonneries constituent le seul lien stratigraphique évident entre les vestiges repérés au sud, dans le sondage SD 8 notamment, et au nord, dans les petits sondages SD 14.1 à SD 14.8.

#### 7.1.2. Mur MR 304

Dans tous les sondages ou presque – le sondage SD 14.5 fait exception à la règle – un autre mur, MR 304, a été mis au jour à une distance régulière de 2,20 m par rapport au mur MR 3 (**planches 77.3, 81.2, 84.3 et 86.2**). Les observations réalisées sur cette structure sont très succinctes en raison de la



largeur et de la profondeur limitées des sondages et de la présence d'autres maçonneries, postérieures, contre son parement nord (voir 7.1.3). L'arase de ce mur est située à 166,35 m NGF. Étant donné la cote de fin de fouille (166,20 m), son parement sud n'est visible, dans chaque sondage, que sur une surface réduite, mesurant en moyenne 0,35 m de haut pour 0,40 m de large (planches 85.2 et 86). Seul le micro-sondage effectué dans le sondage SD 14.2 a permis de l'étudier sur une hauteur légèrement plus importante (+ 0,20 m) (planches 89.2 et 90).

Ce mur MR 304 possède une épaisseur de 0,42 m. Son arase est couverte par un mortier beige-jaune, assez dur, mais surtout recouvert, à plusieurs endroits, par des à-plats de béton peut-être destinés à la stabiliser. Le seul parement visible, au sud, est couvert par un enduit relativement épais (3-4 cm) qui n'a guère permis d'observer les matériaux de construction. Notons cependant que, dans le micro-sondage du sondage SD 14.2, ce revêtement mural s'interrompt brusquement à 166,24 m NGF, sur une ligne horizontale qui correspond au sommet d'un sol (voir 7.2.3 ; planche 90.2). Au-dessous de cette limite, l'élévation du mur se poursuit sur une hauteur d'à peine 0,10 m, jusqu'au sommet des fondations, qui semblent constituées de petits blocs de pierre hétérogènes et noyés dans un mortier abondant.

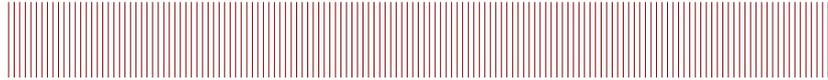
En dépit des lacunes de cette description, la configuration générale des lieux et la présence de niveaux de circulation construits au sud de ce mur, de remblais au nord, permettent de l'interpréter sans difficultés comme le mur-bahut d'une galerie antérieure à la galerie sud de l'actuelle cour d'honneur. Il est évidemment tentant de le rapprocher du mur précédent MR 3, afin de donner corps à cette galerie supposée, mais il faut cependant attendre les résultats de l'analyse des vestiges archéologiques localisés entre ces deux murs parallèles.

### 7.1.3. Mur MR 1 (MR 325/357)

Tous les sondages considérés ont été effectués au pied des piliers massifs qui reposent sur le soubassement du mur MR 1, lui aussi étudié dans le cadre de l'analyse du bâti (voir 5.1), et qui supportent l'étage établi au-dessus de la galerie du cloître. Sans surprise, ils ont permis de mettre au jour les fondations de ce mur, construites en blocs de calcaire doré (planches 77.3, 81.2 et 84.3). Ces maçonneries qui, d'un sondage à l'autre, ont parfois reçu des numéros distincts (MA 323, MA 327, MA 342, MA 346, MA 355 et MA 356) sont très homogènes et appartiennent clairement à un même état de construction. Elles affichent des relations stratigraphiques nettes : elles sont appuyées contre le parement nord du mur MR 304 ; elles sont, ponctuellement, couvertes d'une couche de mortier qui se poursuit, sans rupture manifeste, sur l'arase du même mur, arase qui se trouve au demeurant à la même altimétrie. Il faut donc en conclure que la construction de ce mur est contemporaine, ou de peu postérieure, à la destruction du mur MR 304.

## 7.2. Niveaux de circulation

La stratigraphie des couches mises au jour entre le mur MR 3 et le mur MR 304 est relativement



simple puisqu'elle consiste en une alternance de remblais et de niveaux de circulation. Par ailleurs, elle présente, en plusieurs secteurs, des traces significatives d'affaissement, qui suggèrent l'importance de vides sous-jacents qui pourraient éventuellement être liés à la présence de sépultures. L'exemple du sol SL 331 dans le sondage SD 14.7 est à cet égard particulièrement significatif (voir 7.2.2 ; planches 96 et 100.2).

L'existence attestée de plusieurs sols de tomettes successifs confirme en outre l'hypothèse, formulée ci-dessus, de l'appartenance des deux murs considérés à un même ensemble architectural, identifiable comme une galerie de l'ancien cloître. Les sols sont conservés, dans un état de conservation très variable, dans la quasi-totalité des sondages, à l'exception du sondage SD 14.4. Les deux sondages orientaux – SD 14.1 et SD 14.2 – ont livré des vestiges particulièrement bien préservés.

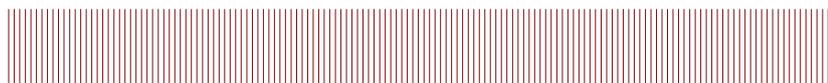
### 7.2.1. Remblai de démolition US 519

Si les vestiges de sol observés dans le sondage SD 14.7 sont très lacunaires, c'est pourtant dans le micro-sondage implanté à son extrémité nord, contre le parement sud du mur MR 3, qu'ont été mises au jour les traces stratigraphiquement les plus anciennes d'un possible sol. En fond de fouille, autour de 166 m NGF, la couche US 519, fouillée sur une surface de moins d'1 m<sup>2</sup> et sur une profondeur de quelques centimètres seulement, semble correspondre au sommet d'un remblai de démolition, très aéré, contenant à la fois des fragments de mortier, des blocs de pierre et de TCA, mais aussi des fragments de tomettes. Aussi faut-il envisager, sans l'affirmer, l'existence d'un premier niveau de sol qui, au vu de son altimétrie, pourrait avoir fonctionné avec la maçonnerie la plus ancienne reconnue dans le mur MR 3 (MA 441). L'absence de tout autre argument appelle cependant à la plus grande prudence. Notons pour mémoire la présence, au-dessus de ce niveau, de deux remblais complémentaires US 361 et US 360 : localisé contre le mur MR 3, sur une longueur de 0,40 m tout au plus, le premier est un épais niveau de mortier blanc (planche 98) ; le second est formé de limons très sableux, contenant quelques éléments erratiques de faune ou de TCA.

### 7.2.2. Sol SL 332/358

Le premier sol attesté par des vestiges tangibles a été repéré à deux reprises seulement : à l'est, dans le sondage SD 14.2, et à l'ouest, dans le sondage SD 14.7. Malgré un état de conservation très différent, les niveaux mis au jour présentent des caractéristiques identiques qui permettent de les rapprocher sans risque de sur-interprétation. Il s'agit d'un sol formé par une couche de mortier blanc, épaisse de 4 à 6 cm, et par un niveau de tomettes orangées, en grande partie récupérées *a posteriori*.

Dans le sondage oriental SD 14.2, le sol SL 332 est installé sur un petit niveau de limons US 334, bien chargé en graviers et autres petits galets. S'il a été observé sur toute la surface de la fenêtre ainsi ouverte, seuls les fonds de tomettes (1-2 mm) ont été mis au jour, sur le lit de mortier US 333 (planche 89), ce qui a néanmoins permis de caractériser leurs formes et leurs dimensions : des carrés de



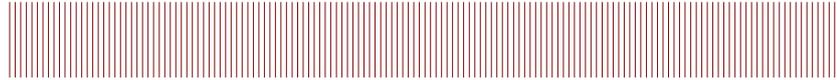
25 cm de côté. L'observation de la coupe est du sondage (**planche 24**) permet de constater la parfaite horizontalité de ces niveaux : le sommet de la couche préparatoire est précisément placé à 166,18 NGF, ce qui permet de restituer le sol SL 332 à un niveau surélevé de quelques centimètres. Or, les limites inférieures des enduits couvrant, au sud, le mur MR 3 – E 326 – et, au nord, le mur MR 304 – E 305 – sont précisément placées à la cote 166,24 m. Au vu des dimensions importantes des tomettes, il est fort probable qu'elles marquent justement la surface supérieure de ce sol SL 332.

Dans le sondage occidental SD 14.7, le sol SL 358 est aménagé sur les niveaux de remblais US 360 et US 361 qui surmontent le possible remblai de démolition US 579 (**voir 7.2.1**). Il a été perçu seulement dans le micro-sondage localisé au pied du mur MR 3, sur une largeur de 0,90 m et sur une longueur d'à peine 0,70 m, suffisante toutefois pour montrer son pendage sud-nord (**planches 26 et 97**). Malgré son affaissement important, le niveau de mortier US 354 est ici bien préservé ; il a d'ailleurs conservé, à son sommet, quelques tomettes isolées et, pour la plupart, dans un état très fragmentaire. Contre le mur, il a gardé son niveau d'origine, à 166,19 m NGF, en connexion avec l'enduit E 326 qui recouvre le parement (**planche 97.2**). En dépit de leur état de conservation médiocre, les vestiges ainsi considérés confirment la restitution, telle qu'elle a pu être proposée pour le sondage SD 14.2, d'un sol SL 332/358 contemporain des enduits repérés sur les murs MR 3 et MR 304.

### 7.2.3. Remblais US 319/321 et US 344, sols SL 317/340, SL 316/341, SL 307/349 et sépulture SP 350

Au-dessus du sol SL 332/358 se trouvent plusieurs couches de remblais qui diffèrent d'un sondage à l'autre, mais qui témoignent sans doute d'une même volonté de rehausser les niveaux de circulation. Dans le sondage SD 14.2, les fonds de tomettes du sol précédent SL 332 sont recouverts par le remblai US 319, qui est constitué de limons noirs hétérogènes, pouvant atteindre jusqu'à 10 cm d'épaisseur, et qui est coiffé, régulièrement, par une couche US 321 de fragments de TCA posés à plat. Dans le sondage SD 14.7, les restes du sol SL 358 sont scellés par un niveau de terre brune, US 344, très induré en surface, qui possède une épaisseur légèrement supérieure. Ces remblais distincts ont livré quelques tessons de céramique : dans le premier cas, cinq tessons de céramique verte sur engobe, qui fournissent un TPQ dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle ; dans le second cas, un tesson de céramique engobée jaune décorée qui, si tant est qu'un seul fragment soit suffisant, rétrécirait cet intervalle à la seconde moitié du siècle (**voir contribution de Cl. Mège**).

C'est par-dessus ces niveaux de remblais qu'a été installé un nouveau sol observé dans presque tous les sondages – un seul fait exception : SD 14.4 – dans un état de conservation très inégal et sous une forme résultant de deux phases successives de travaux. Les premiers sondages réalisés (SD 14.2 et SD 14.3 en particulier) suggéraient que les sols SL 317/340 et SL 316/341, d'une part, et SL 307/349, d'autre part, pouvaient avoir fonctionné ensemble et que l'utilisation de tomettes différentes pouvait s'expliquer par des choix esthétiques, mais le sondage SD 14.1, dans lequel a été mis au jour une sépulture double SP 350, a conduit à privilégier une autre interprétation : les vestiges conservés sur les côtés, au pied des deux murs parallèles MR 3 et MR 304, semblent appartenir à l'aménagement d'origine



tandis que les vestiges présents au centre semblent correspondre à des réfections ponctuelles.

Dans le sondage SD 14.2, où les niveaux sont plutôt bien conservés, malgré une importante lacune au centre, les sols SL 307 et SL 317/341 reposent en effet sur un niveau de mortier identique, US 309/318, et ils sont séparés par une césure régulière et rectiligne, bien visible du côté nord (**planches 84 et 85**). Contre le mur MR 304 et contre le mur MR 3, les tomettes sont de grandes dimensions (26 x min. 20 cm) et elles sont rouge foncé ; au centre, elles sont de petites dimensions (14-16 x 16 cm) et elles sont rouge pâle. Le contraste entre ces ensembles est saisissant et peut, légitimement, faire songer à un pavement ornemental constitué, très simplement, de deux étroites bandes latérales de couleur sombre et d'une large bande centrale de couleur pâle. Les vestiges mis au jour dans les sondages SD 14.3, SD 14.5 et SD 14.6 – sol SL 317 au nord – ou dans le sondage SD 14.8 – fragment du sol SL 307 au centre – s'accorderaient d'ailleurs bien avec cette hypothèse (**planches 91 et 94**).

Les niveaux de sol présentent pourtant, dans le sondage SD 14.1, une autre physionomie en raison de la présence d'une pierre tombale SP 350, orientée d'ouest en est, qui occupe une place quasiment centrale (**planches 77, 78 et 80**). Sur la partie visible de la dalle, soit sur 0,60 m de long environ, les grandes tomettes rouge foncé s'étendent effectivement sur toute la surface disponible entre le mur MR 3 et le côté sud de la dalle, ou entre le mur MR 304 et le côté nord de la dalle. Les sols SL 340 et SL 341 occupent donc respectivement une largeur de 0,70 m dans le premier cas, de 0,50 m dans le second (**planches 80 et 81**). À l'inverse, les petites tomettes rouge clair, SL 349, couvrent tout l'espace compris entre la berme est du sondage et l'extrémité est de la dalle. La jonction approximative qui existe, dans l'angle sud-est de la pierre, entre le sol SL 340 et le sol SL 349 témoigne d'ailleurs de leur adaptation ponctuelle aux tomettes déjà en place (**planche 78**).

Aussi faut-il en conclure que le sol d'origine, composé des niveaux SL 317/341 et SL 316/340 et potentiellement attribuable au XVI<sup>e</sup> siècle – en raison des quelques tessons de céramique prélevés dans le remblai sous-jacent US 319 – a été à un moment donné perturbé par l'insertion d'une sépulture, ayant entraîné une reprise du pavement au niveau de l'ouverture. L'hypothèse trouve une confirmation, d'une part, dans l'état particulièrement délabré (cassures, fissures, etc.) des grandes tomettes en bordure de la dalle et, d'autre part, dans l'affaissement ponctuel des petites tomettes (sondage SD 14.2 par exemple) ou dans les fissures qu'elles comportent dans la continuité des grands côtés de la dalle (**planches 80 et 81**). L'étroitesse de la fenêtre ouverte ne permet pas de généraliser les données obtenues à l'échelle du sondage SD 14.1 à l'ensemble de la galerie mais l'effondrement ponctuel des niveaux en place, tel qu'il a été constaté notamment dans le sondage SD 14.7, à 16 m de là, suggère néanmoins l'existence de plusieurs sépultures successives d'ouest en est. La dalle funéraire, trouvée en remploi sous l'escalier intérieur du bâtiment R (**planche 26**), va dans le sens de cette hypothèse. L'exploitation des galeries du cloître à des fins funéraires ne serait d'ailleurs pas surprenante ; elle expliquerait en outre la présence des espaces vides qui semblent être à l'origine des désordres observés dans les élévations et, *in fine*, de la nécessité d'installer des tirants métalliques entre les murs MR 1 et MR 3.

Attardons-nous un instant sur la sépulture considérée, qui n'a malheureusement pas été dégagée dans son entier et qui n'a évidemment pas été ouverte. Taillée dans un calcaire à gryphées, la pierre



tombale possède une largeur d'1 m pour une longueur qui, au vu de l'affaissement du sol SL 307 dans le sondage SD 14.2, pourrait être assez importante (environ 2,50 m ?). Elle est ornée, à son extrémité basse, de deux crânes stylisés qui, selon toute vraisemblance, ne constituaient sans doute qu'un motif annexe au décor central (**planche 82**). Elle porte aussi, dans un bandeau large de 10 cm, une inscription en français : « [...] de juin l'a[n] 1542. Et aussi gist Anthonye Faure, sa fem[m]e, laquelle tresp[assa] [...] ». L'écriture de forme gothique inclut des lettres hautes et étroites, parfois liées deux par deux (« h » et « o » dans *Anthonye* ou « u » et « r » dans *Faure*), ainsi que quelques abréviations courantes (suppression d'une consonne redondante dans « fem[m]e », par exemple) (**planche 83**). Quoiqu'incomplet, le texte ainsi transcrit indique que cette dalle SP 350 recouvre une tombe double : celle d'un homme, mort le premier en juin 1542, et de son épouse, décédée à une date ultérieure mais indéterminée. L'aménagement de cette sépulture, donc la partie centrale du pavement, semble donc être intervenu peu de temps après la construction du sol d'origine. Par ailleurs, l'identification de ces individus reste à faire dans la mesure où la recherche du nom « Faure » dans la liste des échevins de la ville ou des bienfaiteurs de l'hôpital n'a pas donné de résultats à ce jour. Elle n'aboutira d'ailleurs pas forcément puisque le nom de l'époux est manquant.

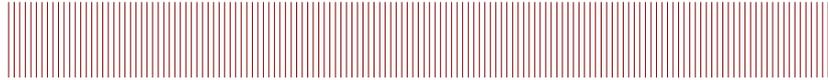
### 7.3. Remblais de scellement et perturbations ponctuelles

Si les niveaux de sol étudiés supportent des lambeaux de couche qui peuvent être interprétés comme des niveaux d'occupation – US 314 dans les sondages SD 14.3 et SD 14.5 – ou comme des retombées ponctuelles de déblais – US 339 dans le sondage SD 14.1 –, ils sont surtout recouverts par plusieurs remblais successifs, qui diffèrent parfois d'un secteur à l'autre.

#### 7.3.1. Remblais US 311, US 337, US 359 et fosse FS 338

C'est dans le secteur occidental de la galerie qu'ont été observés les premiers remblais, qui pourraient avoir servi à combler les dénivelés potentiellement créés par l'affaissement des sols antérieurs. Ainsi le remblai US 311, mais peut-être aussi le remblai US 329 (non fouillé), ont-ils vraisemblablement permis de redresser le niveau de circulation dans le secteur des sondages SD 14.6 et SD 14.7 (**planche 27**). Ils se caractérisent d'ailleurs tous les deux par leurs compositions et leurs surfaces très compactes. Les couches US 337 et US 359 ont sans doute joué le même rôle respectivement au niveau des sondages SD 14.5 et SD 14.8. Au total, ces trois remblais ont livré quinze tessons de céramique : des fragments de céramique verte sur engobe pour l'US 359, de céramique engobée jaune ou rouge décorée pour les US 311 et US 337, indiquant un TPQ au XVI<sup>e</sup> siècle, voire dans la seconde moitié du siècle, et un TAQ au siècle suivant (**voir contribution de Cl. Mège**).

Cette première phase de remblaiement, préalable à un rehaussement général des niveaux, a été ponctuellement entaillée par des structures en creux comme la fosse FS 338 qui, dans le sondage SD 14.5, semble avoir été comblée rapidement par deux remblais successifs : d'abord par la couche US 336,



formée de mortier pulvérulent et très chargée en fragments d'enduits peints, aisément identifiables à l'enduit E 308 qui recouvrait le mur MR 3 ; puis par la couche US 335, constituée de limons sableux, très meubles (**planches 92 et 93**). Peut-être s'agit-il simplement de structures très éphémères liées à un chantier de démolition et/ou de construction ?

### 7.3.2. Remblais US 306, US 312, US 320 et radier US 303

Les remblais suivants sont positionnés directement sur les niveaux de circulation antérieurs dans les sondages localisés à l'est, sur les remblais évoqués ci-dessus dans les sondages localisés à l'ouest. Dans les sondages SD 14.2 et SD 14.3, ont été observés des remblais peu épais, US 306 et US 312, constitués de limons brun clair, très compacts ; dans les autres sondages a été repéré un remblai, US 320, tout aussi hétérogène mais plus foncé et moins dur que les précédents. Ces trois couches sont équivalentes et culminent toutes entre 166,40 et 166,50 m NGF ; elles participent clairement à une même phase de remblaiement visant à surélever le niveau de circulation de la galerie d'environ 15 cm au total. Elles ont en outre livré six tessons de céramique – 5 pour l'US 320, 1 seul pour l'US 306 – : des fragments de céramique verte sur engobe ou de céramique de Meillonas, indiquant un TPQ au XVI<sup>e</sup> siècle et un TAQ au siècle suivant (**voir contribution de Cl. Mège**).

### 7.3.3. Remblai US 362, radiers US 303 et US 302, sol SL 301

Au-dessus de ces remblais coexistent plusieurs niveaux de circulation. Le radier US 303 correspond à une chape de béton grossier, épaisse de 10 cm en moyenne. Sans doute a-t-elle servi de support à un dallage quelconque, aujourd'hui disparu. Notons, en outre, que les dalles de calcaire de Villebois, US 315, qui recouvrent, en partie basse, le parement nord du mur MR 3, sont calées sur ce niveau intermédiaire. La seconde chape de béton, US 302, est plus homogène ; elle supporte les pierres de Villebois du dallage actuel, SL 301. Le remblai de sable US 362 est intercalé ponctuellement entre les deux niveaux de béton, en particulier dans le secteur du sondage SD 14.7.

## 7.4. Conclusion intermédiaire

L'analyse archéologique des vestiges mis au jour dans ces micro-sondages a donné des résultats satisfaisants, eu égard à leur exiguïté, mais aussi très limités par rapport au potentiel du site. Retenons-en, pour le moment, son apport majeur qui consiste en la reconnaissance de la galerie ouest d'un cloître antérieur à la Cour d'honneur. Cette espace de circulation, longeant le bâtiment R, était délimité, au sud, par le mur MR 3 et, au nord, par le mur-bahut dérasé, MR 304. Plusieurs niveaux de tomettes y ont été reconnus, dans une épaisseur stratigraphique réduite et dans une fourchette chronologique limitée au XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui suggèrent un rehaussement régulier des niveaux, qu'il faudra expliquer le moment venu. Précisons, pour finir, que c'est la construction des galeries actuelles qui a entraîné la démolition de l'ancienne galerie, jugée sans doute trop étroite.



## 8. Étude du mobilier céramique (Cl. Mège)

Cette brève étude est extraite du travail réalisé dans le cadre du diagnostic des caves nord de l'Hôtel-Dieu (tranche 9 E, zone nord), dont le rapport sera remis au SRA en fin d'année (Puel et Hofmann à paraître).

### 8.1. Les sondages SD 8 et SD 19 dans le bâtiment R

Le mobilier céramique de ce secteur a essentiellement été mis au jour dans la couche de nettoyage du sondage 19. Le lot compte 23 tessons pour un NMI de 3 parmi lesquels nous avons identifié le fond d'un chauffe-plat 1.2 en céramique grise, une assiette 4.1 en céramique engobée à tâches vertes et un pot à cuire 2 du service jaune de Larnage. Ces deux derniers éléments, associés aux reliefs d'un vase en céramique engobée à taches brunes et à un fragment de noire sur engobe engageant à dater l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle ces différentes productions, exception faite du service jaune de Larnage dont la diffusion commence dès la fin du siècle précédent (Faure-Boucharlat *et al.* 1996, Horry 2015).

### 8.2. Les sondages SD 14.1 à 14.8 dans la galerie sud du cloître

Six des huit sondages réalisés dans la galerie sud du cloître ont livré des restes de mobilier céramique : 45 restes pour un NMI de 14, répartis dans onze US différentes. Aussi nous limitons-nous à donner un terminus post quem pour chaque US et une « datation » tenant compte du positionnement stratigraphique des artefacts (figure 15).

Sondage	US	TPQ	Datation
SD14.1	320	XVI <sup>e</sup> s. (service vert de Meillonas)	XVI <sup>e</sup> s.
SD14.3	306	XVI <sup>e</sup> s. (cér. verte sur engobe)	XVI <sup>e</sup> s.
	324	-	-
SD14.4	nett.	XVI <sup>e</sup> s. (cér. verte sur engobe)	XVI <sup>e</sup> s.
	319		
SD14.5	320	XVI <sup>e</sup> s. (cér. verte sur engobe)	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s.
	337	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s. (cér. engobées rouge et jaune décorées)	
SD14.7	311	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s. (cér. engobée jaune décorée)	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s.
	344		
SD14.8	320	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s. (cér. engobée jaune décorée)	2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s.
	359	XVI <sup>e</sup> s. (cér. verte sur engobe)	XVI <sup>e</sup> s.

Figure 15 - Proposition de terminus post quem pour les US des sondages 14 ayant livré du mobilier céramique





## 9. Ébauche de synthèse (O. Puel)

Cette première synthèse a pour objectif de mettre en regard les données issues de l'analyse du bâti et des divers sondages, mais aussi de confronter les résultats obtenus aux remarques ou hypothèses formulées lors de l'analyse documentaire. Elle insiste sur les périodes anciennes, en particulier sur la charnière entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne, qui voit la reconstruction de l'établissement sous l'égide des échevins de la Ville de Lyon.

Le travail ici amorcé sera poursuivi à court terme, dans le cadre du colloque « Hôpital et citoyenneté » au cours duquel nous présenterons, en collaboration avec Stéphane Ardouin, une communication intitulée « L'Hôtel-Dieu de Lyon au regard de l'archéologie (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) ». Nul doute que les autres exemples développés lors de cette manifestation feront évoluer notre réflexion. Le travail sera également continué, à moyen et long terme, au sein du SAVL dans l'optique de la publication d'une monographie collective sur le site de l'Hôtel-Dieu.

### 9.1. État 1 : des structures appartenant au premier établissement hospitalier (Moyen Âge) ?

L'état le plus ancien est représenté uniquement par la base du mur intermédiaire (MR 3) du bâtiment R, observée dans les sondages SD 8 et SD 19 mais aussi, de manière plus ponctuelle dans le sondage SD 14.7. Longue d'au moins 10 m, haute d'au plus 0,60 m, la maçonnerie considérée (MA 441) pourrait éventuellement fonctionner avec un niveau de circulation supposé en raison de la présence de tomettes dans le remblai de démolition antérieur à tous les sols de la galerie actuelle du cloître. L'attribution de cet ensemble à l'époque médiévale repose sur la chronologie relative, l'état suivant étant daté de la charnière du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. Aucun argument ne permet d'apporter davantage de précisions, et la fourchette chronologique reste donc très large.

Dans la mesure où les historiens admettent, d'une part, que le premier hôpital fut fondé au XII<sup>e</sup> siècle et fut dépendant de l'Œuvre des frères du pont et, d'autre part, que l'abbaye d'Ainay donna, en 1180, des terres situées en rive droite du Rhône, approximativement à l'emplacement du site de l'Hôtel-Dieu (**voir 2.2.3**), il est évidemment tentant de relier les vestiges ainsi découverts à cet établissement primitif sur lequel les données restent cependant, à ce jour, extrêmement limitées (**planche 29.1**). Pour mémoire, d'après François-Régis Cottin et Jacqueline Roubert, la première salle des malades serait localisée entre la chapelle actuelle et le fleuve, sur un axe nord-sud ; elle mesurerait 20 à 25 m de long pour 10 à 15 m de large et elle serait dotée d'une chapelle à son extrémité nord (*L'hôtel-Dieu de Lyon* 2012 ; Roubert 2018). En l'absence de toute preuve archéologique, ces hypothèses intéressantes ne doivent pourtant pas être considérées comme des affirmations. Que dire de plus dans ces conditions ? Ni les archives, ni les vestiges ne sont suffisamment explicites pour se prononcer définitivement sur la topographie de l'hôpital présumé.



Aussi nous contenterons-nous de proposer quelques pistes de réflexion au sujet des vestiges mis au jour dans le bâtiment R. Nous considérons, pour ce faire, que la base de mur ainsi découverte appartient bien à un bâtiment, et non à une simple clôture, par exemple. La première option envisage une continuité d'occupation : le bâtiment supposé pourrait correspondre à la salle des malades et/ou à une chapelle. La seconde option s'inscrit dans la droite ligne de nos prédécesseurs : si l'édifice principal du premier hôtel-Dieu était situé au bord du Rhône, il pourrait au contraire avoir une fonction utilitaire, toujours liée à l'hôpital. La dernière option prend le contrepied des deux précédentes : il pourrait tout aussi bien se trouver en dehors de l'enceinte de l'établissement... encore que sa longueur importante rende l'hypothèse moins probable.

## 9.2. État 2 : le second Hôtel-Dieu (fin XV<sup>e</sup>-1<sup>ère</sup> moitié XVI<sup>e</sup> siècle)

L'état suivant bénéficie de vestiges plus nombreux et plus importants : en premier lieu, le mur intermédiaire (MR 3) du bâtiment R, sur la quasi-totalité de sa surface (MA 440/457, MA 34, MA 40 à MA 42), et le mur perpendiculaire (MR 5) ; en second lieu, une porte à l'est (P 49) et une porte restituée à l'ouest (P 100) ainsi que six fenêtres hautes (F 1/47, F 2/32, F 3/30, F 4, F 7/48 et F 9) ; en dernier lieu, les niveaux de circulation les plus anciens mis au jour dans le sondage SD 8 (SL 453 et SL 450) ou dans les sondages SD 14.1 à SD 14.8 (SL 332/358, SL 317/340, SL 316/341 et SL 307/349 mais aussi SP 350). Ces vestiges peuvent sans ambiguïté être mis en relation avec les sources d'archives : le Plan scénographique évidemment, mais aussi les textes médiévaux ou modernes.

### 9.2.1. Chronologie relative et chronologie absolue

Attardons-nous, dans un premier temps, sur la question de la datation. Les indices archéologiques sont peu nombreux et peu explicites. Sur le bâti même, les fenêtres hautes, couvertes d'arcs brisés, font écho à un style « gothique » introduit à Lyon dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sur de grands chantiers comme celui de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, un style en pleine maturité au cours des deux siècles suivants mais toujours utilisé, en particulier pour les ouvertures, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire que révèlent les archives de la Ville permet cependant de réduire cette fourchette chronologique *a priori* très large. Le contexte global associe en effet le rachat de l'hôpital de Chassagne par les échevins de Lyon, en 1478, et la primauté accordée à l'Hôtel-Dieu par le rédacteur de *La police de l'Aulmosne*, en 1539 : dès lors, il suggère que les principaux bâtiments de l'établissement médiéval, tel qu'il fut représenté sur le Plan scénographique vers 1544, auraient été bâtis par ordre des officiers municipaux. Si l'hypothèse est exacte, alors le grand corps, incluant la salle des malades et l'église, remonterait aux années 1478-1540 : un intervalle de 60 ans environ correspondant à l'époque charnière qui voit conjointement la disparition des fenêtres à arc brisé et l'apparition des fenêtres à croisées. Cette coïncidence chronologique conduit en outre à nuancer la tradition historiographique selon laquelle le bâtiment principal aurait été construit au cours de deux chantiers successifs, le premier à la fin du



XV<sup>e</sup> siècle, le second vers 1525. Elle suggère en effet une construction continue sur toute la période qui, au demeurant, s'accorde mieux avec la gestion d'un tel chantier ; une construction progressive, d'ouest en est, certes marquée par une rupture stylistique, au niveau de la façade orientale, mais pas nécessairement par une rupture constructive.

Quels arguments faut-il retenir, par ailleurs, au sujet des galeries de l'ancien cloître, lui aussi visible sur le Plan scénographique. L'historiographie retient une succession d'événements constructifs, datés assez précisément : d'abord le porche, vers 1523, suivi de près par les galeries sud et nord ; puis les maisons alignées sur la rue de l'Hôpital, vers 1530-1535 ; enfin la galerie est en 1537 et la galerie ouest en 1540. L'archéologie apporte quelques indices, peu nombreux mais significatifs, qui concernent au premier chef la galerie sud du cloître mais qui permettent, *in fine*, de revenir sur ces hypothèses.

La présence de deux portes – P 49 à l'est et P 100 au centre – dans le gouttereau nord d'un édifice qui, *a priori*, n'a pas connu de rupture de construction majeure atteste de la nécessité d'une circulation prévue, dès sa création, vers l'espace du cloître. Sans être forcément contemporains, au sens strict du terme, ces bâtiments relèvent donc vraisemblablement d'un même projet. La mise au jour de plusieurs sols de tomettes de part et d'autre du mur MR 3, à l'intérieur du grand corps (SD 8) et de la galerie ouest du cloître (SD 14.1 à SD 14.8), matérialisent d'ailleurs cet axe de circulation fondamental.

Localisation	Numéro US	Tomettes	Niveau supérieur
galerie du cloître : sol n° 1	SL 332/358	orange 25 cm de côté	166,20-25 m NGF
galerie du cloître : sol n° 2 a	SL 316/341 SL 317/340	rouge foncé 26 x min. 20 cm	166,35 m NGF
bâtiment R : sol n° 1	SL 453	rouge foncé ? x 20 cm	166,35 m NGF
galerie du cloître : sol n° 2 b (réfection)	SL 307/349 (SP 350)	rouge pâle 4 x 16 cm	166,35 m NGF
bâtiment R : sol n° 2	SL 450	jaune – orange ? x 15 cm	166,50 m NGF

Figure 16 – Caractéristiques des sols de tomettes mis au jour de part et d'autre du mur MR 3, dans les sondages SD 8 et SD 14.1 à SD 14.8

Le tableau ci-dessus (**figure 16**) facilite la comparaison de ces niveaux de circulation en récapitulant leurs caractéristiques en termes de matériaux et d'altimétrie. Il fait d'abord apparaître que le niveau le plus ancien du cloître – n° 1 : SL 332/358 –, sur lequel repose l'enduit des murs MR 3 et MR 304, n'a pas d'équivalent du côté sud et, inversement, que le niveau le plus récent du bâtiment – n° 2 : SL 450 – n'a pas d'équivalent du côté nord. Il permet surtout de rapprocher les niveaux intermédiaires les uns des autres : le deuxième niveau du cloître, dans sa première phase – n° 2 a : SL 316/341 et SL 317/340 – s'apparente au niveau le plus ancien du bâtiment – n° 1 : SL 453 ; le deuxième niveau du cloître, dans sa deuxième phase – n° 2 b : SL 307/349 et SP 350 – conserve d'ailleurs la même altimétrie.

Ajoutés aux relations stratigraphiques des niveaux considérés, ces constats conduisent alors à formuler quelques conclusions comme autant de pistes de réflexion, qui auraient mérité des



vérifications. Du côté du cloître, le sol le plus ancien SL 332/358 semble contemporain de la pose des enduits sur le parement externe du mur de l'hôpital, MR 3/310, et sur le parement interne du mur-bahut, MR 304. À l'échelle de la galerie, cette chronologie relative paraît logique : la réalisation des finitions – sols et enduits – intervient de manière concomitante après l'achèvement de la construction du gros-œuvre. Que faut-il en déduire à l'échelle du grand corps de l'Hôtel-Dieu, dont la construction a vraisemblablement précédé celle de la galerie sud : l'absence de sol équivalent dans le sondage SD 8 du bâtiment R doit-elle faire conclure à l'existence d'un sol plus simple, un niveau de terre battue par exemple, dans la moitié orientale de l'édifice ? Si l'idée peut surprendre au premier abord, elle n'est pourtant pas dénuée de fondements ; nous y reviendrons ci-dessous.

La mise en place d'un sol de tomettes dans le grand corps (SL 453) a pu, dans un second temps, entraîner la création du deuxième sol du cloître (SL 316/341 et SL 317/340). En dépit de sa faible quantité, le mobilier céramique des sondages SD 14.1 à SD 14.8 suggère que ce rehaussement est intervenu au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, au plus tard dans la seconde moitié du siècle, soit dans un intervalle relativement bref par rapport à la construction des bâtiments. La réfection de ce sol, réalisée au moment de l'insertion et/ou de la réouverture de la sépulture SP 350, qui n'était certainement pas isolée, appartient d'ailleurs à la même fourchette chronologique comme le révèle la date de décès (1542) du premier individu ici inhumé. Aussi les données archéologiques mises en évidence dans ce secteur suggèrent-elles une succession rapide des niveaux de circulation qui ne surprend pas, ni dans son léger décalage avec la construction du gros-œuvre, ni dans son renouvellement fréquent entraîné par l'usage de la galerie à des fins funéraires.

Les résultats ainsi obtenus ne contredisent pas nécessairement la chronologie défendue par l'historiographie traditionnelle. La construction du nouvel Hôtel-Dieu a sans aucun doute nécessité la mise en place de plusieurs chantiers, légèrement décalés dans le temps, mais fortement complémentaires. Au démarrage des travaux, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la construction du bâtiment principal était sans nul doute une priorité : elle a été conduite d'ouest en est, de manière progressive et continue. Dans un laps de temps sensiblement contemporain, mais logiquement postérieur, l'élévation de la galerie ouest a pu être accompagnée, comme le suggère François-Régis Cottin, par l'érection du porche monumental. Il est plus difficile, en revanche, de rattacher à la même phase de construction la galerie nord du cloître, en se fondant uniquement sur la représentation du Plan scénographique, et d'exclure de cette même phase les galeries intermédiaires, ouest et est. L'hypothèse n'est, à vrai dire, pas invraisemblable ; mais elle ne peut être affirmée sans prendre en compte quelques paramètres liés, en particulier, à l'organisation du chantier de construction.

La présence, sous le mur MR 3, d'un mur antérieur (MA 441) au bâtiment principal et l'existence, sous le sol le plus ancien de la galerie du cloître (sondage SD 14.7) d'un probable remblai de démolition (US 519) prouvent que la construction du nouvel Hôtel-Dieu n'a pas été réalisée sur un terrain *ex-nihilo*. Le constat est avéré pour le secteur concerné par la présente opération ; la situation est-elle, pour autant, similaire sur les autres côtés ? Si, d'après les sources d'archives, la limite nord de l'ancien cloître, se trouvait approximativement à l'intersection de la Cour d'honneur et de la Cour de la Pharmacie, il



faut pourtant rappeler que ni les fouilles réalisées dans ces deux cours, ni les fouilles réalisées dans les caves des bâtiments intermédiaires Q et M n'ont livré le moindre vestige de la galerie nord. Le constat est similaire pour les galeries intermédiaires. À ce jour, l'absence de données nouvelles ou probantes doit donc inciter à la plus grande prudence ; elle interdit de se prononcer sur la chronologie relative de construction des dernières galeries. La logique du chantier voudrait peut-être que la galerie orientale soit construite la première, dans la continuité de l'édifice principal et de la galerie sud ; mais les contraintes inhérentes à n'importe quel chantier de construction, *a fortiori* sur un terrain occupé, interdisent, là encore, toute conclusion.

### 9.2.2. Architecture et organisation spatiale des bâtiments

À la fin du Moyen Âge, précisément au terme de la reconstruction des bâtiments principaux par les échevins de Lyon, l'Hôtel-Dieu était localisé à un carrefour important. L'édifice majeur, incluant la salle des malades et l'église des religieuses, longeait au nord la rue de la Triperie ; le cloître, notamment la galerie ouest, bordait à l'est la rue de l'Hôpital, qui suivait sans doute le tracé de la rue actuelle ; le porche monumental était situé approximativement à l'intersection de ces deux corps de bâtiments. La présente opération ne remet pas en doute les conclusions générales formulées par la tradition historiographique. Mais la confrontation des données historiques et archéologiques autorise cependant de nouvelles hypothèses sur l'organisation spatiale de l'établissement, ou encore sur la distribution intérieure des principaux édifices ; elle permet également un meilleur ancrage des bâtiments supposés sur le plan actuel des lieux.

L'analyse documentaire a d'abord abouti à la formulation d'une hypothèse selon laquelle l'angle de la façade et du mur gouttereau nord de l'édifice principal pourrait se trouver au point de jonction théorique des galeries ouest et sud de la Cour d'honneur. Le texte utilisé à l'appui de cette réflexion n'était cependant pas suffisamment précis pour se montrer affirmatif (**voir 4.3.2**). Les résultats de l'analyse archéologique du bâti ne permettent malheureusement pas de la valider dans la mesure où nous n'avons pas pu vérifier l'existence d'une fenêtre haute à l'ouest de la fenêtre F 4, c'est-à-dire au-delà de la façade de l'église actuelle (**voir 5.2.2.5**). Le mur MR 5 qui a été mis au jour dans le sondage SD 8 constitue cependant un indice important, qui incite à revenir sur cette question-là. Le raisonnement repose sur deux arguments concrets et sur deux remarques complémentaires. Rappelons tout d'abord que ce mur est contemporain du mur MR 3 et qu'il a été interprété comme un mur de refend subdivisant, dans sa largeur, l'édifice principal de l'Hôtel-Dieu. Il est évidemment tentant, dans ces conditions, d'y voir le mur de séparation entre la partie occidentale du bâtiment, qui correspondait à l'église, et la partie orientale, qui correspondait à la salle des malades. Or, ce mur est situé à 8 m seulement de la façade de l'église actuelle qui, de toute évidence, ne reprend pas l'emplacement de la façade médiévale. Cette remarque ne permet pas, bien sûr, de localiser cette ancienne façade avec précision. Contentons-nous simplement d'observer que si l'ancienne église s'étendait de l'angle des galeries du cloître, ainsi que nous l'avons suggéré, jusqu'au mur MR 5, alors elle posséderait une longueur nettement plus



cohérente de 20 m environ.

Poursuivons donc la réflexion engagée en admettant cette hypothèse et en considérant la présence, sur le gouttereau nord, de deux fenêtres aux caractéristiques formelles et métriques particulières, F 3/30 et F 4, à l'ouest du mur de subdivision, soit du côté de l'église présumée. À partir de ces éléments d'information, il devient possible d'envisager une restitution de l'élévation globale. Si tant est que la portion du mur correspondant à l'église mesurait bien une vingtaine de mètres de long alors, compte-tenu de la largeur des fenêtres et de leurs entraxes, elle pourrait être dotée de trois grandes fenêtres hautes. Le Plan scénographique représente, pour l'ensemble du grand corps, neuf fenêtres auxquelles, du fait de l'avancée trompeuse du porche, il faut peut-être en ajouter une dixième. La portion du mur dévolue à la salle des malades devrait donc posséder, en théorie, six à sept fenêtres, légèrement plus hautes que les précédentes, légèrement moins larges aussi, ce qui permet, compte-tenu de la largeur des fenêtres et de leurs entraxes, de lui attribuer 35 à 40 m de long environ. Ainsi défini, le bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu posséderait une longueur totale de 60 m, au maximum, pour une largeur d'environ 20 m, restituée grâce aux vestiges de la rue de la Triperie (**voir 4.2.1**). Il s'étendrait vers l'est jusqu'à l'angle de la cour de la Cuisine, dépassant le chœur actuel de 10 à 15 m. Notons que cette limite correspond sensiblement, sur les plans modernes comme celui de la rente noble d'Ainay (**planche 7**), à celle des bâtiments encore en élévation à cette époque, qui n'allaient cependant pas tarder à être démolis. Fondée sur une confrontation rigoureuse des données archéologiques et historiques, la restitution schématique ici proposée ne diffère donc pas beaucoup – reconnaissons-le – de celle qu'envisageaient nos prédécesseurs. Elle s'accompagne cependant d'une série d'hypothèses nouvelles, qui vont être résumées ci-dessous comme autant de pistes de réflexion.

Au terme de cette synthèse relative à l'ancien Hôtel-Dieu, nous souhaitons en effet revenir succinctement sur deux remarques formulées lors de l'étude documentaire (**planche 30**). Il s'agit d'abord de la distribution intérieure de l'édifice principal qui était donc subdivisé en deux, dans le sens de la longueur, par le mur de refend mis au jour par l'archéologie. La partie occidentale correspondait à l'église des religieuses, auxquelles était réservée une tribune haute : cet espace cultuel était-il complètement isolé de la salle des malades ? Vraisemblablement non : d'après les observations réalisées sur le parement, le mur de séparation ne s'élevait pas jusqu'au sommet du mur, mais seulement un à deux mètres au-dessus de la porte restituée P 100. Il possédait donc une hauteur de 5 m environ par rapport au premier niveau de circulation observé (SL 453). En conséquence, l'église était peut-être soustraite aux regards des malades – encore qu'il faudrait connaître la physionomie du mur pour s'en assurer – mais elle n'avait pas d'isolation phonique. Les malades étaient susceptibles d'entendre les célébrations religieuses depuis leur lit. Ce constat contredit-il l'hypothèse, fondée sur l'analyse des textes médiévaux, selon laquelle la salle des malades elle-même pouvait être dotée d'un autel (**voir 4.3.3**) ? S'il est difficile de se prononcer sur cette question, la coexistence de deux lieux de culte, l'un simple autel, l'autre véritable église, n'est pas invraisemblable. Elle s'accorderait même davantage à la nécessaire compartimentation des espaces que requérait la présence de religieux, au moins un prêtre, de laïcs, fussent-ils malades, et de religieuses repenties.



La seconde remarque concerne le porche de l'Hôtel-Dieu qui, sur le Plan scénographique, possède une localisation parfaitement aberrante. Sur ce point-là, nous maintenons la proposition formulée lors de l'analyse documentaire, selon laquelle le bâtiment d'entrée était vraisemblablement en retrait par rapport à l'angle sud-ouest du cloître, permettant ainsi une circulation à couvert entre les galeries, mais dans la continuité des maisons adossées à l'aile ouest (voir 4.4.2).

### 9.3. États 3 et 4 : l'Hôpital des Quatre-Rangs (1<sup>ère</sup> moitié XVII<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> siècle)

Le troisième état, archéologiquement identifié, englobe tout à la fois la construction du mur MR 1, avec ses deux galeries superposées, la réalisation de multiples réfections sur le mur MR 3 – création de la porte P 35, à l'ouest ; élargissement de la porte P 100, devenue P 101, au centre ; transformation des fenêtres hautes en autant de portes (ou presque) – mais aussi la démolition du mur de refend MR 5 et l'aménagement de la galerie R 1.4, supportée par le petit mur-bahut MR 6 et ancrée dans le mur MR 3. D'un point de vue historique, cet état correspond à l'évidence à la construction de l'Hôpital des Quatre-Rangs, qui est intervenue dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et qui est abondamment étudiée dans la bibliographie récente. Ce bilan se contente donc de récapituler les conclusions essentielles, notamment en termes de topographie et de chronologie, et de souligner les faits nouveaux, mis en évidence au cours de la présente opération.

La démolition de l'ancien Hôtel-Dieu et la construction du nouvel hôpital, plus vaste et plus adapté, ont été réalisées au coup par coup, d'une part, parce qu'il était évidemment nécessaire de maintenir le fonctionnement de l'institution pendant toute la durée des travaux et, d'autre part, parce que l'acquisition de nouveaux terrains constructibles devait engendrer de grandes difficultés (Ducourthial *in* Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître). Le phasage des travaux est bien documentée par les archives hospitalières.

La première étape, engagée dès le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, a consisté en la construction des bras ouest et sud des Quatre-Rangs, à l'emplacement approximatif des galeries nord et est de l'ancien cloître. Elle était, pour l'essentiel, achevée dans les années 1620-1623. C'est à cette phase-là qu'appartient la construction de la nouvelle galerie ouest (MR 1), qui a été adossée sur le gouttereau nord de l'ancien grand corps vieil. À ce moment-là, les recteurs envisageaient malgré tout, à terme, de détruire ce bâtiment. Ils changèrent finalement d'avis en constatant que les nouvelles salles de soin, installées au premier étage des nouveaux bâtiments, ne seraient pas assez grandes pour accueillir tous les nécessiteux. Aussi décidèrent-ils de réaménager l'ancienne salle des malades, en surélevant son niveau supérieur (les greniers et les chambres du personnel) pour en faire une salle de plain-pied avec les nouvelles salles, avant de modifier leur projet une nouvelle fois et de maintenir la salle des malades au rez-de-chaussée (voir 4.3.5).

C'est seulement au cours de l'année 1637 que la décision fut prise de construire une nouvelle chapelle, au lieu de réaménager l'ancienne, et, en conséquence, de détruire le grand corps de l'ancien Hôtel-Dieu. La démolition du mur de refend, l'aménagement de la galerie R 1.4 et les modifications perpétrées sur le



mur MR 3, qui engendrent une restructuration complète des circulations, appartiennent sans ambiguïté à cette seconde phase. Il s'agissait de permettre aux sœurs hospitalières un accès rapide et aisé à la chapelle et aux diverses salles des malades, aussi bien à l'étage qu'au rez-de-chaussée. L'analyse des vestiges mis au jour dans le sondage SD 8 apporte à ce sujet des informations inédites. Reposant sur les fondations de l'ancien mur de refend, le mur-bahut, MR 6, de la galerie haute ne s'étendait pas, dans son état primitif, jusqu'à la cage d'escaliers occidentale. Il s'interrompait au niveau de la chaîne d'angle en grand appareil (utilisée par la suite comme piédroit de porte) (voir 5.4.1). À une courte distance, du côté occidental, deux portes se faisaient face : la porte P 35, sur le mur MR 3 et une autre porte, aujourd'hui signalée par le seuil dépassant de l'enduit, dans le mur de la chapelle. Aussi faut-il envisager que le passage couvert, sous la galerie, bifurquait en direction de la chapelle afin de permettre aux religieuses de circuler à l'abri en toutes circonstances (planche 29.3).

Au siècle suivant, la galerie supérieure de l'aile ouest du cloître est transformée en une série de petites salles (pièces R 1.1, R 1.2 et R 1.3) à l'usage des religieuses principalement. Les grandes arcades du mur MR 1 sont partiellement condamnées et transformées en fenêtres plus étroites et munies de vantaux, ceci afin de résoudre l'inconfort que ne devait pas manquer de provoquer l'exposition au nord du bâtiment. Dans le même temps, le prolongement de la galerie R 1.4 a, de fait, entraîné la condamnation de la porte P 35 et de la porte latérale de l'église ainsi que la création de nouvelles portes, toujours en face l'une de l'autre, quelques mètres plus loin, au niveau de la cage d'escalier (planche 29.4).



## 10. Liste des figures

Figure 1 – Hôtel-Dieu : plan phasé des édifices actuels  
DAO : Ch. Ybard (SAVL)

Figure 2 – L'hôtel-Dieu localisé au carrefour de la rue Triperie et de la rue de l'Hôpital  
Source : Plan scénographique (1544)

Figure 3 – Hôtel-Dieu : lieux cités dans les sources d'archives rédigées à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes  
Source : La police de l'aulmosne : BML, réserve 355969, p. 46-50 (annexe 1.1) ; Inventaire des biens : AML, HD, E 21 (annexe 1.4)

Figure 4 – Hôtel-Dieu : la clôture méridionale, derrière le bâtiment principal, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle  
Source : Plan scénographique (1544)

Figure 5 – L'Hôtel-Dieu en 1529 d'après une restitution du XIX<sup>e</sup> siècle  
Source : Gaillard 1847, planche 12 (1847)

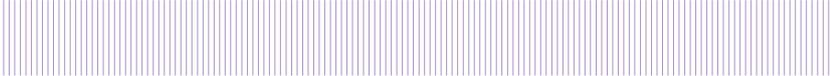
Figure 6 – Localisation supposée de la façade de l'église d'après les données archivistiques  
DAO : Ch. Ybard, O. Puel (SAVL)

Figure 7 – Église actuelle de l'hôtel-Dieu : dimensions prévues et dimensions réelles  
\* Source : AML, HD, E 34, fol. 175 (annexe 1.20). Les nombres sont indiqués en pied dans le texte ; ils ont été convertis en mètres selon la valeur suivante : 1 pied = 34,25 cm (Vial 1920).  
\*\* Source : plan actuel de l'Hôtel-Dieu (SAVL)

Figure 8 – Hypothèse de restitution de la salle des malades d'après les données archivistiques  
Source : Description de La police de l'aulmosne (1539) et Inventaire des biens (1606)

Figure 9 – Hôtel-Dieu : le porche et l'aile ouest au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle  
Source : Plan scénographique (1544)

Figure 10 – Localisation supposée des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu d'après les données archivistiques  
DAO : Ch. Ybard, O. Puel (SAVL)



# 11. Bibliographie

**Ardouin 2015** : ARDOUIN (S.) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 7-8, rapport de sondages d’archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

**Ardouin 2017** : ARDOUIN (S.) – Lyon 2<sup>e</sup> (Rhône). Les fouilles de l’Hôtel-Dieu, Actes des Journées archéologiques régionales du 18 novembre 2016, annexe au BSR 2017, 2017.

**Ardouin, Dessaint et Hofmann 2018** : ARDOUIN (S.), DESSAINT (Ph.) et HOFMANN (É) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 9 A, 9 C et 9 J. Rapport de fouille d’archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2018.

**Ardouin et Fourn à paraître** : ARDOUIN (S.) et FOURN (N.) - « Le bâtiment V – Tranche 5 », in Ardouin, Germanaud-Le Mer, Gentil et Fourn à paraître.

**Ardouin et Genty à paraître** : ARDOUIN (S.) et GENTIL (Th.) - « La cour de la Chaufferie – Tranche 3 », in Ardouin, Germanaud-Le Mer, Gentil et Fourn à paraître.

**Ardouin, Germanaud-Le Mer, Gentil et Fourn à paraître** : ARDOUIN (S.), LE MER (A.-C.), GENTIL (Th.) et FOURN (N.) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 3-4-5. Rapport de fouille d’archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, à paraître.

**Ardouin, Bouchez, Tastavin et Vanhove à paraître** : ARDOUIN (S.), BOUCHEZ (I.), TASTAVIN (A.) et VANHOVE (C.) - Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Cour de la Pharmacie, tranche 6. Rapport de fouille d’archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, à paraître.

**Arlaud et al. 1992** : ARLAUD (C.), LUROL (J.-M.), AUGER-RAHATZOS (M.), AYALA (G.), BERTRAND (É.), CECILLON (C.), FORES (V.), HAMMACHE (M.), HORRY (A.), PLANTEVIN (C.), SAVAY-GUERRAZ (S.), VEROT-BOURRELY (A.), — Chantier archéologique, Place de la République, Lyon 1991-1992, Rapport de fouille de sauvetage, AFAN, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1992.

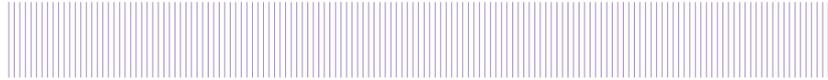
**Arlaud et al. 2000** : ARLAUD (C.), LUROL (J.-M.), SAVAY-GUERRAZ (S.), VEROT-BOURRELY (A.) – Lyon, les dessous de la Presqu’Île : Bourse-République-Célestins-Terreux, DARA 20.

**Ayala et al. 2003** : AYALA (G.), BLAIZOT (F.), HORRY (A.), ARGANT (Th.) – Un habitat et des sépultures du haut Moyen Âge sur les pentes de la Croix-Rousse à Lyon. In *Archéologie Médiévale*, 32, 2003, p. 33-62.

**Beck, Guizard et Heude 2015** : BECK (C.), GUIZARD (F.) et HEUDE (J.) (dir.) – Sols en mouvement, actes des rencontres de Liessies (2014), *Revue du Nord*, HS n° 23/2015, Université de Lille 3.

**Belle et Chalabi 2010** : BELLE (V.) et CHALABI (M.) – Hôtel-Dieu dit hôpital du Pont du Rhône puis Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du pont du Rhône, Hôpital général, Grand Hôtel-Dieu, Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, Ville de Lyon, 2010, dossier IA69004029. Consultable en ligne : <http://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/hotel-dieu-dit-hopital-du-pont-du-rhone-puis-hotel-dieu-de-notre-dame-de-pitie-du-pont-du-rhone-hopital-general-grand-hotel-dieu/dc96ed2c-142d-4723-b46c-d49eaa38280>

**Bertrand et Leperlier à paraître** : BERTRAND (É.) et LEPELIER (M.) : « Un ensemble exceptionnel de peintures murales antiques sur le site de l’Hôtel-Dieu à Lyon » in *Lugdunum et ses campagnes : actualité de la recherche*, Actes du XVII<sup>e</sup> colloque Guillaume Budé, Lyon, 26-30 août 2013, à paraître.



**Bertrand et Leroy 2012** : BERTRAND (É.) et LEROY (É.) – Lyon : nouvelles données sur la Presqu'Île antique, *Archeologia*, n° 495, p.18-25.

**Bertrand et al. 2011** : BERTRAND (É.) et al. – 16 rue Bourgelat (Institut Saint-Vincent de Paul) (69 002 Lyon), Rapport de fouille d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2011.

**Bertrand et al. 2012** : BERTRAND (É.) et al. — Reconversion du site de l'Hôtel Dieu (69 002 Lyon) – Tranche 4, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2012.

**Bertrand et al. 2015** : BERTRAND (É.) et al. – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 1-2. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

**Bouvard et al. 2009** : BOUVARD (E.) et al. – Berges de Saône, Parc Saint-Antoine, (69 002 Lyon), Note préliminaire au diagnostic d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2009.

**Bouvard et al. 2015** : BOUVARD (E.) et al. – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranche 6, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

**Bravard et Peiry 1999** : BRAVARD (J.-P.), PEIRY (J.-L.) – The CM pattern as a tool for the classification of alluvial suites and floodplains along the river continuum, *Geological Society, London, Special Publications*, v. 163, p. 259-268.

**Bravard et Petit 1997** : BRAVARD (J.-P.), PETIT (F.) – Les cours d'eau, dynamique du système fluvial, Paris, Armand Colin.

**Bravard et Prestreau 1997** : BRAVARD (J.-P.) et PRESTREAU (M.) – Dynamique du paysage. Entretiens de géoarchéologie, DARA 15, SRA Rhône-Alpes, 1997.

**Bravard et al. 1997** : BRAVARD (J.-P.), VÉROT-BOURRELY (A.), FRANC (O.), ARLAUD (C.) – Paléodynamique du site fluvial de Lyon depuis le Tardiglaciaire, in Bravard et Prestreau 1997, p. 129-140.

**Croze 1912** : CROZE (A.) – Études et documents pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise, *Revue d'histoire de Lyon*, Lyon, 1912.

**David et al. 2003** : DAVIS (B.A.S.), BREWER (S.), STEVENSON (A.-C.), GUIOT (J.) – The temperature of Europe during the Holocene reconstructed from pollen data, *Quaternary Science Reviews*, 22 (15-17), p. 1701-1716.

**Dessaint 2018** : DESSAINT (Ph.) – « La cour Bonnet – Tranche 9 A », in Ardouin, Dessaint et Hofmann 2018, vol. 2.

**Germanaud-Le Mer, Dal Col et Lagrange 2017** : GERMANAUD-LE MER (A.-C.), DAL COL (S.) et LAGRANGE (M.) – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Caves des bâtiments Q et O : tranche 9 E, nord. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2017.

**Germanaud-Le Mer, Dal Col et Bouvard-Mor 2018** : GERMANAUD-LE MER (A.-C.), DAL COL (S.) et BOUVARD-MOR (E.) – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Cour du cloître : tranche 9 F. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2018.



**Germanaud-Le Mer à paraître** : GERMANAUD-LE MER (A.-C.) – « La cour Sainte-Marie – Tranche 4 », in Ardouin, Germanaud-Le Mer, Gentil et Fourn à paraître.

**Ducourthial 2016** : DUCOURTHIAL (C.) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Cour Saint-Louis haute : tranche 9 G. Rapport de diagnostic d’archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2016.

**Ducourthial 2012**: DUCOURTHIAL (C.) – Étude des archives, in Bertrand et al. 2012, p. 35-44.

**Ducourthial à paraître** : DUCOURTHIAL (C.) – Étude des cimetières de l’Hôtel-Dieu, in Ardouin, Germanaud-Le Mer, Gentil et Fourn à paraître.

**Hofmann 2018** : HOFMANN (É.) – « La cour de la cuisine – Tranche 9 J », Ardouin, Dessaint et Hofmann 2018, vol. 4.

**Franc et al. 2007** : FRANC (O.), VÉROT-BOURRELY (A.), BRAVARD (J.-P.) – Géographie et géo-archéologie du site de Lyon, in Le Mer et Chomer 2007, p. 95-108.

**Gaillard 1847**: GAILLARD (A. A.) – Tableau de la ville de Lyon depuis les temps romains jusqu’à nos jours. Collection de vues, de monuments et de principales scènes appartenant à l’histoire lyonnaise, Lyon : Girard et Guyet, 1847.

**Gaillot et al. 2012** : GAILLOT (S.), TRONCHÈRE (H.), VERA (R.) – Discriminating the fine alluvia from the Rhône and the Saône rivers inundation layers in Lyon in archaeological context, 39<sup>th</sup> International Symposium on Archaeometry, Leuven.

**Gauthiez 2010** : GAUTHIEZ (B.) – « Les plans de Lyon de 1544-55 : la cartographie des villes au XVI<sup>e</sup> siècle à repenser ? », in Le monde des cartes, (205), 2010, p. 119-132.

**Gauthiez 2015** : GAUTHIEZ (B.) – “Les franchissements du Rhône à Lyon, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », in Reynard (E.), Evéquoz-Dayen (M.) et Borel (G.), Le Rhône, entre nature et société, Sion, 2015 (Cahiers de Vallesia, 29), p. 199-224.

**Jacquin 1983** : JACQUIN (L.) – Rue Bellecordière, Rapport de fouille archéologique préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1983.

**La ville et le fleuve 1989** : - La ville et le fleuve, 112<sup>e</sup> colloque du CTHS (Lyon, 21-25 avril 1987), Éditions du CTHS, Paris, 1989.

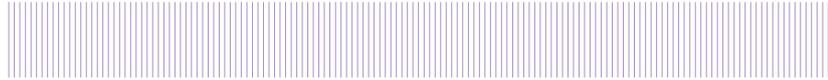
**Le Mer et Chomer 2007** : LE MER (A.-C.) et CHOMER (C.) – Carte archéologique de la Gaule, Lyon, 69/2, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, Paris.

**Le Mer et al. à paraître** : LE MER (A.-C.) et al. – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu – Tranche 9 E, zone nord : les caves des bâtiments Q et O, Rapport de fouille d’archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, à paraître.

**Le Nézet-Célestin et al. 1998** : LE NÉZET-CÉLESTIN (M.) et al. – 83, rue de la République, 22-24 rue Bellecordière (69 002 Lyon), DFS de sauvetage programmé, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1998.

**Puel et al. 2016** : PUEL (O.), TRONCHÈRE (H.), MÈGE (Cl.) et LEPELIER (M.) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu – Tranche 9 E, zone sud, Rapport de diagnostic d’archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2016.

**Puel et Hofmann 2017** : PUEL (O.) et HOFMANN (É.) – Reconversion du site de l’Hôtel-Dieu – Tranche 9 E,



zone sud : les caves du bâtiment G, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2017.

**Puel et Hofmann à paraître** : PUEL (O.) et HOFMANN (É.) – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 E, zone nord, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, à paraître.

**Puel et al. à paraître** : PUEL (O.) et alii - Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 K, bâtiment N, Rapport de diagnostic du bâti d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, à paraître.

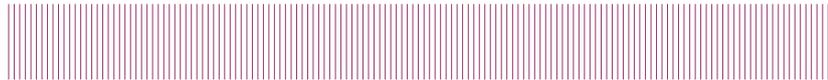
**Roubert 1972** : ROUBERT (J.) – La construction du « petit dôme » de l'Hôtel-Dieu au XVII<sup>e</sup> siècle et ses artisans, in Mélanges de travaux offerts à Jean Tricou. Lyon, Audin, 1972, p. 293-312.

**Vanario 2002** : VANARIO (M.) – Rues de Lyon à travers les siècles. Lyon, Éd° lyonnaises d'art et d'histoire, 2002.

**Vial 1920** : VIAL (E.) – Les anciennes mesures du Lyonnais. Lyon, Lyon et sa région, 1920.

**Vérot-Bourrély et al. 1989** : VÉROT-BOURRELY (A.), JACQUET (C.), BURNOUF (J.), AMOROS (C.), BRAVARD (J.-P.) – Le site gallo-romain de la place Bellecour (Lyon) : reconstitution interdisciplinaire du paléoenvironnement, in La ville et le fleuve 1989, p. 147-155.





## 12. Annexes

### Annexe 1 – Corpus documentaire

Annexe 1.1. Description de l'Hôtel-Dieu – La police de l'aumosne de Lyon, 1539, p. 46-50

Annexe 1.2. Construction de l'aile ouest du cloître – AML, HD, E 2, fol. 9, 3 avril 1540 (transcription : C. Ducourthial)

Annexe 1.3. Construction de l'aile ouest du cloître – AML, HD, B 73, fol. 2, 1597 (transcription : C. Ducourthial)

Annexe 1.4. Inventaire des meubles de l'Hôtel-Dieu – AML, HD, E 21, fol. 49-67, 5 mai 1606 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.5. Agrandissement de l'hôtel-Dieu : choix du plan en croix – AML, HD, E 28, fol. 225-227, 25 janvier 1622 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.6. Ratification du choix du plan par l'assemblée des notables de la ville – AML, HD, E 28, fol. 232-233, 5 février 1622 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.7. Prix-fait pour la construction du nouvel hôpital – AML, HD, E 28, fol. 244-249 ; B 84, 20 mars 1622 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.8. Prix-fait pour la fabrication des arcades destinées aux galeries des nouveaux bâtiments – AML, HD, B 84, 26 juin 1622 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.9. Prix-fait pour la fabrication des arcades destinées aux galeries des nouveaux bâtiments – AML, HD, E 29, fol. 11, 12 janvier 1625 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

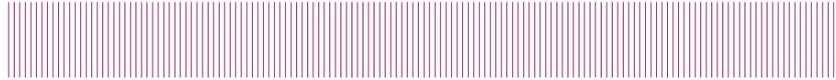
Annexe 1.10. Prix-fait pour la construction de deux galeries – AML, HD, B 84, 27 janvier 1625 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.11. Délibération des recteurs de l'Hôtel-Dieu au sujet de la construction des galeries – AML, HD, E 29, fol. 31, 16 février 1625 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.12. Thoïsage de l'oeuvre de massonnerie que Jacques Blanc, maistre masson à Lyon, a fait ou fait faire pour Messieurs les recteurs de l'Hostel-Dieu du pont du Rosne, thoizé et mesuré (...) par (...) Estienne Michalet, maistre masson à Lyon, et Jean Rabot, maistre arithméticien au dict Lyon – AML, HD, B 84, 28 janvier 1626 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.13. Attribution d'un logement et salle de soins au chirurgien La Coste – AML, HD, E 30, fol. 195, 23 juillet 1628 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.14. Décision prise par les recteurs au sujet des anciens corps de logis – AML,



HD, E 32, fol. 28-29, 9 mars 1631 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.15. Décision prise par les recteurs au de l'aile ouest du cloître – AML, HD, E 32, fol. 148, 1er août 1631 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.16. Aménagement de l'ancien bâtiment – AML, HD, E 32, fol. 106, 18 janvier 1632 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.17. Aménagement de l'ancien bâtiment – AML, HD, E 32, fol. 111, 1er février 1632 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

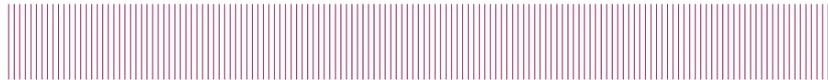
Annexe 1.18. Délibération des recteurs de l'hôtel-Dieu sur la poursuite des travaux – AML, HD, E 32, fol. 119, 29 février 1632 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.19. Aménagement de l'église et des bâtiments de l'hôpital – AML, HD, E 34, fol. 155, 9 novembre 1636 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.20. Projet de reconstruction de la chapelle – AML, HD, E 34, fol. 175, 7 janvier 1637 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

Annexe 1.21. Délibération des recteurs de l'hôtel-Dieu sur la poursuite des travaux – AML, HD, E 35, fol. 92, 24 février 1638 (transcription : V. Belle et M. Chalabi)

**Annexe 2 - Description succincte du bâtiment S (Emmanuel Bernot et Olivia Puel)**



## Annexe 1.1. Corpus documentaire

Échelonnés sur un siècle, entre 1539 et 1638, les documents transcrits ci-dessous concernent les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, en particulier ceux qui se trouvaient dans le secteur de l'église et du cloître actuels. Ils proviennent essentiellement des Archives municipales de Lyon (fonds de l'Hôtel-Dieu, séries B « Titres de propriété, procédures » et E « Administration de l'établissement »), à l'exception du premier d'entre eux qui est extrait d'une publication ancienne. Les transcriptions et/ou les analyses ont été réalisées par Véronique Belle et Maryannick Chalabi dans le cadre d'un dossier de l'Inventaire général du patrimoine culturel, publié en ligne en 2010 (cf. bibliographie), ou par Cyrille Ducourthial dans le cadre de ses études documentaires menées pour le Service archéologique de la Ville de Lyon. Elles sont insérées ici pour faciliter la lecture de l'étude documentaire. Dans la mesure où elles interviennent essentiellement à l'occasion de la construction du nouvel hôpital, au XVII<sup>e</sup> siècle, les mentions relatives à l'Hôtel-Dieu médiéval ont été mises en caractères gras afin de permettre une lecture rapide sans pour autant sacrifier le contexte global du document.

### Annexe 1.1. Description de l'Hôtel-Dieu

1539 *La police de l'aulmosne de Lyon*, p. 46-50

---

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

Pour servir les pauvres malades, il y a **dix-huict ou vingt religieuses**, tant repenties que aultres, qui sont la dedens rendues pour l'honneur de Dieu et pour servir les pauvres, et sont receues par lesdictz conseillers, lesquelles sont nourries et habillées aux despens dudict hostel Dieu, d'où il y en a une qu'on nomme la mère, qui est la maistresse dessus les aultres et à laquelle toutes les aultres obéissent, et ont **leur reffectoir**, où elles mengent toutes ensemble, et **leur dortoir**, où elles couchent, qui est séparé et serré (...) et, quand elles ont donné à disner et soupper ausdictz pauvres, se retirent en **la chappelle** là où elles disent graces (...).

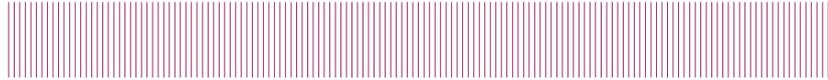
**Le dict Hostel Dieu est grand et y a une séparation par le mylieu avec grandz pilliers et treillis**, dens lequel y a six rancs de couches d'un bout à aultre, les chaslictz de noyer, le dessus de tapisserie, tous nectz, blancz et bien accoustrez, **d'un costé sont les hommes et de l'autre sont les femmes**, qui se voyent tous sans qu'ilz fréquentent les ungs parmy les aultres, et **au mylieu a une grande cheminée** où lesdictz pauvres se chauffent quand il faict froid, les hommes de leur costé et les femmes de l'autre, et **en l'ung des boutz dudict Hostel Dieu a une chappelle** que tous les malades peuvent veoir de leur couche, où le prebstre dict chaque jour messe (...).

Il y a audict Hostel Dieu **ung autre corps et bastimant** expressement édifié **séparé de l'autre**, où il y a deux rangs de couches, où l'en retire les pauvres femmes enceintes et sont là dedans nourries jusques elles sont deslivrées et relevées, et aussi tous les petis enfans orphelins trovés et exposés, lesquelz là dedans sont par les nourrisses allaitez et nourrys jusques ilz sont d'aage pour les faire apprendre (...).

Il y a aussi dans ledict Hostel Dieu **une boutique d'appoticaire** bien meublée et fornée de drogues et médecines, que les espissiers et appoticaire de la dicte ville de Lyon fournissent et entretiennent à leurs despans et pour l'honneur de Dieu, charité et aulmosne, et lesdictz conseillers y tiennent un appoticaire homme de bien aux gaiges dudict Hostel Dieu (...).

**Le boulangier a sa boulangerie** dans le dict Hostel Dieu lequel a charge de faire et cuyre le pain nécessaire pour ledict Hostel Dieu. **Le portier** a charge d'ouvrir et fermer et se donner garde qui entre et sort dudict Hostel Dieu. Tous les dictz serviteurs et officiers ont **leur chambre** où ils mangent et couchent tous ensemble qu'est aussi séparée des autres.

Lesdictz seigneurs conseillers et échevins, ou du moyens quatre d'iceulx, se treuvent toutes les dimanches à mydy audict Hostel Dieu **en la salle du bureau** nouvellement édifié, pour illec tenir le bureau, où se treuvent tous les dictz serviteurs et officiers, pour rendre compte et reliqua de tout ce qu'ilz ont administré toute la septmaine (...). Deux desdictz conseillers (...) sont entre eux esleuz et commis pour estre quessier et trésorier pour deux ans, lesquelz serrent lesdictz deniers dans la quesse fermant à deux clez, dont chascun en a une, qu'est dans **la chambre des archives dudict bureau** (...).



Il y a aussi en ladite ville de Lyon **une confrérie de la Sainte-Trinité**, où ilz sont grand nombre de confrères, lesquels des deniers de la dicte confrérie ont achapté **ung jardin joignant audict Hostel Dieu**, où ils ont fait édifier et bastir **un beau bastiment** où il y a force chambre, et s'il advient au temps de la dicte peste que l'ung ou plusieurs des dictz confrères soient pestiféreux ou infectz sont retirés ausdictes chambres, là où ilz sont serviz comme les autres, et est à noter que pour nectoyer les infectz y a **deux grans jardins là joignantz audict Hostel Dieu**, dens lesquels y a plusieurs chambres et cabanes, où l'en retire lesdictz infectz pour quarante jours, et après on leur baille habillemens nectz et leur donne congé (...).

#### Annexe 1.2. Construction de l'aile ouest du cloître

**3 avril 1540** (AML, HD, E 2, fol. 9)

---

Transcription : Ducourthial, 2018 (rapport 9 F)

Le 3<sup>e</sup> jour du mois d'avril l'an 1540 sont comparuz au bureau du present hospital honorables hommes, (...) corriers de la confrérie de la Croix, tant en leurs noms que des aultres corriers de ladite confrerie absens, lesquels apres avoir heu l'avis de monsieur maître Mathieu de Vauzelles docteur es droictz, advocat pour le roy nostre Sire en la Sénéchaucée de Lyon, (...), conseillers de la ville et communauté dudit Lyon, recteurs du present hospital tenans ledit bureau, par meure deliberation suyvant le bon vouloir que par cy devant a esté aux corriers de ladite confrérie de Sainte-Croix et lesquels ont par le passé fait faire deux rancs du cloistre dudit présent hospital, ont arresté et convenu que, s'il leur est possible avec l'ayde de Dieu, ilz feront faire l'autre ranc dudit cloistre du couste de la rue et le quel ilz commenceront à faire faire ceste presente sepmaine, et pour ce faire tous ensemble ont convenu et baillé la charge ausdits Turigneau et Livet, illec presens qui de ce faire ont prins la charge, et ce en présence de sieur Jehan Camus bourgeois dudit Lyon et Mace Reffay notaire.

#### Annexe 1.3. Construction de l'aile ouest du cloître

**1597** (AML, HD, B 73, fol. 2)

---

Transcription : Ducourthial, 2018 (rapport 9 F)

Maisons joignans l'hostel-Dieu concistans en **deux chambres au dessus et quatre bouthicques au dessoubz**, lesquelles feuz nobles Jan Canna, quant vivoit seigneur de la Roche Arginy et Bagnolz, et Maistre Mathieu de Vauzelles, aussi quant vivoit advocat du roy à Lyon, feirent bastir et edifier de leurs deniers **au benefice des pauvres de l'hostel-Dieu, en l'année 1534**. Icelles maisons **joignans ledict hostel-Dieu du vent, le cimetiere dudit hostel-Dieu du matin, la rue du Puys-Pellu du soir et la maison appelée la Chievre, appartenant audict hostel-Dieu, de bize**.

#### Annexe 1.4. Inventaire des meubles de l'Hôtel-Dieu

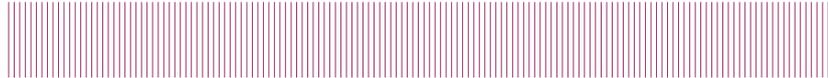
**5 mai 1606** (AML, HD, E 21, fol. 49-67)

---

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

*Cet inventaire a été réalisé au début du XVII<sup>e</sup> siècle, peu après le décès de la mère supérieure (1606, complété au début de l'année suivante). De larges extraits en ont été transcrits dans le cadre du travail de l'inventaire. Le texte est subdivisé en plusieurs parties en fonction des catégories d'objets inventoriés, comme l'indique la liste ci-dessous :*

1. Meubles (transcrit) ;
2. Mobilier liturgique de l'église (transcrit) ;
3. Petit mobilier, essentiellement de cuisine (transcrit) ;
4. Effets personnels de la défunte mère (non transcrit) ;



##### 5. Dentrées (non transcrit).

*Pour chacune de ces catégories, l'inventaire est ensuite réalisée lieu par lieu, selon un ordre possiblement révélateur du cheminement suivi par l'auteur du procès-verbal. Nous proposons ci-dessous une transcription sommaire, calquée sur la structure du document, qui retient uniquement les noms de lieux, parfois, des indices de localisation et, dans le cas des lieux correspondants au secteur étudié lors de la présente opération, la liste des objets inventoriés.*

#### [1. Meubles]

« En **la grand salle où sont les pauvres malades**, y a soixante quatorze lictz à collounes de noyer comprins ung petit, garnis chacun de sa palliasse, coultre et deux chevetz de pleume, troys couvertes, six vingt douze linceux pour tous les dits lictz garnis de franges de fustaine sauf sept qui sont de toile. »

Chambre de la diète, « ayant son entrée par la dite grand salle ».

Chambre des officiers « joignant la susdite et ayant son entrée par la petite cour ».

Salle du bureau.

Chambre « proche la dite salle ».

Salle du réfectoire.

Petite chambre « proche la dite salle ».

Buanderie.

Boulangerie.

Chambre chauffée « où couchent les passants ».

Chambre de la soie.

Chambre des nourrices.

Grand dortoir « où couche les seurs servantes ».

Chambre du médecin.

Galerie « estant près la dite chambre ».

Grand grenier.

Autre grenier « du côté de bize ».

Réfectoire.

Cour.

Chambre des serviteurs « estant dans la grand court ».

Autre chambre « estant sur l'esglize où couche le prebtre ».

Chambre d'Amy [de Poissy], « pourvoyer et despencier du dit hostel dieu ».

Chambre « sur l'esglize, où couche le chirurgien, son garçon et le chapuis ».

Autre chambre « joignant la susdite où couche le dit Amy de Poissy et le bolengier ».

Petit dortoir.

#### [2. Mobilier liturgique de l'église]

« Ornaments de l'Hostel Dieu trouvéz en l'esglize » : inventaire des vêtements, des linges d'autel, de la vaisselle, etc.

« Dans **le grand corps**, un coffre de noyer fermant à clef, pantés d'un tour de lict trouvées audit coffre avec les cierges de cire blanche et jaulne pour le service de l'hostel dieu. Veriffié pour les deux douzaines et demy de nappes où s'en est trouvé une petite de plus ; vingt-sept serviettes tant bonnes que usés ; ung aultre coffre boys noyer. Veriffié l'article des dix-sept aubes avec leurs amictz qui s'y sont trouvés ; douze frotises ou surplis ; deux rideaux de toile servant aux deux costés de l'autel de caresme ; ung pardevant de toile pour mettre au devant de l'autel ; deux toilles pour servir lors de la communion ; ung parement d'une nappe à mettre devant l'autel ; une aultre petite nappe pour la communion ; quatre-vingt-deux cierges de cire blanche avec deux flambeaux desquels il y en a environ ung quart qui ont esté allumés ; sept vases terre blanche ; une nappe ; ung graduel, ung matutinal, ung vesperal, tous troys du planchant pour servir à l'hostel Dieu ; ung messal du concille ; deux romains, un baptistaire à l'usage de Lyon ; deux chaisnettes estaing, une petite clochette fonte ; la légende des saints laissée en la présence du vicaire. »

#### [3. Petit mobilier]

Cuisine.

Petite dépense.



Réfectoire.  
Dortoir.  
Grenier de la lessive.  
Chambre des morts.  
Bureau.  
Chambre de la diète.  
Chambre des nourrices.  
Chambre des enfans.  
Autre chambre « proche du réfectoir ».  
Chambre de la mère.  
Chambre du prêtre.  
Chambre des serviteurs.  
Deux chambres de la mère.  
Petite chambre « du petit dortoir occupée du vivant de la mère ».

### Annexe 1.5. Agrandissement de l'hôtel-Dieu : choix du plan en croix

25 janvier 1622

AML, HD, E 28, fol. 225-227

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) en conséquence des résolutions cy devant prises de **faire quelque bastiment audit Hostel Dieu**, pour le plus grand soulagement des pauvres malades d'iceluy et en suite d'en **faire faire plusieurs desseings**, lesquelz jusques à présent seroient demeurés sans aucung commencement, mais voyant les dits sieurs que la chose ne se pouroit dittayé plus longtemps vu que la nécessité les pressoit de faire travailler à cause du grand nombre des pauvres malades qu'ils avoient maintenant sur les bras et qui s'augmentoît journellement en telle sorte **que le grand corps de logis auquel ils estoient à présent logés n'estoit plus capable d'en tenir davantage**, c'est pourquoy ilz se seroient résolu (attendu l'importance de l'oeuvre), et avant que de l'entreprendre, de l'avis de Messieurs les prévost des marchands et eschevins, recteurs primitifs du dit Hostel Dieu, de faire une assemblée sur le lieu pour **prendre résolution sur les desseings projetés lequel d'iceux devra estre suivy** pour la plus grande commodité, à laquelle assemblée ayant esté suppliez de se trouver les cy après nommez, scavoir Illustrissime et révérendissime Monseigneur Denys Simond de Marquemont, archevesque et comte de Lyon, primat des Gaules, Monseigneur d'Alincourt, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forestz et Beaujolloys, sénéchal dudit Lyon, Monsieur Ollier, conseiller de Sa Majesté en son conseil privé et d'Estat, surintendant de la justice et police de la dite ville et ressortz du dit Lyonnais, Messieurs de Serre, seigneur de Montelly, conseiller de Sa Majesté, président en la Sénéchaussée et siège présidial dudit Lyon et parlement de Dombes, prévost des marchands, Jean Guignard, aussi conseiller du Roy, avocat général du [taillon] en Lyonnais, Claude [Nanergnon] Bonnaventure Michel et Louys Vandon, conseiller du Roy esdits siège et sénéchaussée, assistez du sieur Grolier procureur général, Rougier recepveur et Decouleur secretaire de la dite ville et encore les sieurs Anthoine Picquet et Cézard Laure, et autres bourgeois de la dite ville, tous lesquels ayant prins le peyne de se transporter audit Hostel Dieu, et veu la **nécessité extrême qu'il y avoit de bastir, attendu la grande quantité des pauvres malades estant dans le susdit grand corps**, dignes de pitié et commisération à cause des grandes incommoditez qu'ilz souffroient **pour estre quatre et cinq dans ung lict, dont quelques fois il y avoit ung mort entre troys malades, les autres à l'agonie, sans avoir aucung moien de les soulager faulte d'avoir lieu propre pour les loger plus au large**, ce qu'il estoit impossible de pouvoir faire sinon en faisant quelque bastiment, d'ailleurs que **le dit grand corps estoit fort mal sain pour n'estre assez aéré, ny construit avec la méthode requise pour ung hospital** et ayant lesdits seigneurs traversé ledit grand corps seroient entrez dans les cloistres et cimetière et veu les plancz et desseings faitz au subject des dictz bastimens en diverses façons, desquels l'explication auroit esté baillé par les dits sieurs Picquet et Faure, qui avoient prins la peyne d'y travailler à la prière desdits sieurs recteurs et, après avoir sur le tout meurement delibéré et [arresté], sur tous lesdits plans et desseings, **celuy fait pour bastir en croix** auroit esté trouvé par la dite assemblée **le plus propre et commode**, d'autant qu'il sera **plus grand et spacieux que nul autre** desdits desseingz, et pourra contenir **plus grande quantité de lictz**, d'ailleurs qu'estant **bien aéré**, les pauvres y seront beaucoup mieux et néantmoins, attendu la nécessité urgente et pressante qu'il y avoit de bastir pour le plus grand soulagement desdits pauvres, ladite assemblée se remettoit auxdits sieurs recteurs de suivre celuy desdits desseings qui leur sambreroit plus convenable, et que la nécessité de leurs affaires leur pourra permettre d'entreprendre, et au meilleur mesnage que faire se pourra, **en conservant néantmoins ledit grand corps et autres membres et offices qui se pourront conserver en leur entier jusques à ce qu'ilz auront suffisamment fait bastir pour tirer les mesmes commodités qu'ils tirent des dits bastimens vieux, avant que les**



**faire desmolir**, qu'estoit tout ce que ladite assemblée pouvoit dire au subject cy dessus et après avoir esté remercyée par les dits sieurs recteurs, se seroit retirée.

Ce fait, lesdits sieurs recteurs estant entrés dans leur bureau et délibéré entre eux du moyen qu'ilz avoient à tenir pour bailler commencement à une si sainte oeuvre, suivant l'avis de la dite assemblée, se seroient résolu de suivre le desseing fait en croix, mais ayant considéré qu'à cest effect ilz avoient besoing (avant que de rien entreprendre) d'avoir le consentement desdits sieurs prévost des marchands et eschevins comme recteurs primitifs dudit Hostel Dieu et, à ces fins, sur le champ ont commis et député lesdits sieurs Gaillat et Bernardon pour se transporter jeudy prochain au Consulat pour requérir acte portant consentement desdits sieurs prévost des marchands pour faire commencer ledit bastiment.

#### Annexe 1.6. Ratification du choix du plan par l'assemblée des notables de la ville

5 février 1622

AML, HD, E 28, fol. 232-233

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) la dite assemblée auroit esté unanimement d'avis de **suivre le plan et desseing fait en croisade** comme estant le plus propre et commode que nul autre des dits desseings à eux représentez et, **le construisant de largeur suffisante**, il pourra tenir **troys rangs de lictz**, et par conséquent l'on y pourra loger plus grande quantité de pauvres, lesquels y seront beaucoup plus sainement d'autant que **telles forme de bastimens sera bien aérée de tous costez** et plus que de nulle autre façon qu'on le scauroit bastir, sur lequel avis, ayant les dits sieurs recteurs meurement délibéré, ont résolu et arrêté de suivre et observer le dit desseing de la croisade en bastissant et, pour ce, ont prié lesdits sieurs Picquet et Laure, qui ont prins la peine de travailler auxdits desseings, de **faire des devis** des particularitez des oeuvres faits de massonnerie et charpenterie ainsi qu'ils verront estre nécessaires pour en passer les prix-faits conformément aux dits desseings (...).

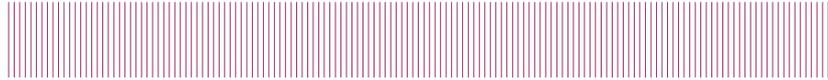
#### Annexe 1.7. Prix-fait pour la construction du nouvel hôpital

20 mars 1622

AML, HD, E 28, fol. 244-249 ; B 84

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

Par devant Claude Guérin, notaire tabellion royal, gardenotte héréditaire demeurant audit Lyon, noble Martin Gaillat, seigneur de Chana, conseiller du Roy, trésorier général de France en la généralité de Lyon, MM André Bernardon, docteur es droictz, avocat es cours dudit Lyon, Guillaume Noyrat, Claude Decouleur, François Dumas, Benoist Voisin, Jérosme Lantillon, Nicollas Serre et Alexandre Fleurin, tous recteurs et administrateurs dudit hospital, (...) ont baillé et baillent (...) à **prix-fait** à honneste **Jacques Blanc, maître masson au dict Lyon**, (...) assavoir **toute l'oeuvre de massonnerie nécessaire pour la construction et perfection du nouveau bastiment dudict hospital, au lieu et endroit à cest effect désigné et suivant le plan et desseing fait en croisade** par les dicts sieurs Picquet et Laure, **laquelle croisade commencera à la muraille du grand corps soubz les cloistres de présent en nature joignant la porte de la chapelle du sieur de Vauzelles à construire jusques à la maison de [blanc] qui fait le coing d'une petite ruelle qui regarde au Rosne**, contenant deux cens huictante pieds de longueur, pied de ville et, **de l'autre costé, la croisade commencera au bord du Rosne et continuera jusques à la maison de [blanc]**, qui sera de mesme longueur de deux cens huictante pieds susdits, **lesquelles murailles et massonnerie le dit preneur sera tenu faire comme il promet des longueurs et hauteurs qui luy seront ordonné par lesdits sieurs et de largeur**, scavoir pour le corps de logis de trente deux pieds dans-oeuvre, et le reste en offices et services comme luy sera désigné et ordonné (...), à quel effect il sera tenu fournir tous les matériaux nécessaires pour la perfection de la dite massonnerie, comme pierre routhe, chaux, sable, graviers, briques, carrons de Verdun, façons, journées de manoeuvres (...) excepté la pierre de taille qu'il y conviendra employer, laquelle sera fournie par les dits sieurs recteurs (...), toutes lesquelles murailles le dit sieur preneur sera tenu de faire de l'espeuseur scavoir, pour les maistresses murailles, de troys piedz en fondation et, pour les moyennes, de l'espeuseur de deux piedz aussi en fondation, le tout jusques hors terre, et depuis hors terre jusques au couvert de l'espeuseur de deux piedz pour les dites maistresses murailles, et pour les autres d'ung pied et demy, lesquelles fondations il proffondera jusques à terre ferme, le tout moyennant le prix amiablement convenu et accordé entre les parties de dix livres tournois pour chacune thoise de muraille, thoisé de ville réduction faite, scavoir celles qui seront de plus d'espeuseur que d'ung pied et demy seront réduites à ung pied et demy et celles qui seront de moindre espeuseur comme les voultres et autres seront comptées pour thoise courante (...), **toutes lesquelles murailles ledit preneur sera tenu de plastrir, esparuir dedans et dehors, de fonds en cime, blanchir le dedans et carteler les enchamps, portes et fenestres, mesmes les**



arcades et tailles s'il est besoing (...). Item sera tenu le dit preneur de carronner des susdits carrons de Verdun (...) comme aussi sera tenu de faire toutes les formettes et gaines de cheminées et latrines (...) et lesquelles [cheminées] il plastrira et esparuiera dedans et dehors, le tout sur le prix accordé de six livres pour thoises susdites (...). Item sera tenu ledit preneur abattre à ses propres frais et despens **tous les platfondz des cloistres es endroitz où il conviendra et les pièces de pierre de taille qui sont posées sur les pilliers des dits cloistres et qui portent les dits platfondz**, moyennant les prix de douze sols tournois pour chacune pièce, tant dudit platfondz que de celles qui le portent posées sur les dits pilliers, **lesquelles pièces comme aussi les pilliers, il conservera le mieux qu'il lui sera possible affin qu'elles ne se rompent et pour les dits pilliers, codières et chappiteaux, ledit preneur sera tenu** les mettre par terre gratis, toutes lesquelles pièces tant desdits platfondz, codières, pilliers, chappiteaux que aura tailler ledit preneur sera tenu **les ranger dans le cimetière**, à l'endroit le moins incommode qui luy sera monstré pour estre conservé pour le service dudit Hostel Dieu. Item sera aussi tenu ledit preneur faire tous les trous des angons, gaches et autres qu'il conviendra pour le plombage de toutes les ferrures et fermetures nécessaires, lesquels il sera tenu faire sur le susdit prix de dix livres pour thoise de massonnerie, en fournissant lesdits sieurs bailleurs le fer et plomb nécessaire tant seulement. Item sera tenu le dit preneur de **descombrer à ses despens tous les marreins des vieilles murailles et terres des fondations desdits bastimens, excepté des vaultes des caves** si tant est qu'il s'en fait, **le descombrage desquelles caves lesdits sieurs feront faire à leurs despens**. Il sera néantmoins permis audit preneur de se servir des pierres routhes et attraictz qui se treuveront es ruines des vieilles murailles, en conservant toute la taille qui s'y trouvera et laquelle il rangera et mettra avec lesdits platfondz pour estre conservé comme sus est dict. Item sera aussi tenu ledit preneur déposer toutes les marches des degrez dudit bastimens pour le prix de dix sols pour chacune marche, et sera le noyau desdits degrez compté au thoïsage tant plain que vuide, si tant est qu'il y est des arcades, et les replatz desdits degrez seront comptés au mesme prix par pied des dites marches, et fera ledit preneur les moules de toutes les tailles gratis, en luy fournissant les aix nécessaires et finalement, sur le prix de toute la susdite oeuvre, ledit preneur sera tenu fournir auxdits sieurs, comme il promet, ung modelle tout entier de desseing dudit bastiment, relevé en carton, avec toutes ses proportions, mesures et dimensions (...).

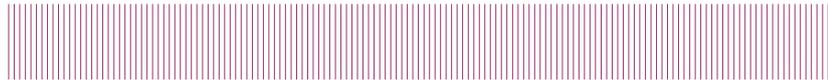
#### Annexe 1.8. Prix-fait pour la fabrication des arcades destinées aux galeries des nouveaux bâtiments

26 juin 1622

AML, HD, B 84

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

[Les] recteurs et administrateurs du grand hospital de Nostre Dame de Pitié du Pont du Rosne de la dite ville (...), suivant la pieuse et charitable résolution par eulx cy devant prise de bailler commencement au nouveau bastiment destiné faire au dit hospital pour le bien et soulagement des pauvres malades d'icelluy, à cest effect auroyent entrepris de faire construire ung corps dudit hospital suyvant les desseing, sur ce fait l'avancement duquel désirant procurer à ces fins, ont baillé et baillent par ces présentes à faire à **priffait** à honneste **Claude Riche dict Ravier, de Saint Cyr, et Jehan Pernoux, de Saint Didier, tous deux perriers** présents et acceptants (...), assavoir de **faire toutes les arcades des susdits corps suyvant et conformément aux moules et modelles** que les dicts sieurs leur en ont baillé, lesquelles arcades auront six pieds ung pouce de jour, la fassade et pilastres auront de lict pour teste treize poulces et demy, avec leurs cordons et pilastres tout à l'entour, ensemble leurs codières, bazes et chappiteaux qui auront l'espesseur de deux pieds de gros de mur, et deux pieds troys poulces de fassade et longueur, chascung pillier sera de la haulteur de six pieds compris la baze et chappiteaux, et sera [l'enrichement] des vaultes de deux pierres de sommiers, et feront le tout de bonnes pierres recepvables au contentement des dits sieurs, et bien taillées à dicte de maîtres, **lesquelles arcades lesdits preneurs seront tenus rendre audit hospital au lieu et endroit où ledit bastimens se construit**, le tout à leurs propres fraictz et despens et à mesure que l'avancement de l'oeuvre le regardera. Le présent priffait passé pour le prix et somme de quarante-cinq livres tournois pour chascune arcade (...).



### Annexe 1.9. Prix-fait pour la fabrication des arcades destinées aux galeries des nouveaux bâtiments

12 janvier 1625

AML, HD, E 29, fol. 11

Analyse et transcription partielle : Ducourthial, 2018 (rapport 4/6)

*Les recteurs de l'Hôtel-Dieu décident, le 12 janvier 1625, de faire procéder, à leurs frais, à la démolition des deux dernières galeries de l'ancien cloître et à la construction de deux galeries neuves, semblables à celles des nouveaux corps de logis.*

Lesdicts sieurs Charrier, trésorier general de France audict Lyon, et Lantillon, meuz de zelle et charité envers lesdicts pauvres malades dudict hospital, desirans de contribuer des biens qu'il plaist à Dieu leur prester, à l'avancement des nouveaux bastimens commencez audict hospital, ont offert de faire bastir et construire à neuf les deux galeries qui sont à faire depuis le commencement dudict premier corps de logis desdicts nouveaux bastimens commençans proche la chapelle de Vauzelles, à continuer tout du long du vieux corps de logis, où sont à present les pauvres, et, de l'église, jusques à la grand porte qui sort à la grand rue et de ladict grand porte à continuer jusques au bout du second corps de logis, aussi nouvellement construit, faisant le tour de l'ancien cimetièrre des costés de vent et soir et, pour ce, fournir par lesdicts sieurs Charrier trésorier et Lantillon tous les deniers qu'il conviendra (...)

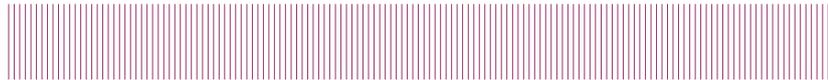
### Annexe 1.10. Prix-fait pour la construction de deux galeries

27 janvier 1625

AML, HD, B 84

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

Par devant Claude Guérin, notaire tabellion royal, gardenotte héréditaire demeurant à Lyon soubz signé, et en présence des tesmoingz après nommez personnellement establys et constituez Nobles Jean Charrier, conseiller du Roy, trésorier général de France en généralité de Lyon, et Jérôme Lantillon, (...), lesquels de leur gré, meuz de zelle et charité envers les pauvres du grand hospital de Nostre Dame de Pityé du pont du Rosne dudict Lyon et pour le désir qu'ilz ont à **l'avancement des nouveaux bastimens qui se font audict hospital** pour le soulagement des pauvres malades d'iceluy, à quoy désirant de contribuer ont, du consentement des sieurs recteurs et administrateurs du dict hospital, baillé et baillent par ces présentes à **prix-fait à Claude Riche et Jean Ravier l'ayné, perriers de saint Cîre au Mont d'Or**, tous deuz ensemble et chacun d'euz seul et pour le tout sans division, ny discussion au bénéfice de quoy ilz renoncent, assavoir **l'oeuvre de pierre de taille qu'il conviendra pour faire et construire à neuf deux galeries** qui sont à faire depuis le commencement du premier corps de logis nouvellement construit, à commencer du costé et proche la chapelle de M. de Vauzelles, et continuer tout du long du vieux corps de logis, où sont à présent les pauvres, et de l'esglise jusques à la grande porte qui sort à la grande Rue et à continuer depuis la dicte grande porte jusques à l'autre nouveaux corps de logis faisant le tour de l'ancien cimetièrre du costé du vent et soir, pour la construction desquelles galeries il conviendra faire **vingt arcades, dix de chaque costé**, et pour ce les dictz preneurs fourniront comme ilz promettent ladict taille nécessaire, **lesquelles arcades et pilliers d'icelles ilz feront de la mesme forme, espesueur et largeur que les pilliers des nouveaux corps de logis** qui sont poséz, et les dictes arcades auront aussy la mesme forme et façade comme celles qui sont posées avec les garnitures et codières tout du long pareillement semblables à celles qui sont aussy faictes aux susdict corps, le tout accompagné de bazes et chappiteaux nécessaires servant néantmoingtz les courdons de soubzbassemens pour poser les arcades de dessus. Item que les **pilliers de dessus auront la mesme façade et largeur que ceulx de dessous** et seront seulement de l'espesueur d'ung pied à l'endroit où il portera l'arrachement des voultres d'arestes, comme celles de par dessoubz, le tout aussy accompagné des bazes et chappiteaux nécessaires, lesquelles arcades seront faictes à lict de perriers pour accompagner celles de dessoubz qui en seront aussy faictes, et les pilliers de dessus auront la mesme haulteur que ceux de dessoubz en y comprenant la haulteur des codières au-dessus du parapet, là ou il aura une petit codière qui règnera tout du long, d'espesueur de six poulces sans y comprendre la sortye de l'architecture. Item que les courdons qui seront posez au-dessus des dites arcades feront gros de mur d'ung pied avec leur sortye de cinq poulces et cinq poulce d'haulteur, lesquels cordons règneront tout du long de la longueur des dictes arcades, qui serviront d'entablement pour poser le couvert, à laquelle oeuvre les dictz preneurs travailleront jusques au parachèvement d'icelle sans discontinuation, et le tout feront dicte bonne pierre de taille recevable au dire de gens à ce cougnoissant. Le présent prix-fait passé moyennant le prix et somme de trente livres tournois pour chascune des dites vingt arcades tant celles de dessus que dessoubz, dont iceux preneurs seront payés par sieurs Charrier et Lantillon à mesure que l'oeuvre s'avancera et à fin d'icelle fin de payement, à bon compte duquel présent prix-fait iceux preneurs recognoissent et confessent avoir eu et receu dudict sieur Lantillon la somme de troys cens livres tournois dont ils se contentent et en quittent les dictz sieurs.



### Annexe 1.11. Délibération des recteurs de l'Hôtel-Dieu au sujet de la construction des galeries

16 février 1625

AML, HD, E 29, fol. 31

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) Jacques Blanc, maître masson, qui a le prix-faict de faire les galeries qu'il convient faire depuis la chapelle du sieur de Vauzelles jusques à la grand porte qui sort à la grand rue, et depuis la dicte porte jusques à l'autre corps de logis nouvellement construit, **ledit Blanc avoit desmoly tous les couvertz desdictes vieilles galeries et commencé à mettre à bas les platfons d'icelles et les pillastres qui les soubstenoient, sans avoir estampé, ny adverty lesdicts sieurs de faire estamper les murailles tant de l'esglize que du vieil corps de logis** où sont à présent les pauvres malades, **lesquelles murailles estant fors vieilles et caducques, il estoit à craindre qu'il n'en arriva quelques accident**, pour à quoy obvier (...) sommation sera faicte audit Blanc de ne démolir aucune choses ausdictes galeries qu'au préalable les estampages nécessaires pour retenir lesdites vieilles murailles n'ayent esté faictz (...).

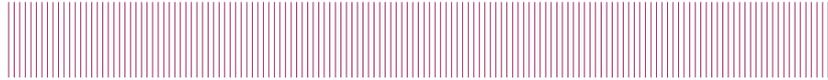
### Annexe 1.12. Thoïsage de l'oeuvre de massonnerie que Jacques Blanc, maistre masson à Lyon, a fait ou fait faire pour Messieurs les recteurs de l'Hostel-Dieu du pont du Rosne, thoizé et mesuré (...) par (...) Estienne Michalet, maistre masson à Lyon, et Jean Rabot, maistre arithméticien au dict Lyon

28 janvier 1626

AML, HD, B 84

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) Thoïsage du corps de logis joignant l'esglize : premièrement, la fondation de la muraille de la galerie où sont les arcades longueur depuis les vieux moeurs jusques au petit pavillon, y compris la liaison du costé de l'esglize, 103 pieds ; profondeur jusques à la recoupe, 8 pieds 1 pouce ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur hors terre depuis la dicte recoupe jusques au couvert, 44 pieds 7 pouces ; longueur 103 pieds ; espaisseur 2 pieds. La fondation de la muraille dudict corps qui sépare la galerie d'avec le dict corps, longueur depuis le vieux mur jusques à l'enchant de la dicte galerie y compris la liaison 117 pieds 3 pouces ; profondeur jusques à la recoupe 8 pieds 1 pouce ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur hors terre depuis la dicte recoupe jusques au carronnement de la première travenaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 117 pieds 3 pouces ; espaisseur 2 pieds. La voulte de la dicte galerie a de longueur depuis l'esglize jusques à l'enchant susdict supportant le dosme, 116 pieds 3 pouces ; largeur compris deux foys sa rondeur où montés pour cause des vives arestes, 15 pieds. La fondation de la muraille du dict corps du costé du mattin joignant le vieux bureau, profondeur jusques à la recoupe 7 pieds 10 pouces ; longueur 120 pieds 11 pouces ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la dicte recoupe jusques au carronnement de la première travenaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 120 pieds 11 pouces ; espaisseur 2 pieds. Le surhaussement de la muraille neufve sur le vieux corps de logis, hauteur 11 pieds ; longueur ayant distraict un pied sur la longueur à cause des deux liaisons des deux murailles y joignant, 35 pieds 8 pouces (...). La fondation de la muraille traversière portant la voulte cave joignant la petite porte qui entre à la cour du dict Hostel Dieu, proffond jusques à la recoupe 8 pieds ; longueur 21 pieds ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la dicte recoupe jusque au carronnement de la première travenaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 21 pieds ; espaisseur 2 pieds. La fondation de l'autre muraille traversière en suytte, profondeur jusques à la recoupe 7 pieds 9 pouces ; longueur 21 pieds ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la recoupe jusques à la première travenaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 21 pieds ; espaisseur 2 pieds. La fondation de l'autre muraille traversière en suytte des susdites, profondeur jusques à la recoupe 7 pieds 9 pouces ; longueur 21 pieds ; espaisseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la recoupe jusque au carronnement de la première travenaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 21 pieds ; espaisseur 2 pieds. Le carré de cheminée en bas, manteau de pierre de taille, longueur en circuit 11 pieds ; hauteur 11 pieds 7 pouces. Plus deux pannières de cheminées au dict corps. La voulte de la quatriesme chambre en bas a de longueur 21 pieds ; largeur compris sa rondeur, 20 pieds 8 pouces. Le carré de cheminée au dict grand corps, manteau de pierre de taille a de longueur en circuit 15 pieds 5 pouces ; hauteur 21 pieds 2 pouces. (...) La voulte de cave a de longueur 21 pieds ; rondeur d'icelle 22 pieds 11 pouces. Carronnement : Les quatre chambres basses ont de longueur pour les quatre 94 pieds, largeur 21 pieds. La grand salle du dict corps a de longueur jusques au dosme 118 pieds 6 pouces, largeur 32 pieds. Platrissage : Le platrissage qui a esté faict contre la muraille vieille du vieux corps a de longueur 32 pieds, hauteur 31 pieds. (...) plus pour la voulte à cave dudict corps joignant la chapelle du sieur de Vauzelles (...).



Thoisage du grand corps de logis qui aboutit à la grand rue, premièrement, la fondation de la muraille où sont les arcades a de profondeur jusques à la recoupe 8 pieds 1 pouces ; longueur jusques au pavillon 106 pieds ; espesseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur hors terre depuis la dicte recoupe jusques au couvert 44 pieds 5 pouces ; longueur jusques au pavillon 106 pieds ; espesseur 2 pieds. La fondation de la muraille supportant la voulte entrant aux chambres, profondeur jusques à la recoupe 8 pieds 4 pouces ; longueur jusques à l'enchant du dosme 118 pieds 4 pouces ; espesseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la dicte recoupe jusques au carronnement de la première travernaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur 118 pieds 4 pouces ; espesseur 2 pieds. La voulte de la galerie du dict corps a de longueur 118 pieds 4 pouces, largeur compris à deux foyz sa rondeur 15 pieds. La fondation de la grand muraille du costé de bize et de la boucherie, profondeur jusques à la recoupe 8 pieds ; longueur jusques au pavillon 106 pieds ; espesseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur hors terre depuis la dicte recoupe jusques au couvert, 44 pieds 5 pouces ; longueur jusques au pavillon 106 pieds ; espesseur 2 pieds. La fondation de la muraille de la teste du dict corps joignant les latrines, profondeur jusques à la recoupe 8 pieds ; longueur comprenant deux gros de mur 36 pieds ; espesseur 3 pieds. La dicte muraille a d'hauteur depuis la recoupe jusques au couvert, 44 pieds 5 pouces ; longueur compris deux gros de mur, 36 pieds ; espesseur 2 pieds. La fondation des cinq murailles séparant les six chambres basses au dessoubz du dict grand corps, profondeur chacune jusques à la recoupe 7 pieds 9 pouces ; longueur pour les susdictes cinq murailles 105 pieds ; espesseur 2 pieds. Les dictes cinq murailles ont d'hauteur chacune depuis la recoupe jusques à la première travernaison, 13 pieds 6 pouces ; longueur pour les cinq, 106 pieds ; espesseur 2 pieds, ayant distraict cinq thoises attendu que les dictes cinq murailles ne sont pas de l'espesseur portée par le priffaict. Le carré de cheminée de l'une des chambres basses du dict corps, manteau de pierre de taille, hauteur depuis le dessoubz dudit manteau pierre de taille jusques au carronnement 5 pieds, plus pour cinq semblables carrés de cheminées audit corps de logis depuis le dessoubz du manteau de pierre de taille jusques au carronnement monte réduit 415 pieds. Le carré de cheminée manteau de pierre de taille en la grand salle du dict corps, hauteur depuis le dessoubz du manteau de la cheminée jusques au carronnement 5 pieds, plus pour sept pannières de cheminées. (...) la grande salle du dict corps a de longueur 118 pieds 6 pouces, largeur 32 pieds.

#### Annexe 1.13. Attribution d'un logement et salle de soins au chirurgien La Coste

23 juillet 1628

AML, HD, E 30, fol. 195

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) **le logement de la pharmacie** dudit Hostel Dieu **avec les chambres au-dessus**, où sont à présent les racheux, **le dortoir des pharmaciens** dudit hospital et **tout le contenu au long de la muraille, prenant au degré du clochier jusques aux latrines**, le tout ayant veue tant sur la place dudit hospital que sur la rue de la Tripperie et, pour ce, conviendra **murer et clore la porte qui dessent au grand corps, celle des degrés dudit clochier et l'entrée de la court de la pharmacie au grand corps**, et pour **l'entrée des logements conviendra la faire sur la grand rue de la Tripperie** au pied de la montée de la dite Pharmacie, se réservant néantmoingz en cas de besoing la petite voulte basse qui est au dessoulz desdits degrés (...).

#### Annexe 1.14. Décision prise par les recteurs au sujet des anciens corps de logis

9 mars 1631

AML, HD, E 32, fol. 28-29

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) a été arrêté que la place ci-devant destiné pour bûcher sera employée à faire une cave et au-dessus d'icelle un grenier, attendu le grand nombre des pauvres malades qui sont et affluent ordinairement audit Hostel Dieu, pour le soulagement desquelz il convient avoir divers logement, et qu'ilz seroient grandement pressez s'ilz estoient tous logez dans les corps d'hostel des nouveaux bastimens destinés pour les dits malades, les ditz sieurs (...) ont arrêté de faire rabaisser **de telle distance qui sera advisé le plancher du vieux corps de logis proche de l'eglize pour faire au-dessus d'iceluy une grande sale à toute l'estendue de la place** pour y loger partie des pauvres malades pour la plus grande commodité d'iceux, **le dessous de laquelle sale servira de bûcher pour la maison ou pour autres choses** qu'il sera jugé plus propre selon les occurrences, et pour fournir à la despence (...) sera employée la somme de trois mil livres donnée charitablement au dit Hostel Dieu par sieur Jean Vidaud, bourgeois de ceste ville, et cy devant l'un des recteurs (...).



### Annexe 1.15. Décision prise par les recteurs au de l'aile ouest du cloître

1<sup>er</sup> août 1631

AML, HD, E 32, fol. 148

Transcription : Ducourthial, 2018 (rapport 9 F)

Les recteurs de l'Hôtel Dieu « ont arrêté de faire accomoder la chambre estant au dessus des boutiques louées à Guillaume Verchere, maître tonnelier, qui joint les bastimens neufs dudit hostel-Dieu, et faire ouvrir ladite chambre et y mettre une porte du costé desdits bastimens pour la faire servir de logement aux prebstres de la maison, comme aboutissant aux chambres des autres officiers, et, ce faisant, fermer et boucher l'entrée ordinaire de ladite chambre du costé desdites boutiques ».

### Annexe 1.16. Aménagement de l'ancien bâtiment

18 janvier 1632

AML, HD, E 32, fol. 106

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) sur ce qu'a esté proposé qu'ayant tous les malades dudit hostel Dieu **esté logez dans les corps d'hostel des nouvelles constructions de la maison**, et par ce moyen **le vieux bastiment joignant l'église estant demeuré vuide**, il seroit à propos (...) d'employer ledit vieux bastiment à **faire des salles et chambres** pour s'en servir en tant que de besoin (...). La compagnie a arrêté de **faire construire des murailles traversières audit vieux bastiment et rabaisser le plancher d'iceluy jusques à niveau du plain-pied du plancher des dits nouveaux bastimens**, pour y édifier des salles et chambres (...) selon et ainsy qu'il sera désigné dans l'estendue de la place (...).

### Annexe 1.17. Aménagement de l'ancien bâtiment

1<sup>er</sup> février 1632

AML, HD, E 32, fol. 111

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) ensuite de la résolution du bureau du dix-huitiesme janvier dernier, portant de **faire construire des sales et chambres en la place du vieux bastiment dudit Hostel Dieu, estant au derrier de l'église d'iceluy (...)**, les dictz sieurs (...) ont arrêté que pour establir la construction (...) **sera faicte et tiré une muraille traversant toute la dite place, prenant son commencement du costé de bize au pillier du coing de la voulte du cloistre proche la porte entrant dudit cloistre dans la dite place, laquelle sera portée à droicte ligne jusques à la muraille aboutissant à la rue de la Tripperie et en quarré d'icelle muraille**, afin que la place qui restera depuis la dite muraille qui sera construite de nouveau jusqu'à la dite église demeure dans une proportion de quadrature, et sera la dite muraille construite de deux pieds et demy d'espaisseur de fondation dans terre, jusque au ferme gravier, et de deux pieds d'espaisseur hors terre jusques à la cyme et, en outre, pour la commodité des membres qui se bastiront (ce qui sera du costé du matin) **la vis estant proche des vieilles archives sera transportée à l'endroit où commencera la dite muraille dudit costé de bize**, posée de telle sorte qu'en servant aussy aux dits membres, elle puisse encore servir d'entrée aux nouveaux bastimens où sont à présent logez les pauvres malades, et à niveau du plain-pied des uns et des autres, si faire se peut (...).



### Annexe 1.18. Délibération des recteurs de l'hôtel-Dieu sur la poursuite des travaux

29 février 1632

AML, HD, E 32, fol. 119

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

(...) Le sieur Girinet a représenté (...) qu'il auroit voulu donner le **prisfait à des maîtres charpentiers pour rabaisser les planchers des vieux bastimens de la maison jusques à niveau des planchers des nouveaux bastimens** mais lesdits charpentiers auroient rencontré **plusieurs difficultez** qui luy en ont fait differer l'effect, l'une que, outre les grands frais qu'il conviendrait faire pour une telle oeuvre **lesdits planchers estant vieux, toutes les ays et chevrons tumberoient en poudre en desbatissant et seroient entièrement perdus, combien que demeurant en l'estat ils peuvent servir par longues années**, l'autre **qu'en rabaisant les dits planchers** à la dite proportion des nouveaux bastimens, il faudroit **aussi rabaisser tous les fenestrages et veües qui prenent leur jour du costé du vent sur la rue de la Tripperie** et, estant ainsy rabaissez, sans doute ils apporteroient de l'infection aux membres qui seroient bastis sur lesdits planchers (...), **ilz ont esté d'avis de laisser lesdits planchers en l'estat** qu'ilz sont de présent, sauf d'y faire **un caronnement et au-dessus un lambris pour y établir les salles et chambres** qu'on avoit destiné faire (...) pour le logement des malades convalescens (...) et (...), pour la commodité du transport desdits malades des nouveaux bastimens ausdits membres qui seront faits audit vieux bastiment, **sera construit un degré pour passer de l'un à l'autre**, et le tout aussi tost qu'il y aura fonds de deniers en la maison pour ce faire, et **cependant la muraille traversière encommancé audit vieux bastiment tirant de vent en bize sera continué et parachevée** jusques au toict et couvert afin de tenir le lieu préparé et disposé pour la dite oeuvre, et se servir du bas selon les occurances pour la commodité d'aucuns malades ou des passans (...).

### Annexe 1.19. Aménagement de l'église et des bâtiments de l'hôpital

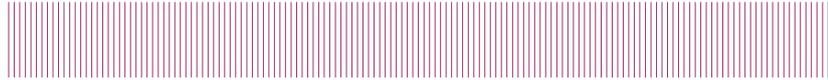
9 novembre 1636

AML, HD, E 34, fol. 155

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

*Les recteurs ont fait abattre la vieille tribune de l'église, du côté du vent, qui servait de retraite aux servantes de l'Hôtel-Dieu pour écouter la messe, à cause du grand circuit et contour qu'elles devaient faire pour y aller depuis que les malades ont été logés au grand corps d'hôtel neuf. Il faut construire une autre tribune.*

(...) a esté arresté que la dite **turbine sera faite et construite au coing de la dite eglise aboutissant, de bize, à la muraille séparant l'église d'avec le cloistre de la maison et, de soir, à la muraille du fond de l'église sur la rue publique, ladite turbine à niveau de plain-pied de la gallerie estant au-dessus du dit cloistre pour aller audit corps d'hostel neuf des malades**, laquelle turbine sera soultenuë d'une poultre traversant aux dites deux murailles faisant comme un triangle audit coin, où seront adjoutées des avances de chevrons et bois nécessaires tant pour observer la symétrie le plus qu'il se pourra que pour avoir avec plus de facilité la veue du grand autel (...) et **sera conservé en son entier tout le jour des vitres estant en la dite muraille sur la rue et, en outre, seront adjoustez deux ou trois larmiers en la mesme muraille** depuis les susdites vitres jusques au bout d'icelle devers la bize pour y augmenter la clarté, et **pour entrer de la dite gallerie en la dite turbine sera posée une porte dans la dite muraille aboutissant audit cloistre** par laquelle les dites servantes (...) viendront dudit corps d'hostel neuf en la dite turbine par icelle gallerie (...) Les dits sieurs ayant considéré que la chambre où s'exerce la boutique de chirurgie du dit hostel Dieu est restrainte et incommodée au moins du cabinet estant au devant servant à la visite des pauvres malades qu'on reçoit en la maison (...) ont arresté de prendre une place suffisante, à l'effect de la visite des malades, en la chambre joignant la dite boutique du costé du matin, en laquelle les maistres apoticaïres de ceste ville ont accoustumé de faire leurs assemblées et à ces fins seront faictes deux portes en la muraille mitoyenne pour la dite boutique en la dite place, laquelle sera fermée d'une muraille régnant le long de la dite chambre de vent en bize et de bas en hault pour, dans l'espace de la dite place du costé de bize, accommoder un cabinet propre pour la dite visite des malades et, du costé de vent, un autre cabinet propre à tenir et fermer tous les outillz de la dite boutique de chirurgie, ausquelz cabinetz serviront les deux portes (...).



## Annexe 1.20. Projet de reconstruction de la chapelle

7 janvier 1637

AML, HD, E 34, fol. 175

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

*Les recteurs décident de reconstruire l'église : le sieur Barthélemy Honorat a donné de l'argent pour faire des balustres autour de l'autel du grand corps de logement des malades et souhaite que le surplus soit utilisé pour construire le chœur de l'église. Sève, président, a promis de faire construire une chapelle. Le recteur Anthoine Mey a fait un plan sur papier qui fait l'objet d'une explication :*

(...) **[l'église] contiendra toute l'ancienne église** et, outre ce, **sera estendue d'une autre fois autant de longueur du costé d'orient, sur la place du vieux corps d'hostel où logeoyent autresfois les malades**. Le **choeur ou sanctuaire** sera à cinq faces dudit costé d'orient et aura trente pieds de largeur et vingt-cinq de longueur dans-œuvre, avec double fenestre de chaque costé du septentrion et midy, pour donner jour au dit chœur, à **chacun desquelz costez sera une sacristie**, l'une et l'autre de vingt pieds de longueur et treize de largeur dans-œuvre, et au-dessus desdites sacristies, **deux tribunes**, l'une pour les filles servantes et petitz enfans de la maison, et l'autre pour les convalescens qui assisteront aux offices du service divin, et **pour la séparation dudit chœur d'avec la nef, y aura un arc doubleau** d'environ trente pieds de largeur, avec son hauteur proportionnée, le tout de bonnes et belles pierres taillées et élaborées selon la qualité de l'ouvrage ; quant à la **nef de l'église**, elle contiendra soixante-quinze pieds de longueur dans œuvre, à prendre depuis ledit arc doubleau du chœur jusques au grand portail sur la rue, où est la principale entrée de la dite église du costé d'occident, et de trente pieds de largeur aussi dans œuvre du midy au septentrion, à chaque costé de laquelle église seront **quatre chapelles** qui auront toutes treize pieds de largeur et environ quinze pieds de longueur dans œuvre ; et pour les voulttes et augives de la dite église, chœur, nef et chapelles, elles seront faictes à vives arestes de bois et plastre tant pour la commodité que pour obvier à des grandes despenses (...). La compagnie (...) a arresté que (...) le sieur Honorat sera prié (...) de fournir audit sieur Mey (...) la somme d'argent que iceluy (...) a destiné donner (...) à l'emploi des dits balustres pour icelle somme estre convertie à subvenir aux frais nécessaires pour la construction du chœur de la dite église (...) et sans qu'en ce faisant **il soit rien changé ny attéré en l'ancienne eglise jusques à ce que ledit chœur soit entièrement parachevé**.

## Annexe 1.21. Délibération des recteurs de l'hôtel-Dieu sur la poursuite des travaux

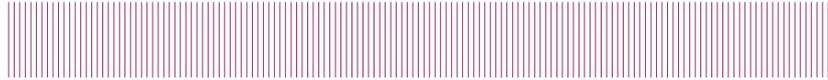
24 février 1638

AML, HD, E 35, fol. 92

Transcription : Belle et Chalabi, 2010 (annexes)

*Barthélemy Honorat avait promis de faire entourer l'autel du dôme par une balustrade de fer ouvré, mais le serrurier chargé de l'œuvre a fait défaut. Il avait ensuite décidé d'utiliser cette somme pour faire une chapelle dans l'église. Dans ce document, il revient sur cette décision et offre la somme pour toute autre oeuvre. Les recteurs décident de faire construire un logement pour les pauvres blessés qui, jusqu'alors, étaient avec les malades et fiévreux.*

(...) **ledit logement sera fait aux membres aboutissans du costé d'occident à la galerie du cloistre de la maison** qui sont sur les boutiques tendant de la grande porte et entrée dudit hostel dieu à la boucherie, le long de la rue et, à ces fins, d'eslever les planchers jusques à niveau du pavé de la dite galerie, et le toict à proportion (...).



## Annexe 2. Description succincte du bâtiment S (Emmanuel Bernot et Olivia Puel)

Localisé au nord-ouest du site de l'Hôtel-Dieu, le bâtiment S était inclus dans la prescription de diagnostic du bâti (tranche 9 K, bâtiments R et S) sous la forme d'une visite plus ou moins approfondie, en fonction du temps dont disposerait l'équipe. Deux archéologues, dont un spécialiste du bâti, lui ont donc consacré 1,5 jour afin de procéder à une description succincte, assortie de relevés schématiques et métrés (**planche 103**), ainsi que de photographies (**plans de localisation : planches 103 à 108 ; photographies sur DVD**).

Le résumé ici présenté concerne essentiellement l'extrémité septentrionale de l'édifice, qui était la seule partie accessible au moment de l'opération archéologique. Il s'agit d'un corps de bâtiment en U, composé de trois ailes ouvrant sur une cour intérieure. L'aile occidentale suit le tracé de la rue de l'Hôpital, ce qui explique sa forme trapézoïdale ; les deux autres ailes sont parallèles, mais l'aile sud est plus courte du fait de la présence du bras ouest des Quatre-Rangs (XVII<sup>e</sup> siècle), dont le chaînage d'angle sud-ouest est intégré au bâtiment S (**planche 2**). La cour intérieure ouvre, à l'ouest, sur un vaste escalier monumental, en grand appareil de calcaire à gryphées, qui dessert tous les étages.

La construction est très homogène tant du point de vue des matériaux utilisés que de leur mise en œuvre. Les murs donnant sur la cour sont chaînés entre eux et ils sont, pour l'essentiel, construits en petit et moyen appareil irrégulier de calcaire doré. Aux premiers niveaux, les ouvertures sont néanmoins traitées avec une plus grande monumentalité : les fenêtres possèdent, par exemple, d'impressionnants linteaux en calcaire doré, associés à de beaux arcs de décharge. L'architecture ainsi observée est attribuable au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice peut être interprété comme étant l'une des maisons qui, d'après les données archivistiques, ont été bâties vers 1718 en lieu et place d'habitations médiévales (contribution de C. Ducourthial *in* Le Mer 2018).





## 13. Inventaires

### Mode d'emploi

Le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes a publié, au cours de l'été 2007, un cahier des charges précisant les modalités d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouilles, définies par les arrêtés du 16 septembre 2004 (Normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des opérations archéologiques) et du 27 septembre 2004 (Normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques). En application de ce cahier des charges, et après concertation avec le SRA et les différents spécialistes concernés, le Service Archéologique de la Ville de Lyon a développé un système d'inventaires normalisés du mobilier archéologique (artefacts), des écofacts et de la documentation de fouilles.

### Principe

Ce système, présenté sous forme de tableaux, prévoit un inventaire par type d'artefacts (Céramique, Numismatique, Lithique, Instrumentum, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois) et pour chaque type d'écofacts (Prélèvement de sédiments, de matière organique et autre, Faune, Humain). On retrouve, dans chaque inventaire, des rubriques communes à tous les types de matériaux / usages (N° identifiant, Datation, Contexte stratigraphique, N° de planche, N° de carton, Etat de conservation et Catégorie) auxquelles s'ajoutent des rubriques propres au matériau / usage inventorié.

En récupérant, dans chaque inventaire, les données communes à tous les types de matériaux / usages, il devient possible de créer un inventaire synthétique du mobilier d'un site et de déterminer, par exemple, l'ensemble du mobilier contenu dans une US ou d'établir, autre exemple, la liste de toutes les US contenant du mobilier produit lors d'une période donnée.

### Le numéro identifiant

Le N° Identifiant résulte de la concaténation des éléments suivants :

Code INSEE	Code PATRIARCHE	Code Support	N° d'US	Précision US (carré, coupe, etc.)	Code Spécialité	N° de Catalogue	Champ chronologique
------------	-----------------	--------------	---------	-----------------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

- Le code INSEE et le code PATRIARCHE, qui permettent d'identifier l'opération, sont portés en en-tête, avec le N° de la parcelle.
- Le code Support signale s'il s'agit d'un artefact (Mobilier) ou d'un écofact (Prélèvement).
- Le N° d'US et sa précision éventuelle déterminent la position stratigraphique du mobilier inventorié.
- Le code Spécialité (Céramique, Numismatique, P pour lithique [Pierre], Instrumentum, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois, Terre, Sédiments, Organique, Faune, Humain) permet l'inventaire simultané de



plusieurs types d'artefacts et d'écofacts.

- Le N° de catalogue permet à chaque spécialiste d'identifier un objet ou un prélèvement au sein du lot qu'il doit analyser ; il est propre à chaque type de mobilier inventorié.
- Le Champ chronologique (**PAL**éolithique, **MES**olithique, **NEO**lithique, **PRO**tohistorique, **ANT**ique, **MED**ieval, **MOD**erne, **CON**temporain) permet de repérer rapidement l'époque de production de tel ou tel mobilier, à la seule vue de l'étiquette placée dans le contenant.

### Les catégories

Chaque type de mobilier se répartit entre plusieurs catégories dont la liste, établie par les spécialistes concernés, peut-être modifiée ou prolongée au besoin :

#### Mobilier :

- **C**éramique : Fine, Commune, Amphore, Luminaire, Dolium, TCA.
- **N**umismatique : Coin, Jeton, Méreau, Monnaie, Poids, Tessère, Varia.
- **I**nstrumentum : Agriculture, Ameublement, Applique décorative, Armement, Artisanat des matières fossiles, Artisanat : peinture ou cosmétique, Attelage, Chasse, Clouterie, Commerce, Culinaire, Cultuel, Décor architectural, Ecriture, Elevage, Equestre, Ferrure, Harnachement, Huisserie, Jeu, Luminaire, Médecine, Métallurgie des alliages cuivreux, Métallurgie du fer, Militaria, Outillage, Outillage agricole, Parure, Pêche, Pesée, Quincaillerie, Serrurerie, Tableterie, Textile, Toilette, Tuyauterie, Vaisselle, Vestimentaire, Indéterminé, Varia.
- **L**apidaire : Dallage, Epigraphie, Maçonnerie, Sculpture, Statuaire, Varia.
- **V**erre : Architectural, Vaisselle, Varia.
- **E**nduit : Enduit, Mortier, Stuc, Varia.
- **B**ois : Charpente, Batellerie, Support (poteau, piquet, boulin), Tonnellerie, Couverture, Second oeuvre (huisserie, parquet, cloison, lambris, etc.). Dans certains cas, le bois peut entrer dans l'inventaire des Prélèvements organiques
- **L**ithique : Eclat de taille, Nucleus, Poli, Taillé, Thermofracté, Varia

#### Prélèvements :

- **S**édiments, **O**rganique, **H**umain, **F**aune : Funéraire, Fluviale, Agricole, Domestique, Varia

**H**umain et **F**aune restent à définir.

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S			N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DES PIÈCES
N°	Niveau	murs concernés		
R 0.1	rez-de-chaussée	MR 3, MR 9, MR 6, MR 7, MR 10		
R 0.2	rez-de-chaussée	MR 1, MR 3		
R 0.3	rez-de-chaussée	MR 3		
R 1.1	entresol	MR 1, MR 2, MR 3, MR 4		
R 1.2	entresol	MR 1, MR 2, MR 3, MR 8		
R 1.3	entresol	MR 3, MR 8		
R 1.4	entresol	MR 3, MR 6, MR 7		
R 1.5	entresol	MR 3		

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S			N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DES MURS
N°	Description	visible depuis les pièces	minutes	
1	Mur nord du bâtiment R, au premier étage, au-dessus du mur-bahut de la galerie sud du cloître actuel.	R 1.1	1.1, 1.2, 1.3	
2	Mur nord-sud séparant les pièces R 1.1 et R 1.2.	R 1.1, R 1.2	1.3, 2.1, 3, 5	
3	Mur intermédiaire du bâtiment R, qui correspond à la façade de l'ancien hôpital, côté cloître.	R 0.1, R 1.1, R 1.2, R 1.3, R 1.4	2.1, 2.2, 2.3, 3, 4, 5, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3 30 (TR 9 Enord)	
4	Mur ouest de la pièce R 1.1, correspondant au mur du porche actuel.	R 1.1	1.1, 2.3	
5	Mur perpendiculaire au mur MR 3, mis au jour dans le sondage SD 8			
6	Mur soutenant la galerie haute R 1.4, dont il ne restait que les fondations au moment de l'opération.	R 0.1	31, 32 (TR 9 E nord)	
7	Mur nord-sud, fermant la pièce R 0.1 à l'ouest	R 0.1	6.1 30 (TR9 E nord)	
8	Mur nord-sud séparant les pièces R 1.2 et R 1.3.	R 1.2, R 1.3	3, 4	
9	Mur nord-sud à l'est de la pièce R 0.1 et de la galerie R 1.4	R 0.1, R 1.4	6.3, 7.3	





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S										N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS DE CONSTRUCTION	
N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation	
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence						
1	R	R 1.1	MR 3	95		46	2, 3, 4, 7, 9, 30, 32, 48	F 1	Fenêtre	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 95. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Baie la moins dénaturée dans la forme de son couvrement. Présence d'une bande de peinture bleue (coté couloir). Connexion indéterminée avec la maçonnerie environnante enduite.	2	XVe-XVIe s.	
2	R	R 1.1	MR 3	5, 96		32	1, 3, 4, 7, 9, 30, 46, 48	F 2	Fenêtre	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 96. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Semble liée à la maçonnerie du mur, qui est partiellement décroûtée côté est, en partie basse.	2	XVe-XVIe s.	
3	R	R 1.1	MR 3	97		30	1, 2, 4, 7, 9, 32, 46, 48	F 3	Fenêtre	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 97. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Masquée par une devanture en bois : côté est, cavet visible derrière le panneau en bois. Connexion indéterminée avec la maçonnerie environnante enduite.	2	XVe-XVIe s.	
4	R	R 1.1	MR 3				1, 2, 3, 7, 9, 30, 32, 46, 48	F 4	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement nord. Probable fenêtre à arc brisé bouchée et recouverte d'enduit, mais restituable à partir d'un fragment du piédroit est.	2	XVe-XVIe s.	
5	R	R 1.1	MR 3		2			P 5	Porte	Porte bouchée, contemporaine de la reprise du mur en partie haute. Piédroits monolithes en calcaire à gryphées sombre, linteau en bois. Mortier gris et fin ; gros nodules de chaux.	5	XIXe-XXe s.	
6	R	R 1.1	MR 3					P 6	Porte	Porte à encadrement de béton, postérieure à la maçonnerie environnante.	5	XIXe-XXe s.	
7	R	R 1.1	MR 3	98		48	1, 2, 3, 4, 9, 30, 32, 46	F 7	Fenêtre	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 98. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?).	2	XVe-XVIe s.	
8	R	R 1.1	MR 3					P 8	Porte	Porte dans l'angle des murs MR 2 et MR 3. Piédroits enduits ; couvrement par un IPN. Bouchée sur sa face sud, a peut-être servi de placard.	5	XIXe-XXe s.	
9	R	R 1.1	MR 3	99			1, 2, 3, 4, 7, 30, 32, 46, 48	F 9	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 99. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?).	2	XVe-XVIe s.	
10	R	R 1.3	MR 3	11	100		25	F 10	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre obtenue par l'insertion d'un remplage dans la partie basse de la grande fenêtre F 100. Entièrement enduite.	3	XVIIIe s. ?	
11	R	R 1.3	MR 3		10			P 11	Porte	Visible uniquement sur le parement nord. Porte aménagée dans la partie ouest de la fenêtre F 10. Piédroits enduits, mais visibles en partie basse : briques.	5	XIXe-XXe s.	
12	R	R 1.1	MR 1	18	20, 102		13, 14, 15, 16, 17, 73	F 12	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 102. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	
13	R	R 1.1	MR 1	18	20, 103		12, 14, 15, 16, 17, 73	F 13	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 103. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	
14	R	R 1.1	MR 1	18	20, 104		12, 13, 15, 16, 17, 73	F 14	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 104. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	
15	R	R 1.1	MR 1	18	20, 105	27	12, 13, 14, 16, 17, 73	F 15	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 105. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	
16	R	R 1.1	MR 1	18	20, 106	22	12, 13, 14, 15, 16, 73	F 16	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 106. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	
17	R	R 1.1	MR 1	18	20, 107	23	12, 13, 14, 15, 16, 73	F 17	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 107. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.	

N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
18	R	R 1.1	MR 1		12, 13, 14, 15, 16, 17, 73, 19, 20, 21, 22, 23, 74, 75, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108				Enduit	Enduit en plâtre actuel, qui recouvre l'ensemble du parement sud. Deux couches, parfois recouvertes de peinture ou de tapisserie.	5	XIXe-XXe s.
19	R	R 1.1	MR 1	18	20, 21, 22, 23		21		Réfection	Réfection ponctuelle de la maçonnerie à l'est de la fenêtre F 73. Placage de petits moellons et de TCA ; mortier blanc cassé, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?), proche de celui de la maçonnerie MA 21.	5	XIXe-XXe s.
20	R	R 1.1	MR 1	18		102, 103, 104, 105, 106, 107, 108		MA 20	Maçonnerie	Maçonnerie apparement homogène, mais très peu visible en raison de l'enduit E 18. Grand appareil en calcaire à gryphées clair de Saint-Cyr, incluant les arcades A 102 à A 108. Seules arcades visibles : A 106 à A 108. Mortier gris, dur (aspect du béton), avec quelques éclats de schiste. Impostes composées de deux pierres, moulurées simplement. Faces nord buchées. Claveaux des arcs de largeurs variables ; clefs légèrement pendantes. Marques de tâcheron (étoile, marteau) sur les piliers et sur l'intrados des arcs.	3	XVIIe s.
21	R	R 1.1	MR 1	18	20		19		Réfection	Réfection ponctuelle de la maçonnerie entre les arcades A 106, A 107 et A 108, vraisemblablement liée à l'insertion des solives supportant le plancher supérieur. Maçonnerie de petits moellons et de TCA ; mortier blanc cassé, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?), proche de celui de la maçonnerie MA 19.	5	XIXe-XXe s.
22	R	R 1.1	MR 1	18	20	16	23, 24, 27	MA 22	Maçonnerie	Maçonnerie bouchant l'arcade A 106 pour installer la fenêtre la baie F 16. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
23	R	R 1.1	MR 1	18	20	17	22, 24, 27	MA 23	Maçonnerie	Maçonnerie bouchant l'arcade A 107 pour installer la fenêtre la baie F 17. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
24	R	R 1.1	MR 1	18	20	73	22, 23, 27	MA 24	Maçonnerie	Maçonnerie bouchant l'arcade A 108 pour installer la fenêtre la baie F 73. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
25	R	R 1.3	MR 3	26	101		10	F 25	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre obtenue par l'insertion d'un remplage dans la partie basse de la grande fenêtre F 101. Entièrement enduite.	3	XVIIIe s. ?
26	R	R 1.3	MR 3		25			P 26	Porte	Visible uniquement sur le parement nord. Porte en briques P 26, couverte par un IPN.	5	XIXe-XXe s.



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S										N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS DE CONSTRUCTION	
N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation	
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence						
27	R	R 1.1	MR 1	18	20	15	22, 23, 24	MA 27	Maçonnerie	Maçonnerie bouchant l'arcade A 105 pour installer la fenêtre la baie F 15. Presque entièrement enduite. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.	
28	R	R 0.1	MR 3		34, 42, 29			TP 28	Trou de poutre	Série de 9 trous de poutre correspondant à une réfection ponctuelle du plancher de la galerie haute. Entraxes de 0,35 m en moyenne. Solives majoritairement de section carrée (5 à 7 cm de côté).	4 ?	XVIIIe s. ?	
29	R	R 0.1	MR 3	28, 82	34, 42		54, 55	TP 29	Trou de poutre	Série de 20 trous de poutre correspondant aux solives portant le plancher de la galerie haute. Entraxes de 0,65 à 0,70 m en moyenne. Solives majoritairement de section carrée (5 à 7 cm de côté).	3	XVIIe s.	
30	R	R 0.1	MR 3	31		3, 34	1, 2, 4, 7, 9, 32, 46, 48	F 3	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement sud. Base de la fenêtre F 3, coupée par le sol SL 82. Appui détruit. Piédroits en pierre dorée et en calcaire de Lucenay. Semble liée avec la maçonnerie environnante MA34.	2	XVe-XVIe s.	
31	R	R 0.1	MR 3		30	97		F 3	Bouchage	Bouchage de la fenêtre F 30 pour l'installation de la porte P 97. Moellons de pierre dorée, TCA, quelques galets et calcaires blancs.	3	XVIIe s.	
32	R	R 0.1	MR 3	33		2, 34	1, 3, 4, 7, 9, 30, 46, 48	F 2	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement sud. Base de la fenêtre F 2, coupée par le sol SL 82. Appui en pierre dorée. Semble liée avec la maçonnerie environnante MA34.	2	XVe-XVIe s.	
33	R	R 0.1	MR 3		32			F 2	Bouchage	Bouchage de la fenêtre F 32 pour l'installation de la porte P 96.	3	XVIIe s.	
34	R	R 0.1	MR 3	29, 31, 35, 38, 54, 55, 68, 69, 70, 71		30, 32, 46, 48	40, 41, 42, 310	MA 34	Maçonnerie	Maçonnerie localisée à l'ouest du mur MR 3, au rez-de-chaussée. Petit (surtout) et moyen appareil irrégulier en granite, pierre dorée, gneiss, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux (mortier d'origine).	2	XVe-XVIe s.	
35	R	R 0.1	MR 3	36	34			P 35	Porte	Porte localisée à l'ouest du mur MR 3, insérée a posteriori dans la maçonnerie MA 34. Calcaire de Lucenay et pierre dorée qui semble liée à MA 34. H 1,77 m x l 0,92 m.	3	XVIIe s.	
36	R	R 0.1	MR 3		35			P 35	Bouchage	Bouchage de la porte P 35 : maçonnerie hétérogène de pierres de ramassage, avec quelques remplois.	5	XIXe-XXe s.	
37	R	R 0.1	-		34, 35			P 37	Porte	Porte ouvrant sur la galerie intérieure, du côté ouest. Calcaire à gryphées, avec petite taille croisée. H 2,02 x 0,94 m.	3	XVIIe s.	
38	R	R 0.1	MR 3	39	34			P 38	Porte	Porte insérée a posteriori dans la maçonnerie MA 34. Piédroit ouest arraché. Linteau en bois (remploi) et piédroit est en TCA et pierre dorée. Mortier gris clair et fin.	5	XIXe-XXe s.	
39	R	R 0.1	MR 3		34, 38			P 38	Bouchage	Bouchage de la porte P 38 : maçonnerie majoritairement en moellons de pierre dorée. Bouchage du piédroit ouest de la porte.	5	XIXe-XXe s.	
40	R	R 0.1	MR 3	41			34, 41, 42, 310	MA 40	Maçonnerie	Maçonnerie localisée à la base du mur MR 3, au rez-de-chaussée. Petit (surtout) et moyen appareil irrégulier en gneiss et granite, avec quelques TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.	

N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
41	R	R 0.1	MR 3	42	40		34, 40, 42, 310	MA 41	Maçonnerie	Maçonnerie localisée au centre du mur MR 3, au-rez-de-chaussée. Petit et moyen (surtout) appareil irrégulier de granite et quelques gneiss, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.
42	R	R 0.1	MR 3	29, 34 (?), 45, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 62, 65	41		34, 40, 41, 310	MA 42	Maçonnerie	Maçonnerie localisée au sommet du mur MR 3, au-rez-de-chaussée. Petit et moyen appareil irrégulier de granite, gneiss, pierre dorée, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.
43	R	R 0.1	MR 3	44	40, 41, 42			NI 43	Niche	Niche NI 43 insérée dans la maçonnerie MA 40. Calcaire de Lucenay . H 0,38 x l 0,34 m.	3 ?	XVIIe s.
44	R	R 0.1	MR 3		43			NI 43	Bouchage	Bouchage de NI 43 : maçonnerie de blocs de tuf.	5 ?	XIXe-XXe s.
45	R	R 0.1	MR 3		40, 41		66 ?	PT 45	Trou et bouchage	Négatif d'un aménagement indéterminé, ancré dans la maçonnerie MA 40-42. Forme en L ; l 10-30 x H 0,95 m. Bouchage de briques.	5	XIXe-XXe s.
46	R	R 0.1	MR 3	29, 47		1, 34	2, 3, 4, 7, 9, 30, 32, 48	F 46	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement sud. Base de la fenêtre F 1, coupée par le sol SL 82. Appui en pierre dorée. Semble liée avec la maçonnerie environnante MA34.	2	XVe-XVIe s.
47	R	R 0.1	MR 3		46				Bouchage	Bouchage de la fenêtre F 46 pour l'installation de la porte P 95.	5	XIXe-XXe s.
48	R	R 0.1	MR 3	29		7, 34	1, 2, 3, 4, 9, 30, 32, 46	F 7	Fenêtre	Visible uniquement sur le parement sud. Base de la fenêtre F 7, coupée par le sol SL 82. Appui partiellement conservé, en pierre dorée. Semble liée avec la maçonnerie environnante MA34.	2	XVe-XVIe s.
49	R	R 0.1	MR 3	50, 51, 52				P 49	Porte	Porte localisée à l'est du mur MR 3. Grand appareil de calcaire de Lucenay. Partiellement détruite.	2	XVe-XVIe s.
50	R	R 0.1	MR 3	51	48			P 49	Bouchage	Bouchage supérieur de la porte P 49 : maçonnerie de pierre dorée et quelques galets. Mortier gris ; petits nodules de chaux.	5	XIXe-XXe s.
51	R	R 0.1	MR 3		49, 50			P 49	Bouchage	Bouchage inférieur de la porte P 49 : maçonnerie de pierre dorée et quelques TCA. Mortier gris.	5	XIXe-XXe s.
52	R	R 0.1	MR 3		42, 49, 53			PT 52	Trou et bouchage	Longue perturbation verticale localisée entre le négatif de la cloison MR 53 et la porte P 49. H 2,95 m. Passage d'un ancien réseau condamné ?	5	XIXe-XXe s.
53	R	R 0.1	MR 3	52	42, 49			CL 53	Cloison	Négatif de la cloison des toilettes.	5	XIXe-XXe s.
54	R	R 0.1	MR 3		34, 42		29, 55	TP 54	Trou de poutre	Séries de 4 trous correspondant aux poutres qui supportent la galerie haute. Entraxes irréguliers, compris entre 2,80 et 3,45 m. Sections rectangulaires ; l 20 x H 25-30 cm. Trou ouest restitué à partir d'une reprise réalisée lors des travaux d'aménagement ; trou est restitué à partir d'une reprise plus ancienne de la maçonnerie.	3	XVIIe s.



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S										N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS DE CONSTRUCTION	
N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation	
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence						
55	R	R 0.1	MR 3		34, 42		29, 54	TP 55	Trou de poutre	Séries de 4 trous correspondant aux jambes de force qui soutiennent la galerie haute. Entraxes irréguliers, compris entre 2,60 et 3,45 m. Sections rectangulaires ; l 10 x H 20-25 cm. Trou ouest restitué à partir d'une reprise réalisée lors des travaux d'aménagement ; trou est restitué à partir d'une reprise plus ancienne de la maçonnerie.	3	XVIIe s.	
56	R	R 0.1	MR 3		42		57, 62, 69, 70, 71	TB 56	Trou de boulin	Trou de boulin localisé à l'ouest de la porte P 49. Section rectangulaire ; l 15 x H 10 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.	
57	R	R 0.1	MR 3		42		56, 62, 69, 70, 71	TB 57	Trou de boulin	Trou de boulin localisé à l'est du mur. Section rectangulaire ; l 17 x H 15 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.	
58	R	R 0.1	MR 3			41	59, 64, 72 ?	TB 58	Trou de boulin	Possible trou de boulin localisé entre la niche NI 43 et la porte P 49. Section rectangulaire ; l 16 x H 20 cm. Non bouché.	2	XVe-XVIe s.	
59	R	R 0.1	MR 3			42	58 ? 64, 72	TB 59	Trou de boulin	Possible trou de boulin. Résidus de bois dans le bouchage.	2	XVe-XVIe s.	
60	R	R 0.1	MR 3		41			PT 60	Trou	Série de 2 trous d'ancrage localisés à droite de la niche NI 43. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Sections ovales ; D 6 cm.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
61	R	R 0.1	MR 3		42			PT 61	Trou et bouchage	Trou de forme irrégulière et de fonction indéterminée. Bouchage : pierres de ramassage ; mortier gris très clair, avec petits nodules de chaux.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
62	R	R 0.1	MR 3		42		56, 57, 69, 70, 71	TB 62	Trou de boulin et bouchage	Trou de boulin localisé au-dessus et à l'est de la niche NI 43. Bouché par un mortier gris. Boulin conservé ?	3	XVIIe s.	
63	R	R 0.1	MR 3		42, 64, 66			PT 63	Trou	Série de 2 trous d'ancrage localisés au-dessous et entre les fenêtres F 32 et F 47. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Trou ouest : section ovale ; D 20 cm. Trou est : section carrée ; 8 cm de côté. Non bouchés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
64	R	R 0.1	MR 3	63, 66		34	58 ? 59, 72	TB 64	Trou de boulin	Possible trou de boulin. Bouchage de briques.	2	XVe-XVIe s.	
65	R	R 0.1	MR 3		42			PT 65	Trou et bouchage	Trou de forme irrégulière et de fonction indéterminée. Bouchage : pierres de ramassage ; mortier gris très clair, avec petits nodules de chaux.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
66	R	R 0.1	MR 3	63, 64	34		45 ?	PT 66	Aménagement	Négatif d'un aménagement indéterminé, ancré dans la maçonnerie MA 34-42. Forme irrégulière ; l 12-30 x H 2,15 m. Bouchage de briques.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
67	R	R 0.1	MR 3		34			PT 67	Trou	Série de 2 trous d'ancrage localisés à droite de la porte P 38. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Sections rectangulaires ; l 10 x H 5 cm et l 10 x H 15 cm. Non bouchés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
68	R	R 0.1	MR 3		34			PT 68	Trou et bouchage	Série de 6 trous d'ancrage localisés entre les portes P 35 et P 38. Fonction indéterminée. Alignés verticalement en deux groupes : 4 à l'ouest, sur une hauteur de 1,20 m ; 2 à l'est, sur une hauteur de 0,90 m. Sections variables, souvent carrées (6 cm de côté) ; trou inférieur est : section rectangulaire allongée (l 40 x H 10 cm). Bouchages variés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
69	R	R 0.1	MR 3		34		56, 57, 62, 70, 71	TB 69	Trou de boulin	Possible trou de boulin, localisé au-dessus et entre les portes P 35 et P 38. Section rectangulaire ; l 12 x H 14 cm. Présence de calage de brique sur l'appui et contre le piédroit ouest. Non bouché.	3	XVIIe s.	
70	R	R 0.1	MR 3		34		56, 57, 62, 69, 71	TB 70	Trou de boulin	Possible trou de boulin, localisé au-dessus de la porte P 35. Section rectangulaire ; l 10 x H 12 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.	

N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
71	R	R 0.1	MR 3		34		56, 57, 62, 69, 70	TB 71	Trou de boulin	Trou de boulin localisé au-dessus de la porte P 35. Section rectangulaire ; l 9 x H 11 cm. Boulin conservé.	3	XVIIe s.
72	R	R 0.1	MR 3			34	58 ? 59, 64	TB 72	Trou de boulin	Possible trou de boulin. Bouchage mortier et cailloux.	2	XVe-XVIe s.
73	R	R 1.1	MR 1	18	20, 108	24	12, 13, 14, 15, 16, 17	F 73	Fenêtre	Fenêtre insérée dans l'arcade 108. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
74	R	R 1.1	MR 1	18		20, 75		MA 74	Maçonnerie	Maçonneries localisée sur les allèges des arcades A 106, A 107 et A 108. Sans doute présente sous les arcades A 102 à A 105, qui sont recouvertes d'enduit. Appareil régulier de petits et moyens moellons de calcaire à gryphées et de pierre dorée ; mortier gris, très fin. Appui en calcaire à gryphées, généralement constitué de deux dalles.	3	XVIIe s.
75	R	annulé										
76	R	R 1.1	-		521	80, 88	80	SL 76	Sol	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?
77	R	R 1.1	-		521		78, 82	SL 77	Sol	Plancher de bois à l'ouest de la pièce.	3 ?	XVIIe s. ?
78	R	R 1.1	-	79	521		77, 82	SL 78	Sol	Plancher de bois à l'est de la pièce.	3 ?	XVIIe s. ?
79	R	R 1.2	-		78		81	SL 79	Sol	Dalle de béton.	5	XIXe-XXe s.
80	R	R 1.2	-		521	76, 88	76	SL 80	Sol	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?
81	R	R 1.3	-				79	SL 81	Sol	Dalle de béton ?	5	XIXe-XXe s.
82	R	R 0.1	-	83	29		76, 77	SL 82	Sol	Plafond de bois correspondant au plancher de la galerie supérieure R 1.4.	3	XVIIe s.
83	R	R 1.4	-	-	82, 28 ?			SL 83	Sol	Dalle de ciment à l'est de la galerie.	5	XIXe-XXe s.
84	R	R 0.1	-	85				SL 84	Sol	Niveau de sol en terre battue, correspondant au remblaiement dû à l'affaissement du sol initial, à l'ouest de la pièce.	5	XIXe-XXe s.
85	annulé											
86	R	R 0.1	-	87		422	301	SL 86	Sol	Dallage de pierres.	5	XIXe-XXe s.
87	R	R 0.1	-		86			SL 87	Sol	Sol de béton des anciennes toilettes, à l'est de la pièce R 0.1.	5	XIXe-XXe s.
88	R	R 1.4	-		521	76, 80		SL 88	Sol	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?
89	R	R 1.1	MR 3					CH 89	Cheminée	Cheminée avec boiseries allant du sol au plafond.	5	XIXe-XXe s.
90	R	R.1.4	MR 3						Enduit	Enduit peint recouvrant le parement sud du mur MR 3.	5	XIXe-XXe s.



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S										N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS DE CONSTRUCTION	
N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation	
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence						
91	R	R.1.1	MR 3					MA 521	Enduit	Enduit peint recouvrant le parement nord du mur MR 3.	5	XIXe-XXe s.	
92	R	R.1.1	MR 3 ?			91			Enduit	Enduit peint gris bleu.	5	XIXe-XXe s.	
93	R	R.1.2	MR 3						Enduit	Enduit peint recouvrant le parement nord du mur MR 3. Couleur jaune.	5	XIXe-XXe s.	
94	R	R.1.3	MR 3						Enduit	Enduit peint recouvrant le parement nord du mur MR 3.	5	XIXe-XXe s.	
95	R	R 1.1	MR 3		1			P 95	Porte	Porte aménagée dans la fenêtre F 1, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
96	R	R 1.1	MR 3		2			P 96	Porte	Porte aménagée dans la fenêtre F 2, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
97	R	R 1.1	MR 3		3			P 97	Porte	Porte aménagée dans la fenêtre F 3, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	5	XIXe-XXe s.	
98	R	R 1.1	MR 3		7			P 98	Porte	Porte aménagée dans la fenêtre F 7, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
99	R	R 1.1	MR 3		9			P 99	Porte	Porte aménagée dans la fenêtre F 9, avec adjonction d'un linteau en pierre dorée et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
100	R	R 1.1	MR 3	101		34 ?		P 100	Porte	Porte restituée à l'emplacement de la porte P 38.	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
101	R	R 1.1	MR 3	38	100			P 101	Porte	Porte restituée à l'emplacement de la porte P 38.	5	XIXe-XXe s.	
102	R	R 1.1	MR 1	12		20	103, 104, 105, 106, 107, 108	A 102	Arcade	Première grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 12. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
103	R	R 1.1	MR 1	13		20	102, 104, 105, 106, 107, 108	A 103	Arcade	Deuxième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 13. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
104	R	R 1.1	MR 1	14		20	103, 102, 105, 106, 107, 108	A 104	Arcade	Troisième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 14. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
105	R	R 1.1	MR 1	15		20	103, 104, 102, 106, 107, 108	A 105	Arcade	Quatrième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 15. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
106	R	R 1.1	MR 1	16		20	103, 104, 105, 102, 107, 108	A 106	Arcade	Cinquième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 16. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	
107	R	R 1.1	MR 1	17		20	103, 104, 105, 106, 102, 108	A 107	Arcade	Sixième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 17. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	
108	R	R 1.1	MR 1	73		20	103, 104, 105, 106, 107, 102	A 108	Arcade	Dernière grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 73. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	

N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
401	R	R 0.1 SD 8	-		402			SL 401	Sol	Dalle de béton.	5	XIXe-XXe s.
402	R	R 0.1 SD 8	-	401	403, 404				Remblai	Remblai d'installation de la dalle SL 401.	5	XIXe-XXe s.
415	R	R 0.1 SD 8	-	416			436?	MA 415	Maçonnerie	Fondation du mur de la galerie, côté est.	3	XVIIe s.
416	R	R 0.1 SD 8	-		415	404	435	MA 415	Maçonnerie	Élévation du mur de la galerie, côté est.	3	XVIIe s.
417	R	R 0.1 SD 8	-	418				MA 417	Maçonnerie	Fondation d'un mur de refend nord-sud.	2	XVe-XVIe s.
418	R	R 0.1 SD 8	-		417		439	MA 417	Maçonnerie	Élévation d'un mur de refend nord-sud.	2	XVe-XVIe s.
419	R	R 0.1 SD 8	-	420	-			MA 419	Maçonnerie	Maçonnerie arrondie sous le seuil, construite en pierres dorées.	3 ?	XVIIe s. ?
420	R	R 0.1 SD 8	-	421	419			MA 420	Maçonnerie	Maçonnerie sous le seuil de la porte P 438.	3 ?	XVIIe s. ?
421	R	R 0.1 SD 8	-	438	420				Remblai	Niveau d'installation du seuil de la porte P 438.	4 ?	XVIIIe s. ?
422	R	R 0.1 SD 8	-	402	423	86		SL 422	Dallage	Dallage de la galerie.	5	XIXe-XXe s.
423	R	R 0.1 SD 8	-	422	424, 425			SL 424	Occupation	Niveau noir d'occupation.	5	XIXe-XXe s.
424	R	R 0.1 SD 8	-	423, 425	426			SL 424	Sol	Sol de galets en tête de chats.	5	XIXe-XXe s.
425	R	R 0.1 SD 8	-	423	424, 426				Mortier	Niveau de mortier contre le mur (10-12 cm d'épaisseur).	5	XIXe-XXe s.
426	R	R 0.1 SD 8	-	424, 425	427, 431				Remblai	Niveau limoneux, quelques galets brun-gris.	5	XIXe-XXe s.
427	R	R 0.1 SD 8	-	426	428, 430				Remblai	Niveau mortier terre pulvérulent ponctuellement mélangé avec le remblai US 426.	5	XIXe-XXe s.
428	R	R 0.1 SD 8	-	427	429				Remblai	Niveau ocre. Éclats de pierre dorée (prélèvements).	4 ?	XVIIIe s. ?
429	R	R 0.1 SD 8	-	428	430			SL 430	Occupation	Niveau d'occupation noir.	4 ?	XVIIIe s. ?
430	R	R 0.1 SD 8	-	427, 429	431			SL 430	Sol	Sol de galets en tête de chats.	4 ?	XVIIIe s. ?
431	R	R 0.1 SD 8	-	426, 430	432				Remblai	Remblai marron de nivellement après effondrement partiel de US 432 pour installer le niveau du dessus (têtes de chats SL 430).	4 ?	XVIIIe s. ?
432	R	R 0.1 SD 8	-	431	-				Remblai	Remblai pulvérulent gris/blanc.	4 ?	XVIIIe s. ?



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S										N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS DE CONSTRUCTION	
N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation	
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence						
433	R	R 0.1 SD 8	-	458	416				Négatif	Négatif d'une base de colonne correspondant à la galerie intérieure.	3	XVIIe s.	
434	R	R 0.1 SD 8	-	437	435			P 434	Porte	Porte ouest dans le mur sud de la galerie intérieure.	3 ?	XVIIe s. ?	
435	R	R 0.1 SD 8	-	434, 436			416	MA 435	Maçonnerie	Fondation du mur de la galerie, côté ouest.	3 ?	XVIIe s. ?	
436	R	R 0.1 SD 8	-		435		415 ?	MA 435	Maçonnerie	Élévation du mur de la galerie, côté ouest.	3 ?	XVIIe s. ?	
437	R	R 0.1 SD 8	-		434			MA 437	Reprise	Bouchage du seuil de la porte P 434. Seuil postérieur.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
438	R	R 0.1 SD 8	-		421			P 438	Porte	Porte ouvrant sur la galerie intérieure à l'ouest. Encadrement en grand appareil de pierres dorées.	4 ?	XVIIIe s. ?	
439	R	R 0.1 SD 8	-	421			448 ?	MA 439	Maçonnerie	Maçonnerie perpendiculaire au mur nord (équivalent 448 ?).	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
440	R	R 0.1 SD 8	MR 3	34	441		447	MA 440	Maçonnerie	Matériaux hétérogènes : TCA, pierres dorées, gneiss, galets, liés par un mortier de terre, très sableux et très friable. Maçonnerie «tampon».	2	XVe-XVIe s.	
441	R	R 0.1 SD 8	MR 3	440	-			MA 441	Maçonnerie	Maçonnerie bien assisée de petits blocs, parfois allongés, et ponctuellement de plus gros blocs.	1	av. XVe s.	
442	R	R 0.1 SD 8	MR 3		443			344	Occupation	Couche de mortier localisée, sous la porte P 35.	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
443	R	R 0.1 SD 8	MR 3	442	444			344	Occupation	Fine couche de mortier très localisée.	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
444	R	R 0.1 SD 8	MR 3	443					Remblai	Couche de limons bruns, très damée, localisée au-dessus d'une pierre plate longue de 60 cm. Couche épaisse de 6 à 8 cm.	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
445	R	R 0.1 SD 8	MR 3		35			P 35	Enduit	Enduit sur la maçonnerie UC 35.	3 ?	XVIIe s. ?	
446	R	R 0.1 SD 8	MR 3		34			MA 34	Enduit	Enduit sur la maçonnerie UC 34.	2 ?	XVe-XVIe s. ?	
447	R	R 0.1 SD 8	MR 5	449, 455	441, 448			MA 447	Maçonnerie	Élévation du mur MR 5, presque entièrement arrachée mais visible à la base du mur MR 3. Quelques pierres dorées et granites.	2	XVe-XVIe s.	
448	R	R 0.1 SD 8	MR 5	447			439 ?	MA 447	Maçonnerie	Ressaut de fondation du mur MR 5, conservée sur une hauteur d'environ 0,40 m. Maçonneries de gros blocs de natures variables.	2	XVe-XVIe s.	
449	R	R 0.1 SD 8	MR 3	39	34, 447			P 38	Maçonnerie	Partie basse du piédroit est de la porte P 38.	5 ?	XIXe-XXe s. ?	
450	R	R 0.1 SD 8	-		451			SL 450	Sol	Sol de tomettes oranges et jaunes.	2	XVe-XVIe s.	
451	R	R 0.1 SD 8	-	450	452			SL 450	Occupation	Mortier d'installation du sol SL 450.	2	XVe-XVIe s.	
452	R	R 0.1 SD 8	-	451	453				Remblai	Terre mêlée d'éclats de calcaire blanc et de mortier friable.	2	XVe-XVIe s.	

N°	Localisation			Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
	Bâtiment	Pièce	Mur	Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
453	R	R 0.1 SD 8	-	452, 455	454		316, 317, 340, 341	SL 453	Sol	Sol de tomettes rouges.	2	XVe-XVIe s.
454	R	R 0.1 SD 8	-	453			318	SL 453	Occupation	Mortier d'installation du sol SL 453.	2	XVe-XVIe s.
455	R	R 0.1 SD 8	MR 5		447, 453			MA 447	Enduit	Enduit gris sur le parement sud du mur MR 5.	2 ?	XVe-XVIe s. ?
456	R	R 0.1 SD 8	MR 3		35			P 35	Enduit	Enduit sur la maçonnerie UC 35.	3 ?	XVIIe s. ?
457	R	R 0.1 SD 8	MR 3				440	MA 457	Maçonnerie	Maçonnerie présente sous la porte P 35, équivalente à UC 440, mais avec des blocs de pierre dorée, d'où la distinction.	2	XVe-XVIe s.
458	R	R 0.1 SD 8	-	-	416, 433			PI 458	Pilier	Pilier bois et métal de la galerie intérieure.	5	XIXe-XXe s.
521	R	R 1.1	MR 3	91		34 ?		MA 521	Maçonnerie	Maçonnerie à l'est de la fenêtre F 2	2 ?	XVe-XVIe s. ?
522	R	R 1.1	MR 3		5			P 5	Bouchage	Bouchage de la porte P 5	5	XIXe-XXe s.
523	R	R 1.1	MR 3					P 101	Sol	Seuil en calcaire doré de la porte restituée P 101.	3	XVIIes.





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S						N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES		
N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation
	Bât.	Pièce	Mur							
1	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	1, 46		170,53 (appui)	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 95. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Baie la moins dénaturée dans la forme de son couvrement. Présence d'une bande de peinture bleue (coté couloir). Connexion indéterminée avec la maçonnerie environnante enduite.	2	XVe-XVIe s.
2	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	2, 32		170,6 (appui)	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 96. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Semble liée à la maçonnerie du mur, qui est partiellement décroûtée côté est, en partie basse.	2	XVe-XVIe s.
3	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	3, 30		169,8 (appui)	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 97. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?). Masquée par une devanture en bois : côté est, cavet visible derrière le panneau en bois. Connexion indéterminée avec la maçonnerie environnante enduite.	2	XVe-XVIe s.
4	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	4			Visible uniquement sur le parement nord. Probable fenêtre à arc brisé bouchée et recouverte d'enduit, mais restituable à partir d'un fragment du piédroit est.	2	XVe-XVIe s.
5	R	R 1.1	MR 3	Porte	5, 522		173,08 (linteau)	Porte bouchée, contemporaine de la reprise du mur en partie haute. Piédroits monolithes en calcaire à gryphées sombre, linteau en bois. Mortier gris et fin ; gros nodules de chaux.	5	XIXe-XXe s.
6	R	R 1.1	MR 3	Porte	6			Porte à encadrement de béton, postérieure à la maçonnerie environnante.	5	XIXe-XXe s.
7	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	7, 48		170,56 (appui)	Visible sur les deux parements. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 98. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?).	2	XVe-XVIe s.
8	R	R 1.1	MR 3	Porte	8	171,05 (seuil)	172,80 (linteau)	Porte dans l'angle des murs MR 2 et MR 3. Piédroits enduits ; couvrement par un IPN. Bouchée sur sa face sud, a peut-être servi de placard.	5	XIXe-XXe s.
9	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	9			Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre à arc brisé en pierre dorée, transformée en porte P 99. Mortier fin, gris clair ; petits nodules de chaux (mortier d'origine ?).	2	XVe-XVIe s.
10	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	10		171,83 (appui)	Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre obtenue par l'insertion d'un remplage dans la partie basse de la grande fenêtre F 100. Entièrement enduite.	3	XVIIIe s. ?
11	R	R 1.1	MR 3	Porte	11	170,89 (seuil)	173,93 (linteau)	Visible uniquement sur le parement nord. Porte aménagée dans la partie ouest de la fenêtre F 10. Piédroits enduits, mais visibles en partie basse : briques.	5	XIXe-XXe s.
12	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	12		171,97 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 102. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
13	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	13		171,97 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 103. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
14	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	14		171,97 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 104. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
15	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	15		171,99 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 105. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
16	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	16		171,97 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 106. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
17	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	17		171,98 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 107. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.

N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation
	Bât.	Pièce	Mur							
20	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	20			Maçonnerie apparement homogène, mais très peu visible en raison de l'enduit E 18. Grand appareil en calcaire à gryphées clair de Saint-Cyr, incluant les arcades A 102 à A 108. Seules arcades visibles : A 106 à A 108. Mortier gris, dur (aspect du béton), avec quelques éclats de schiste. Impostes composées de deux pierres, moulurées simplement. Faces nord buchées. Claveaux des arcs de largeurs variables ; clefs légèrement pendantes. Marques de tâcheron (étoile, marteau) sur les piliers et sur l'intrados des arcs.	3	XVIIe s.
22	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	22	171,98 (inf)	174,09 (sup)	Maçonnerie bouchant l'arcade A 106 pour installer la fenêtre la baie F 16. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
23	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	23	171,98 (inf)	174,11 (sup)	Maçonnerie bouchant l'arcade A 107 pour installer la fenêtre la baie F 17. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
24	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	24	171,98 (inf)	174,07 (sup)	Maçonnerie bouchant l'arcade A 108 pour installer la fenêtre la baie F 73. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
25	R	R 1.3	MR 3	Fenêtre	25	171,85 (appui)	173,88 (lindeau)	Visible uniquement sur le parement nord. Fenêtre obtenue par l'insertion d'un remplage dans la partie basse de la grande fenêtre F 101. Entièrement enduite.	3	XVIIIe s. ?
26	R	R 1.3	MR 3	Porte	26	170,95 (seuil)	173,23 (lindeau)	Visible uniquement sur le parement nord. Porte en briques P 26, couverte par un IPN.	5	XIXe-XXe s.
27	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	27	171,99 (inf)	172,15 (sup)	Maçonnerie bouchant l'arcade A 105 pour installer la fenêtre la baie F 15. Presque entièrement enduite. Appareil hétérogène associant des moellons de dimensions variables, en pierre dorée ou en calcaire à gryphées, et des petits blocs de nature variée ainsi que quelques TCA. Mortier gris clair, très fin (mélange de plâtre et de chaux ?).	4	XVIIIe s.
28	R	R 0.1	MR 3	Trou de poutre	28			Série de 9 trous de poutre correspondant à une réfection ponctuelle du plancher de la galerie haute. Entraxes de 0,35 m en moyenne. Solives majoritairement de section carrée (0,5 à 0,7 m de côté).	4 ?	XVIIIe s. ?
29	R	R 0.1	MR 3	Trou de poutre	29		170,53 (centre)	Série de 20 trous de poutre correspondant aux solives portant le plancher de la galerie haute. Entraxes de 0,65 à 0,70 m en moyenne. Solives majoritairement de section carrée (0,5 à 0,7 m de côté).	3	XVIIIe s.
34	R	R 0.1	MR 3	Maçonnerie	34			Maçonnerie localisée à l'ouest du mur MR 3, au rez-de-chaussée. Petit (surtout) et moyen appareil irrégulier en granite, pierre dorée, gneiss, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux (mortier d'origine).	2	XVe-XVIe s.
35	R	R 0.1	MR 3	Porte	35, 36, 445, 456		167,09	Porte localisée à l'ouest du mur MR 3, insérée a posteriori dans la maçonnerie MA 34. Calcaire de Lucenay et pierre dorée qui semble liée à MA 34. H 1,77 m x l 0,92 m.	3	XVIIe s.
37	R	R 0.1	-	Porte	37			Porte ouvrant sur la galerie intérieure, du côté ouest. Calcaire à gryphées, avec petite taille croisée. H 2,02 x 0,94 m.	3	XVIIIe s.
38	R	R 0.1	MR 3	Porte	38, 449, 39		166,49 (seuil)	Porte insérée a posteriori dans la maçonnerie MA 34. Piédroit ouest arraché. Linteau en bois (remploi) et piédroit est en TCA et pierre dorée. Mortier gris clair et fin.	5	XIXe-XXe s.
40	R	R 0.1	MR 3	Maçonnerie	40		167,87 (sup)	Maçonnerie localisée à la base du mur MR 3, au rez-de-chaussée. Petit (surtout) et moyen appareil irrégulier en gneiss et granite, avec quelques TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.



## Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S

N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p

INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES

N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation
	Bât.	Pièce	Mur							
41	R	R 0.1	MR 3	Maçonnerie	41	167,87 (inf)	168,88 (sup)	Maçonnerie localisée au centre du mur MR 3, au-rez-de-chaussée. Petit et moyen (surtout) appareil irrégulier de granite et quelques gneiss, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.
42	R	R 0.1	MR 3	Maçonnerie	42			Maçonnerie localisée au sommet du mur MR 3, au-rez-de-chaussée. Petit et moyen appareil irrégulier de granite, gneiss, pierre dorée, TCA et calcaires divers. Mortier gris et fin ; petits nodules de chaux.	2	XVe-XVIe s.
43	R	R 0.1	MR 3	Niche	43, 44		167,55 (appui)	Niche NI 43 insérée dans la maçonnerie MA 40. Calcaire de Lucenay . H 0,38 x l 0,34 m.	3 ?	XVIIe s.
45	R	R 0.1	MR 3	Trou et bouchage	45	167,32 (inf)	167,39 (sup)	Négatif d'un aménagement indéterminé, ancré dans la maçonnerie MA 40-42. Forme en L ; l 10-30 x H 0,95 m. Bouchage de briques.	5	XIXe-XXe s.
49	R	R 0.1	MR 3	Porte	49, 50, 51		168,39 (linteau)	Porte localisée à l'est du mur MR 3. Grand appareil de calcaire de Lucenay. Partiellement détruite.	2	XVe-XVIe s.
52	R	R 0.1	MR 3	Trou et bouchage	52			Longue perturbation verticale localisée entre le négatif de la cloison MR 53 et la porte P 49. H 2,95 m. Passage d'un ancien réseau condamné ?	5	XIXe-XXe s.
53	R	R 0.1	MR 3	Cloison	53	166,84 (inf)	168,78 (sup)	Négatif de la cloison des toilettes.	5	XIXe-XXe s.
54	R	R 0.1	MR 3	Trou de poutre	54		170, 27 (centre)	Séries de 4 trous correspondant aux poutres qui supportent la galerie haute. Entraxes irréguliers, compris entre 2,80 et 3,45 m. Sections rectangulaires ; l 20 x H 25-30 cm. Trou ouest restitué à partir d'une reprise réalisée lors des travaux d'aménagement ; trou est restitué à partir d'une reprise plus ancienne de la maçonnerie.	3	XVIIe s.
55	R	R 0.1	MR 3	Trou de poutre	55		169,23 (centre)	Séries de 4 trous correspondant aux jambes de force qui soutiennent la galerie haute. Entraxes irréguliers, compris entre 2,60 et 3,45 m. Sections rectangulaires ; l 10 x H 20-25 cm. Trou ouest restitué à partir d'une reprise réalisée lors des travaux d'aménagement ; trou est restitué à partir d'une reprise plus ancienne de la maçonnerie.	3	XVIIe s.
56	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	56		169,07 (centre)	Trou de boulin localisé à l'ouest de la porte P 49. Section rectangulaire ; l 15 x H 10 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.
57	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	57		169, 15 (centre)	Trou de boulin localisé à l'est du mur. Section rectangulaire ; l 17 x H 15 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.
58	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	58		168,37 (centre)	Possible trou de boulin localisé entre la niche NI 43 et la porte P 49. Section rectangulaire ; l 16 x H 20 cm. Non bouché.	2	XVe-XVIe s.
59	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	59		170,05	Possible trou de boulin. Résidus de bois dans le bouchage.	2	XVe-XVIe s.
60	R	R 0.1	MR 3	Trou	60		168,18 (centre)	Série de 2 trous d'ancrage localisés à droite de la niche NI 43. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Sections ovales ; D 6 cm.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
61	R	R 0.1	MR 3	Trou et bouchage	61	168,81 (inf)	169,67 (sup)	Trou de forme irrégulière et de fonction indéterminée. Bouchage : pierres de ramassage ; mortier gris très clair, avec petits nodules de chaux.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
62	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin et bouchage	62		169,2 (centre)	Trou de boulin localisé au-dessus et à l'est de la niche NI 43. Bouché par un mortier gris. Boulin conservé ?	3	XVIIe s.
63	R	R 0.1	MR 3	Trou	63		169,91 (centre)	Série de 2 trous d'ancrage localisés au-dessous et entre les fenêtres F 32 et F 47. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Trou ouest : section ovale ; D 20 cm. Trou est : section carrée ; 8 cm de côté. Non bouchés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
64	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	64		170,09 (centre)	Possible trou de boulin. Bouchage de briques.	2	XVe-XVIe s.

N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation
	Bât.	Pièce	Mur							
65	R	R 0.1	MR 3	Trou et bouchage	65		179,19 (centre)	Trou de forme irrégulière et de fonction indéterminée. Bouchage : pierres de ramassage ; mortier gris très clair, avec petits nodules de chaux.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
66	R	R 0.1	MR 3	Aménagement	66	168,33 (inf)	169,47 (sup)	Négatif d'un aménagement indéterminé, ancré dans la maçonnerie MA 34-42. Forme irrégulière ; l 12-30 x H 2,15 m. Bouchage de briques.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
67	R	R 0.1	MR 3	Trou	67		168,62 (centre)	Série de 2 trous d'ancrage localisés à droite de la porte P 38. Fonction indéterminée. Alignés horizontalement. Sections rectangulaires ; l 10 x H 5 cm et l 10 x H 15 cm. Non bouchés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
68	R	R 0.1	MR 3	Trou et bouchage	68			Série de 6 trous d'ancrage localisés entre les portes P 35 et P 38. Fonction indéterminée. Alignés verticalement en deux groupes : 4 à l'ouest, sur une hauteur de 1,20 m ; 2 à l'est, sur une hauteur de 0,90 m. Sections variables, souvent carrées (6 cm de côté) ; trou inférieur est : section rectangulaire allongée (l 40 x H 10 cm). Bouchages variés.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
69	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	69		169,07 (centre)	Possible trou de boulin, localisé au-dessus et entre les portes P 35 et P 38. Section rectangulaire ; l 12 x H 14 cm. Présence de calage de brique sur l'appui et contre le piédroit ouest. Non bouché.	3	XVIIe s.
70	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	70		169,07 (centre)	Possible trou de boulin, localisé au-dessus de la porte P 35. Section rectangulaire ; l 10 x H 12 cm. Non bouché.	3	XVIIe s.
71	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	71		169,05 (centre)	Trou de boulin localisé au-dessus de la porte P 35. Section rectangulaire ; l 9 x H 11 cm. Boulin conservé.	3	XVIIe s.
72	R	R 0.1	MR 3	Trou de boulin	72		170,10 (centre)	Possible trou de boulin. Bouchage mortier et cailloux.	2	XVe-XVIe s.
73	R	R 1.1	MR 1	Fenêtre	73		171,97 (appui)	Fenêtre insérée dans l'arcade 108. Piédroits en pierre dorée. Marques de tâcheron (M) sur l'intrados.	4	XVIIIe s.
74	R	R 1.1	MR 1	Maçonnerie	74		171,97 (sup)	Maçonneries localisée sur les allèges des arcades A 106, A 107 et A 108. Sans doute présente sous les arcades A 102 à A 105, qui sont recouvertes d'enduit. Appareil régulier de petits et moyens moellons de calcaire à gryphées et de pierre dorée ; mortier gris, très fin. Appui en calcaire à gryphées, généralement constitué de deux dalles.	3	XVIIe s.
76	R	R 1.1	-	Sol	76		174,47 (sup)	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?
77	R	R 1.1	-	Sol	77		170,95 (sup)	Plancher de bois à l'ouest de la pièce.	3 ?	XVIIe s. ?
78	R	R 1.1	-	Sol	78		170,97 (sup)	Plancher de bois à l'est de la pièce.	3 ?	XVIIe s. ?
79	R	R 1.2	-	Sol	79			Dalle de béton.	5	XIXe-XXe s.
80	R	R 1.2	-	Sol	80		174,53 (sup)	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?
81	R	R 1.3	-	Sol	81		170,95 (sup)	Dalle de béton ?	5	XIXe-XXe s.
82	R	R 0.1	-	Sol	82		170,83 (sup)	Plafond de bois correspondant au plancher de la galerie supérieure R 1.4.	3	XVIIe s.
83	R	R 1.4	-	Sol	83		170,81 (sup)	Dalle de ciment à l'est de la galerie.	5	XIXe-XXe s.
84	R	R 0.1	-	Sol	84			Niveau de sol en terre battue, correspondant au remblaiement dû à l'affaissement du sol initial, à l'ouest de la pièce.	5	XIXe-XXe s.





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S								N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES	
N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation	
	Bât.	Pièce	Mur								
86	R	R 0.1	-	Sol	86		166,90 (sup)	Dallage de pierres.	5	XIXe-XXe s.	
87	R	R 0.1	-	Sol	87		166,83	Sol de béton des anciennes toilettes, à l'est de la pièce R 0.1.	5	XIXe-XXe s.	
88	R	R 1.4	-	Sol	88		174,51 (solives)	Plafond de bois correspondant au plancher de la pièce supérieure (non étudiée).	3 ?	XVIIe s. ?	
89	R	R 1.1	MR 3	Cheminée	89	170,94 (inf)	174,37 (sup)	Cheminée avec boiseries allant du sol au plafond.	5	XIXe-XXe s.	
95	R	R 1.1	MR 3	Porte	95	171 (seuil)	172,78	Porte aménagée dans la fenêtre F 1, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
96	R	R 1.1	MR 3	Porte	96	170,94 (seuil)	172,69 (linteau)	Porte aménagée dans la fenêtre F 2, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
97	R	R 1.1	MR 3	Porte	97	170,87 (seuil)	172,66 (linteau)	Porte aménagée dans la fenêtre F 3, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
98	R	R 1.1	MR 3	Porte	98	170,92 (seuil)		Porte aménagée dans la fenêtre F 7, avec adjonction d'un linteau et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
99	R	R 1.1	MR 3	Porte	99		172,77 (linteau)	Porte aménagée dans la fenêtre F 9, avec adjonction d'un linteau en pierre dorée et d'un seuil surélevé par rapport à l'ancien appui.	3	XVIIe s.	
100	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	100			Porte restituée à l'emplacement de la porte P 38.	3	XVIIe s.	
101	R	R 1.1	MR 3	Fenêtre	101, 449, 523			Porte restituée à l'emplacement de la porte P 38.	3	XVIIe s.	
102	R	R 1.1	MR 1	Arcade	102		171,97 (appui)	Première grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 12. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
103	R	R 1.1	MR 1	Arcade	103		171,97 (appui)	Deuxième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 13. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
104	R	R 1.1	MR 1	Arcade	104		171,97 (appui)	Troisième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 14. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
105	R	R 1.1	MR 1	Arcade	105		171,99 (appui)	Quatrième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 15. Calcaire à gryphées ?	3	XVIIe s.	
106	R	R 1.1	MR 1	Arcade	106		171,97 (appui)	Cinquième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 16. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	
107	R	R 1.1	MR 1	Arcade	107		171,98 (appui)	Sixième grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 17. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	
108	R	R 1.1	MR 1	Arcade	108		171,97 (appui)	Dernière grande arcade, en partant de l'ouest, ouverte sur le cloître. Réduite par la fenêtre F 73. Calcaire à gryphées.	3	XVIIe s.	
401	R	R 0.1 SD 8	-	Sol	401			Dalle de béton.	5	XIXe-XXe s.	
415	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	415, 416	165,98	166,89	Mur de la galerie, côté est.	3	XVIIe s.	
417	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	417, 418	< 165,99	166,29	Mur de refend nord-sud.	3	XVIIe s.	

N°	Localisation			Nature	US composantes	Alti. inf	Alti. sup	Description	État	Datation
	Bât.	Pièce	Mur							
419	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	419			Maçonnerie arrondie sous le seuil, construite en pierres dorées.	3 ?	XVIIe s. ?
420	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	420			Maçonnerie sous le seuil de la porte P 438.	3 ?	XVIIe s. ?
422	R	R 0.1 SD 8	-	Dallage	422	166,82	166,96	Dallage de la galerie.	5	XIXe-XXe s.
424	R	R 0.1 SD 8	-	Sol	423, 424	166,66	166,86	Sol de galets en tête de chats.	5	XIXe-XXe s.
430	R	R 0.1 SD 8	-	Sol	429, 430	166,32	166,53	Sol de galets en tête de chats.	4 ?	XVIIIe s. ?
434	R	R 0.1 SD 8	-	Porte	434			Porte ouest dans le mur sud de la galerie intérieure.	3 ?	XVIIe s. ?
435	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	435, 436	165,98	166,56	Mur de la galerie, côté ouest.	4 ?	XVIIIe s. ?
438	R	R 0.1 SD 8	-	Porte	438	166,62	> 167,38	Porte ouvrant sur la galerie intérieure à l'ouest. Encadrement en grand appareil de pierres dorées.	4 ?	XVIIIe s. ?
439	R	R 0.1 SD 8	-	Maçonnerie	439			Maçonnerie perpendiculaire au mur nord (équivalent 448 ?).	3 ?	XVIIe s. ?
440	R	R 0.1 SD 8	MR 3	Maçonnerie	440	166,33	166,65	DIAGNOSTIC 9 E nord. Matériaux hétérogènes : TCA, pierres dorées, gneiss, galets, liés par un mortier de terre, très sableux et très friable. Maçonnerie «tampon».	2	XVe-XVIe s.
441	R	R 0.1 SD 8	MR 3	Maçonnerie	441	< 165,85	166,49	DIAGNOSTIC 9 E nord. Maçonnerie bien assisée de petits blocs, parfois allongés, et ponctuellement de plus gros blocs.	1	av. XVe s.
447	R	R 0.1 SD 8	MR 5	Maçonnerie	447, 448, 455	166,23	166,54	DIAGNOSTIC 9 E nord. Élévation du mur MR 5, presque entièrement arrachée mais visible à la base du mur MR 3. Quelques pierres dorées et granites.	2	XVe-XVIe s.
450	R	R 0.1 SD 8	-	Sol	450, 451	166,44	166,49	DIAGNOSTIC 9 E nord. Sol de tomettes oranges et jaunes.	2	XVe-XVIe s.
453	R	R 0.1 SD 8	-	Sol	453, 454	166,3	166,34	DIAGNOSTIC 9 E nord. Sol de tomettes rouges.	2	XVe-XVIe s.
457	R	R 0.1 SD 8	MR 3	Maçonnerie	457	166,19	166,65	DIAGNOSTIC 9 E nord. Maçonnerie présente sous la porte P 35, équivalente à UC 440, mais avec des blocs de pierre dorée, d'où la distinction.	2	XVe-XVIe s.
458	R	R 0.1 SD 8	-	Pilier	458			Pilier bois et métal de la galerie intérieure.	5	XIXe-XXe s.
521	R	R 1.1	MR 3	Maçonnerie				Maçonnerie à l'est de la fenêtre F 2	2 ?	XVe-XVIe s. ?

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE			
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-001	R	1.3	JPEG	DVD	1	2,93	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : fenêtre à croisée F 25	F 25, MR 9,	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-002	R	1.3	JPEG	DVD	1	2,87	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : fenêtre à croisée F 25 (sans flash)	F 25, MR 9,	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-003	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,37	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte en briques P 26	F 25, P 26, E 94	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-004	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,35	10/7/2016	mur MR 3, parement nord	P 26, E 94, F 10, P 11, F 9, P 99	nord-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-005	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,41	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : fenêtre à croisée F 10	F 10, P 11	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-006	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,46	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 11 aménagée dans fenêtre F 10	F 10, P 11	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-007	R	1.3	JPEG	DVD	1	2,87	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 11 aménagée dans fenêtre F 10	F 10, P 11	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-008	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,62	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 11 aménagée dans fenêtre F 10	F 10, P 11	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-009	R	1.3	JPEG	DVD	1	3,54	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 99 aménagée dans fenêtre F 9	F 9, P 99, E 94, MR 8	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-010	R	1.3	JPEG	DVD	1	2,87	10/7/2016	mur MR 3, parement nord	F 9, P 99, F 10, P 26, E 94, MR 9	nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-011	R	1.2	JPEG	DVD	1	3,09	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 98 aménagée dans la fenêtre F 7/48	F 7, P 98, E 93, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-012	R	1.2	JPEG	DVD	1	3,35	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte coiffée d'un IPN P 8	P 8, E 93, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-013	R	1.2	JPEG	DVD	1	3,26	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : détail du plafond (trémie)	F 7, P 98, P 8, E 93, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-014	R	1.2	JPEG	DVD	1	3,61	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : détail du plafond (trémie)	PL 76, E 93	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-015	R	1.2	JPEG	DVD	1	3,21	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : détail du plafond (trémie) et ouverture dans le mur MR 8	PL 76, MR 8, E 93	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-016	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,13	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 96 aménagée dans la fenêtre F 1/47	F 1, P 95, MR 2, E 92, E 91, SL 78, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-017	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,16	10/7/2016	liaison entre les murs MR 3 et MR 2	MR 2, F 1, P 95	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-018	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,03	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 96 aménagée dans la fenêtre F 2/32	F 2, P 96, PL 76, SL 78, E 91, MA 521, P 5	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-019	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,64	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 96 aménagée dans la fenêtre F 2/33 ; porte P 5	F 2, P 96, P 5, SL 78, PL 76, E 91	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-020	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,69	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	F 3, P 97, SL 77, SL 78, PL 76, E 91, E 92	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-021	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,81	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30, détail du piédroit est	F 3, P 97, SL 77, SL 78, E 90	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-022	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,98	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : micro-sondage laissant apparaître les vestiges de la fenêtre F 4	F 4, E 91	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-023	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,22	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : cheminée CH 89	CH 89, E 91, E 92, SL 77, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-024	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,49	10/7/2016	mur MR 3, parement nord : porte en ciment P 6	P 6, E 91, SL 77, PL 76	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-025	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,04	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 12 aménagée dans l'arcade A 102	MR 4, MA 20, A 102, F 12, E 18, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue		
PN	69382-2212358-026	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,91	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 12 aménagée dans l'arcade A 102	A 102, F 12, E 18, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-027	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,56	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : détail de l'imposte de l'arcade A 102	MA 20	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-028	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,26	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : détail de l'imposte de l'arcade A 102	MA 20, MR 4	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-029	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,72	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 12 et F 13 ; enduit en plâtre E 18	A 102, A 103, F 12, F 13, E 18, PL 76, SL 77	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-030	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,75	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 13 aménagée dans l'arcade A 103	A 103, F 13, E 18, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-031	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,27	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 13 et F 14 ; enduit en plâtre E 18	A 103, A 104, F 13, F 14, E 18, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-032	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,89	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 14 aménagée dans l'arcade A 104	A 104, F 14, E 18, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-033	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,48	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 14 et F 15 ; enduit en plâtre E 18	A 104, A 105, F 14, F 15, E 18, MA 20, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-034	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,18	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 15 aménagée dans l'arcade A 105	A 105, F 15, E 18, MA 20, MA 74, MA 27, SL 77, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-035	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,56	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 15 et F 16 ; enduit en plâtre E 18	A 105, A 106, F 15, F 16, E 18, MA 20, MA 22, MA 27, MA 74, SL 77, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-036	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,99	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 16 aménagée dans l'arcade A 106	A 106, F 16, E 18, MA 20, MA 22, MA 74, SL 77, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-037	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,01	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 16 et F 17 ; maçonnerie MA 20 et enduit en plâtre E 18	A 106, A 107, F 16, F 17, E 18, MA 20, MA 23, MA 74, UC 21, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-038	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,8	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 17 aménagée dans l'arcade A 107	A 107, F 17, E 18, MA 20, MA 23, MA 74, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-039	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,43	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée entre les fenêtres F 17 et F 73 ; maçonneries MA 20 et MA 21 ; enduit en plâtre E 18	A 107, A 108, F 17, F 73, E 18, MA 20, MA 23, MA 24, MA 74, UC 19, UC 21, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-040	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,75	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 73 aménagée dans l'arcade A 108	A 108, F 73, E 18, UC 19, UC 21, MA 20, MA 24, MA 74, SL 78, PL 76	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-041	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,95	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : portion de mur localisée à l'est de la fenêtre F 73 ; maçonneries MA 19 et MA 24	A 108, F 73, E 18, UC 19, UC 21, MA 20, MA 24, MA 74, SL 78, PL 76, MR 2	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-042	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,45	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 73 aménagée dans l'arcade A 108	A 107, A 108, F 73, E 18, UC 19, UC 21, MA 20, MA 23, MA 24, MA 74, MR 2, PL 76	sud	équipe SAVL



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p				INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue			
PN	69382-2212358-043	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,75	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 73 aménagée dans l'arcade A 108, détail d'une marque lapidaire sur le piedroit est	F 73	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-044	R	1.1	JPEG	DVD	1	5,31	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : fenêtre F 73 aménagée dans l'arcade A 108, détail d'une marque lapidaire sur le piedroit est	F 73	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-045	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,98	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : pilier commun aux arcades A 107 et A 108, détail de la marque lapidaire	MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-046	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,63	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : pilier ouest de l'arcade A 102, détail de la marque lapidaire	MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-047	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,85	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : pilier ouest de l'arcade A 102, détail de la marque lapidaire	MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-048	R	1.1	JPEG	DVD	1	5,33	10/7/2016	mur MR 1, parement sud : pilier ouest de l'arcade A 102, détail de la marque lapidaire	MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-049	R	1.1	JPEG	DVD	1	2,94	10/7/2016	liaison entre les murs MR 1 et MR 4	MR 4, SL 77, PL 76, F 12, A 102, E 18, MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-050	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,53	10/7/2016	mur MR 2, parement ouest : vue générale	MR 4, P 6, E 18, E 91, SL 77, PL 76, A 102, F 12, MA 20	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-051	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,76	10/7/2016	mur MR 2, parement ouest : vue générale	MR 2, SL 78, PL 76, F 1, F 73, A 108, P 95, E 18, E 91, E 92, UC 19, UC 21, MA 20, MA 24, MA 74	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-052	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,39	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35, bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, UC 456, UC 445	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-053	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,59	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35, bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70, UC 456, UC 445, MR 10, MR 11	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-054	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	MR 10, TB 70, TB 71, MA 34, UC 31, UC 35, TP 29, F 30	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-055	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,12	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	P 35, UC 36, TB 70, TB 71, TP 29, PL 82, MA 34, F 30, UC 31	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-056	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,61	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	MA 34, PT 68, TB 69, TB 70	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-057	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,78	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34 ; fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	TP 29, F 30, UC 31, MA 34, TB 69, TB 70, PL 82, TP 54, TP 55	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-058	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,87	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	MA 34, PT 68	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-059	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	TP 29, MA 34, PL 82, TP 54, TP 55, TB 72	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-060	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,54	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38, bouchée par la maçonnerie UC 39	MA 34, P 38, UC 39, TB 72	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-061	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,1	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 et reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, MA 34, P 38, UC 39, TB 72, PL 82, F 32, UC 33, TP 54, TP 55	sud	équipe SAVL			

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue		
PN	69382-2212358-062	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,62	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38, bouchée par la maçonnerie UC 39	MA 34, P 38, UC 39, PT 67, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-063	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,93	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38, bouchée par la maçonnerie UC 39	MA 34, P 38, UC 39, MA 40, PT 67, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-064	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,14	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 et reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, F 32, UC 33, MA 34, P 38, UC 39, PL 82, TP 54, TP 55, PT 67	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-065	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,93	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 34 et MA 42	TP 29, MA 34, MA 42, NI 43, UC 44, UC 62, UC 64, PT 65, PT 66, sol	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-066	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,33	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 34 et MA 42	TP 29, MA 34, MA 40, MA 42, PL 82, TP 54, TP 55, TB 64, PT 63, PT 66, PT 67, NI 43	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-067	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,13	10/11/2016	niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 44	MA 34, MA 40, MA 41, MA 42, NI 43, UC 44, PT 60, PT 61, TB 62, PT 66, PT 63, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-068	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 44	TP 29, MA 40, MA 41, MA 42, NI 43, UC 44, PT 60, PT 61, PT 62, PT 63, TB 64, PT 66, PL 82	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-069	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,69	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40 et MA 41 ; niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 44	MA 40, MA 41, MA 42, NI 43, PT 60, PT 61, TB 62, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-070	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,36	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; fenêtre F 1/46 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 47	TP 29, MA 41, MA 42, F 46, UC 47, PT 61, TB 62, PT 60, PT 63, TP 54, TP 55, PL 82	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-071	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,96	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42	MA 40, MA 41, MA 42, PT 60, PT 61, TP 54, TP 55, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-072	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,55	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : J88maçonneries MA 41 et MA 42 ; fenêtre F 1/46 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 47	TP 29, MA 41, MA 42, F 46, UC 47, PT 60, PT 61, PL 82, TP 54, TP 55	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-073	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,6	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42	MA 40, MA 41, MA 42, PT 65, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-074	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,77	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 41 et MA 42	TP 29, MA 41, MA 42, P 46, UC 47, PL 82, PT 65	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-075	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,27	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; fenêtre F 1/46 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 47	TP 29, MA 42, P 46, UC 47, PL 82, TP 54, TP 55, PT 65	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-076	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42	TP 55, MA 40, MA 41, MA 42, TB 58, SL 86, PT 65	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-077	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,49	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42	TP 29, MA 41, MA 42, TB 58, TP 54, TP 55, PT 65, PL 82	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-078	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,47	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42	TP 55, MA 40, MA 41, MA 42, TB 58, TB 57, SL 86	sud	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p				INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue				
PN	69382-2212358-079	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,6	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 41 et MA 42	TP 29, MA 41, MA 42, TB 57, TB 58, TB 59, PL 82, TP 55, TP 54	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-080	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,52	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40, MA 41 et MA 42 ; négatif d'un aménagement PT 45	TP 55, MA 40, MA 41, MA 42, PT 45, TB 56, TB 57, SL 86	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-081	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,31	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 41 et MA 42 ; fenêtre F 7/48	TP 29, MA 42, F 48, TB 59, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-082	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,28	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : négatif du mur des toilettes MR 53 et de la perturbation PT 54	MA 42, PT 45, PT 52, CL 53, TP 55, TP 56, SL 86, SL 87	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-083	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,3	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : perturbations PT 54, PT 55 et UC 52	TP 29, MA 42, F 48, PT 52, TP 54, TP 55, TB 56, PL 82, CL 53	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-084	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,29	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49, bouchée par les maçonneries UC 50 et UC 51 ; perturbation UC 52	MA 42, P 49, UC 50, UC 51, PT 52, CL 53, TP 55, SL 87	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-085	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,89	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49, avec son bouchage supérieur UC 50 ; perturbation UC 52	TP 29, MA 42, P 49, UC 50, PT 52, TP 54, TP 55, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-086	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,52	10/11/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-088	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,17	10/11/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-089	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,32	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	TP 29, F 30, UC 31, MA 34, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-090	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,17	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	F 3, P 97, F 30, UC 31	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-091	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,34	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34 ; fenêtre F 3/30 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 31	TP 29, F 30, UC 31, MA 34, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-092	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,67	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	MA 34, TB 72, TP 54	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-093	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,7	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	MA 34, TB 72, TP 54	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-094	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,19	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 34	TP 29, MA 34, TP 54, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-095	R	0.1	JPEG	DVD	1	3	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 34 et MA 42	TP 29, MA 34, MA 42, TB 64, PT 63, PT 66, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-096	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,51	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; fenêtre F 1/46 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 47	TP 29, MA 42, F 46, UC 47, PT 61, PT 63, PL 82, TP 54	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-097	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,46	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; fenêtre F 1/46 partiellement bouchée par la maçonnerie UC 47	TP 29, MA 42, F 46, UC 47, TP 54, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-098	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,35	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42	TP 29, MA 42, TP 54	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-099	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; fenêtre F 7/48	TP 29, MA 42, F 48, TB 59, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-100	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,27	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 42 ; perturbation UC 52 ; trou de poutre TP 55 ?	TP 29, MA 42, F 48, PT 52, TP 54, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-101	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,19	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : Vue du bouchage vertical UC 52 et du trou à l'extrémité est du mur MR 3 (PT 55)	TP 29, MA 42, PT 52, PT 55, PL 82	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-102	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,87	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la base de la fenêtre F 7/48	TP 29, MA 42, F 48, PL 82	sud	équipe SAVL			

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue		
PN	69382-2212358-103	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,51	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la base de la fenêtre F 1/46	TP 29, MA 42, F 46, UC 47	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-104	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,13	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la base de la fenêtre F 1/46	TP 29, MA 42, F 46, UC 47	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-105	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,49	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail du reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, F 32, UC 33, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-106	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,48	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail du reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, F 32, UC 33, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-107	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,49	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail du reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, F 32, UC 33, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-108	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,92	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail du reste de l'appui de la fenêtre F 2/32	TP 29, F 32, UC 33, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-109	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,34	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la base des piédroits de la fenêtre F 3/30	TP 29, MA 42, F 46, UC 47	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-110	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,97	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	MA 34, P 35, UC 36, TB 70, TB 71	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-111	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,37	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	MA 34, P 38, UC 39, PT 67, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-112	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,92	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 44	MA 40, MA 41, MA 42, NI 43, UC 44	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-113	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,52	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 41 et MA 42	TP 55, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-114	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,7	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonnerie MA 41	TP 55, MA 41	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-115	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,46	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 34 et MA 42	MA 34, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-116	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,82	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : limite inférieure de la maçonnerie MA 34	MA 40, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-117	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,39	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : limite inférieure de la maçonnerie MA 35	MA 40, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-118	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,98	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	MA 42, PT 45	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-119	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49 avec son bouchage supérieur UC 50	P 49, UC 50, UC 51, PT 52, CL 53, SL 87	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-120	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,63	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40 et MA 40	MA 40, MA 41	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-121	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,99	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : maçonneries MA 40 et MA 41	TP 55, MA 40, MA 41, MA 42, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-122	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,39	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 37 à l'extrémité ouest du mur	MR 10, MR 11, P 37, P 35, UC 36, TB 71	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-123	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,04	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la porte P 37	P 37	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-124	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,65	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la porte P 37	P 37	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-125	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,09	10/11/2016	ambiance		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-126	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,51	10/11/2016	ambiance		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-127	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,48	10/11/2016	détail d'une imposte dans la maçonnerie MA 20	MA 20	sud	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S

N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p				INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue				
PN	69382-2212358-128	R	1.1	JPEG	DVD	1	4,67	10/11/2016	détail d'une imposte dans la maçonnerie MA 20	MA 20	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-129	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,31	10/11/2016	galerie en bois : vue générale	F 3, P 97	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-130	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,02	10/11/2016	galerie en bois : vue générale	F 7, P 98	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-131	R	1.4	JPEG	DVD	1	2,81	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 98 aménagée dans la fenêtre F 7/48	F 7, P 98, E 90, SL 83	nord-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-132	R	1.4	JPEG	DVD	1	3	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 98 aménagée dans la fenêtre F 7/49	F 7, P 98, E 90, PL 88	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-133	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,9	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 7/48	F 7, P 98, E 90	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-134	R	1.4	JPEG	DVD	1	2,8	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 7/48	F 7, P 98, E 90, SL 83	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-135	R	1.4	JPEG	DVD	1	2,86	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 7/48	F 7, P 98, E 90	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-136	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,42	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 95 aménagée dans la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, PL 88	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-137	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 95 aménagée dans la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, PL 88	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-138	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,32	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 95 aménagée dans la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, PL 88	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-139	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,28	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 95 aménagée dans la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, PL 88	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-140	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,3	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-141	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,58	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-142	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,68	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, MR 2	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-143	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,85	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 82, MR 2	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-144	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,39	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, MR 2	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-145	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, PL 88, PL 76, E 90	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-146	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,41	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, PL 88, PL 76, E 90	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-147	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,39	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90, PL 88	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-148	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,72	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 1/46	F 1, P 95, E 90	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-149	R	1.4	JPEG	DVD	1	2,89	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 96 aménagée dans la fenêtre F 2/32	F 2, P 96, E 90	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-150	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,43	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 96 aménagée dans la fenêtre F 2/32	F 2, P 96, E 90, PL 82, PL 88	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-151	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,5	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 2/32	F 2, P 96, E 90	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-152	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,05	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	F 3, P 97, E 90, PL 82	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-153	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,87	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	F 3, P 97, PL 82, SL 77, E 90	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-154	R	1.4	JPEG	DVD	1	3,37	10/11/2016	mur MR 3, parement sud : détail de la fenêtre F 3/30	F 3, P 97, E 90	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-396	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,06	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70	sud	équipe SAVL			

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue		
PN	69382-2212358-397	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,05	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, MA 34, PT 68, UC 456, UC 445	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-398	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,95	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, P 37, UC 36, UC 456, UC 445	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-399	R	0.1	JPEG	DVD	1	3	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	F 30, UC 31, MA 34, TP 29, PL 82	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-400	R	0.1	JPEG	DVD	1	3	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	F 30, UC 31, MA 34, TP 29, PL 82, MR 10	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-401	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,96	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	P 38, UC 39, MA 34, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-402	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,08	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	P 38, UC 39, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-403	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,02	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	SL 86, P 38, UC 39, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-404	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,97	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	P 38, UC 39, MA 34	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-405	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,92	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 38 bouchée par la maçonnerie UC 39	P 38, UC 39, MA 40, MA 34, PT 67, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-406	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,01	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 44	NI 43, UC 44, MA 40, MA 34, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-407	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,04	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : niche NI 43 bouchée par la maçonnerie UC 45	NI 43, UC 44, MA 40, MA 34, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-408	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,93	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 65	PT 65, MA 42, MA 41	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-409	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,95	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 65	PT 65, MA 42, MA 41	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-410	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,95	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 40, MA 41, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-411	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,94	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 40, MA 41, MA 42, SL 86	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-412	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,01	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 40, MA 41, CL 53	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-413	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,04	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 40, MA 41, CL 53	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-414	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,04	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 41, MA 42	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-415	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,91	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49 bouchée par les maçonneries UC 50 et UC 51	P 49, UC 50, PT 52, CL 53, MA 41	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-416	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,99	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70, UC 456, UC 445	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-417	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,96	11/21/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70, UC 456, UC 445	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-418	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,9	11/14/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 36	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70, UC 456, UC 445, MR 10, UC 31, MA 34, PT 68, TB 69	sud-est	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p				INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue				
PN	69382-2212358-419	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,91	11/14/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 35 bouchée par la maçonnerie UC 39	P 35, UC 36, P 37, TB 71, TB 70, UC 456, UC 445, MR 10, UC 31, MA 34, PT 68, TB 69	sud-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-420	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,02	11/14/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30	MR 10, F 30, MA 34, UC 31, TP 29, TB 71, TB 70, UC 35	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-421	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,04	12/16/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49 bouchée par les maçonneries UC 50 et UC 51	P 49, UC 50, UC 51, PT 52, CL 53, SL 87	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-422	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,06	12/16/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49 bouchée par les maçonneries UC 50 et UC 51	P 49, UC 50, UC 51, CL 53, PT 52, MA 41, SL 87	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-423	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,06	12/16/2016	mur MR 3, parement sud : porte P 49 bouchée par les maçonneries UC 50 et UC 51	P 49, UC 50, UC 51, CL 53, PT 52, MA 41, SL 87	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-424	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,11	7/21/2016	mur MR 1, parement sud : maçonneries UC 20 et UC 21 entre les fenêtres F 17 et F 73	PL 76, SL 78, E 18, A 107, A 108, F 17, F 73, UC 19, UC 21, MA 20, MA 23, MA 24, MA 74	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-425	R	1.1	JPEG	DVD	1	3,04	7/21/2016	mur MR 1, parement sud : maçonneries UC 20 et UC 21 entre les fenêtres F 17 et F 73	MR 2, MA 20, MA 74, F 17, F 73, A 107, A 108, UC 21, MA 23, E 18, PL 76, SL 78, UC 19, MA 24	sud-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-426	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,78	7/21/2016	mur MR 6 démolé avant l'opération	MR 3, MR 10, MR 6	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-427	R	0.1	JPEG	DVD	1	2,94	7/21/2016	mur MR 6 démolé avant l'opération	MR 3, MR 6	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-428	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,86	7/21/2016	mur MR 6 démolé avant l'opération	MR 6	ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-429	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,68	7/21/2016	mur MR 6 démolé avant l'opération	MR 10, MR 6, P 37	est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-430	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,25	7/21/2016	Porte P 49	P 49, UC 50, UC 51, SL 87, CL 53, PT 52	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-431	R	0.1	JPEG	DVD	1	4,24	7/21/2016	mur MR 3, parement sud : perturbation PT 45	PT 45, MA 40, MA 41	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-432	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,64	7/21/2016	baie F 3/30	F 30	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-433	R	0.1	JPEG	DVD	1	3,5	7/21/2016	Porte P 35	P 35	sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-155	S	0.3	JPEG	DVD	1	3,32	10/11/2016	baie en calcaire à gryphées, chanfreinée		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-156	S	0.3	JPEG	DVD	1	3,99	10/11/2016	arcs de boutique à arc segmentaire en calcaire à gryphées		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-157	S	0.3	JPEG	DVD	1	4,92	10/11/2016	détail des arcs de boutique (remploi?)		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-158	S	0.3	JPEG	DVD	1	3,69	10/11/2016	arcs de boutique à arc segmentaire en calcaire à gryphées,		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-159	S	0.3	JPEG	DVD	1	5,46	10/11/2016	détail d'un arc		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-160	S	0.0	JPEG	DVD	1	4,06	10/11/2016	dalles en remploi dans la cage d'escalier		nord-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-161	S	0.0	JPEG	DVD	1	3,94	10/11/2016	porte en calcaire à gryphées dans la cage d'escaliers,		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-162	S	0.0	JPEG	DVD	1	3,73	10/11/2016	porte en pierre dorée et calcaire à gryphées dans la cage d'escaliers		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-163	S	0.4	JPEG	DVD	1	2,56	10/11/2016	couloir		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-164	S	0.4	JPEG	DVD	1	3,6	10/11/2016	couloir		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-165	S	0.2	JPEG	DVD	1	2,76	10/11/2016	pièce voûtée d'arrêtes et arcs de boutique		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-166	S	0.1	JPEG	DVD	1	3,21	10/11/2016	négatif de voûtes d'arrêtes		sud-ouest	équipe SAVL			

Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-167	S	0.5	JPEG	DVD	1	4,67	10/11/2016	parement du mur	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-168	S	0.5	JPEG	DVD	1	5,04	10/11/2016	détail du parement du mur	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-169	S	0.0	JPEG	DVD	1	3,97	10/11/2016	détail du parement dans la descente de cave	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-170	S	1.2	JPEG	DVD	1	3,49	10/11/2016	parement de mur	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-171	S	1.2	JPEG	DVD	1	3,15	10/11/2016	parement de mur	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-172	S	1.2	JPEG	DVD	1	3,88	10/11/2016	parement de mur	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-173	S	1.2	JPEG	DVD	1	2,87	10/11/2016	fenêtre attribuable au XVIIIè s. : marque lapidaire	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-174	S	1.2	JPEG	DVD	1	4,09	10/11/2016	fenêtre attribuable au XVIIIè s. : marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-175	S	1.2	JPEG	DVD	1	4,23	10/11/2016	fenêtre attribuable au XVIIIè s. : marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-176	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,19	10/11/2016	parement et portes attribuables au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-177	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,84	10/11/2016	parement et portes attribuables au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-178	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	parement et portes attribuables au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-179	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,96	10/11/2016	parement attribuable au XVIIIè s. et une porte postérieure	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-180	S	1.3	JPEG	DVD	1	4,81	10/11/2016	liaison entre deux murs	nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-181	S	1.3	JPEG	DVD	1	5,02	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-182	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,63	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et portes postérieures (dont une aménagée dans une ancienne)	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-183	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,54	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et portes postérieures (dont une aménagée dans une ancienne)	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-184	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,22	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et portes postérieures (dont une aménagée dans une ancienne)	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-185	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,15	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et portes postérieures (dont une aménagée dans une ancienne)	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-186	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,16	10/11/2016	fenêtres sur rue attribuables au XVIIIè s.	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-187	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,62	10/11/2016	détail d'une fenêtre : marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-188	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,89	10/11/2016	détail d'une fenêtre : marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-189	S	1.3	JPEG	DVD	1	3,1	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s.	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-190	S	1.4	JPEG	DVD	1	3,47	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s.	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-191	S	1.4	JPEG	DVD	1	4,34	10/11/2016	détail d'une porte : marque lapidaire	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-192	S	1.4	JPEG	DVD	1	3,37	10/11/2016	détail d'une porte : marque lapidaire	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-193	S	1.4	JPEG	DVD	1	3,37	10/11/2016	parement de mur et portes postérieures	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-194	S	1.4	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIè s., reprise en sous-œuvre en calcaire doré et porte postérieure	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-195	S	1.4	JPEG	DVD	1	3	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. ?	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-196	S	1.4	JPEG	DVD	1	3,52	10/11/2016	liaison entre un mur attribuable au XVIIè s. et un mur attribuable au XVIIIè s.	nord-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-197	S	1.8	JPEG	DVD	1	3,82	10/11/2016	porte en calcaire doré	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-198	S	1.8	JPEG	DVD	1	4,74	10/11/2016	trous de solives ? Au-dessus d'une porte	ouest	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p				INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue				
PN	69382-2212358-199	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,24	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. et porte postérieure		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-200	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,55	10/11/2016	détail du parement		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-201	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,81	10/11/2016	détail du parement		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-202	S	1.9	JPEG	DVD	1	4,01	10/11/2016	détail du parement		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-203	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,4	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. et porte postérieure		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-204	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,45	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. et porte postérieure		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-205	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,47	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. et porte postérieure		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-206	S	1.9	JPEG	DVD	1	3,64	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. et porte postérieure		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-207	S	1.10	JPEG	DVD	1	3,09	10/11/2016	piédroit de fenêtre		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-208	S	1.10	JPEG	DVD	1	3,1	10/11/2016	fenêtre		est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-209	S	1.10	JPEG	DVD	1	3,97	10/11/2016	fenêtre		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-210	S	1.10	JPEG	DVD	1	3,32	10/11/2016	parement du mur, porte récente et fenêtres sur rue		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-211	S	1.10	JPEG	DVD	1	3,2	10/11/2016	parement du mur, porte récente et fenêtres sur rue		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-212	S	1.12	JPEG	DVD	1	4,26	10/11/2016	façade sur rue et arrondi du porche d'entrée		nord-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-213	S	1.13	JPEG	DVD	1	3,13	10/11/2016	parement du mur et porte récente		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-214	S	1.13	JPEG	DVD	1	2,94	10/11/2016	piédroit de fenêtre en pierre de Seyssel (?) avec quelques pierres dorées		nord-ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-215	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,55	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-216	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,73	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-217	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,17	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-218	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,67	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-219	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,3	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-220	S	1.11	JPEG	DVD	1	4,07	10/11/2016	parement et fenêtres sur cour 1		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-221	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,35	10/11/2016	parement et porte murée		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-222	S	1.11	JPEG	DVD	1	3,33	10/11/2016	parement et porte murée		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-223	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,78	10/11/2016	parement de mur et une porte (faite de remplois ?) attribuable au XVIII <sup>e</sup> s.		nord	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-224	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,57	10/11/2016	détail d'une porte attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. : marque lapidaire		nord-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-225	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,09	10/11/2016	détail d'une porte attribuable au XVIII <sup>e</sup> s. : marque lapidaire		nord-est	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-226	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,9	10/11/2016	parement de mur et porte murée attribuable au XVIII <sup>e</sup> s.		sud	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-227	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,2	10/11/2016	élévation sur cour attribuable au XVIII <sup>e</sup> s.		ouest	équipe SAVL			
PN	69382-2212358-228	S	1.5	JPEG	DVD	1	3,38	10/11/2016	élévation sur cour attribuable au XVIII <sup>e</sup> s.		ouest	équipe SAVL			

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-229	S	1.6	JPEG	DVD	1	4,81	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. ou au XIXè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-230	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,47	10/11/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. ou au XIXè s.	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-231	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,15	10/11/2016	élévation sur cour attribuable au XVIIIè s. ou au XIXè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-232	S	1.6	JPEG	DVD	1	2,66	10/11/2016	la façade sur cour attribuable au XVIIIè s. ou au XIXè s.	sud-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-233	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,28	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-234	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,15	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-235	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,05	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-236	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,15	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-237	S	1.6	JPEG	DVD	1	2,98	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-238	S	1.6	JPEG	DVD	1	2,39	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-239	S	1.6	JPEG	DVD	1	3,61	10/11/2016	détail d'un piédroit de fenêtre avec des marques lapidaires distinctes	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-240	S	1.7	JPEG	DVD	1	4,3	10/11/2016	parement de mur et baie postérieure	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-241	S	1.7	JPEG	DVD	1	3,61	10/11/2016	parement de mur et baie postérieure	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-242	S	1.7	JPEG	DVD	1	4,21	10/11/2016	parement de mur et baie postérieure	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-243	S	1.1	JPEG	DVD	1	3,72	10/11/2016	parement du mur	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-244	S	1.1	JPEG	DVD	1	3,6	10/11/2016	portes anciennes	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-245	S	1.1	JPEG	DVD	1	4,29	10/11/2016	parement du mur	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-246	S	2.1	JPEG	DVD	1	3,39	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s.	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-247	S	2.1	JPEG	DVD	1	3,81	10/12/2016	deux portes attribuables au XVIIIè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-248	S	2.0	JPEG	DVD	1	3,63	10/12/2016	porte donnant sur la cage d'escalier attribuable au XVIIIè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-249	S	2.0	JPEG	DVD	1	3,8	10/12/2016	cage d'escalier attribuable au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-250	S	2.2	JPEG	DVD	1	3,49	10/12/2016	parement de mur et deux portes attribuables au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-251	S	2.4	JPEG	DVD	1	3,81	10/12/2016	parement de mur, porte et fenêtre attribuables au XVIIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-252	S	2.4	JPEG	DVD	1	3,75	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-253	S	3.1	JPEG	DVD	1	3,18	10/12/2016	porte	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-254	S	3.1	JPEG	DVD	1	3,83	10/12/2016	portes attribuables au XVIIIè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-255	S	3.2	JPEG	DVD	1	3,98	10/12/2016	parement de mur et emplacement de cheminée	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-256	S	3.2	JPEG	DVD	1	3,47	10/12/2016	mur attribuable au XVIIIè s. et porte postérieure	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-257	S	3.4	JPEG	DVD	1	3,37	10/12/2016	portes attribuables au XVIIIè s.	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-258	S	3.4	JPEG	DVD	1	3,16	10/12/2016	porte avec un linteau récent	ouest	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE			
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-259	S	3.3	JPEG	DVD	1	3,39	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-260	S	3.3	JPEG	DVD	1	3,2	10/12/2016	porte attribuable au XVIIIè s. ?		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-261	S	4.0	JPEG	DVD	1	4,18	10/12/2016	Vue sur la cage d'escalier (baie sur cour) (pièce 0) au 3è étage		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-262	S	S	JPEG	DVD	1	3,61	10/12/2016	ambiance			équipe SAVL
PN	69382-2212358-263	S	S	JPEG	DVD	1	3,64	10/12/2016	ambiance			équipe SAVL
PN	69382-2212358-264	S	S	JPEG	DVD	1	3,65	10/12/2016	ambiance			équipe SAVL
PN	69382-2212358-265	S	S	JPEG	DVD	1	3,46	10/12/2016	ambiance		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-266	S	4.2	JPEG	DVD	1	3,53	10/12/2016	parement de mur et emplacement d'une cheminée attribuable au XVIIIè s.		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-267	S	4.2	JPEG	DVD	1	3,47	10/12/2016	élévation sur rue attribuable au XVIIIè s.		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-268	S	4.1	JPEG	DVD	1	3,77	10/12/2016	porte		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-269	S	4.1	JPEG	DVD	1	3,09	10/12/2016	portes attribuables au XVIIIè s.		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-270	S	4.4	JPEG	DVD	1	3,14	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-271	S	4.4	JPEG	DVD	1	3,28	10/12/2016	parement et conduit de cheminée		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-272	S	4.3	JPEG	DVD	1	3,22	10/12/2016	portes attribuables au XVIIIè s.		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-273	S	4.3	JPEG	DVD	1	3,59	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-274	S	4.3	JPEG	DVD	1	4,19	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-275	S	2.3	JPEG	DVD	1	3,44	10/12/2016	parement de mur et deux portes attribuables au XVIIIè s. ?		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-276	S	2.3	JPEG	DVD	1	3,96	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-277	S	2.3	JPEG	DVD	1	3,73	10/12/2016	parement de mur et porte attribuables au XVIIIè s.		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-278	S	3.6	JPEG	DVD	1	3,66	10/12/2016	parement de mur et baies récentes		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-279	S	3.6	JPEG	DVD	1	3,33	10/12/2016	parement de mur et baie récente		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-280	S	3.6	JPEG	DVD	1	3,23	10/12/2016	chaînage d'angle		sud-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-281	S	3.6	JPEG	DVD	1	3,02	10/12/2016	élévation sur rue attribuable au XVIIIè s.		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-282	S	3.7	JPEG	DVD	1	3,27	10/12/2016	ancienne baie		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-283	S	3.7	JPEG	DVD	1	3,47	10/12/2016	piédroit d'une baie murée		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-284	S	S	JPEG	DVD	1	2,58	10/12/2016	ambiance		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-285	S	S	JPEG	DVD	1	2,6	10/12/2016	ambiance		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-286	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,45	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et porte qui semble liée à l'élévation sur rue		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-287	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,52	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et porte qui semble liée à l'élévation sur rue		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-288	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,59	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIIè s. et porte qui semble liée à l'élévation sur rue		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-289	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,53	10/12/2016	élévation sur cour attribuable au XVIIè s.		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-290	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,66	10/12/2016	détail d'une fenêtre attribuable au XVIIè s.		ouest	équipe SAVL

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-291	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,18	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-292	S	3.8	JPEG	DVD	1	4,97	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-293	S	3.8	JPEG	DVD	1	4,74	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-294	S	3.8	JPEG	DVD	1	4,46	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-295	S	3.8	JPEG	DVD	1	5,82	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-296	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,87	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-297	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,7	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-298	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,17	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-299	S	3.8	JPEG	DVD	1	3,42	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIè s. : détail d'une marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-300	S	2.10	JPEG	DVD	1	3,58	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-301	S	2.10	JPEG	DVD	1	3,36	10/12/2016	parement de mur attribuable au XVIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-302	S	2.8	JPEG	DVD	1	4,74	10/12/2016	parement de mur et fenêtre attribuables au XVIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-303	S	2.8	JPEG	DVD	1	5,15	10/12/2016	parement de mur et fenêtre attribuables au XVIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-304	S	2.8	JPEG	DVD	1	3,7	10/12/2016	parement de mur et fenêtre attribuables au XVIIè s.	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-305	S	2.8	JPEG	DVD	1	3,9	10/12/2016	parement de mur et baie récente	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-306	S	2.8	JPEG	DVD	1	3,79	10/12/2016	parement de mur	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-307	S	2.8	JPEG	DVD	1	4,98	10/12/2016	piédroit d'une baie attribuable au XVIIè s.	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-308	S	2.5	JPEG	DVD	1	3,66	10/12/2016	parement de mur et perturbations récentes	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-309	S	2.6	JPEG	DVD	1	4,33	10/12/2016	parement de mur et deux fenêtres attribuables au XIIè s. et porte postérieure	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-310	S	2.6	JPEG	DVD	1	3,77	10/12/2016	parement de mur et deux fenêtres attribuables au XIIè s. et porte postérieure	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-311	S	2.6	JPEG	DVD	1	4,3	10/12/2016	détail d'une fenêtre bouchée	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-312	S	2.6	JPEG	DVD	1	3,44	10/12/2016	ancienne porte dans l'angle nord-est	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-313	S	S	JPEG	DVD	1	2,43	10/12/2016	ambiance	nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-314	S	2.6	JPEG	DVD	1	5,45	10/12/2016	fenêtre attribuable au XVIIIè s. : détail d'une marque lapidaire	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-315	S	2.9	JPEG	DVD	1	3,82	10/12/2016	Vue sur les étages supérieurs depuis la pièce 1.5	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-316	S	2.9	JPEG	DVD	1	3,8	10/12/2016	Vue sur les étages supérieurs depuis la pièce 1.5	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-317	S	2.7	JPEG	DVD	1	3,12	10/12/2016	détail d'une marque lapidaire dans la cage d'escalier	est	équipe SAVL

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S

N° 69 382 2212358 Parcelle AL 5p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE			
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-318	S	2.7	JPEG	DVD	1	4,21	10/12/2016	détail d'une marque lapidaire dans la cage d'escalier		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-319	S	3.5	JPEG	DVD	1	4,44	10/12/2016	parement de mur hétérogène (deux maçonneries)		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-320	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,72	10/12/2016	parement de mur avec extrémité ouest de l'aile du cloître, attribuable au XVII <sup>e</sup> s.		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-321	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,55	10/12/2016	détail du chaînage d'angle de l'aile du cloître, attribuable au XVII <sup>e</sup> s.		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-322	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,06	10/12/2016	détail du chaînage d'angle de l'aile du cloître, attribuable au XVII <sup>e</sup> s.		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-323	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,17	10/12/2016	détail de la liaison entre les murs		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-324	S	3.5	JPEG	DVD	1	2,69	10/12/2016	aile du cloître, attribuable au XVII <sup>e</sup> s.		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-325	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,04	10/12/2016	aile du cloître, attribuable au XVII <sup>e</sup> s.		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-326	S	3.5	JPEG	DVD	1	3,2	10/12/2016	élévation sur cour attribuable au XVIII <sup>e</sup> s.		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-327	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,39	10/12/2016	ambiance		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-328	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,72	10/12/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-329	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,06	10/12/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-330	S	x.14	JPEG	DVD	1	2,88	10/12/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-331	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,77	10/12/2016	élévation ouest sur cour		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-332	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,75	10/12/2016	élévation ouest sur cour		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-333	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,83	10/12/2016	élévation ouest sur cour		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-334	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,14	10/12/2016	élévation nord sur cour		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-335	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,32	10/12/2016	élévation nord sur cour		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-336	S	x.14	JPEG	DVD	1	2,28	10/12/2016	élévation nord sur cour		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-337	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,24	10/12/2016	élévation est sur cour		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-338	S	x.14	JPEG	DVD	1	2,68	10/12/2016	élévation est sur cour		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-339	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,23	10/12/2016	élévation est sur cour		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-340	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,97	10/12/2016	élévation sud sur cour		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-341	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,89	10/12/2016	élévation sud sur cour		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-342	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,45	10/12/2016	élévation sud sur cour		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-343	S	0.14	JPEG	DVD	1	3,57	10/14/2016	élévation est de la cour, vue de puis le rez-de-chaussée		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-344	S	x.14	JPEG	DVD	1	3,13	10/14/2016	élévation est de la cour		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-345	S	0.14	JPEG	DVD	1	3	10/14/2016	élévation sud : base du mur		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-346	S	0.14	JPEG	DVD	1	4,37	10/14/2016	élévation nord : base du mur		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-347	S	0.14	JPEG	DVD	1	5,35	10/14/2016	mur ouest de la cage d'escalier : détail d'une marque lapidaire		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-348	S	0.14	JPEG	DVD	1	3,95	10/14/2016	élévation nord : détail du linteau de la fenêtre est du rez-de-chaussé		sud-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-349	S	0.14	JPEG	DVD	1	3,64	10/14/2016	élévation nord : détail du linteau de la fenêtre est du rez-de-chaussé		sud-ouest	équipe SAVL

Code	n° Patriarche et n°cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue	visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-350	S	0.14	JPEG	DVD	1	3,97	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : détail du linteau de la fenêtre nord du rez-de-chaussé	sud-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-351	S	0.14	JPEG	DVD	1	5,15	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : arc de la baie du porche au rez-de-chaussé	nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-352	S	0.14	JPEG	DVD	1	5,62	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : arc de la baie du porche au rez-de-chaussé	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-353	S	0.14	JPEG	DVD	1	4,27	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : arc de la baie du porche au rez-de-chaussé	nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-354	S	1.14	JPEG	DVD	1	4,5	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : arc de la baie de la cage d'escaliers	sud-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-355	S	1.14	JPEG	DVD	1	4,9	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : détail de l'arc de la baie de la cage d'escaliers	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-356	S	1.14	JPEG	DVD	1	5,18	10/14/2016	entresol de la cour intérieure : liaison des élévations sud et ouest	sud-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-357	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,38	10/14/2016	entresol de la cour intérieure : liaison des élévations sud et ouest	sud-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-358	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,41	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : assemblage lancis-crosette entre les deux baies	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-359	S	1.14	JPEG	DVD	1	4,44	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : arc de décharge au-dessus de la baie est de la élévation	sud-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-360	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,68	10/14/2016	ambiance	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-361	S	1.14	JPEG	DVD	1	4,52	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : détail du parement en pierres dorées	sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-362	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,65	10/14/2016	entre entresol et 1er étage de la cage d'escalier : détail d'une marque lapidaire sur la clé de voûte de la baie	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-363	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,8	10/14/2016	entre 1er et 2nd étage de la cage d'escalier : détail d'une marque lapidaire sur la clé de voûte de la baie	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-364	S	1.14	JPEG	DVD	1	3,4	10/14/2016	entre entresol et 1er étage de la cage d'escalier : détail d'une marque lapidaire sur la clé de voûte de la baie	ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-365	S	2.14	JPEG	DVD	1	5,49	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : chaînage d'angle originel	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-366	S	2.14	JPEG	DVD	1	6,29	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : détail du parement	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-367	S	2.14	JPEG	DVD	1	3,76	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : vue générale	sud-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-368	S	2.14	JPEG	DVD	1	3,27	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : vue générale	est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-369	S	3.14	JPEG	DVD	1	3,04	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : vue d'ensemble sur les deux derniers étages	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-370	S	3.14	JPEG	DVD	1	3,63	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : vue d'ensemble sur les deux derniers étages	nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-371	S	3.14	JPEG	DVD	1	3,45	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : vue d'ensemble sur le deuxième étage	sud-ouest	équipe SAVL



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9k, bâtiments R et S									INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE			
Code	n° Patriarche et n° cat.	Bât.	Étage/ Pièce	Type	n°	(en Méga- octet)	de prise de vue		visibles	depuis	prise de vue	
PN	69382-2212358-372	S	3.14	JPEG	DVD	1	3,98	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : vue d'ensemble de la partie sud		nord-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-373	S	3.14	JPEG	DVD	1	4,12	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : détail de l'ancrage du linteau sur la baie centrale		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-374	S	3.14	JPEG	DVD	1	4,34	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : vue d'ensemble de la partie nord		sud-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-375	S	3.14	JPEG	DVD	1	3,87	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure, au 2è étage : vue d'ensemble de l'étage de cette façade		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-376	S	3.14	JPEG	DVD	1	5,44	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : détail du chaînage de cette façade		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-377	S	3.14	JPEG	DVD	1	2,68	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : détail des trous de solive et du linteau		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-378	S	3.14	JPEG	DVD	1	5,16	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : détail du piédroit sud de la baie centrale entre les 2è et 3è étages		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-379	S	4.14	JPEG	DVD	1	3,6	10/14/2016	élévation sud de la cour intérieure : vue d'ensemble de l'étage		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-380	S	4.14	JPEG	DVD	1	4,01	10/14/2016	élévation nord de la cour intérieure : vue d'ensemble de l'étage		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-381	S	4.14	JPEG	DVD	1	3,46	10/14/2016	élévation ouest de la cour intérieure : vue d'ensemble de l'étage		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-382	S	S	JPEG	DVD	1	2,37	10/14/2016	ambiance		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-383	S	S	JPEG	DVD	1	3,36	10/14/2016	ambiance		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-384	S	S	JPEG	DVD	1	2,92	10/14/2016	ambiance		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-385	S	S	JPEG	DVD	1	2,53	10/14/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-386	S	S	JPEG	DVD	1	2,76	10/14/2016	ambiance		nord-ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-387	S	S	JPEG	DVD	1	2,99	10/14/2016	ambiance		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-388	S	0.6	JPEG	DVD	1	4,01	10/14/2016	fenêtre à l'extrémité ouest du bâtiment Q		sud	équipe SAVL
PN	69382-2212358-389	S	0.6	JPEG	DVD	1	4,5	10/14/2016	porte face à la fenêtre précédente		nord-est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-390	S	0.6	JPEG	DVD	1	3,91	10/14/2016	porte face à la fenêtre précédente		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-391	S	-	JPEG	DVD	1	2,33	10/14/2016	ambiance		est	équipe SAVL
PN	69382-2212358-392	S	-	JPEG	DVD	1	3,29	10/14/2016	ambiance		ouest	équipe SAVL
PN	69382-2212358-393	S	-	JPEG	DVD	1	3,76	10/14/2016	détail des piliers du cloître (calcaire à gryphées)		nord	équipe SAVL
PN	69382-2212358-394	S	-	JPEG	DVD	1	3,65	10/14/2016	détail de l'arcade du cloître		le bas !	équipe SAVL
PN	69382-2212358-395	S	-	JPEG	DVD	1	4,24	10/14/2016	petites baies (guichet) dans la pharmacie		nord	équipe SAVL

N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
61	R / SD 8	-	62		69	-	Remblai	Remblai contemporain recouvrant la zone de fouille ; limon sableux très meuble, très hétérogène, brunâtre clair, avec inclusion de graviers et de matériel plastique.	5	XIXe-XXe s.
62	R / SD 8	61	64, 65, 66, 67, 73, 74, 76, 78, 79			-	Remblai	Remblai moderne situé sous le remblai contemporain US 61 et sur les vestiges arasés du secteur ; limon sableux hétérogène brunâtre très meuble, avec blocs de mortier grisâtre, galets, graviers, éclats et petits blocs de pierre dorée.	5	XIXe-XXe s.
67	R / SD 8	62	65, 66			-	Remblai	Remblai situé contre le parement sud du mur nord (MR 65 et US 66) ; limon argilo-sableux gris-verdâtre moyennement compact, assez homogène (inclusions de rares gravillons), conservé en partie centrale du parement du mur nord. Lambeau de couche	5	XIXe-XXe s.
69	R / SD 8	68	70		61	-	Remblai	Remblai situé sous le seuil US 68 ; remblai hétérogène composé d'éclats de pierres dorées et de T.C.A. dans une matrice sableuse meuble.	5	XIXe-XXe s.
70	R / SD 8	62, 69, 78				SB 70	Maçonnerie	Degré descendant du seuil.	5	XIXe-XXe s.
75	R / SD 8	62	73, 76			-	Remblai	Remblai situé contre le parement nord du mur MR 3 ; limon brun foncé à noirâtre compact, avec inclusions de petits nodules de mortier. Lambeau de couche	5	XIXe-XXe s.
155	SD 14.6 et 14.7	327, 355	304				Remblai	Remblai hétérogène.	5	XIXe-XXe s.
301	SD 14	-	302			SL 301	Sol	Dalles de calcaire constituant le sol de la galerie actuelle.	5	XIXe-XXe s.
302	SD 14	301	303			SL 301	Sol	Chape de béton blanc. 2cm d'épaisseur.	5	XIXe-XXe s.
303	SD 14	302	306, 312, 320			SL 301	Sol	Autres chapes de béton agglomérées. Environ 10 cm d'épaisseur.	5	XIXe-XXe s.
304	SD 14	305, 306, 320, 332, 333, 334, 348, 353	322			MR 304	Mur	Mur orienté est-ouest, parallèle à l'axe de la galerie. Probable mur-bahut du cloître antérieur. 42 cm de large + épaisseur de l'enduit sur le parement sud. Arase recouverte d'une couche de béton ou de mortier très dur.	2	XVe-XVIe s.
305	SD 14.2	306, 317, 318, 319	304, 332			MR 304	Revêtement	Enduit beige sur le parement sud du mur MR 304. 1 à 1,5cm d'épaisseur.	2	XVe-XVIe s.
306	SD 14.2 et 14.3	303	304, 305, 307, 309, 313, 314, 316, 317		312, 320		Remblai	Remblai de démolition peu épais, très hétérogène. Limons bruns clair, très dur, damé. Recoupe très ponctuellement des petites poches de mortier US 313 mais se retrouve aussi directement sur les tomettes.	3 ?	XVIIe s. ?
307	SD 14.2, 14.3 et 14.8	306, 313, 320	309, 358 317 ?	349		SL 307	Sol	Niveau de tomettes carrées, assez petites (16 x 16 x 3 cm). Fonctionne probablement avec les autres niveaux SL 316 et SL 317 : grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.	2	XVe-XVIe s.



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord						N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES		
N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
308	SD 14.2	303, 306, 316, 318, 319	326			MR 310	Revêtement	Mortier lissé sur le parement nord du MR 310 : assez jaune, fin, petites inclusions de graviers, très homogène. Très proche du mortier du lit de pose US 309-318.	2	XVe-XVIe s.
309	SD 14.2 et 14.3	306, 307		318, 322		SL 307	Radier	Lit de pose du sol de tomettes SL 307. Niveau de mortier lissé en surface, assez fin et homogène. Nodules de chaux et quelques petits charbons. Aspect assez semblable à US 318, mais beaucoup plus épais (1,5 à 2 cm).	2	XVe-XVIe s.
310	SD 14	315, 326	-			MR 310	Mur	correspondance avec la tranche 9 K, bâtiments R et S : mur MR 3 Mur de fond de la galerie actuelle. Apparaît sur une surface de 0,96 x 0,72 cm en SD 14.7. Matériaux : granite, pierres dorées, gneiss ; appareil peu assisé ; modules hétérogènes (30 x 20 / 30 x 10 / 17 x 10 / 20 x 14 cm, etc.). Mortier de construction ponctuellement visible : jaune avec gros graviers, friable, cohésif et quelques nodules de chaux. Sol supérieur ancré dans le mur à 30 cm sous le placage US 315. Sol inférieur à -45/46. Rejointoiment large avec mortier du sol US 354 et UE 326. Mortier gris plus fin. Succession de 3 enduits : un premier beige, assez fin (US 308), un second gris (US 326), un 3e jaune (= mortier lissé? Préparation de US 326?). Ardoises plaquées contre le mur et l'enduit gris.	2	XVe-XVIe s.
311	SD 14.6 et 14.7	320	304, 309, 317, 355		337, 359		Remblai	Niveau de démolition induré. Fragments de tomettes et d'os humains erratiques. En SD 14.6, le niveau est chargé de fragments de calcaires.		
312	SD 14.2	303	353		306, 320		Remblai	Remblai de démolition peu épais, hétérogène. Limons bruns clair, dur, damé.	3	XVIIe s.
313	SD 14.2	306	307				Remblai	Quelques plaques de mortier, très fines et très ponctuelles, sur le niveau de tomettes SL 307.	3	XVIIe s.
314	SD 14.2 et 14.5	306, 320, 337	307, 317, 345				Occupation	Niveau d'occupation ponctuel (diamètre d'environ 26 cm) sur le niveau de tomettes SL 307. Jaune, très dur, avec quelques galets.	2	XVe-XVIe s.
315	SD 14	-	301, 310				Revêtement	Dalles de calcaire de Villebois plaquées sur la base du mur MR 310, au-dessus du sol actuel SL 301.	5	XIXe-XXe s.
316	SD 14.2 et 14.3	306, 320	318	316	340	SL 316	Sol	Niveau de tomettes, rectangulaires (26 x ? X 3 cm), contre le parement nord du MR 310. Fonctionne probablement avec les autres niveaux SL 307 et SL 317 : grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.	2	XVe-XVIe s.
317	SD 14.2, 14.3, 14.5 et 14.6	306, 314, 320, 337 307 ?	305, 318	317	341	SL 317	Sol	Niveau de tomettes, rectangulaires (26 x ? X 3 cm), contre le parement sud du MR 304. Fonctionne probablement avec les autres niveaux SL 307 et SL 316 : grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.	2	XVe-XVIe s.
318	SD 14.2, 14.5 et 14.8	316, 317	305, 319	309, 322		SL 317	Radier	Lit de pose du sol de tomettes SL 307. Niveau de mortier lissé en surface, assez fin et homogène. Nodules de chaux et quelques petits charbons. Aspect assez semblable à US 309, mais beaucoup plus fin (0,3 à 0,4 cm).	5	XIXe-XXe s.
319	SD 14.2	307, 316, 317	305, 321, 332				Remblai	Remblai de limons noirs, hétérogène en surface. 19cm d'épaisseur en SD 14.4.	5	XIXe-XXe s.
320	SD 14	303	311, 339, 340, 341, 342, 359		306, 312		Remblai	Remblai supérieur, sous la dalle SL 303 sur toute la longueur de la galerie. Limoneux brun, meuble.	3	XVIIe s.
321	SD 14.2	309, 318, 319	332				Remblai	Remblai de nivellement incluant des TCA cassées à plat, prises dans des limons très meubles, contenant des fragments de faune, mortier, TCA.	2	XVe-XVIe s.

N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
322	SD 14.4	320, 520	-		329		Radier ?	Niveau induré en surface et très compact, passant sous le remblai de démolition US 520. Présence de galets en surface.	2	XVe-XVIe s.
323	SD 14.4	319, 325	-		342, 353, 347, 346, 355, 327, 356	MA 323	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
324	SD 14.3	309	-				Remblai	Limons sableux avec de nombreuses inclusions de galets et quelques rares fragments de mortier.	?	?
325	SD 14	-	323, 342, 347, 353	357		MR 1	Maçonnerie	Mur-bahut de la galerie sud de la Cour d'honneur à l'ouest du passage central. Maçonnerie soignée en pierres dorées.	3	XVIIe s.
326	SD 14.2 et SD 14.7	308	310			MR 310	Revêtement	Niveau d'enduit sous l'enduit US 308. Très fin, nombreuses inclusions, homogène, assez similaire à E 308, mais plus gris. Badigeon gris/noir.	2	XVe-XVIe s.
327	SD 14.7	311, 357	155		342, 353, 347, 346, 355, 323, 356	MA 327	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
328	SD 14.7	311	329			MA 327	Creusement	Creusement de nature indéterminée ; comblement hétérogène brun noir, avec fragments de tomettes et cailloux.	3 ?	XVIIe s. ?
329	SD 14.7	311	330, 331, 344		322		Radier ?	Niveau de remblai très dur, très compact, avec beaucoup de cailloux en surface. Surface plane sur 0,70 m de long, puis plongeant vers le mur MR 310.	2 ?	XVe-XVIe s.
330	SD 14.7	311, 329, 331	344			SL 331	Radier	Niveau de mortier sous-jacent au cailloutis SL 331. Pendage SE-NO : compact dans la partie sud-ouest, pulvérulent dans la partie sud-est.	2	XVe-XVIe s.
331	SD 14.7	311, 329	330			SL 331	Sol	Fin niveau de cailloutis.	2	XVe-XVIe s.
332	SD 14.2	305, 319, 321	304, 333			SL 332	Sol	Restes d'un sol de tomettes, dont seul le fond est conservé. Grandes tomettes orangées ; carrées (25 x 25 cm).	2	XVe-XVIe s.
333	SD 14.2	332	304, 334			SL 332	Radier	Niveau de mortier beige sur lequel est installé le sol de tomettes SL 332.	2	XVe-XVIe s.
334	SD 14.2	333	304				Remblai	Remblai noir, fouillé sur 0,20 m. Limons meubles, avec petits gravats, graviers, galets. Inclusions de faune et de TCA.	2	XVe-XVIe s.
335	SD 14.5	336	338			FS 338	Remblai	Comblement inférieur de la fosse FS 338. Mortier pulvérulent, assez blanc, contenant de nombreux fragments de mortier et d'enduit, qui semblent provenir du MR 310 (cf. enduits prélevés sur le mur en SD 2).	5	XIXe-XXe s.
336	SD 14.5	303	335, 338			FS 338	Remblai	Comblement supérieur de la fosse FS 338. Remblais limono-sableux, bruns et meubles.	5	XIXe-XXe s.
337	SD 14.5	320, 338	314, 317		311		Remblai	Remblai limono-sableux, brun foncé, avec des graviers et des galets, quelques fragments de céramique, de schiste, de faune mais aussi de nombreux fragments de tomettes. Remblai présent au nord de FS 338, jusqu'au mur nord de la galerie (MR 325). 2 sortes de tomettes : pâte rouge, 2,8 ou 3,5 cm d'épaisseur ; pâte jaune, 2,8 cm d'épaisseur.	5	XIXe-XXe s.
338	SD 14.5	335, 336	337			FS 338	Fosse	Creusement de la fosse FS 338. Forme incomplète. Fosse venant probablement contre le mur MR 310.	5	XIXe-XXe s.



## Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord

N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p

## INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
339	SD 14.1	320	349, 350, 351, 340, 341				Remblai	Niveau de démolition, riche en fragments de TCA.	5	XIXe-XXe s.
340	SD 14.1	320, 339, 349	-	341	316	SL 340	Sol	Niveau de tomettes, rectangulaires (26 x ? x 3 cm), contre le parement nord du MR 310. Fonctionne probablement avec les autres niveaux SL 341 et SL 349 : grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.	2	XVe-XVIe s.
341	SD 14.1	320, 339, 349	-	340	317	SL 341	Sol	Niveau de tomettes, rectangulaires (26 x ? x 3 cm), contre le parement sud du MR 304. Fonctionne probablement avec les autres niveaux SL 340 et SL 349 : grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.	2	XVe-XVIe s.
342	SD 14.1	320, 325	-		353, 347, 323, 346, 355, 327, 356	MA 342	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
343	SD 14.3	309	304		348		Remblai	Niveau jaune chargé en TCA, situé au nord du sol de tomettes SL 317 et au sud du mur MR 347. Pierres dorées de moyen et gros modules, avec inclusions de TCA.	3	XVIIe s.
344	SD 14.7	329, 330	354, 358			SL 344	Sol	Niveau très induré de terre battue. Pendage SO-NE. Environ 10 cm.	2	XVe-XVIe s.
345	SD 14.3 et 14.5	314	348		314		Remblai	Mortier de chaux blanc, qui vient contre les tomettes SL 417 et qui correspond à la démolition de MR 304. Environ 1 cm d'épaisseur.	3	XVIIe s.
346	SD 14.5	314, 357	-		323, 327, 347, 355, 356	MA 346	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
347	SD 14.3	325, 320	348		342, 353, 323, 346, 355, 327, 356	MA 347	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
348	SD 14.3	345, 347	304		343	SL 317	Remblai	Mortier de chaux situé sur l'arase du MR 304 et au nord des tomettes.	3	XVIIe s.
349	SD 14.1	339	340, 341		307	SL 349	Sol	Niveau de tomettes oranges, carrées (16 x 16 cm). Observé sur 2 rangées. Effondrements sur les côtés liés à l'installation de la dalle de la sépulture SP 350. Fissures = reprise du sol en tomettes rouge?	2	XVe-XVIe s.
350	SD 14.1	339	-			SP 350	Sépulture	Dalle de scellement d'une sépulture double, avec inscriptions en français et crânes stylisés. Largeur : 0,96 m.	2	XVe-XVIe s.
351	SD 14.1	339, 340	-			SL 340	Radier	Lit de pose du sol de tomettes SL 340. Niveau de mortier lissé. Non fouillé.	2	XVe-XVIe s.
353	SD 14.2	312, 325	304		342, 347, 346, 323, 355, 327, 356	MA 353	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
354	SD 14.7	344, 358	360		309	SL 358	Radier ?	Probable lit de pose du sol de tomettes. 1 tomette en place, comme lambeau de sol.	2	XVe-XVIe s.

N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
355	SD 14. 6	357	155, 311		342, 347, 346, 323, 353, 327, 356	MA 355	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
356	SD 14.8	357	-		342, 347, 346, 323, 353, 327, 355	MA 356	Maçonnerie	Fondation du pilier de la galerie actuelle. Maçonnerie de pierres dorées, liées par un mortier beige, contenant des galets.	3	XVIIe s.
357	SD 14	-	327, 346, 355, 356	325		MR 1	Maçonnerie	Mur-bahut de la galerie sud de la Cour d'honneur, à l'est du passage central. Maçonnerie soignée en pierres dorées.	3	XVIIe s.
358	SD 14.7	344	354					Lambeau de sol : 1 tomlette conservée sur le lit de pose US 354.	2	XVe-XVIe s.
359	SD 14.8	320	307, 358		311		Remblai	Remblai de sable limoneux gris-vert, avec de nombreuses inclusions de graviers, de faune et quelques céramiques.	3	XVIIe s.
360	SD 14.7	354	329, 361				Remblai	Limons sableux avec inclusions de gravier et de petits galets. Présence de faune et de TCA.	3	XVIIe s.
361	SD 14.7	360					Remblai	Niveau de mortier blanc, assez plan. Très ponctuel, contre le mur MR 310.	3	XVIIe s.
362	SD 14.7	302	303				Remblai	Niveau sableux ponctuel entre les chapes de béton récentes.	5	XIXe-XXe s.
	R	401	403, 404				Remblai	Remblai contemporain et installation de la dalle SL 401	5	XIXe-XXe s.
415	R / SD 8					MR 6	Maçonnerie	Fondation du mur MR 6, côté est.	3	XVIIe s.
416	R / SD 8			404		MR 6	Maçonnerie	Élévation du mur MR 6, côté est.	3	XVIIe s.
417	R / SD 8					MR 5	Maçonnerie	correspondance avec la tranche 9 K, bâtiments R et S : maçonnerie MA 447 Mur N-S perpendiculaire au mur MR 3 : fondations	2	XVe-XVIe s.
418	R / SD 8				439	MR 5	Maçonnerie	correspondance avec la tranche 9 K, bâtiments R et S : maçonnerie MA 448 Mur N-S perpendiculaire au mur MR 3 : élévation basse	2	XVe-XVIe s.
419	R / SD 8						Maçonnerie	Maçonnerie arrondie sous le seuil	4 ?	XVIIIe s. ?
420	R / SD 8						Maçonnerie	Maçonnerie sous le seuil	4 ?	XVIIIe s. ?
421	R / SD 8	438					Remblai	Niveau d'installation du seuil	4 ?	XVIIIe s. ?
422	R / SD 8					SL 422	Sol	Dallage de la galerie	5	XIXe-XXe s.
423	R / SD 8	422					Occupation	Niveau d'occupation noir	5	XIXe-XXe s.
424	R / SD 8	423	426			SL 424	Sol	Sol en tête de chats	4	XVIIIe s.
425	R / SD 8		426				Remblai	Niveau de mortier contre le mur (10-12cm d'épaisseur)	4	XVIIIe s.
426	R / SD 8	425, 424	427				Remblai	Niveau limoneux, quelques galets brun-gris	4	XVIIIe s.
427	R / SD 8	426					Remblai	Niveau mortier terre pulvérulent ponctuellement mélangé avec US 426	4	XVIIIe s.
428	R / SD 8	427					Remblai	Niveau ocre. Eclats de pierre dorée (prélèvements)	4	XVIIIe s.
429	R / SD 8	428	430				Occupation	Niveau d'occupation noir	3	XVIIe s.
430	R / SD 8	429	431			SL 430	Sol	Sol en tête de chats	3	XVIIe s.
431	R / SD 8	430	432				Remblai	Remblai marron pour installer le niveau du dessus (têtes de chats SL 430)	3	XVIIe s.

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord										
N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p										
INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES										
N°	Localisation	Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	État	Datation
		Sous	Sur	Égalité	Équivalence					
432	R / SD 8	431					Remblai	Remblai pulvérulent gris/blanc	3	XVIIe s.
433	R / SD 8		416					Négatif d'une base de colonne ou de pilier dans le mur MR 6.	3	XVIIe s.
434	R / SD 8	437	435					Porte du mur MR 6, disparue lors de la démolition survenue avant l'opération.	4	XVIIIe s.
435	R / SD 8	434	436			MR 6	Maçonnerie	Elévation du mur MR 6, côté ouest.	4	XVIIIe s.
436	R / SD 8	435				MR 6	Maçonnerie	Fondation du mur MR 6, côté ouest.	4	XVIIIe s.
437	R / SD 8		434				Porte	Deuxième niveau de seuil dans la porte P 434, dans le mur démolit MR 6.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
438	R / SD 8		421				Porte	Porte au centre du mur MR 3, aujourd'hui condamnée. Porte aménagée à partir d'anciennes portes (P 100 et P 101) restituées grâce à l'étude du bâti (voir inventaire UC de la tranche 9 K).	5	XIXe-XXe s.
439	R / SD 8	421			418	MA 417	Maçonnerie	Maçonnerie perpendiculaire au mur nord.	2 ?	XVe-XVIe s. ?
440	R / SD 8	34	441		457	MA 440	Maçonnerie	Maçonnerie à la base du mur MR 3. Formée de matériaux hétérogènes (TCA, pierres dorées, gneiss, galets), liés par un mortier de terre, très sableux et très friable. Maçonnerie «tampon».	2	XVe-XVIe s.
441	R / SD 8	440	-			MA 441	Maçonnerie	Maçonnerie bien assisée de petits blocs, parfois allongés, et ponctuellement de plus gros blocs.	1	av. XVe s.
442	R / SD 8		443				Occupation	Couche de mortier localisée, sous la porte P 35	3	XVIIe s.
443	R / SD 8	442	444				Occupation	Fine couche de mortier très localisée.	3	XVIIe s.
444	R / SD 8	443					Remblai	Couche de limons bruns, très damée, localisée au-dessus d'une pierre plate longue de 60 cm. Couche épaisse de 6 à 8 cm.	3	XVIIe s.
445	R / SD 8		35			MA 35	Revêtement	Enduit sur la maçonnerie MA 35.	5 ?	XIXe-XXe s. ?
446	R / SD 8		34			MA 34	Revêtement	Enduit sur la maçonnerie MA 34.	3 ?	XVIIe s. ?
449	R / SD 8	39	34, 447	523		P 101	Maçonnerie	Base du piédroit est de la porte P 38, au-dessus du mur MR 5.	3	XVIIe s.
450	R / SD 8		451			P 100	Sol	Sol de tomettes oranges et jaunes.	2	XVe-XVIe s.
451	R / SD 8	450	452				Occupation	Mortier d'installation du sol SL 450.	2	XVe-XVIe s.
452	R / SD 8	451	453				Remblai	Terre mêlée d'éclats de calcaire blanc et de mortier friable.	2	XVe-XVIe s.
453	R / SD 8	452, 455	454			P 100	Sol	Sol de tomettes rouges.	2	XVe-XVIe s.
454	R / SD 8	453					Occupation	Mortier d'installation du sol SL 453.	2	XVe-XVIe s.
455	R / SD 8		447, 453				Revêtement	Enduit gris sur le parement sud du mur MR 5. Repose sur le sol SL 453.	2	XVe-XVIe s.
456	R / SD 8		35			MA 35	Revêtement	Enduit sur la maçonnerie MA 35.	3 ?	XVIIe s. ?
457	R / SD 8				440	MR 440	Maçonnerie	Présente sous la porte P 35, équivalente à UC 440, mais avec des blocs de pierre dorée, d'où la distinction.	2	XVe-XVIe s.
518	SD 14.7	360, 361	519				Occupation	Niveau de mortier blanc, bien plan, contre le mur MR 310.	2 ?	XVe-XVIe s. ?
519	SD 14.7	518	-				Remblai	Remblai de démolition très aéré avec fragments de mortier, de TCA et peut-être de tomettes.	2 ?	XVe-XVIe s. ?
520	SD 14.4		322				Remblai	Remblai de démolition avec des pierres dorées. Reliquat du mur MR 304 ?	3	XVIIe s.
523	R / SD 8		450	449		P 101	Sol	Seuil de la porte P 101 en blocs de pierre dorée.	3	XVIIe s.
524	R / SD 8					MR 6	Maçonnerie	Maçonnerie disparue dans le mur MR 6	3	XVIIe s.

N°	Localisation Zone	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	US composantes	Phase
63	R/ SD 8	Mur	Mur nord de la galerie du Bâtiment R : élévation visible, hors bouchage de porte.			63, 64, 68	MOD
65	R/ SD 8	Mur	Mur situé sous MR 63 et à l'est de son ouverture ouest.			65, 66	MOD
70	R/ SD 8	Structure Bâtie	Seuil de porte, antérieur à US 68.			70	MOD
71	R/ SD 8	Mur	Mur sud de la galerie du Bâtiment R : élévation visible située à l'ouest de la porte ouest.			71, 72, 73	MOD
74	R/ SD 8	Mur	Mur situé sous MR 73.			74	MOD
76	R/ SD 8	Sol	Niveau de travail (gâchage?).			76	MOD
78	R/ SD 8	Structure Bâtie	Maçonnerie hétérogène ; probable bouchage du puits PT 79.			78	MOD
79	R/ SD 8	Puits	Fragment de maçonnerie circulaire en plan ; possible cuvelage de puits.			79	MOD
301	Gal. Sud	Sol	Dalles de la galerie actuelle. Posées sur toute la galerie. Fonctionne avec le cloître XVIIe s. 3cm d'épaisseur. Sondages à l'emplacement des butons (30 cm x 30/35 de profondeur. Sondages numérotés de 1 à 8 d'est en ouest et celui le plus à l'est, ouvert dans un second temps, est numéroté SD 10.			301, 302, 303	
304	SD 14 / GAL 2, 3 et 4	Mur	Mur orienté est-ouest, parallèle à l'axe de la galerie. Mur bahut du cloître antérieur? 42cm de large + 1/1,5cm d'enduit de chaque côté. Recouvert d'une couche béton. Visible en SD 3 et SD 4 (très détruit : 2cm d'épaisseur pour une largeur maximum de 22cm.			304, 305	
307	SD 14 / GAL 2, 3 et 8	Sol	Niveau de tomettes entre MR 304 et MR 310? Petites tomettes (16x16x3 cm). Fonctionne avec les grandes tomettes: grandes tomettes contre les murs, petites tomettes au centre.			307, 309	
310	SD 14 / GAL 2	Mur	Mortier lissé sur le parement nord du MR 310 (mur de l'hôpital XVe), assez jaune, fin, petites inclusions de graviers, très homogène. Très proche du mortier lit de pose US 309-318.			310, 308, 326	
316	SD 14 / GAL 2 et 3	Sol	Niveau de grandes tomettes, sans doute égal à SL 317. Contre le MR 310, au sud du sondage. Tomettes latérales contre le mur de fond et le mur bahut.			316	
317	SD 14 / GAL 2, 3, 5 et 6	Sol	Sol en grandes tomettes, contre le parement sud du MR 304. 26x?x3cm. Visible en galerie 5 et 6.			317, 318, 322, 348	
323	SD 14 / GAL 4	Mur	Niveau de pierres jaunes situé tout au nord du SD 4. Repose contre un niveau de mortier situé sous le mur MR 304. Apparaît à 30cm du sol en béton. Il est pris dans un mortier blanc jaunie avec galets et semble lié au mur nord.			323	
325	Gal. Sud	Mur	Mur nord de la galerie, soutient les piliers des arcs de la galerie, sur la moitié ouest. Calcaire			325	
327	SD 14 / GAL 7	Mur	Mur de fondation en pierres dorées. Longueur 1m, largeur fouillée: 45cm. Enduit sur le parement sud (vers l'intérieur de la galerie). Mortier béton			327, 328	
331	SD 14 / GAL 7	Sol	Fin niveau de cailloutis, situé sous le remblais US 311 et reposant sur le niveau de mortier US 330			331	
332	SD 14 / GAL 2	Sol	Fonds de tomettes orangées carrées, attachés à un niveau de mortier (US 333). Les tomettes: 25x25cm			332, 333	
338	SD 14 / GAL 5	Fosse	Niveau de mortier pulvérulent, localisé au sud du SD 5. Sous le remblai US 336. Coupe le remblai US 337, situé au nord. Contient de nombreux fragments de mortier et d'enduits, qui semblent provenir du MR 310 (cf. enduits prélevés sur le mur en SD 2).			335, 336, 338	
340	SD 14 / GAL 1	Sol	Niveau de sol en tomettes rouges. Format différent = patchwork. Deux mesurent 25x25, les autres sont plus petites (cf. minute 5).			340, 351	
341	SD 14 / GAL 1	Sol	Tomettes rouges 25x25 située juste au sud du MR 304. Cf. minute 5			341	
342	SD 14 / GAL 1	Mur	Mur de fondation du pilier nord de la galerie. Pierres dorées, conservé sur 39cm			342	
344	SD 14 / GAL 7	Sol	Niveau très induré de terre battue. Pendage S. Passe sous le remblai US 329. Remblai d'environ 10cm d'épaisseur avec une surface très indurée, plus claire, liée peut-être au mortier US 330.			344, 354	



Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord				INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES			
				N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p			
N°	Localisation	Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	US composantes	Phase
	Zone						
346	SD 14 / GAL 5	Mur	Fondation du pilier de la galerie. En pierres dorées + mortier de chaux			346	
347	SD 14 / GAL 3	Mur	Fondation du pilier de la galerie. En pierres dorées + mortier.			347	
349	SD 14 / GAL 1	Sol	Sol en tomettes oranges 16x16. Observé sur 2 rangées. Effondrements sur les côtés liés à l'installation de la dalle de la sépulture SP 350. Fissures. = reprise du sol en tomettes rouge?			349	
350	SD 14 / GAL 1	Sépulture	Dalle de scellement de sépulture avec inscriptions en français et crânes stylisés. Dans le sol en tomettes oranges SL 349. Le sol semble avoir été refait au moment de l'installation de la sépulture. Largeur de la dalle: 96cm.			350	
353	SD 14 / GAL 2	Mur	Fondation du pilier N de la galerie, SD 2.			353	
355	SD 14 / GAL 6	Mur	Pilier de fondation du mur nord en pierres dorées.			355	
356	SD 14 / GAL 8	Mur	Pilier de fondation du mur nord en pierres dorées.			356	
357	Gal. Sud	Mur	Mur nord de la galerie sud du cloître. Présent sur la moitié est de la galerie. Calcaire doré, mortier de béton			357	
358	SD 14 / GAL 7	Sol	2e niveau de tomettes dans le SD 7. Avec empreintes de la dalle			358	
401	R	Sol	Dalle béton contemporaine			401	
416	R / SD 8	Mur	Élévation et fondations du mur de la galerie			416, 415	
417	R / SD 8	Mur	Mur N-S perpendiculaire aux murs XVe et au mur XVIIe : fondations et élévation			417, 418, 439	
422	R / SD 8	Sol	Dallage de la galerie			422	
424	R / SD 8	Sol	Sol en tête de chats			424	
430	R / SD 8	Sol	Sol en tête de chats			430	
435	R / SD 8	Mur	Élévation du mur de la galerie XVIIe			435, 436	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0175	JPEG	DVD	3.95	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale avant sondage ; remblais US 61 et US 62.	61, 62	ouest
PN	69382-2212232-0176	JPEG	DVD	3.86	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale avant sondage; remblais US 61 et US 62.	61, 62	est
PN	69382-2212232-0177	JPEG	DVD	4.32	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale avant sondage; remblais US 61 et US 62.	61, 62	est
PN	69382-2212232-0178	JPEG	DVD	3.21	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale avant sondage ; remblais US 61 et US 62.	61, 62	est
PN	69382-2212232-0179	JPEG	DVD	3.71	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale après premier dégagement ; maçonnerie US 78 ; seuils US 68 et US 70 ; base US 64 du mur MR 63 ; semelle US 73 du mur MR 71 ; remblai US 62.	61, 62, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 73	est
PN	69382-2212232-0180	JPEG	DVD	4.13	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale de la maçonnerie US 78.	62, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 73	est
PN	69382-2212232-0181	JPEG	DVD	4.42	6/2/2016	R / SD 8	Vue en coupe ; parement sud de la base US 64 du mur MR 63 ; parement sud du mur MR 66.	62, 63, 64, 66	sud
PN	69382-2212232-0182	JPEG	DVD	4.22	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale ; parement sud de la base US 64 du mur MR 63 ; parement sud du mur MR 66.	62, 63, 64, 66, 70	sud
PN	69382-2212232-0183	JPEG	DVD	4.48	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale ; semelle US 73 du mur MR 71 ; murs MR 74 et MR 79 en cours de dégagement.	62, 71, 73, 74, 78, 79	nord
PN	69382-2212232-0184	JPEG	DVD	4.05	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale ; semelle US 73 du mur MR 71 ; murs MR 74 et MR 79 en cours de dégagement ; partie sud de la maçonnerie US 78.	62, 70, 71, 73, 74, 78, 79	nord-est
PN	69382-2212232-0185	JPEG	DVD	3.78	6/2/2016	R / SD 8	Vue générale en plan ; seuils US 68 et US 70 ; maçonnerie US 78.	62, 68, 70, 73, 78, 79	ouest
PN	69382-2212232-0233	JPEG	DVD	3.70	6/7/2016	R / SD 8	Ambiance.		ouest
PN	69382-2212232-0234	JPEG	DVD	2.52	6/7/2016	R / SD 8	Ambiance.		ouest
PN	69382-2212232-0239	JPEG	DVD	2.40	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; seuil US 70 ; maçonnerie US 78 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78	ouest
PN	69382-2212232-0240	JPEG	DVD	2.39	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; seuil US 70 ; maçonnerie US 78 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78	ouest
PN	69382-2212232-0241	JPEG	DVD	2.31	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 71, 72, 73, 74, 76	ouest
PN	69382-2212232-0242	JPEG	DVD	2.06	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 71, 72, 73, 74, 76	ouest
PN	69382-2212232-0243	JPEG	DVD	2.14	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; seuil US 70 ; maçonnerie US 78 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78	est
PN	69382-2212232-0244	JPEG	DVD	2.15	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du sondage ; remblais US 61, US 62 et US 67 ; seuil US 70 ; maçonnerie US 78 ; mur MR 79 ; semelle US 73 sous mur MR 71 ; base US 64 sous mur MR 63.	61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78	est
PN	69382-2212232-0245	JPEG	DVD	2.23	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale ; maçonnerie US 78 ; seuil US 70 (parement est).	62, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 78, 79	est
PN	69382-2212232-0246	JPEG	DVD	2.24	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale ; maçonnerie US 78 ; seuil US 70 (parement est).	62, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 78, 79	est
PN	69382-2212232-0247	JPEG	DVD	4.05	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale ; mur MR 79, arase et parement interne.	62, 73, 78, 79	est

## Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord

N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0248	JPEG	DVD	4.14	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale ; mur MR 79, arase et parement interne.	62, 73, 78, 79	est
PN	69382-2212232-0249	JPEG	DVD	4.19	6/8/2016	R / SD 8	Vue de détail ; mur MR 79 ; parement interne.	78, 79	nord-est
PN	69382-2212232-0250	JPEG	DVD	3.69	6/8/2016	R / SD 8	Vue de détail ; mur MR 79 ; parement interne.	78, 79	nord-est
PN	69382-2212232-0251	JPEG	DVD	3.89	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du dessus ; seuil US 70.	70, 78	ouest
PN	69382-2212232-0252	JPEG	DVD	3.61	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du dessus ; seuil US 70.	70, 78	ouest
PN	69382-2212232-0253	JPEG	DVD	3.71	6/8/2016	R / SD 8	Vue générale du dessus ; seuil US 70.	70, 78	ouest
PN	69382-2212232-0508	JPEG	DVD	3.09	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2	307, 320, 316	Est
PN	69382-2212232-0509	JPEG	DVD	3.17	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2	307, 320	Est
PN	69382-2212232-0510	JPEG	DVD	3.11	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2	307, 320	Est
PN	69382-2212232-0511	JPEG	DVD	3.00	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	307, 320, 317, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0512	JPEG	DVD	3.15	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	307, 320, 317, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0513	JPEG	DVD	3.14	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie nord du SD 2	307, 320, 317, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0514	JPEG	DVD	3.06	11/10/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	MR 310, 320, 316	Nord
PN	69382-2212232-0515	JPEG	DVD	3.04	11/10/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	MR 310, 316	Nord
PN	69382-2212232-0516	JPEG	DVD	3.25	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la coupe sud du SD 2	MR 310, 316	Nord
PN	69382-2212232-0517	JPEG	DVD	3.23	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2	317, 304, 320	Sud
PN	69382-2212232-0518	JPEG	DVD	2.99	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2	317, 304, 320	Sud
PN	69382-2212232-0519	JPEG	DVD	2.99	11/10/2016	SD 14 .2	Vue de l'intersection entre le niveau de tomettes SL 317, et le MR 304 (enduit US 305 visible)	317, 304, 305	Sud
PN	69382-2212232-0520	JPEG	DVD	2.98	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan du sol en tomettes rouges (SL 317) et du mur MR 304 (enduit US 305 visible)	317, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0521	JPEG	DVD	3.02	11/10/2016	Gal. sud	Vue générale de la galerie		Est
PN	69382-2212232-0522	JPEG	DVD	3.06	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	319, 305, 304	Est
PN	69382-2212232-0523	JPEG	DVD	3.10	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	319, 305, 304	Est
PN	69382-2212232-0524	JPEG	DVD	3.11	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	319, 305, 304	Est
PN	69382-2212232-0525	JPEG	DVD	3.08	11/10/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie nord du SD 7	311	Est
PN	69382-2212232-0526	JPEG	DVD	2.94	11/10/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie nord du SD 7	311	Est
PN	69382-2212232-0527	JPEG	DVD	3.01	11/10/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	311	Est
PN	69382-2212232-0528	JPEG	DVD	2.96	11/10/2016	SD 14 .2	Vue générale du SD 2, fond de sondage	319	Nord
PN	69382-2212232-0529	JPEG	DVD	2.96	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2, fond de sondage	319	Est
PN	69382-2212232-0530	JPEG	DVD	3.03	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	319	Est
PN	69382-2212232-0531	JPEG	DVD	3.03	11/10/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie nord du SD 2	319, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0532	JPEG	DVD	3.05	11/10/2016	SD 14.3	Vue générale du SD 3	310, 307, 316, 309, 317, 343, 324	Nord
PN	69382-2212232-0533	JPEG	DVD	3.02	11/10/2016	SD 14.3	Vue en plan de la partie nord du SD 3	316, 307, 309, 324	Est
PN	69382-2212232-0534	JPEG	DVD	3.01	11/14/2016	Gal. sud	Vue générale de la galerie		Est
PN	69382-2212232-0535	JPEG	DVD	3.03	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en oblique de la partie sud du SD 2	310, 321	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0536	JPEG	DVD	3.04	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	310, 321	Nord
PN	69382-2212232-0537	JPEG	DVD	2.98	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	310, 321	Nord
PN	69382-2212232-0538	JPEG	DVD	2.91	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	310, 321	Nord
PN	69382-2212232-0539	JPEG	DVD	2.95	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	310, 321	Nord
PN	69382-2212232-0540	JPEG	DVD	2.96	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe sud du SD 2	310, 321	Nord
PN	69382-2212232-0541	JPEG	DVD	2.92	11/14/2016	SD 14.7	Vue générale du SD 7, fond de sondage	327, 328, 329, 331, 330	Nord
PN	69382-2212232-0542	JPEG	DVD	2.94	11/14/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie nord du SD 7	327, 328, 329	Est
PN	69382-2212232-0543	JPEG	DVD	2.99	11/14/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	329, 331, 330	Est
PN	69382-2212232-0544	JPEG	DVD	2.98	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie nord du SD 5	346, 314, 317	Est
PN	69382-2212232-0545	JPEG	DVD	2.98	11/14/2016	SD 14.5	Vue générale du SD 5	314, 335, 336	Nord
PN	69382-2212232-0546	JPEG	DVD	2.94	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie sud du SD 5	335, 336	Est
PN	69382-2212232-0547	JPEG	DVD	3.12	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie centrale du SD 5	314	Est
PN	69382-2212232-0548	JPEG	DVD	3.09	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie centrale du SD 5	314, 37	Est
PN	69382-2212232-0549	JPEG	DVD	3.11	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie nord du SD 5	314, 346	Est
PN	69382-2212232-0550	JPEG	DVD	2.92	11/14/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie nord du SD 7	327, 328, 329	Est
PN	69382-2212232-0551	JPEG	DVD	3.19	11/14/2016	SD 14.7	Vue en oblique de la partie nord du SD 7	327, 328, 329	Sud
PN	69382-2212232-0552	JPEG	DVD	2.99	11/14/2016	SD 14.7	Détail du parement sud du MR 327	327, 328	Sud
PN	69382-2212232-0553	JPEG	DVD	2.98	11/14/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	329, 330	Est
PN	69382-2212232-0554	JPEG	DVD	2.97	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie sud du SD 2, fond de sondage	332	Est
PN	69382-2212232-0555	JPEG	DVD	3.04	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2, fond de sondage	332	Est
PN	69382-2212232-0556	JPEG	DVD	3.00	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie nord du SD 2, fond de sondage	332, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0557	JPEG	DVD	3.07	11/14/2016	SD 14 .2	Vue oblique de la partie sud du SD 2	332, 310	Nord
PN	69382-2212232-0558	JPEG	DVD	2.93	11/14/2016	SD 14 .2	Vue oblique de la partie sud du SD 2	332, 310	Nord
PN	69382-2212232-0559	JPEG	DVD	2.96	11/14/2016	SD 14 .2	Vue oblique de la partie nord du SD 2	332, 305, 304	Sud
PN	69382-2212232-0560	JPEG	DVD	2.96	11/14/2016	SD 14 .2	Vue oblique de la partie nord du SD 2	332, 305, 304	Sud
PN	69382-2212232-0561	JPEG	DVD	2.91	11/14/2016	SD 14 .2	Vue oblique de la partie nord du SD 2	332, 305, 304	Sud
PN	69382-2212232-0562	JPEG	DVD	2.95	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie sud du SD 5	335, 336, 314	Est
PN	69382-2212232-0563	JPEG	DVD	2.98	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie centrale du SD 5	314	Est
PN	69382-2212232-0564	JPEG	DVD	2.99	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie centrale du SD 5	317, 314	Est
PN	69382-2212232-0565	JPEG	DVD	3.03	11/14/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie nord du SD 5	317, 314, 346	Est
PN	69382-2212232-0566	JPEG	DVD	2.96	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie nord du SD 2	312, 324, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0567	JPEG	DVD	2.95	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie centrale du SD 2	332, 324, 304, 305	Est
PN	69382-2212232-0568	JPEG	DVD	3.03	11/14/2016	SD 14 .2	Vue en plan de la partie nord du SD 2	304, 305, 312	Est
PN	69382-2212232-0569	JPEG	DVD	2.93	11/14/2016	SD 14 .2	Vue de la coupe nord du sondage profond contre le parement sud du MR 304	305, 304, 324	Sud
PN	69382-2212232-0570	JPEG	DVD	3.00	11/14/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie sud du SD 1	340, 339	Est
PN	69382-2212232-0571	JPEG	DVD	2.95	11/15/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	339	Est
PN	69382-2212232-0572	JPEG	DVD	3.28	11/15/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie nord du SD 1	339, 341, 342	Est

Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord

N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord							N° 69 382 2212232	Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° cat.									
PN	69382-2212232-0573	JPEG	DVD	2.98	11/15/2016	SD 14.5	Vue de la FS 338 en SD 5	338, 336	Est	
PN	69382-2212232-0574	JPEG	DVD	2.97	11/15/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	329, 310, 344	Sud	
PN	69382-2212232-0575	JPEG	DVD	2.96	11/15/2016	SD 14.3	Vue en plan de la partie sud du SD 3	316, 317, 309	Est	
PN	69382-2212232-0576	JPEG	DVD	2.91	11/15/2016	SD 14.3	Vue en plan de la partie nord du SD 3	309, 317, 343, 347	Est	
PN	69382-2212232-0577	JPEG	DVD	3.29	11/15/2016	SD 14.3	Vue générale du SD 3	316, 307, 309, 324, 317, 343, 347	Nord	
PN	69382-2212232-0578	JPEG	DVD	2.98	11/15/2016	SD 14.3	Vue générale de la partie sud du SD 3	316, 307, 309	Nord	
PN	69382-2212232-0579	JPEG	DVD	3.05	11/15/2016	SD 14.3	Vue en plan de la partie nord du SD 3	309, 317, 343, 347	Est	
PN	69382-2212232-0580	JPEG	DVD	3.23	11/15/2016	SD 14.3	Vue générale de la partie nord du SD 3	309, 317	Sud	
PN	69382-2212232-0581	JPEG	DVD	2.95	11/15/2016	SD 14.5	Vue en plan de la partie nord du SD 5	346, 314, 317	Est	
PN	69382-2212232-0582	JPEG	DVD	3.02	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie centrale et sud du SD 5	336, 335, 314, 317	Nord	
PN	69382-2212232-0583	JPEG	DVD	2.93	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie centrale et nord du SD 5	346, 314, 317	Sud	
PN	69382-2212232-0584	JPEG	DVD	3.06	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie sud du SD 5	335, 336	Est	
PN	69382-2212232-0585	JPEG	DVD	3.08	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie centrale du SD 5	317, 314, 346	Est	
PN	69382-2212232-0586	JPEG	DVD	2.98	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie centrale du SD 5	317, 314, 346	Est	
PN	69382-2212232-0587	JPEG	DVD	2.98	11/15/2016	SD 14.5	Vue générale de la partie nord du SD 5	317, 314, 346	Est	
PN	69382-2212232-0588	JPEG	DVD	2.91	11/15/2016	SD 14.7	Vue générale de la partie sud du SD 7	344	Nord	
PN	69382-2212232-0589	JPEG	DVD	2.94	11/15/2016	SD 14.3	Vue en plan de la partie nord du SD 3	347, 343, 317	Est	
PN	69382-2212232-0590	JPEG	DVD	2.95	11/15/2016	SD 14.3	Vue de la partie nord du SD 3	347, 343, 317	Sud	
PN	69382-2212232-0591	JPEG	DVD	3.06	11/15/2016	SD 14.3	Vue générale du SD 3	347, 343, 317, 309, 316	Nord	
PN	69382-2212232-0592	JPEG	DVD	3.03	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie sud et centrale du SD 1	340, 341, 349, 350, 351	Est	
PN	69382-2212232-0593	JPEG	DVD	3.01	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie sud et centrale du SD 1	340, 341, 349, 350, 351	Est	
PN	69382-2212232-0594	JPEG	DVD	2.94	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	340, 341, 349, 350	Est	
PN	69382-2212232-0595	JPEG	DVD	2.97	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	341, 349, 350	Est	
PN	69382-2212232-0596	JPEG	DVD	3.00	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie nord du SD 1	349, 341, 304, 342	Est	
PN	69382-2212232-0597	JPEG	DVD	3.19	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	349, 350, 351	Est	
PN	69382-2212232-0598	JPEG	DVD	3.16	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie sud et centrale du SD 1	340, 341, 349, 350, 351	Est	
PN	69382-2212232-0599	JPEG	DVD	3.11	11/15/2016	SD 14.1	Vue de la coupe sud du SD 1	310, 340	Nord	
PN	69382-2212232-0600	JPEG	DVD	2.95	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	350, 340	Est	
PN	69382-2212232-0601	JPEG	DVD	3.07	11/15/2016	SD 14.1	Détails de la dalle de sépulture SP 350. En cours de fouilles	350, 340	Est	
PN	69382-2212232-0602	JPEG	DVD	3.01	11/15/2016	SD 14.1	Détails de la dalle de sépulture SP 350. En cours de fouilles	350, 340	Est	
PN	69382-2212232-0603	JPEG	DVD	2.92	11/15/2016	SD 14.1	Détails de la dalle de sépulture SP 350. En cours de fouilles	350	Est	
PN	69382-2212232-0604	JPEG	DVD	3.02	11/15/2016	SD 14.1	Vue de la dalle de la sépulture SP 350 et du niveau de tomettes US 349	350, 340	Est	
PN	69382-2212232-0605	JPEG	DVD	3.01	11/15/2016	SD 14.1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1. Séparation entre les tomettes rouges et les tomettes oranges	341, 304, 305	Est	
PN	69382-2212232-0606	JPEG	DVD	2.96	11/15/2016	SD 14.1	Vue générale du SD 1	340, 341, 349, 350, 351	Nord	
PN	69382-2212232-0607	JPEG	DVD	2.98	11/15/2016	SD 14.1	Détails de la sépulture SP 350, en oblique	350, 349	Sud	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0608	JPEG	DVD	2.97	11/15/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie sud et centrale du SD 1	340, 341, 349, 350, 351	Est
PN	69382-2212232-0609	JPEG	DVD	3.04	11/15/2016	SD 14.4	Vue en plan de la partie sud du SD 1	322	Est
PN	69382-2212232-0610	JPEG	DVD	2.91	11/15/2016	SD 14.4	Vue en plan de la partie nord du SD 1	322	Est
PN	69382-2212232-0611	JPEG	DVD	3.04	11/15/2016	SD 14.4	Vue en plan de la partie nord du SD 1	304, 323, 322	Est
PN	69382-2212232-0612	JPEG	DVD	3.00	11/15/2016	SD 14.4	Vue en plan de la partie nord du SD 1	304, 323, 322	Est
PN	69382-2212232-0613	JPEG	DVD	2.92	11/15/2016	SD 14.7	Vue oblique de la partie sud du SD 7	344, 309, 354	Est
PN	69382-2212232-0614	JPEG	DVD	3.04	11/15/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	344, 309, 355	Est
PN	69382-2212232-0615	JPEG	DVD	3.00	11/15/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	344, 309, 356	Est
PN	69382-2212232-0616	JPEG	DVD	3.00	11/15/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7	308, 309, 310, 354	Nord
PN	69382-2212232-0617	JPEG	DVD	3.04	11/15/2016	SD 14.7	Détails de la coupe sud du SD 7	308, 309, 310, 354	Nord
PN	69382-2212232-0618	JPEG	DVD	3.00	11/15/2016	SD 14.7	Détails de la coupe sud du SD 7	308, 309, 310, 354	Nord
PN	69382-2212232-0619	JPEG	DVD	3.03	11/15/2016	SD 14.7	Détails de la coupe sud du SD 7	308, 309, 310, 354	Nord
PN	69382-2212232-0620	JPEG	DVD	3.07	11/15/2016	SD 14.6	Vue en plan de la partie sud du SD 6	311	Est
PN	69382-2212232-0621	JPEG	DVD	3.03	11/16/2016	SD 14.6	Vue en plan de la partie nord du SD 6	304, 317, 355	Est
PN	69382-2212232-0622	JPEG	DVD	3.03	11/16/2016	SD 14.6	Vue générale du SD 6	304, 317, 355, 309	Nord
PN	69382-2212232-0623	JPEG	DVD	2.95	11/16/2016	SD 14.6	Vue générale du SD 6	304, 317, 355, 309	Sud
PN	69382-2212232-0624	JPEG	DVD	2.97	11/16/2016	SD 14.6	Vue en plan de la partie sud du SD 6	304, 317, 355	Ouest
PN	69382-2212232-0625	JPEG	DVD	2.95	11/16/2016	SD 14.6	Vue en plan de la partie nord du SD 6		Est
PN	69382-2212232-0626	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.6	Vue en plan de la partie nord du SD 6		Est
PN	69382-2212232-0627	JPEG	DVD	2.95	11/16/2016	Gal. sud	Vue générale de la galerie		Est
PN	69382-2212232-0628	JPEG	DVD	2.97	11/16/2016	Gal. sud	Vue générale de la galerie		Ouest
PN	69382-2212232-0629	JPEG	DVD	2.99	11/16/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	350, 349	Est
PN	69382-2212232-0630	JPEG	DVD	2.96	11/16/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	350, 349	Est
PN	69382-2212232-0631	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	350, 349	Est
PN	69382-2212232-0632	JPEG	DVD	2.90	11/16/2016	SD 14 .1	Détails de la dalle de sépulture SP 350	350, 349	Est
PN	69382-2212232-0633	JPEG	DVD	3.02	11/16/2016	SD 14 .1	Détails de la dalle de sépulture SP 350	350, 349	Est
PN	69382-2212232-0634	JPEG	DVD	2.94	11/16/2016	SD 14 .1	Vue en plan de la partie centrale du SD 1	350, 349, 340, 341, 351	Est
PN	69382-2212232-0635	JPEG	DVD	3.03	11/16/2016	SD 14.8	Vue générale du SD 8	320, 359, 307, 318, 356	Nord
PN	69382-2212232-0636	JPEG	DVD	3.25	11/16/2016	SD 14.8	Vue générale du SD 8	320, 359, 307, 318, 356	Sud
PN	69382-2212232-0637	JPEG	DVD	3.04	11/16/2016	SD 14.8	Vue générale du SD 8	320, 359, 307, 318, 356	Sud
PN	69382-2212232-0638	JPEG	DVD	3.00	11/16/2016	SD 14.8	Vue en plan de la partie sud du SD 8	320	Est
PN	69382-2212232-0639	JPEG	DVD	2.97	11/16/2016	SD 14.8	Vue en plan de la partie centrale du SD 8	320, 359, 307	Est
PN	69382-2212232-0640	JPEG	DVD	3.00	11/16/2016	SD 14.8	Vue en plan de la partie centrale du SD 8	307, 318, 356	Est
PN	69382-2212232-0641	JPEG	DVD	3.02	11/16/2016	SD 14.8	Vue en plan de la partie nord du SD 8	356, 318	Est
PN	69382-2212232-0642	JPEG	DVD	2.94	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	354	Nord
PN	69382-2212232-0643	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	354	Nord
PN	69382-2212232-0644	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	354	Nord





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord						N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p		INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0645	JPEG	DVD	2.91	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	360, 361	Nord
PN	69382-2212232-0646	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	360, 361	Nord
PN	69382-2212232-0647	JPEG	DVD	3.03	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310	310, 361	Nord
PN	69382-2212232-0648	JPEG	DVD	2.99	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310	310, 362	Nord
PN	69382-2212232-0649	JPEG	DVD	2.99	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310	310, 363	Nord
PN	69382-2212232-0650	JPEG	DVD	2.96	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310	310, 364	Nord
PN	69382-2212232-0651	JPEG	DVD	2.98	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0652	JPEG	DVD	3.00	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0653	JPEG	DVD	2.99	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0654	JPEG	DVD	3.02	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0655	JPEG	DVD	3.07	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0656	JPEG	DVD	2.95	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0657	JPEG	DVD	2.95	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0658	JPEG	DVD	2.96	11/16/2016	SD 14.1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0659	JPEG	DVD	3.00	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	361	Nord
PN	69382-2212232-0660	JPEG	DVD	2.97	11/16/2016	SD 14.7	Vue en plan de la partie sud du SD 7	361	Nord
PN	69382-2212232-0661	JPEG	DVD	2.91	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe Est de la partie sud du SD 7	301, 302, 362, 330, 354, 361, 344, 360, 311, 320, 303	Ouest
PN	69382-2212232-0662	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe Est de la partie sud du SD 7	301, 302, 362, 330, 354, 361, 344, 360, 311, 320, 303	Ouest
PN	69382-2212232-0663	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe ouest de la partie sud du SD 7	301, 302, 303, 362, 320, 311	Est
PN	69382-2212232-0664	JPEG	DVD	2.98	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310. non décrouuté	310, 308, 326	Nord
PN	69382-2212232-0665	JPEG	DVD	3.04	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310. non décrouuté	310, 308, 326	Nord
PN	69382-2212232-0666	JPEG	DVD	3.03	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310. Décrouuté	310	Nord
PN	69382-2212232-0667	JPEG	DVD	3.08	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310. Décrouuté, avec croisillons	310	Nord
PN	69382-2212232-0668	JPEG	DVD	3.01	11/16/2016	SD 14.7	Vue de la coupe sud du SD 7. Parement nord du MR 310. Décrouuté, avec croisillons	310	Nord
PN	69382-2212232-0669	JPEG	DVD	3.07	11/16/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Ouest
PN	69382-2212232-0670	JPEG	DVD	3.02	11/21/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Sud
PN	69382-2212232-0671	JPEG	DVD	2.99	11/21/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Sud
PN	69382-2212232-0672	JPEG	DVD	2.98	11/21/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Ouest
PN	69382-2212232-0673	JPEG	DVD	3.00	11/21/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Ouest
PN	69382-2212232-0674	JPEG	DVD	2.98	11/21/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Ouest
PN	69382-2212232-0675	JPEG	DVD	3.03	11/21/2016	SD 14.1	Sondage 1 avant l'installation des protections	350	Est
PN	69382-2212232-0676	JPEG	DVD	2.89	11/21/2016	SD 14.1	Vue générale du sondage 1 avant l'installation des protections	350	Nord
PN	69382-2212232-0677	JPEG	DVD	2.88	11/23/2016	SD 14.1	Vue générale du sondage 1 avant l'installation des protections	350	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0678	JPEG	DVD	2.92	11/23/2016	SD 14 .1	Vue générale du sondage 1, éléments métalliques		Nord
PN	69382-2212232-0679	JPEG	DVD	2.94	11/24/2016	SD 14 .1	Vue générale du sondage 1 après le coulage du béton		Nord
PN	69382-2212232-0680	JPEG	DVD	2.88	11/24/2016	SD 14.9	Egout XIXe		Sud
PN	69382-2212232-0681	JPEG	DVD	2.93	11/24/2016	SD 14 .2	Vue générale du sondage 2	309, 307, 317, 304	Nord
PN	69382-2212232-0682	JPEG	DVD	2.96	11/24/2016	SD 14 .2	Vue générale du sondage 2, fond de fouilles	321	Nord
PN	69382-2212232-0683	JPEG	DVD	2.92	11/24/2016	SD 14 .2	Vue générale du sondage 2, fond de fouilles	321	Nord
PN	69382-2212232-0684	JPEG	DVD	2.91	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0685	JPEG	DVD	2.85	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0686	JPEG	DVD	2.88	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0687	JPEG	DVD	2.81	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0688	JPEG	DVD	2.94	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0689	JPEG	DVD	2.93	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0690	JPEG	DVD	2.95	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Nord
PN	69382-2212232-0691	JPEG	DVD	2.89	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Sud
PN	69382-2212232-0692	JPEG	DVD	2.93	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Sud
PN	69382-2212232-0693	JPEG	DVD	2.97	11/24/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Ouest
PN	69382-2212232-0694	JPEG	DVD	2.93	11/24/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	340, 341, 350	Est
PN	69382-2212232-0695	JPEG	DVD	3.03	11/24/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	340, 341, 350	Est
PN	69382-2212232-0696	JPEG	DVD	3.05	11/28/2016	SD 14 .1	Détails SL 340	340, 350	Est
PN	69382-2212232-0697	JPEG	DVD	3.04	11/28/2016	SD 14 .1	Détails SL 340	340, 350	Est
PN	69382-2212232-0698	JPEG	DVD	2.99	11/28/2016	SD 14 .1	Détails SL 341	341, 304, 350	Est
PN	69382-2212232-0699	JPEG	DVD	3.02	11/28/2016	SD 14 .1	Détails SL 341	341, 304	Est
PN	69382-2212232-0700	JPEG	DVD	2.97	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0701	JPEG	DVD	3.07	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0702	JPEG	DVD	3.06	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Est
PN	69382-2212232-0703	JPEG	DVD	2.95	11/28/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	350	Nord
PN	69382-2212232-0704	JPEG	DVD	3.05	11/28/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	350	Nord
PN	69382-2212232-0705	JPEG	DVD	2.96	11/28/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	350	Est
PN	69382-2212232-0706	JPEG	DVD	3.01	11/28/2016	SD 14 .1	Protections autour de la dalle de sépulture SP 350	350	Est
PN	69382-2212232-0707	JPEG	DVD	2.99	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0708	JPEG	DVD	3.02	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0709	JPEG	DVD	3.07	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0710	JPEG	DVD	3.02	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0711	JPEG	DVD	2.96	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0712	JPEG	DVD	2.98	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0713	JPEG	DVD	2.93	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0714	JPEG	DVD	2.98	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord							N° 69 382 2212232	Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° cat.									
PN	69382-2212232-0715	JPEG	DVD	2.99	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0716	JPEG	DVD	2.96	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0717	JPEG	DVD	3.01	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0718	JPEG	DVD	2.97	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0719	JPEG	DVD	2.95	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0720	JPEG	DVD	2.99	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0721	JPEG	DVD	2.95	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0722	JPEG	DVD	2.95	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0723	JPEG	DVD	2.98	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0724	JPEG	DVD	2.96	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0725	JPEG	DVD	10.78	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0726	JPEG	DVD	13.94	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0727	JPEG	DVD	10.79	11/28/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0728	JPEG	DVD	13.86	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0729	JPEG	DVD	13.88	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0730	JPEG	DVD	13.83	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0731	JPEG	DVD	13.77	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0732	JPEG	DVD	12.61	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0733	JPEG	DVD	13.42	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0734	JPEG	DVD	11.88	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0735	JPEG	DVD	13.11	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0736	JPEG	DVD	13.17	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0737	JPEG	DVD	13.41	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0738	JPEG	DVD	12.54	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0739	JPEG	DVD	12.84	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0740	JPEG	DVD	12.56	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0741	JPEG	DVD	12.34	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0742	JPEG	DVD	13.91	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0743	JPEG	DVD	11.17	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0744	JPEG	DVD	13.72	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0745	JPEG	DVD	14.62	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0746	JPEG	DVD	15.64	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0747	JPEG	DVD	15.46	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0748	JPEG	DVD	15.20	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0749	JPEG	DVD	15.83	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0750	JPEG	DVD	15.41	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	
PN	69382-2212232-0751	JPEG	DVD	15.50	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-0752	JPEG	DVD	15.56	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0753	JPEG	DVD	15.20	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0754	JPEG	DVD	15.02	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0755	JPEG	DVD	14.95	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0756	JPEG	DVD	14.73	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0757	JPEG	DVD	2.89	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0758	JPEG	DVD	2.95	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0759	JPEG	DVD	2.95	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0760	JPEG	DVD	3.34	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0761	JPEG	DVD	2.95	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0762	JPEG	DVD	14,8	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0763	JPEG	DVD	7,98	11/29/2016	SD 14 .1	Dalle de scellement de la sépulture SP 350 - détails	350	Zénithale
PN	69382-2212232-0764	JPEG	DVD	2,94	12/15/2016	Gal. sud	Vue générale de la galerie	-	Est
PN	69382-2212232-1361	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud, maçonnerie ancienne MA 441.	441	Sud
PN	69382-2212232-1362	JPEG	DVD	3.06	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud, maçonnerie ancienne MA 441.	441	Sud
PN	69382-2212232-1363	JPEG	DVD	3.11	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud, maçonnerie ancienne MA 441.	441	Sud
PN	69382-2212232-1364	JPEG	DVD	2.93	12/15/2016	R / SD 8	Coupe est du sondage, effondrée à la base : niveaux de circulation successifs du passage couvert SL 430, SL 424 et SL 422.	422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432	Ouest
PN	69382-2212232-1365	JPEG	DVD	3.04	12/15/2016	R / SD 8	Coupe est du sondage, effondrée à la base : niveaux de circulation successifs du passage couvert SL 430, SL 424 et SL 422.	422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433	Ouest
PN	69382-2212232-1366	JPEG	DVD	3.04	12/15/2016	R / SD 8	Coupe est du sondage : détail des niveaux supérieurs SL 430, SL 424 et SL 422.	423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430	Ouest
PN	69382-2212232-1367	JPEG	DVD	3.04	12/15/2016	R / SD 8	Coupe est du sondage : détail des niveaux supérieurs SL 430, SL 424 et SL 422.	423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 431	Ouest
PN	69382-2212232-1368	JPEG	DVD	2.99	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est
PN	69382-2212232-1369	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est
PN	69382-2212232-1370	JPEG	DVD	3.00	12/15/2016	R / SD 8	Détail du mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	417, 418	Zénithale
PN	69382-2212232-1371	JPEG	DVD	3.08	12/15/2016	R / SD 8	Partie orientale du mur-bahut de la galerie R 1.4 et mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est
PN	69382-2212232-1372	JPEG	DVD	2.92	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418	Sud
PN	69382-2212232-1373	JPEG	DVD	2.95	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 419	Sud





Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord							N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° cat.									
PN	69382-2212232-1374	JPEG	DVD	2.94	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 420	Sud	
PN	69382-2212232-1375	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est	
PN	69382-2212232-1376	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est	
PN	69382-2212232-1377	JPEG	DVD	3.00	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 418, 415, 416, 440	Est	
PN	69382-2212232-1378	JPEG	DVD	2.97	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 417, 420	Sud	
PN	69382-2212232-1379	JPEG	DVD	3.00	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : fondations MA 417 et reste d'élévation MA 418.	310, 415, 416, 417, 418	Ouest	
PN	69382-2212232-1380	JPEG	DVD	3.06	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail de la liaison avec le mur.	310, 417, 418	Ouest	
PN	69382-2212232-1381	JPEG	DVD	2.96	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail de la liaison avec le mur.	310, 417, 418	Ouest	
PN	69382-2212232-1382	JPEG	DVD	3.07	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail de la liaison avec le mur.	310, 417, 418, 440, 441	Ouest	
PN	69382-2212232-1383	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail du reste de l'élévation prise dans le mur MR 3.	310, 440, 441, 417, 418	Sud	
PN	69382-2212232-1384	JPEG	DVD	3.01	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail du reste de l'élévation prise dans le mur MR 3.	310, 440, 441, 417, 419	Sud	
PN	69382-2212232-1385	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310 : détail du reste de l'élévation prise dans le mur MR 3.	310, 440, 441, 417, 420	Sud	
PN	69382-2212232-1386	JPEG	DVD	3.08	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 418, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 523	Sud	
PN	69382-2212232-1387	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 524	Sud	
PN	69382-2212232-1388	JPEG	DVD	3.06	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 525	Sud	
PN	69382-2212232-1389	JPEG	DVD	3.09	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 526	Sud	
PN	69382-2212232-1390	JPEG	DVD	3.02	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523 : détail de la jonction des sols avec le mur MR 310 et les fondations MA 417.	417, 418, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 527	Sud	
PN	69382-2212232-1391	JPEG	DVD	2.94	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523 : détail de la jonction des sols avec le mur MR 310 et les fondations MA 417.	417, 418, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 528	Sud	
PN	69382-2212232-1392	JPEG	DVD	3.06	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 529	Sud	
PN	69382-2212232-1393	JPEG	DVD	3.01	12/15/2016	R / SD 8	Niveaux de circulation, SL 450, SL 453 et SL 523, localisés à l'est du mur précédent (MA417 et 418), pris dans le mur MR 310, sous la porte contemporaine.	417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 530	Sud-est	
PN	69382-2212232-1394	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Détail de la jonction entre la base du mur MR 310 (MA 441) et les fondations MA 417.	310, 417, 441, 454, 453, 452, 451, 450, 455, 531	Sud-est	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.								
PN	69382-2212232-1395	JPEG	DVD	3.02	12/15/2016	R / SD 8	Détail de l'enduit E 455, posé sur l'élévation restante MA 418 et reposant sur le sol SL 453.	310, 418, 454, 453, 455, 452, 451, 450	Sud-est
PN	69382-2212232-1397	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Détail de l'élévation MA 416 du mur-bahut de la galerie haute.	415, 416	Nord
PN	69382-2212232-1398	JPEG	DVD	2.97	12/15/2016	R / SD 8	Détail de l'élévation MA 416 du mur-bahut de la galerie haute.	415, 416	Nord
PN	69382-2212232-1399	JPEG	DVD	2.94	12/15/2016	R / SD 8	Vue générale du mur-bahut de la galerie (MA 415 et 416) passant sur les fondations MA 417 du mur perpendiculaire.	415, 416, 417	Nord-ouest
PN	69382-2212232-1400	JPEG	DVD	3.02	12/15/2016	R / SD 8	Vue générale du mur-bahut de la galerie (MA 415 et 416) passant sur les fondations MA 417 du mur perpendiculaire.	415, 416, 418	Nord-ouest
PN	69382-2212232-1401	JPEG	DVD	3.07	12/15/2016	R / SD 8	Détail de la jonction entre la base du mur MR 310 (MA 441), les fondations MA 417 et l'élévation MA 418.	310, 441, 417, 418	Ouest
PN	69382-2212232-1402	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Détail de la jonction entre le mur-bahut de la galerie (MA 415 et 416) et les fondations MA 417 du mur perpendiculaire.	415, 416, 417	Nord-ouest
PN	69382-2212232-1403	JPEG	DVD	3.02	12/15/2016	R / SD 8	Détail de la jonction entre le mur-bahut de la galerie (MA 415 et 416) et les fondations MA 417 du mur perpendiculaire.	415, 416, 418	Nord-ouest
PN	69382-2212232-1404	JPEG	DVD	2.99	12/15/2016	R / SD 8	Vue générale du mur-bahut de la galerie (MA 415 et 416) avec le chaînage d'angle originel, contre lequel s'appuient les fondations MA 436 et l'élévation MA 435.	415, 416, 417, 435, 436, 433, 458, 437	Nord-ouest
PN	69382-2212232-1405	JPEG	DVD	2.92	12/15/2016	R / SD 8	Détail du chaînage d'angle originel, contre lequel s'appuient les fondations MA 436 et l'élévation MA 435 du mur-bahut de la galerie.	415, 416, 435, 436, 437	Nord
PN	69382-2212232-1406	JPEG	DVD	3.00	12/15/2016	R / SD 8	Détail du chaînage d'angle originel, contre lequel s'appuient les fondations MA 436 et l'élévation MA 435 du mur-bahut de la galerie.	415, 416, 435, 436, 438	Nord
PN	69382-2212232-1407	JPEG	DVD	2.97	12/15/2016	R / SD 8	Détail du chaînage d'angle originel, contre lequel s'appuient les fondations MA 436 et l'élévation MA 435 du mur-bahut de la galerie.	415, 416, 435, 436, 439	Nord
PN	69382-2212232-1408	JPEG	DVD	3.10	12/15/2016	R / SD 8	Base de la porte P 434 (détruite avant l'opération).	434, 437, 435, 436	Nord
PN	69382-2212232-1409	JPEG	DVD	3.07	12/15/2016	R / SD 8	Base de la porte P 434 (détruite avant l'opération).	434, 437, 435, 437	Nord
PN	69382-2212232-1410	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Empreinte de la base d'un support UC 433 qui portait originellement la galerie haute.	433, 416, 415, 458	Nord
PN	69382-2212232-1411	JPEG	DVD	2.97	12/15/2016	R / SD 8	Empreinte de la base d'un support UC 433 qui portait originellement la galerie haute.	433, 416, 415, 458	Nord
PN	69382-2212232-1412	JPEG	DVD	2.88	12/15/2016	R / SD 8	Maçonneries récentes et indéterminées sous la porte P 438.	437, 438, 70, 78, 79, 439	Est
PN	69382-2212232-1413	JPEG	DVD	3.02	12/15/2016	R / SD 8	Maçonneries récentes et indéterminées sous la porte P 438.	437, 438, 70, 78, 80, 439	Est
PN	69382-2212232-1414	JPEG	DVD	3.04	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310, conservé sous le seuil de la porte P 438 et sous des maçonneries récentes : comparable au mur MR 417/418 ?	437, 438, 70, 78, 81, 439	Est
PN	69382-2212232-1415	JPEG	DVD	3.06	12/15/2016	R / SD 8	Mur perpendiculaire au mur MR 310, conservé sous le seuil de la porte P 438 et sous des maçonneries récentes : comparable au mur MR 417/418 ?	437, 438, 70, 78, 81, 440	Est
PN	69382-2212232-1416	JPEG	DVD	2.96	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : maçonnerie antérieure MA 441 et maçonnerie «tampon» MA 440/457.	441, 440, 457	Sud
PN	69382-2212232-1417	JPEG	DVD	3.01	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie antérieure MA 441.	441, 440, 457	Sud
PN	69382-2212232-1418	JPEG	DVD	3.09	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie antérieure MA 441.	441, 440, 457	Sud

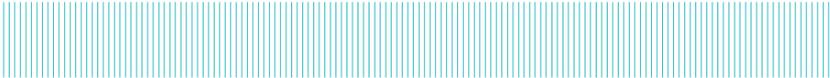


Hôtel-Dieu 1 place de l'Hôpital 69002 Lyon - tranche 9e nord							N° 69 382 2212232 Parcelle AL 5p	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localis°	Description	US visibles	Vue depuis	
Code	N° cat.									
PN	69382-2212232-1419	JPEG	DVD	3.01	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : maçonnerie antérieure MA 441 et maçonnerie «tampon» MA 440/457.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1420	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : maçonnerie antérieure MA 441 et maçonnerie «tampon» MA 440/457.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1421	JPEG	DVD	3.10	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : maçonnerie antérieure MA 441 et maçonnerie «tampon» MA 440/457.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1422	JPEG	DVD	3.00	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : maçonnerie antérieure MA 441, maçonnerie «tampon» MA 440/457 et élévation.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1423	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Détail de l'élévation du mur MR 310.	310	Sud	
PN	69382-2212232-1424	JPEG	DVD	3.05	12/15/2016	R / SD 8	Détail de l'élévation du mur MR 310, avec la base de la porte ouest.	310	Sud	
PN	69382-2212232-1426	JPEG	DVD	2.99	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie antérieure MA 441.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1427	JPEG	DVD	2.85	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie antérieure MA 441.	441, 440, 457	Sud	
PN	69382-2212232-1428	JPEG	DVD	2.96	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1429	JPEG	DVD	3.03	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1430	JPEG	DVD	2.99	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1431	JPEG	DVD	2.98	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1432	JPEG	DVD	2.87	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1433	JPEG	DVD	2.99	12/15/2016	R / SD 8	Base du mur MR 310, parement sud : détail de la maçonnerie MA 440 et de l'élévation.	310, 440, 441	Sud	
PN	69382-2212232-1434	JPEG	DVD	2.90	12/15/2016	R / SD 8	Mur MR 310 : détail de l'élévation avec des perturbations récentes.	310	Sud	
PN	69382-2212232-1435	JPEG	DVD	2.92	12/15/2016	R / SD 8	Mur MR 310 : détail de l'élévation avec des perturbations récentes.	311	Sud	

N° Identifiant		Sondage	Sujet	Description	Echelle	Auteur	Support	Format	US visibles
	22	gal sud	Plan	Schéma de localisation des sondages dans la galerie sud du cloître	-	O. Puel	calque	A3	
	23	gal sud	Plan	Relevé en plan de la GAL 2	1/20	O. Puel	calque	A3	4;7;9;10;12;16;17
	24	gal sud	Coupe	Relevé en coupe de la coupe nord-sud de la GAL 2	1/20	A. Creuzieux, O. Puel	calque	A3	1;2;3;4;5;9;10;16;17;18;19;20;21;24;25;53
	25	gal sud	Plan	Relevé en plan de la GAL 1	1/20	A. Creuzieux	calque	A3	4;5;10;40;41;42;49;50;51
	26	gal sud	Coupe	Relevé de la coupe est de la partie sud de la galerie 7	1/20	A. Creuzieux	calque	A3	1;2;3;11;20;29;30;44;55;60;61;62
	27	gal sud	Plan	Frottis de la pierre tombale	1/1	O. Puel	6 calques	A3	
	28	gal sud	Coupe	Relevé de la coupe nord-sud de la galerie 1 bis	1/20	A. Creuzieux	calque	A3	10;40;50
	29	gal sud	Plan	Relevé en plan de la galerie 1 bis	1/20	A. Creuzieux	calque	A3	4;5;20;25;41;50







# 14. Sigles et abréviations

## 14.1. Sigles

AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

BSR : Bulletin Scientifique Régional

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

INRAP : Institut National de Recherches en Archéologie Préventive

SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon

SRA : Service Régional de l'Archéologie

## 14.2. Abréviations

DAO : dessin assisté par ordinateur

Eq : équivalent

F : fenêtre

FO : fossé

FS : fosse

MA : maçonnerie

MR : mur

P : porte

PAO : publication assistée par ordinateur

PI : pièce

PL : plancher

PT : perturbation

SD : sondage

SL : sol

SP : sépulture

TB : trou de boulin

TCA : terre cuite architecturale

TN : terrain naturel

TP : trou de poutre

UC : unité de construction

US : unité stratigraphique

VT : voûte





## 15. Illustrations

- Planche 1 – Localisation du diagnostic dans Lyon et sa région (1/250 000 – 1/25 000)
- Planche 2 – Localisation du diagnostic sur le plan cadastral (1/1 500)
- Planche 3 – Contexte géomorphologique de la Presqu'Île
- Planche 4 – Paléotopographie du plancher alluvial et hypothèse de tracés de chenaux
- Planche 5 – Contexte médiéval et moderne (1/1 500)
- Planche 6 – Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1544)
- Planche 7 – « Chapitre Saint-Martin d'Ainay, atlas de la rente noble (feuille 4) », 1743-1757 (1/1 500)
- Planche 8 – Plan de l'Hôtel-Dieu de Lyon et de ses dépendances, XVIII<sup>e</sup> s. (1/500)
- Planche 9 – Cadastre napoléonien Commune de Lyon Section I dite de la Préfecture (feuille 3), 1831 (1/1 500)
- Planche 10 – Diagramme stratigraphique des murs en élévation dans le bâtiment R
- Planche 11 – Diagramme stratigraphique – Sondages SD 14.1 à SD 14.8
- Planche 12 – Bâtiment R : plan de localisation des pièces et des murs (1/300)
- Planche 13 – Bâtiment R : plan de localisation des relevés (1/300)
- Planche 14 – Bâtiment R : relevé du parement sud du mur MR 1 (1/50)
- Planche 15 – Bâtiment R : phasage du parement sud du mur du cloître (1/50)
- Planche 16 – Bâtiment R : relevé du parement nord du mur MR 3 (1/50)
- Planche 17 – Bâtiment R : phasage du parement nord de la pièce sud de la pièce 1 à l'entresol (1/50)
- Planche 18 – Bâtiment R : relevé du parement sud du mur MR 3 (1/50)
- Planche 19 – Bâtiment R : phasage du parement sud du mur MR 3 (1/50)
- Planche 20 – Bâtiment R, sondage SD 8 : relevés des bases du mur nord MR 3 et du mur sud MR 6 (1/20)
- Planche 21 – Bâtiment R, sondage SD 8 : phasage des bases du mur nord MR 3 et du mur sud MR 6 (1/20)
- Planche 22 – Coupe stratigraphique nord-sud (minute 32) (1/20)
- Planche 23 – Sondage SD 14.1 : plan général des vestiges (1/20) et détail de la pierre tombale SP 350 (1/10)
- Planche 24 – Sondage 14.2 : coupe et plan (1/20)
- Planche 25 – Sondage 14.7 : plan et coupe stratigraphique nord-sud (1/20)
- Pl. 26 – Relevé et photogrammétrie de la pierre tombale (1/10)
- Pl. 27 – Plan général des vestiges situés dans les sondages du bâtiment R et de la galerie sud du cloître (1/100)
- Planche 28 – Plan de phasage des vestiges situés dans les sondages du bâtiment R et de la galerie sud du cloître (1/100)
- Planche 29 – Hypothèses de restitution du plan de l'Hôtel-Dieu (1/750)
- Planche 30 – Premiers modèles tridimensionnels de l'Hôtel-Dieu
- Planche 31 – Cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu



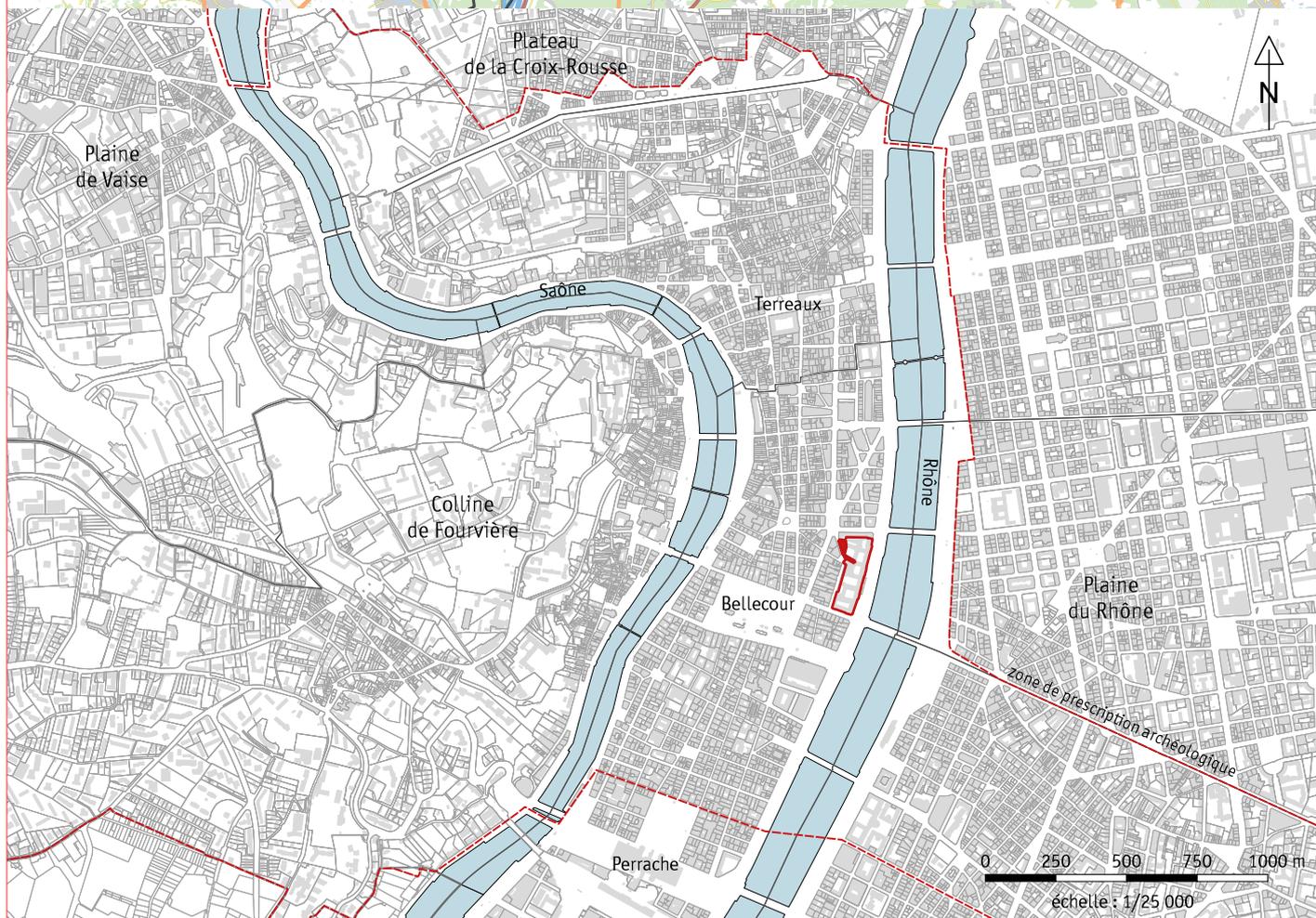
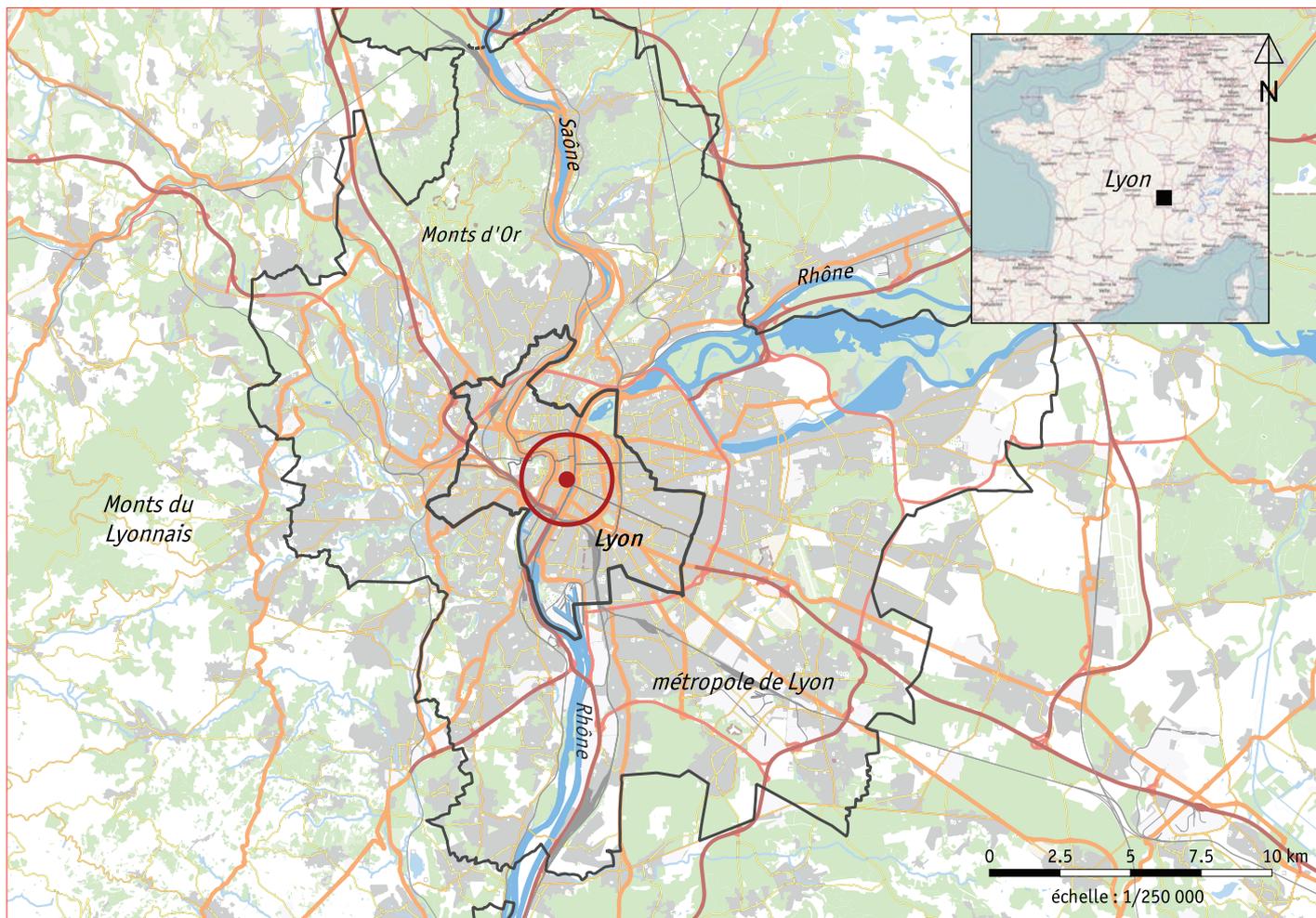
- Planche 32 – Cour d’honneur de l’Hôtel-Dieu
- Planche 33 – Bâtiment R, pièce 1.1 : extrémité ouest
- Planche 34 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 35 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 36 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 37 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 38 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 39 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 40 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 41 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud
- Planche 42 – Bâtiment R, pièce 1.1 : extrémité est
- Planche 43 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 44 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 45 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 46 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 47 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 48 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 49 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 50 – Bâtiment R, pièce 1.1
- Planche 51 – Bâtiment R, pièce 1.4 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 52 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 53 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 54 – Bâtiment R, pièce 1.4 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 55 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 56 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3
- Planche 57 – Bâtiment R, pièce 1.4 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 58 – Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 59 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 60 – Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 61 – Bâtiment R, pièce 1.2 / 1.4 : mur intermédiaire MR 3
- Planche 62 – Bâtiment R, pièce 1.4 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 63 – Bâtiment R, pièce 1.2 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 64 – Bâtiment R, pièce 1.2 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 65 – Bâtiment R, pièce 1.3 : mur intermédiaire MR 3, parement nord
- Planche 66 – Bâtiment R : couloir de circulation sous la galerie R 1.4
- Planche 67 – Bâtiment R, sondage SD 8
- Planche 68 – Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité est
- Planche 69 – Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité est



- Planche 70 – Bâtiment R, sondage SD 8 : base du mur intermédiaire MR 3, sous la porte P 38
- Planche 71 – Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité est
- Planche 72 – Bâtiment R, sondage SD 8 : mur MR 6, parement nord
- Planche 73 – Bâtiment R, sondage SD 8 : mur MR 6, parement nord
- Planche 74 – Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité ouest
- Planche 75 – Bâtiment R, sondage SD 8 : mur intermédiaire MR 3, parement sud
- Planche 76 – Galerie sud du cloître
- Planche 77 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1
- Planche 78 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1
- Planche 79 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1
- Planche 80 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1
- Planche 81 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1
- Planche. 82 – Galerie sud du cloître, sondage SD 14.1 : dalle de scellement de la sépulture SP 350
- Planche 83 – Galerie sud du cloître, dalle de scellement de la sépulture SP 350 : détails de l'inscription funéraire
- Pl. 84 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Pl. 85 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 86 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 87 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 88 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 89 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 90 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2
- Planche 91 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.3
- Planche 92 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.5
- Planche 93 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.5
- Planche 94 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.6
- Planche 95 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 96 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 97 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 98 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 99 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 100 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.7
- Planche 101 – Galerie sud du cloître : sondage SD 14.8
- Planche 102 – Plan de localisation des relevés schématiques réalisés dans le bâtiment S (1/250)
- Planche103 – Bâtiment S : relevés schématiques des élévations de la cour intérieure (1/100)
- Planche 104 – Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au rez-de-chaussée (1/250)
- Planche 105 – Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues à l'entresol (1/250)
- Planche 106 – Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 1<sup>er</sup> étage (1/250)

Planche 107 – Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 2<sup>ème</sup> étage (1/250)

Planche 108 – Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 3<sup>ème</sup> étage (1/250)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Localisation du diagnostic dans Lyon et sa région**

Sources : OpenStreetMap, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre  
Cartographie : E. Leroy, 2018

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



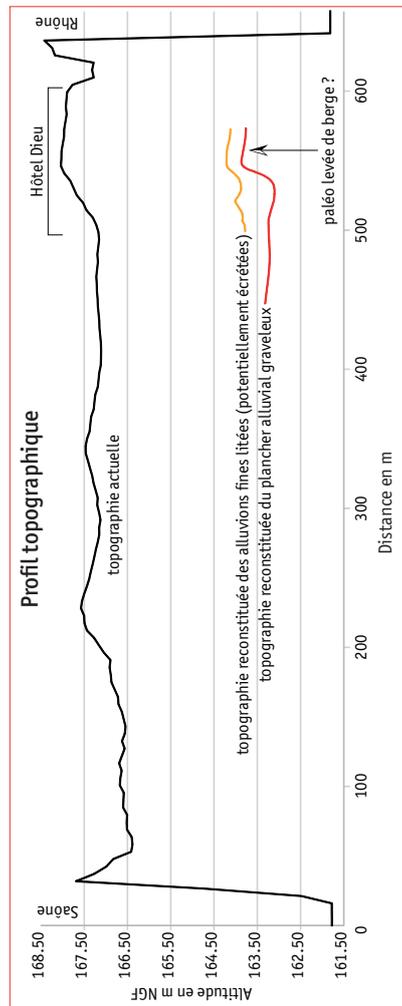
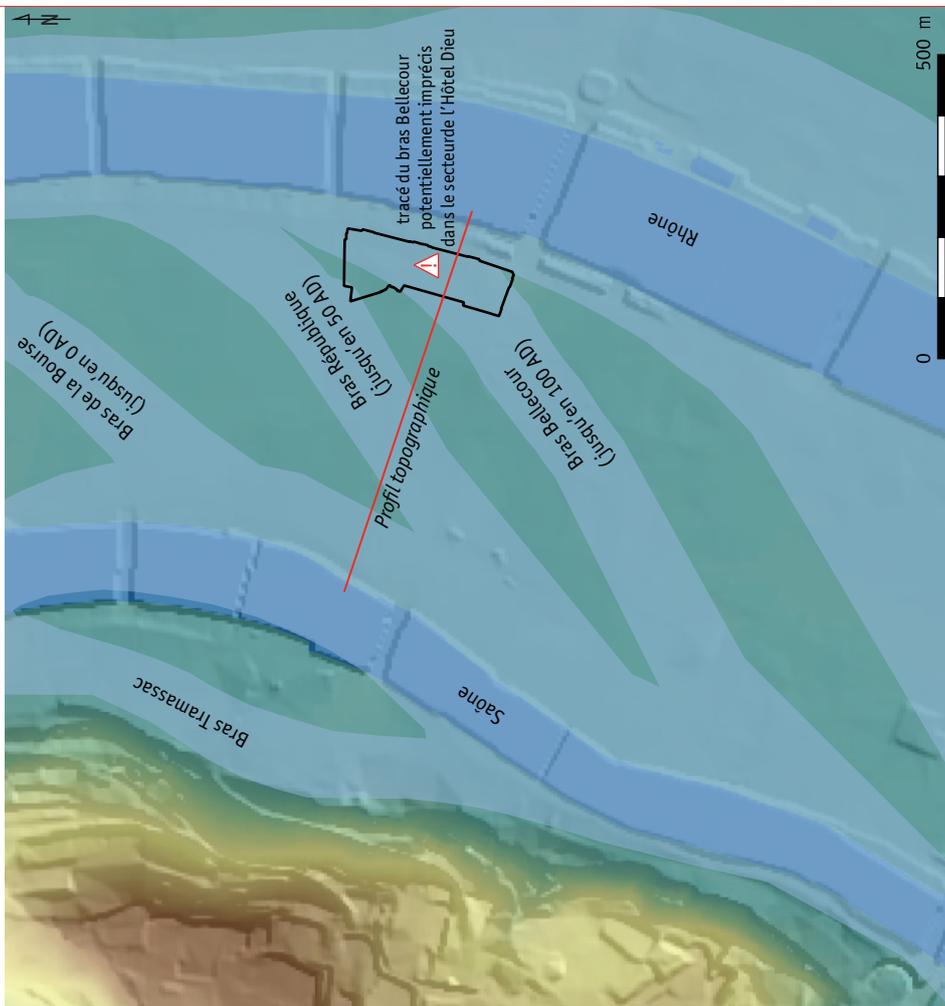
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Localisation du diagnostic sur le plan cadastral (1/1 500)**

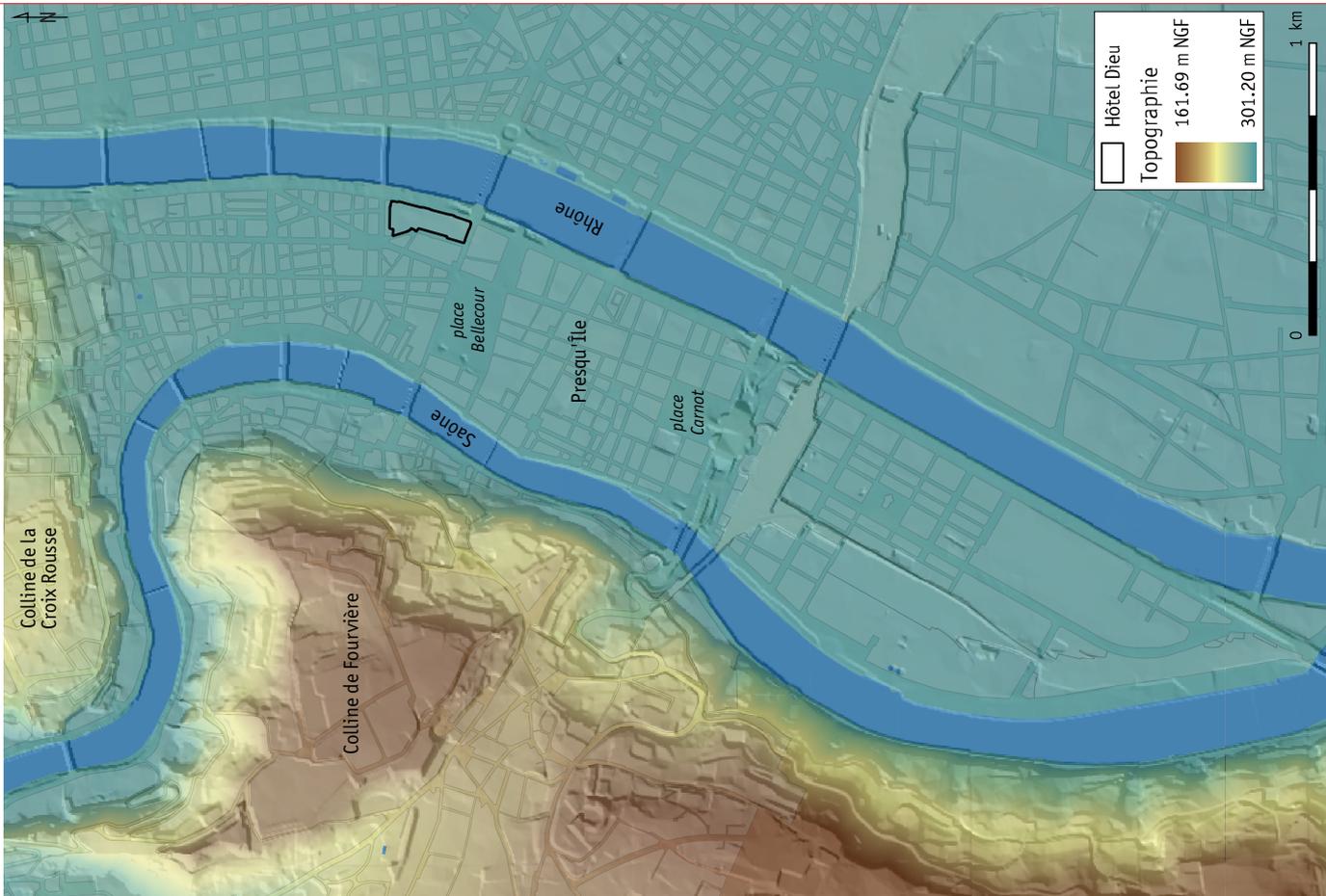
Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre  
 Cartographie : E.Leroy, M. Foucault, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
 DE LA VILLE DE LYON

Réseau hydrographique supposé au début de notre ère



Contexte topographique actuel



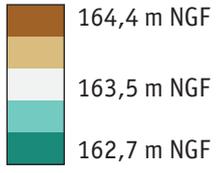
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Contexte géomorphologique de la Presqu'île**

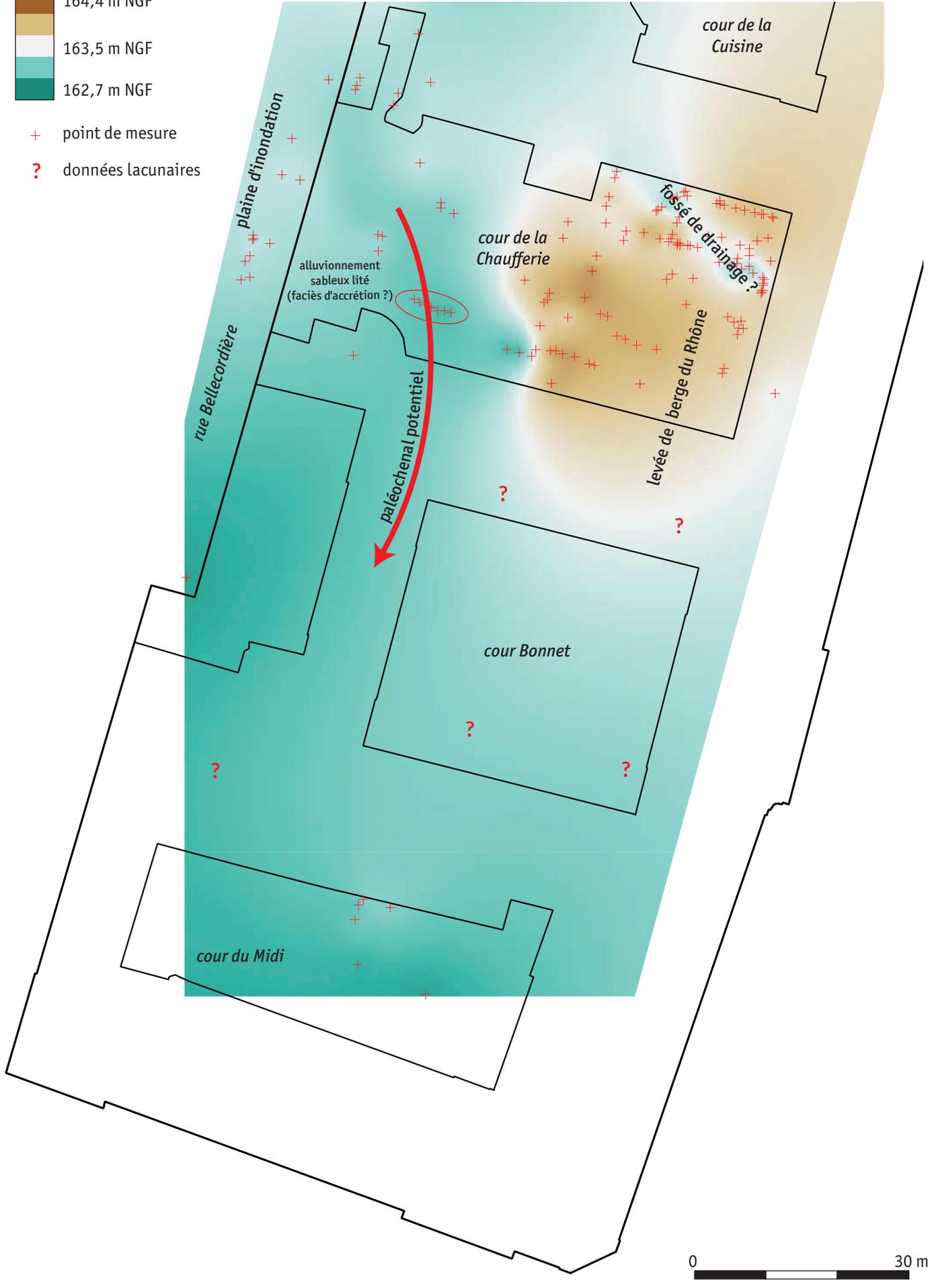
Sources : Alyas, Arlaud 2000, Bertrand et Leroy 2012, Bertrand *et al.* 2015

Cartographie : H. Tronchère

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



- + point de mesure
- ? données lacunaires

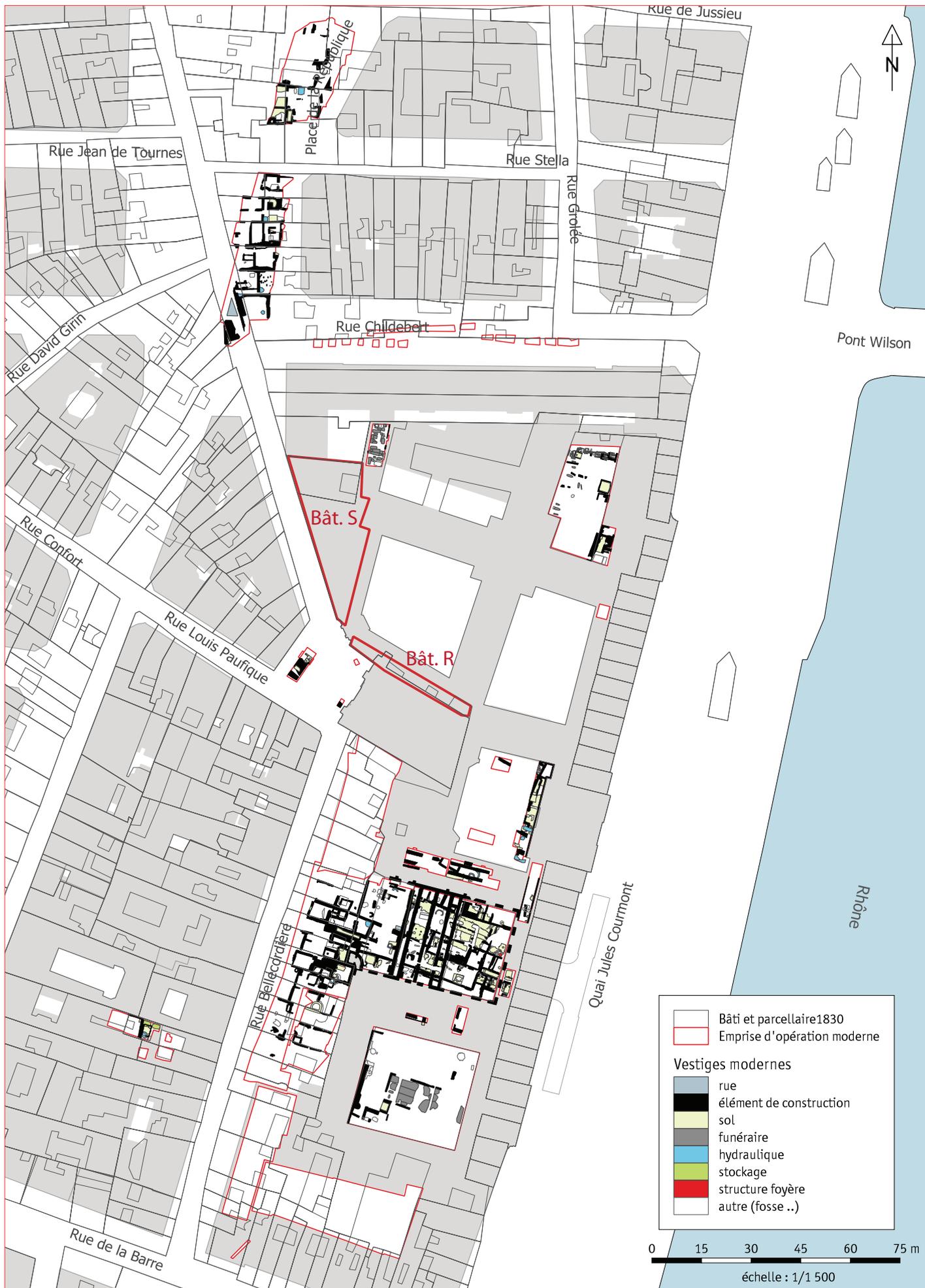


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Paléotopographie du plancher alluvial et hypothèse de tracés de chenaux**

Cartographie : H. Tronchère

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON

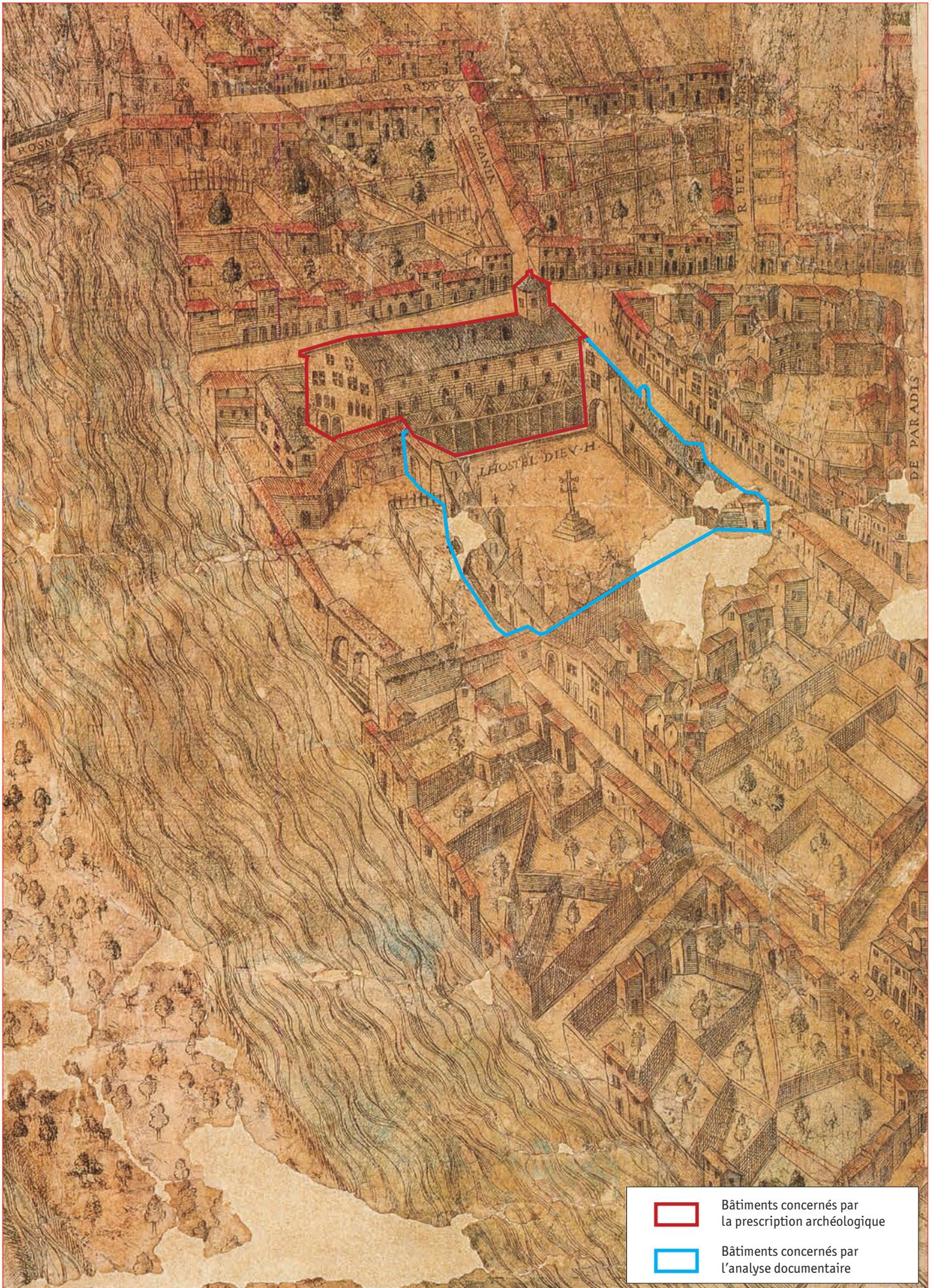


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Contexte médiéval et moderne**

Sources : données archéologiques AlyAS SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre  
Cartographie : E. Leroy, 2018

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



	Bâtiments concernés par la prescription archéologique
	Bâtiments concernés par l'analyse documentaire

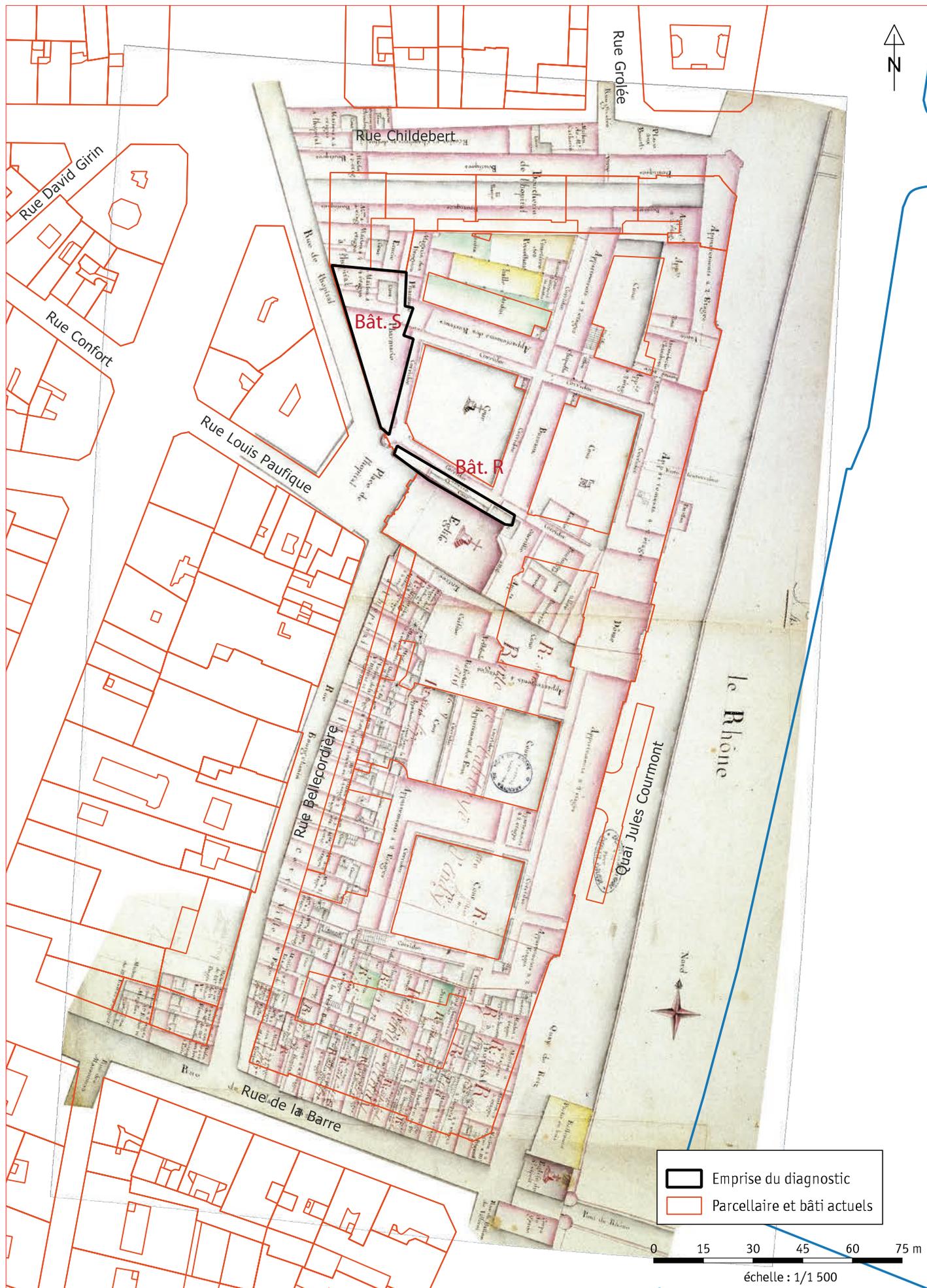


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Plan scénographique de la Ville de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1544)**

Sources : Archives de Lyon 2 S atlas 2 - Cartographie : M. Foucault, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



Emprise du diagnostic  
 Parcellaire et bâti actuels

0 15 30 45 60 75 m  
 échelle : 1/1 500

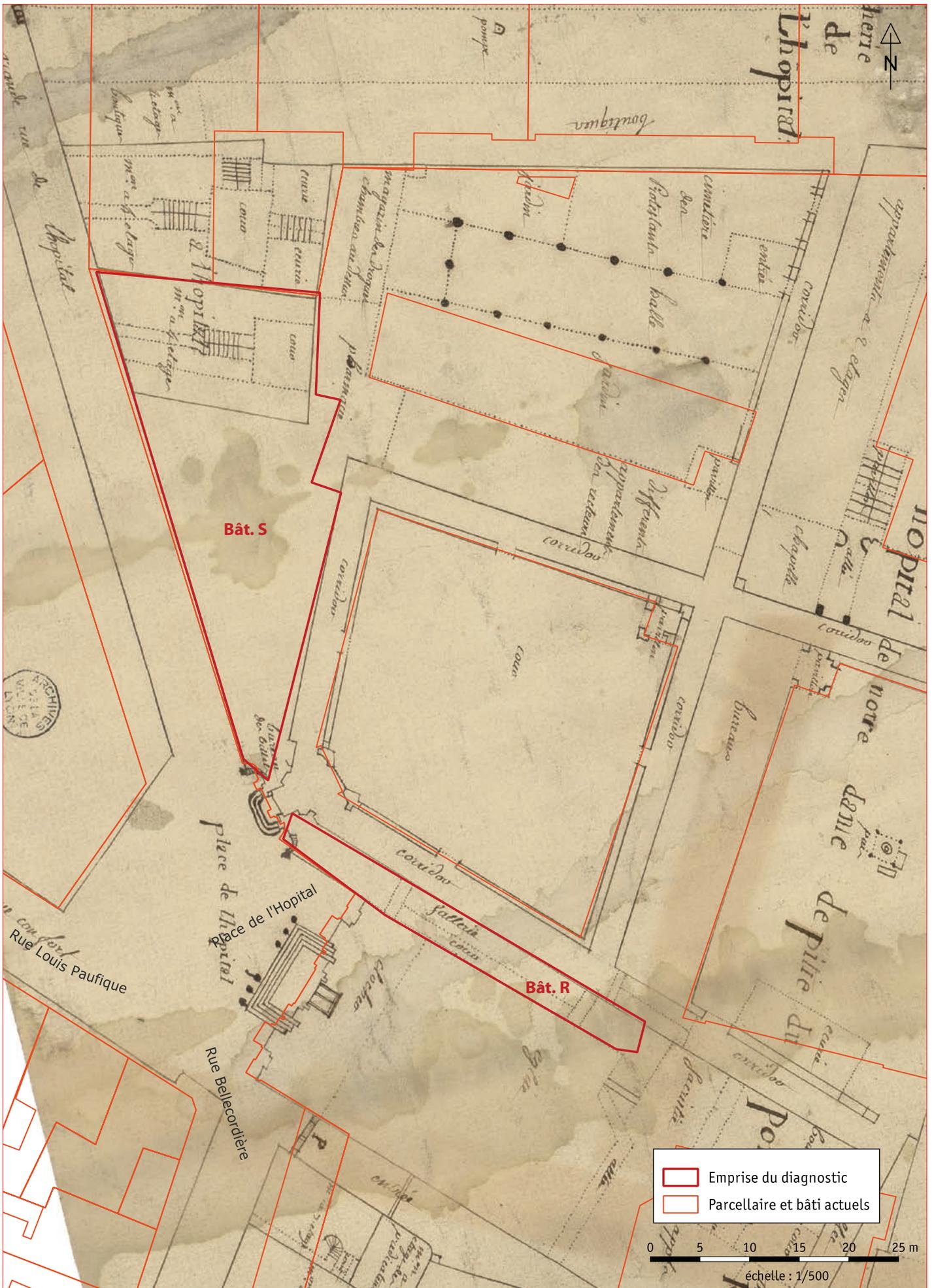


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**« Chapitre Saint-Martin d'Ainay, atlas de la rente noble (feuille 4) », 1743-1757**

Sources : Archives du Rhône 11G450atlas, géoréférencement SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre  
 Cartographie : E. Leroy, 2018

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
 DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Plan de l'Hotel-Dieu de Lyon et de ses dépendances, XVIIIe s.**

Sources : Archives de Lyon 2S141, géoréférencement SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Cadastre  
 Cartographie : E.Leroy, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
 DE LA VILLE DE LYON



Emprise du diagnostic  
 Parcelle et bâti actuels

0 15 30 45 60 75 m  
 échelle : 1/1 500



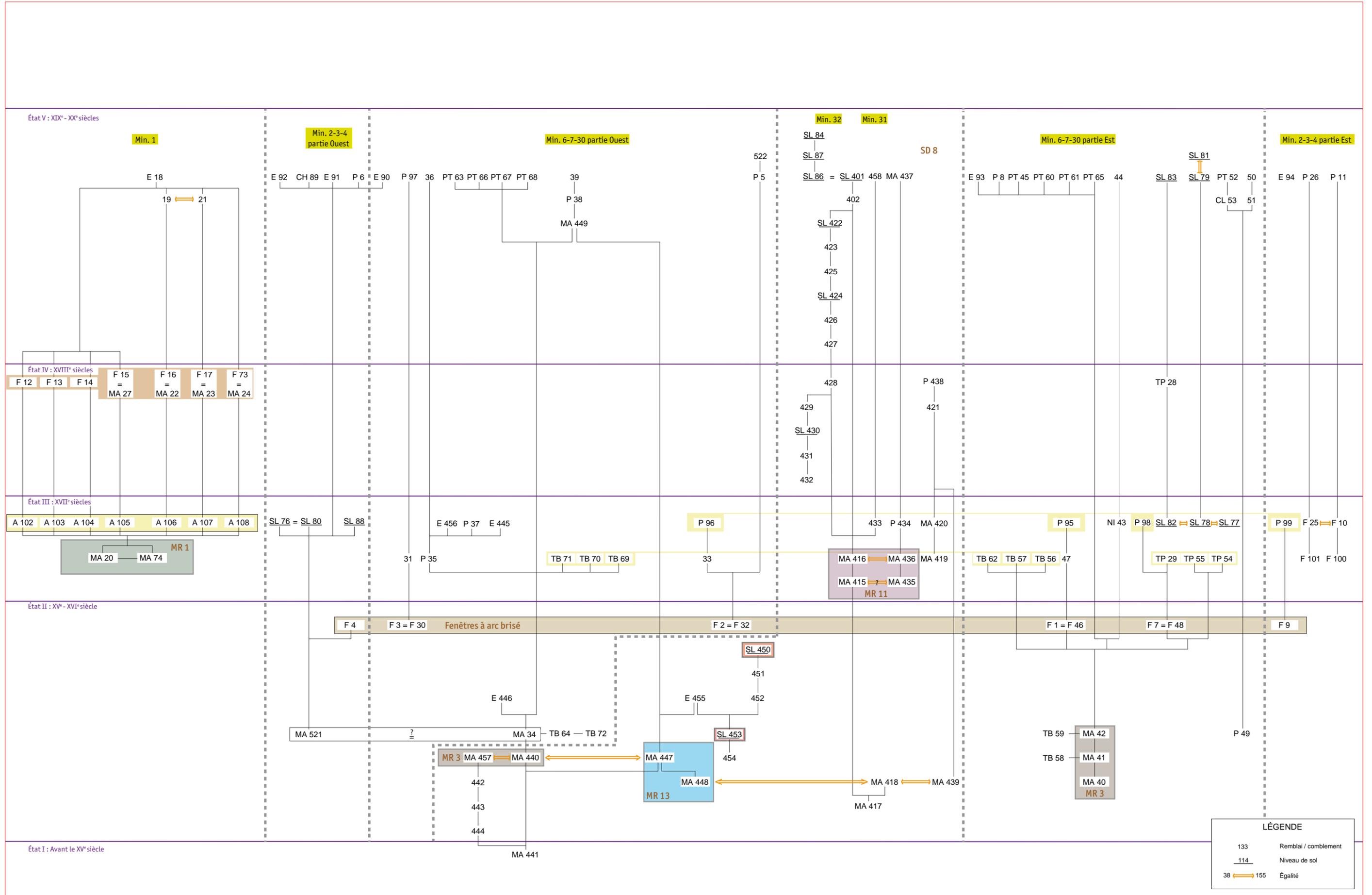
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Cadastre napoléonien Commune de Lyon Section I dite de la Préfecture (feuille 3), 1831**

Sources : Archives du Rhône 3P 962, 961, 964 ; fond de plan Métropole de Lyon, Cadastre - Cartographie : E. Leroy, 2017

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
 DE LA VILLE DE LYON



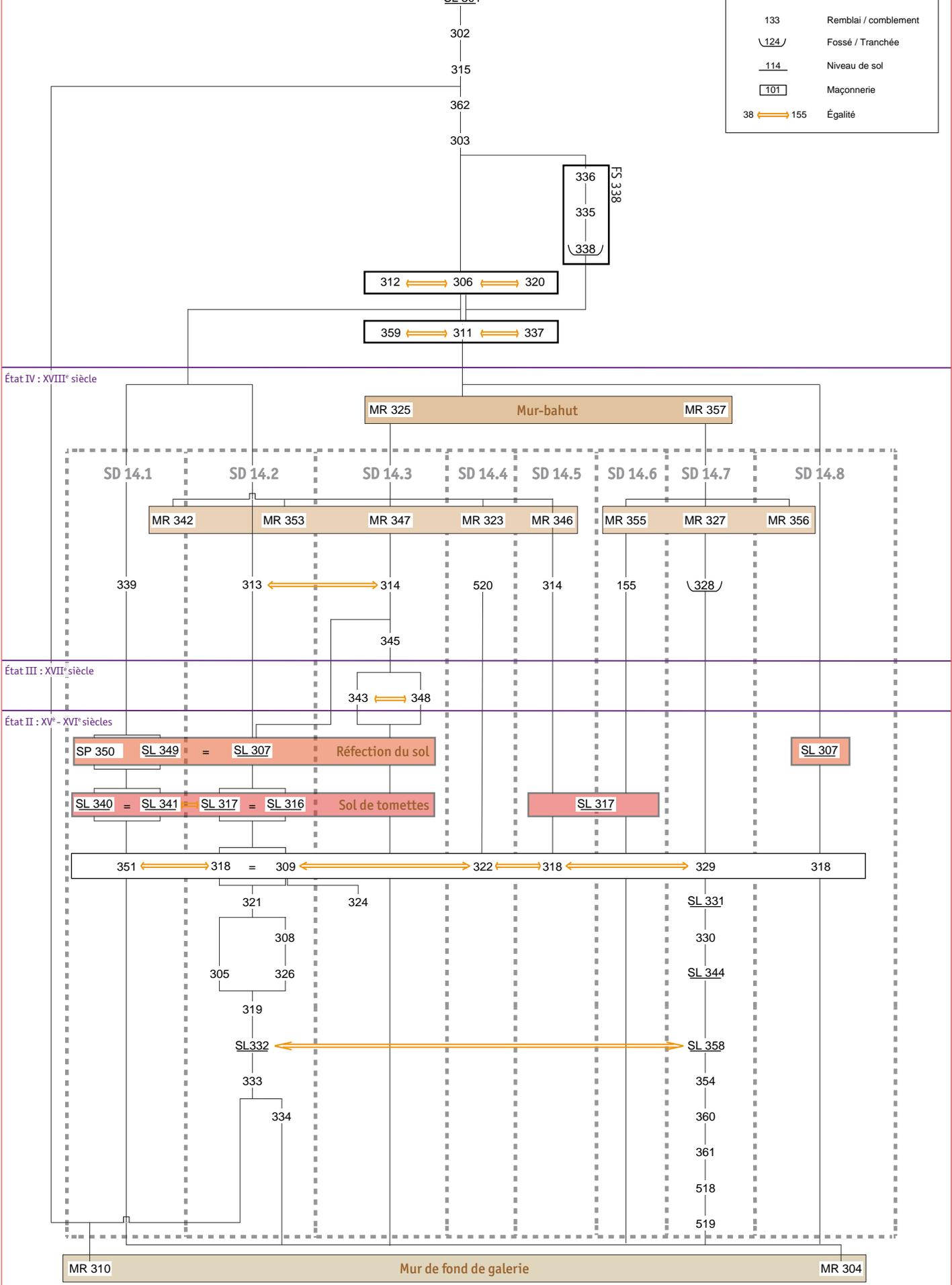




État V : XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles

LÉGENDE

- 133 Remblai / comblement
- └─ 124 ─┘ Fossé / Tranchée
- ┌─ 114 ─┐ Niveau de sol
- 101 Maçonnerie
- 38 ↔ 155 Égalité



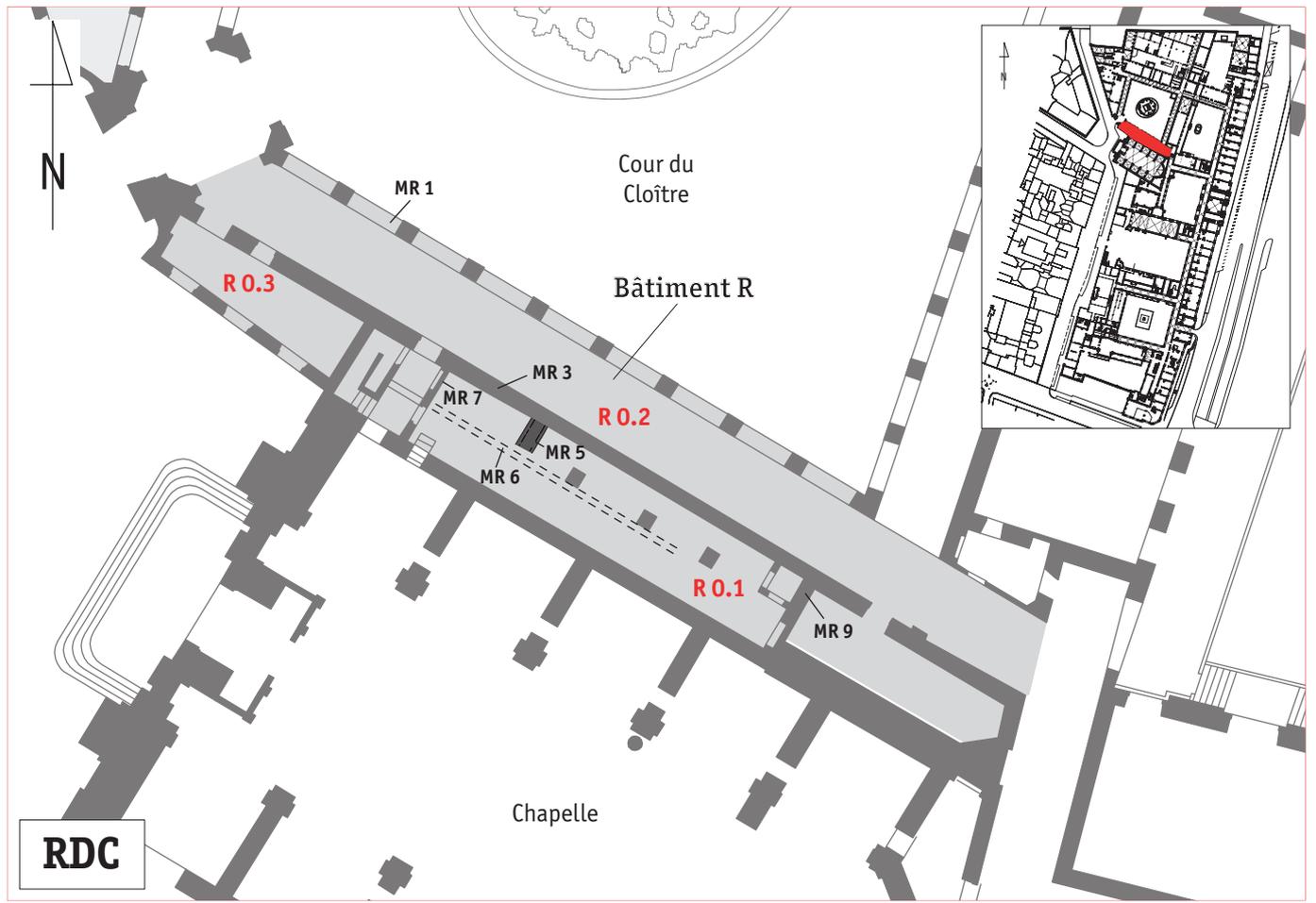
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 e nord - 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON

**Diagramme stratigraphique - Sondages SD 14.1 à SD 14.8**

Conception : O. Puel, N. Fourn

DAO : N. Fourn



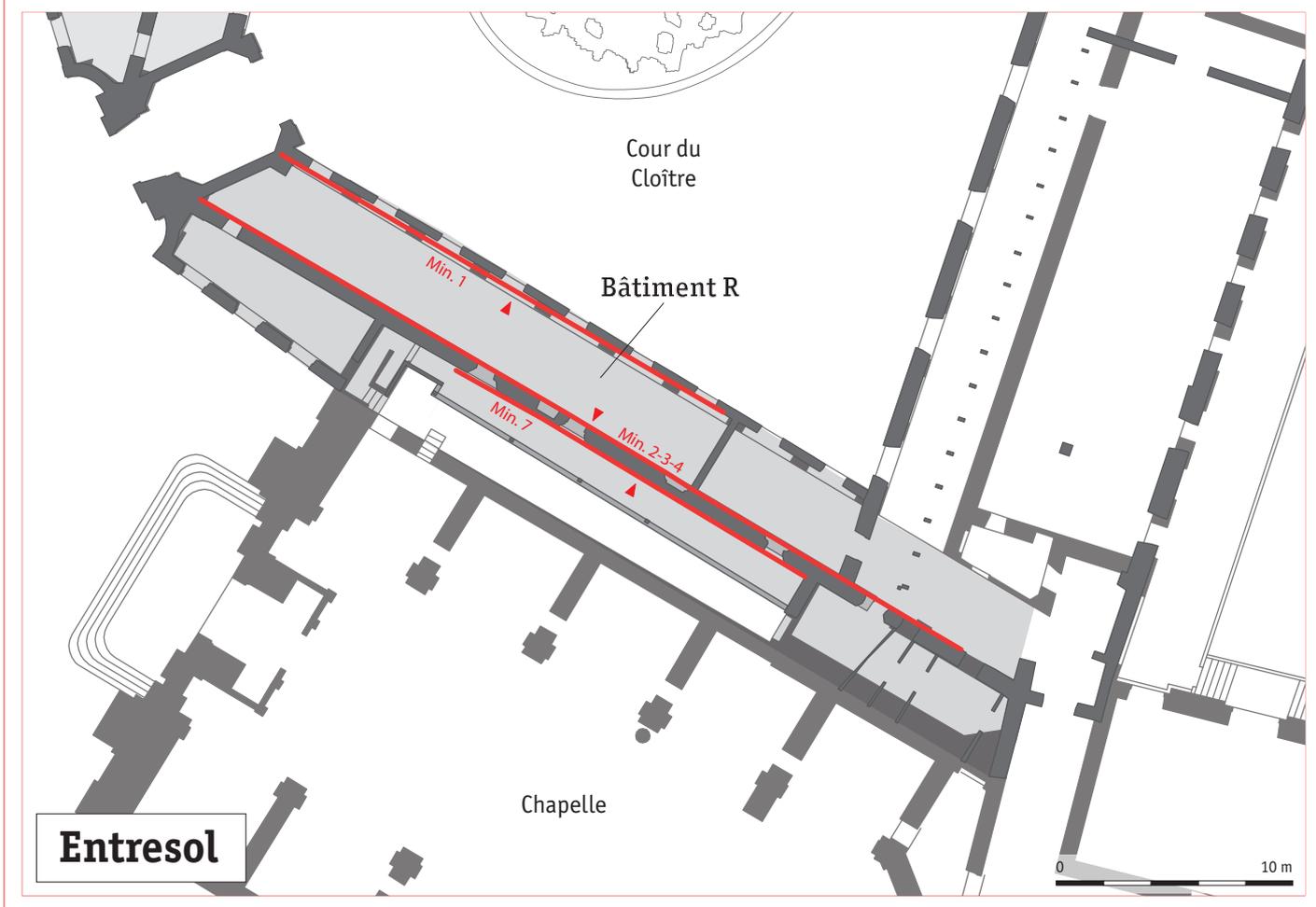
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R : plan de localisation des pièces et des murs (1/300)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

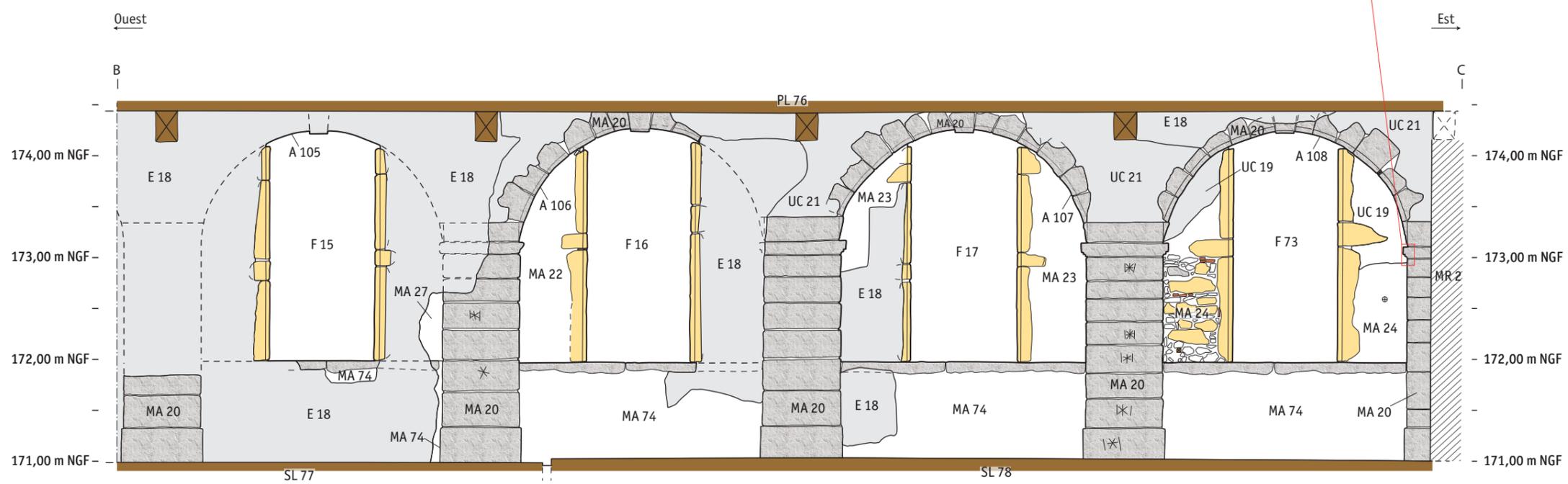
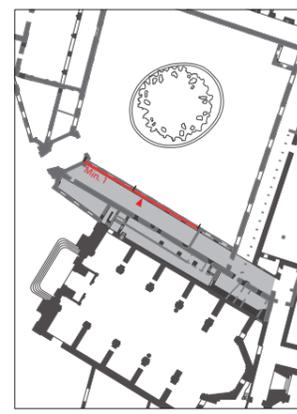
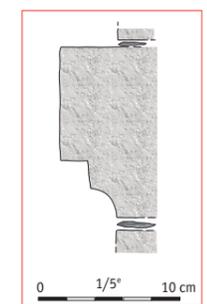
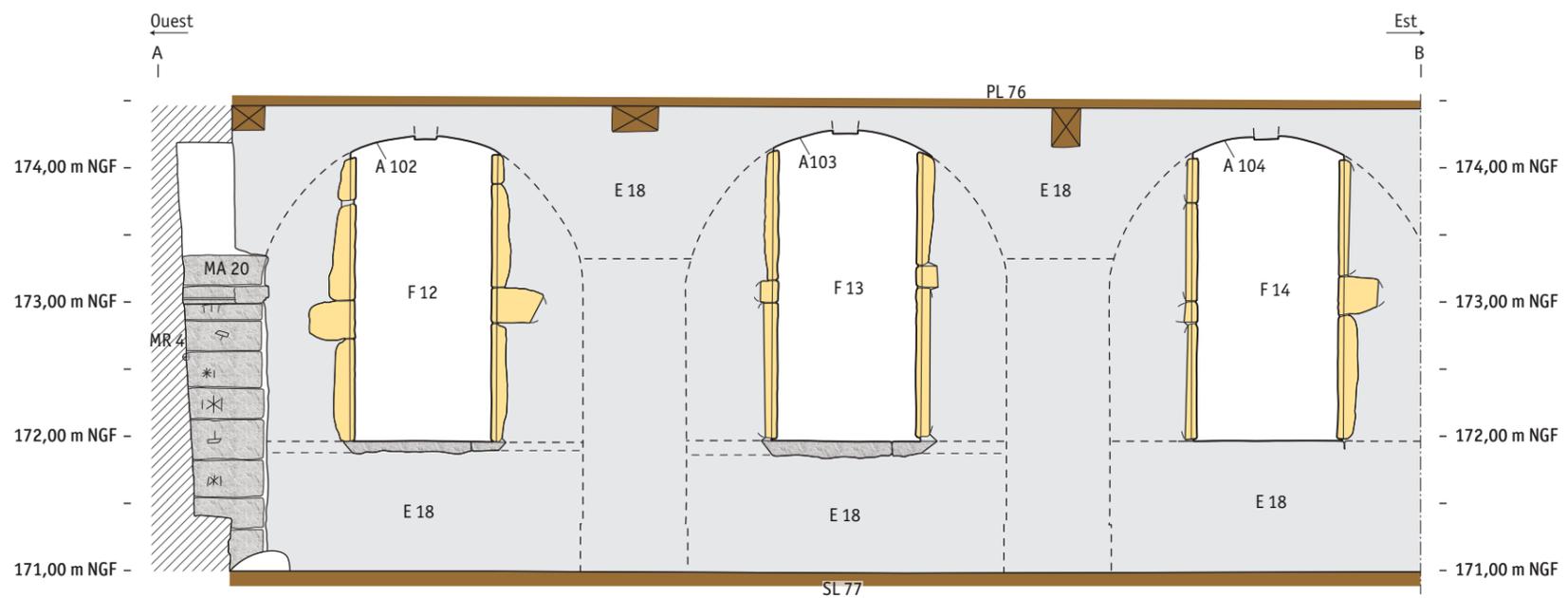
**Bâtiment R : plan de localisation des relevés (1/300)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON







	Bois		Calcaire à gryphées
	TCA		Schiste
	Pierre dorée		Enduit



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

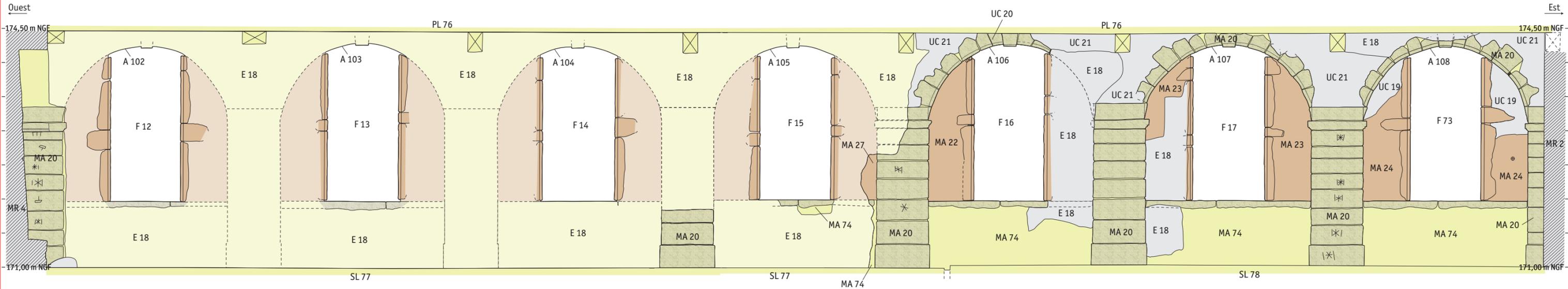
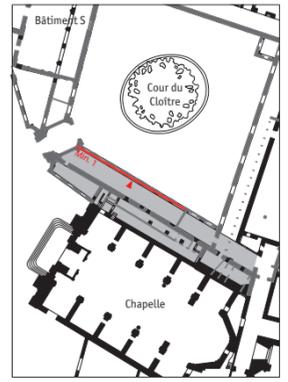
**Bâtiment R : relevé du parement sud du mur MR 1(1/50)**

Relevés de terrain : Ch. Ybard

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





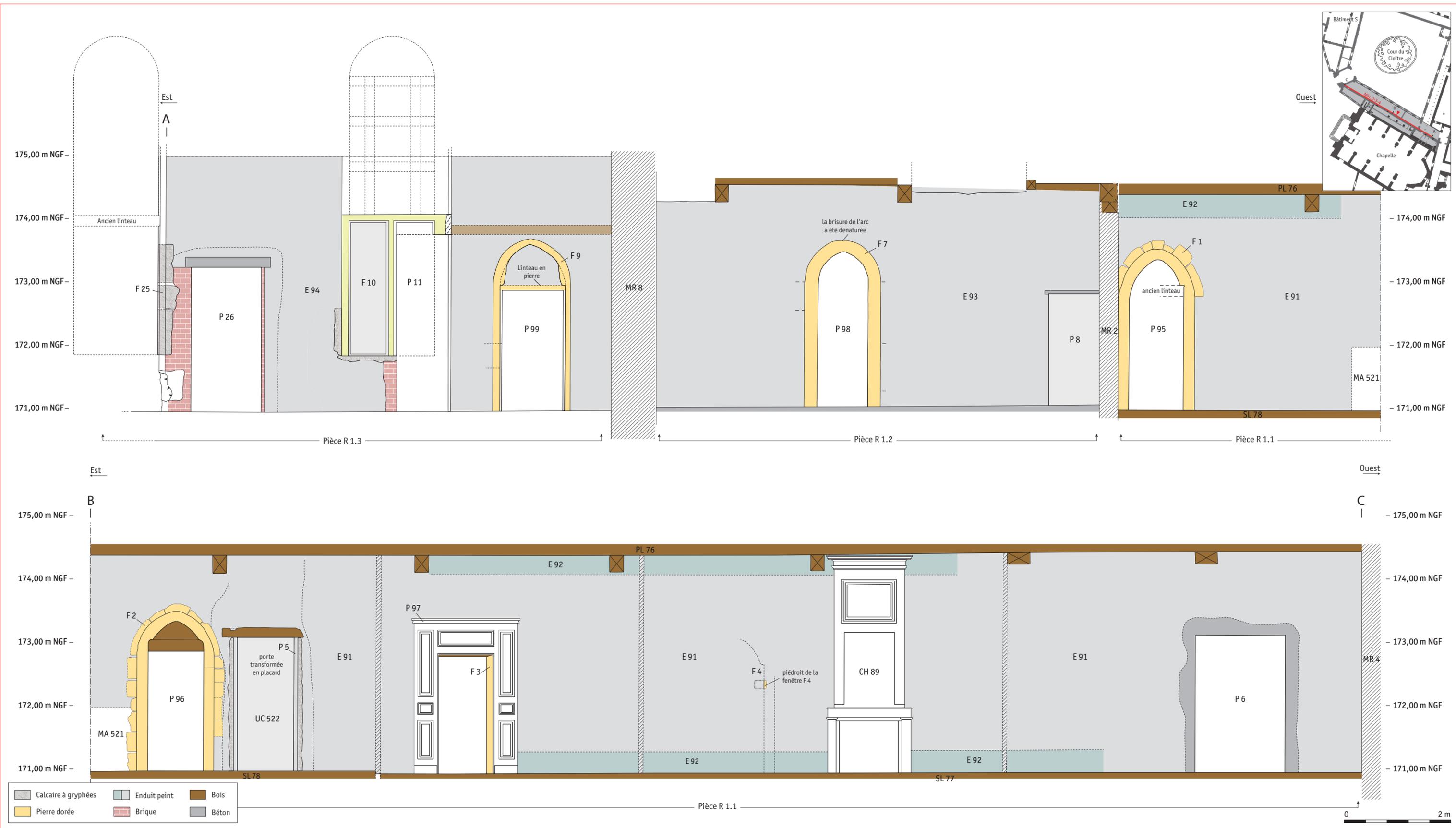
Observé	Restitué	
		XIX <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> siècles
		XVIII <sup>e</sup> siècle
		XVII <sup>e</sup> siècle



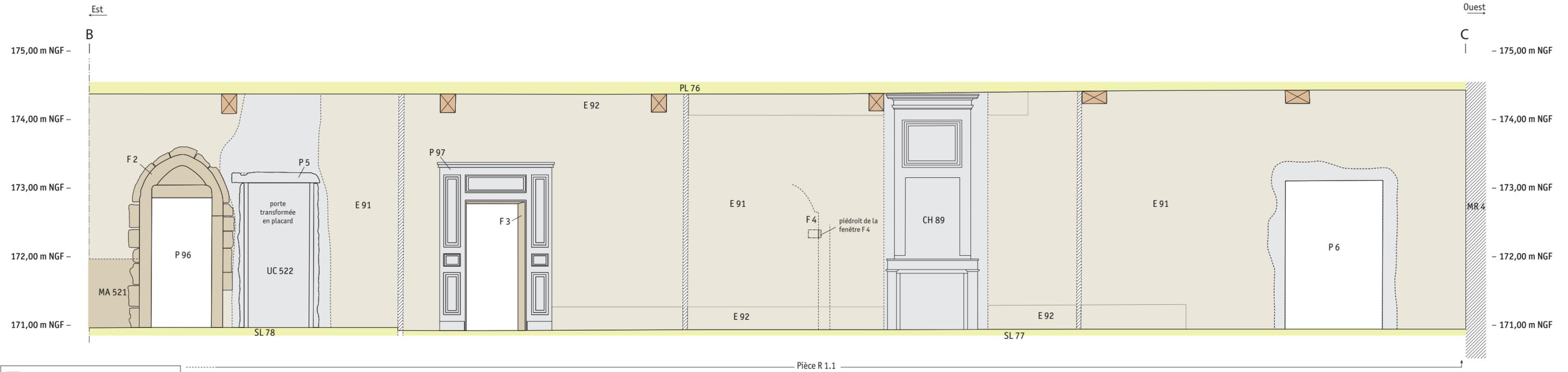
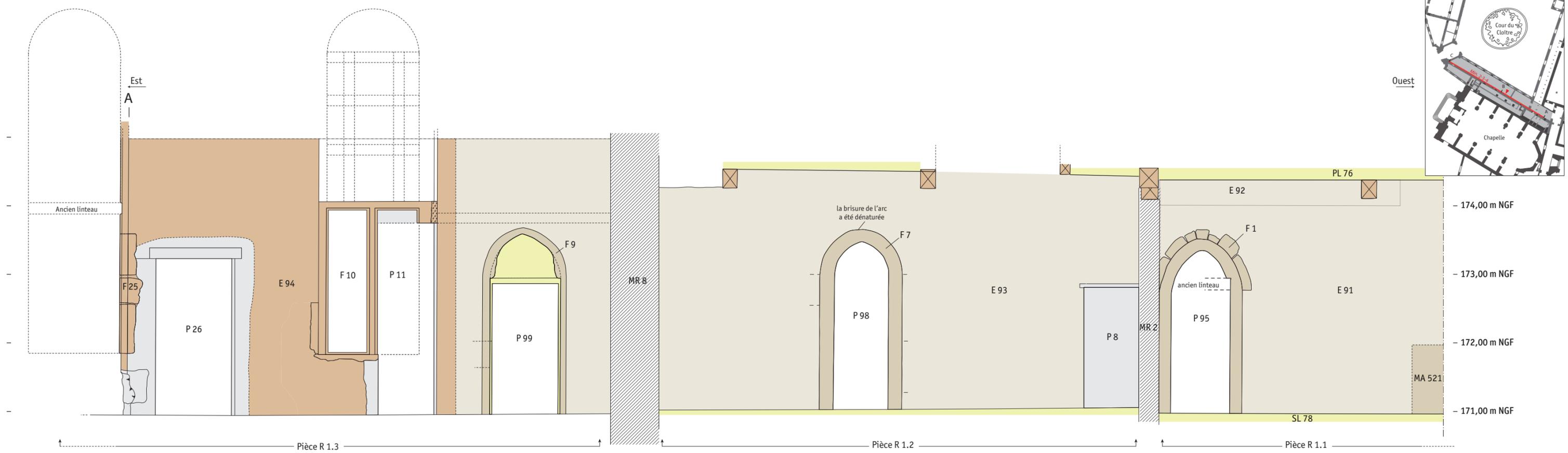
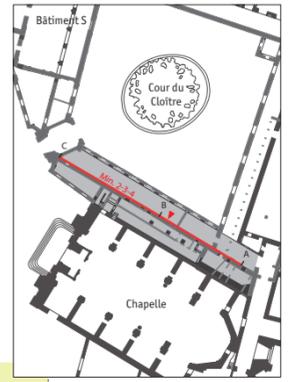
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016  
**Bâtiment R : phasage du parement sud du mur du cloître (1/50)**

Relevés de terrain : Ch. Ybard      DAO : Ch. Ybard

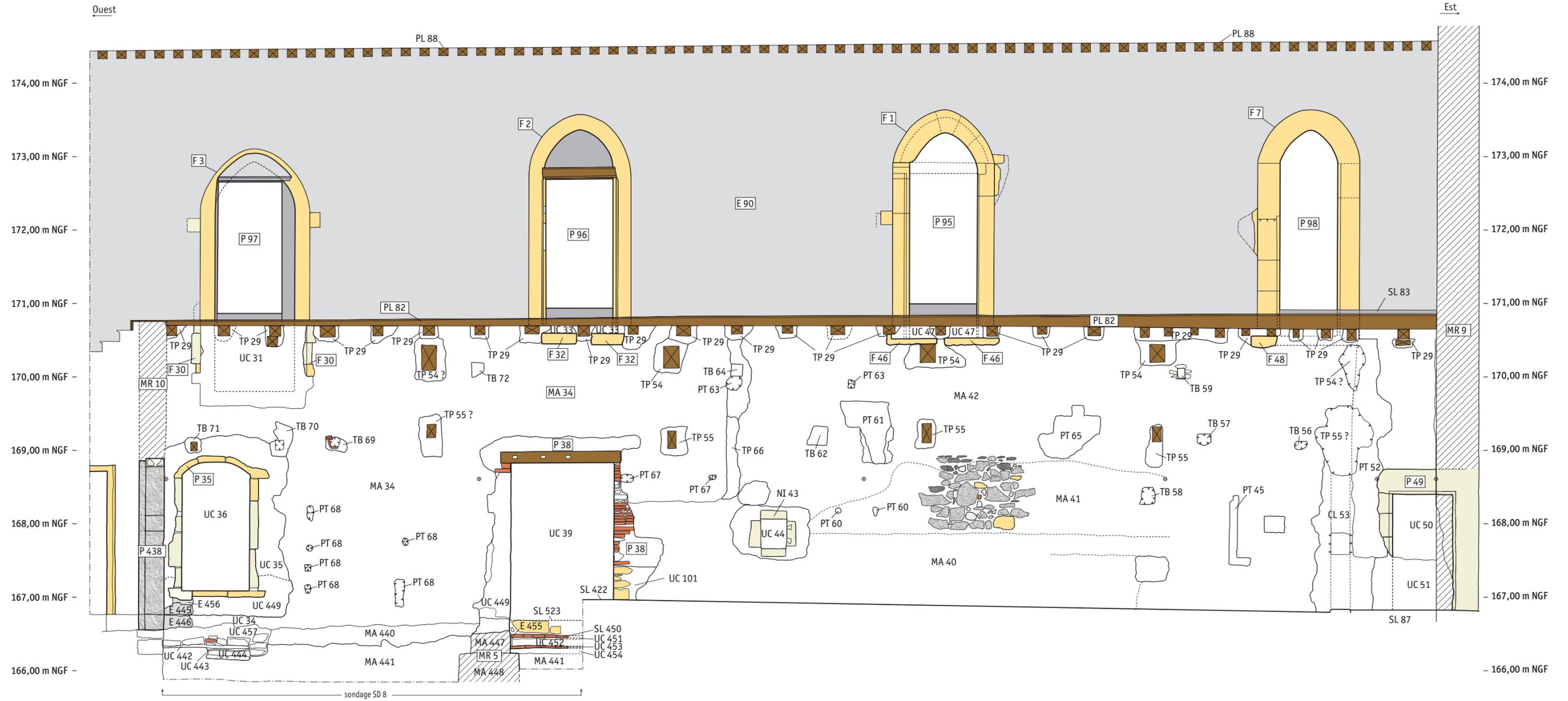
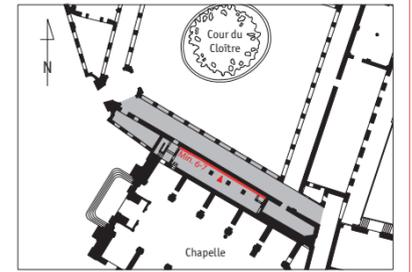












Bois	Calcaire à gryphées	Galet
Brique	Schiste	Béton
Pierre dorée	Granite	Enduit



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S / Tranche 9 E, zone nord - 2016

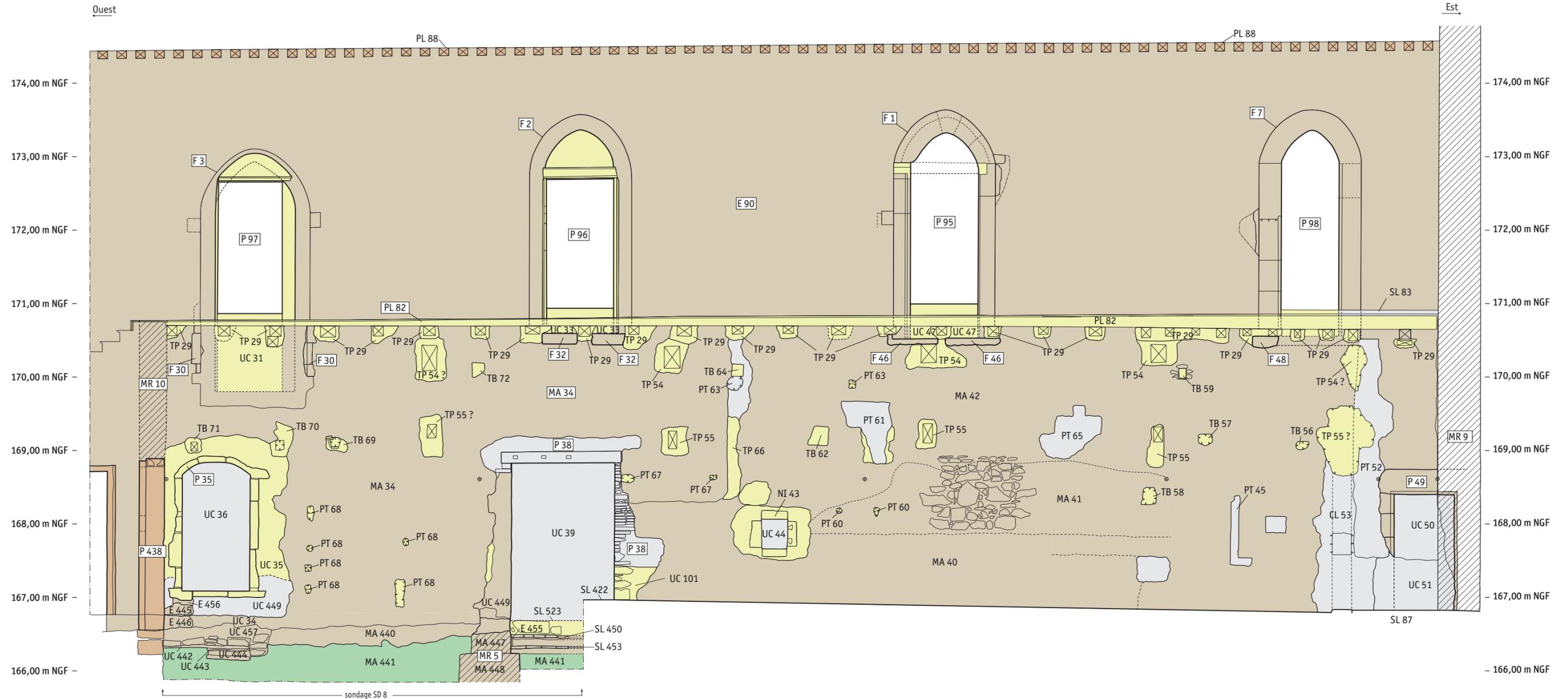
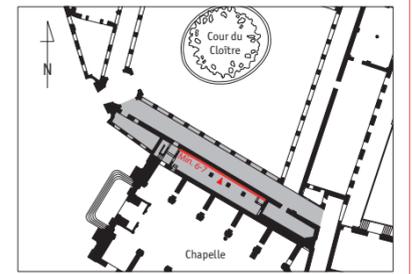
**Bâtiment R : relevé du parement sud du mur MR 3 (1/50)**

Relevés de terrain : E. Bernot, O. Puel, Ch. Ybard

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S / Tranche 9 E, zone nord - 2016

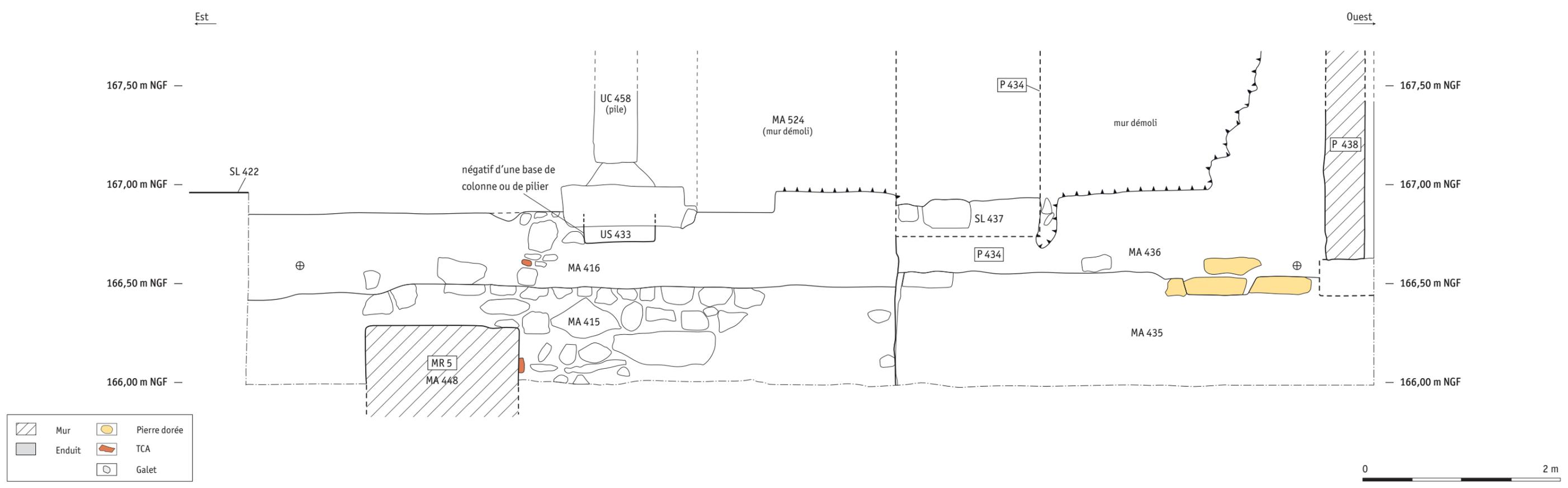
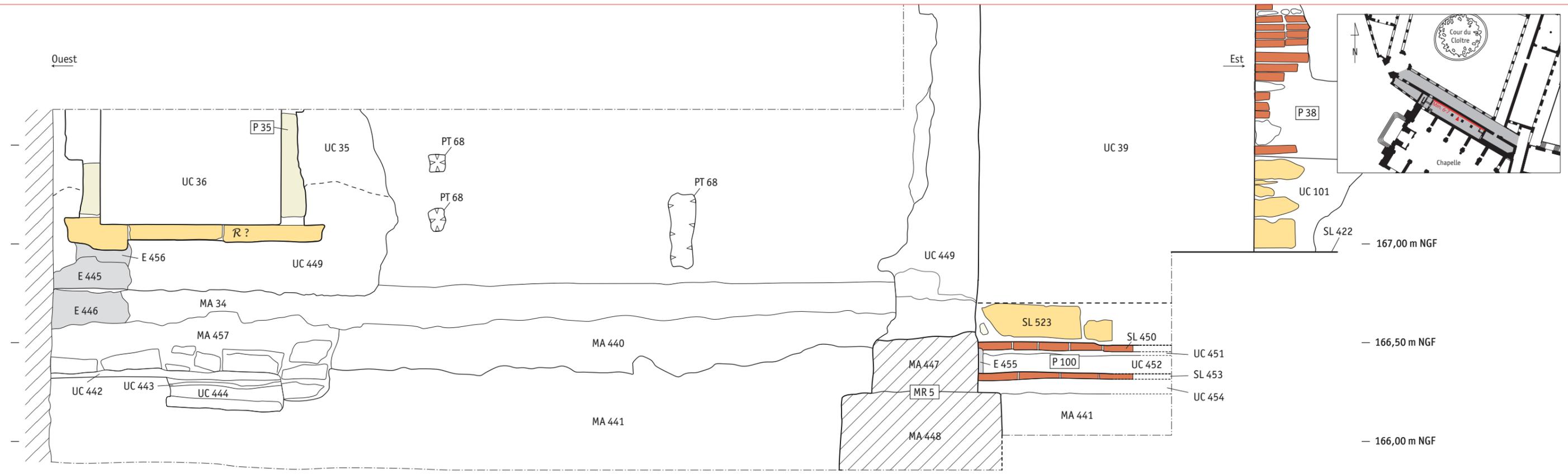
**Bâtiment R : phasage du parement sud du mur MR 3 (1/50)**

Relevés de terrain : E. Bernot, O. Puel, Ch. Ybard

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S / Tranche 9 E, zone nord - 2016

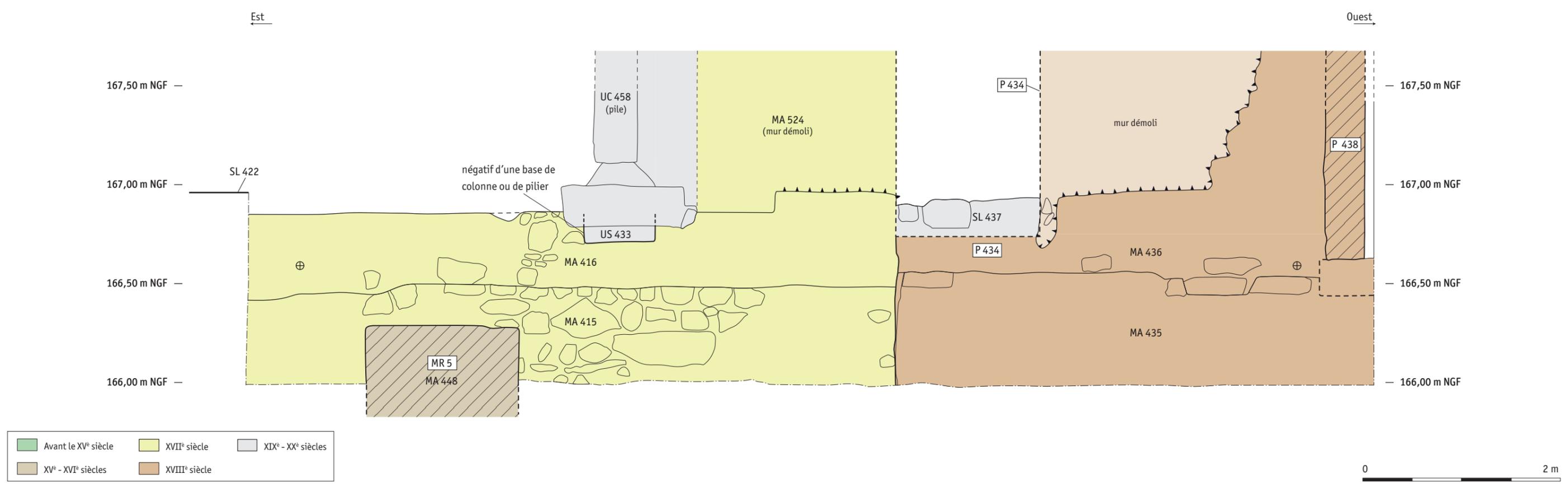
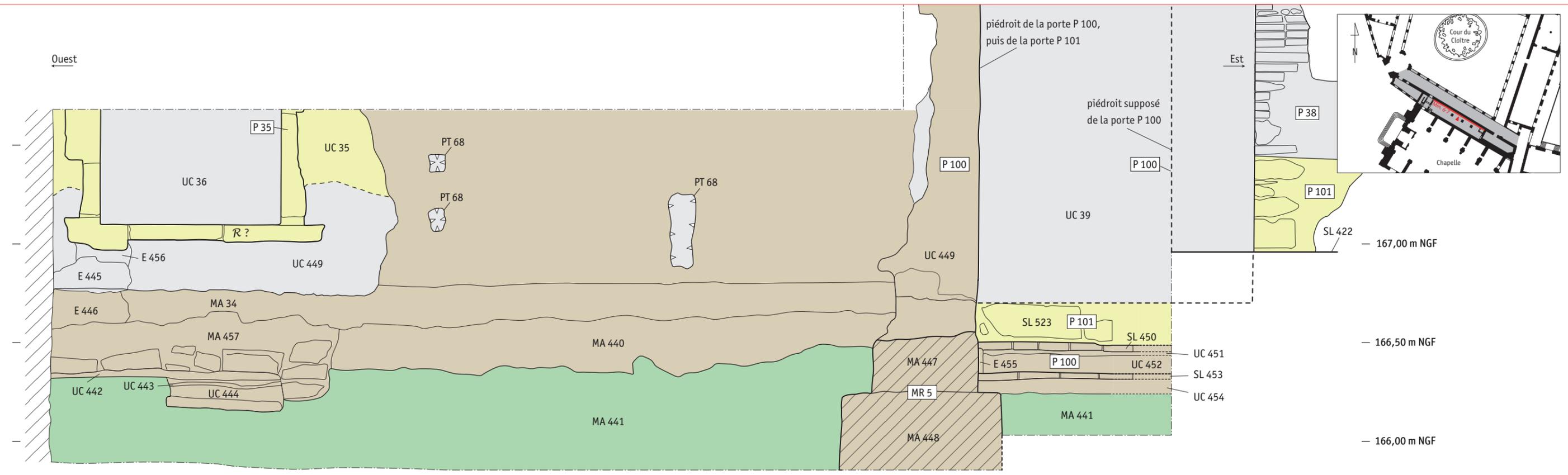
**Bâtiment R, sondage SD 8 : relevés des bases du mur nord MR 3 et du mur sud MR 6 (1/20)**

Relevés de terrain : E. Bernot, N. Morelle, O. Puel, Ch. Ybard

DAO : Ch. Ybard, M. Foucault

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON





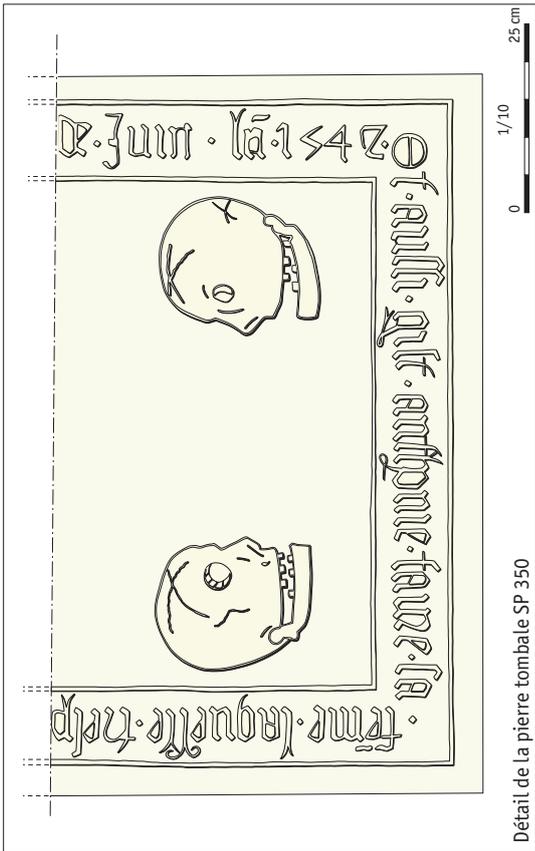
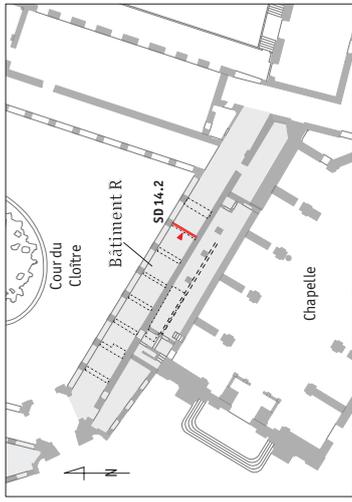
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S / Tranche 9 E, zone nord - 2016  
**Bâtiment R, sondage SD 8 : phasage des bases du mur nord MR 3 et du mur sud MR 6 (1/20)**

Relevés de terrain : E. Bernot, N. Morelle, O. Puel, Ch. Ybard  
 DAO : Ch. Ybard, M. Foucault

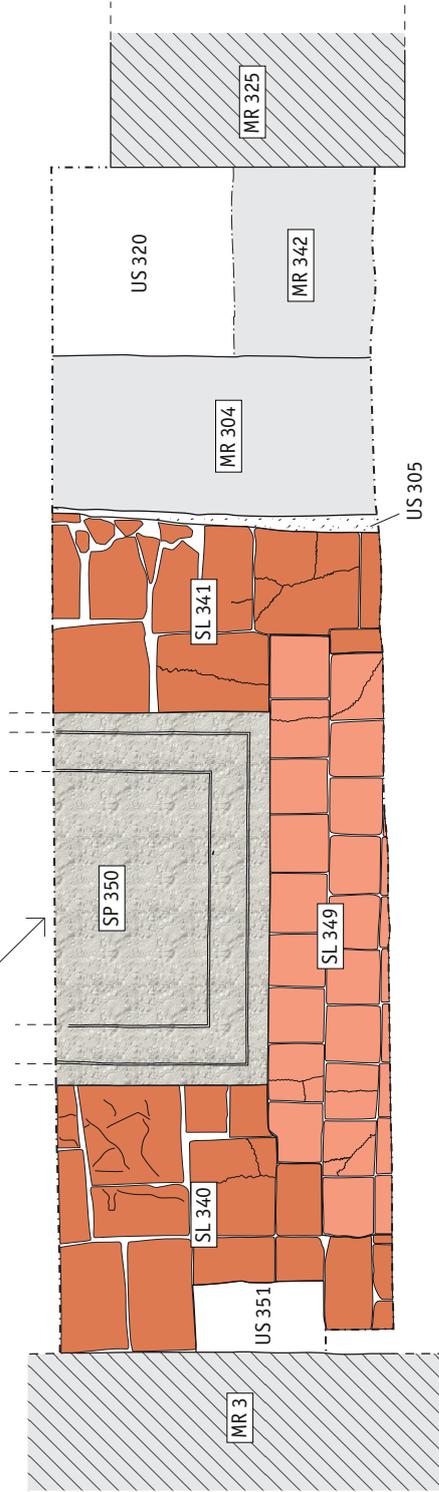
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
 DE LA VILLE DE LYON



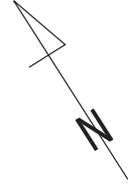




Détail de la pierre tombale SP 350



	Maçonnerie		Tomettes		Limite de sondage
	Calcaire à gryphées		Mortier		





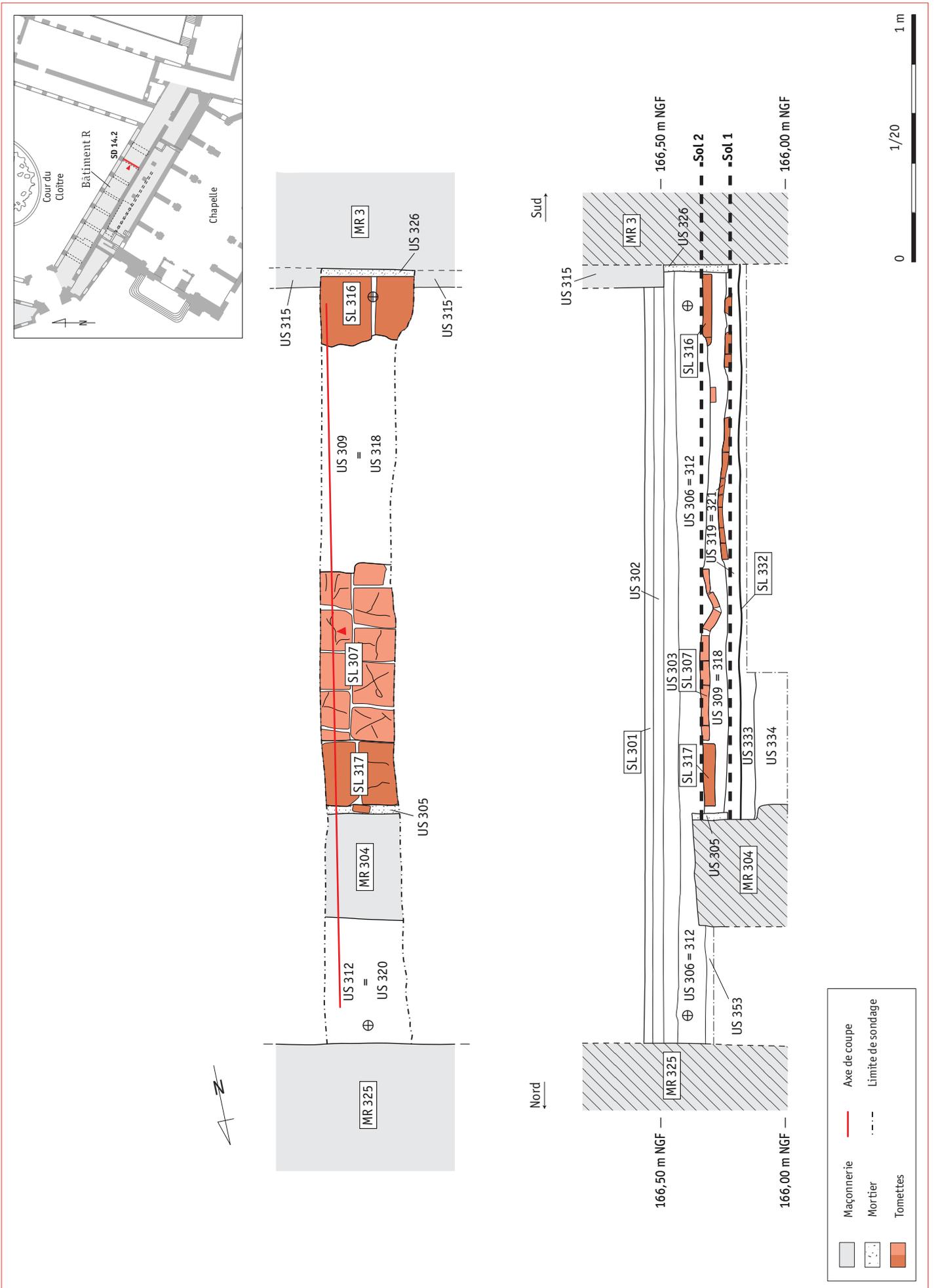
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone nord - 2016

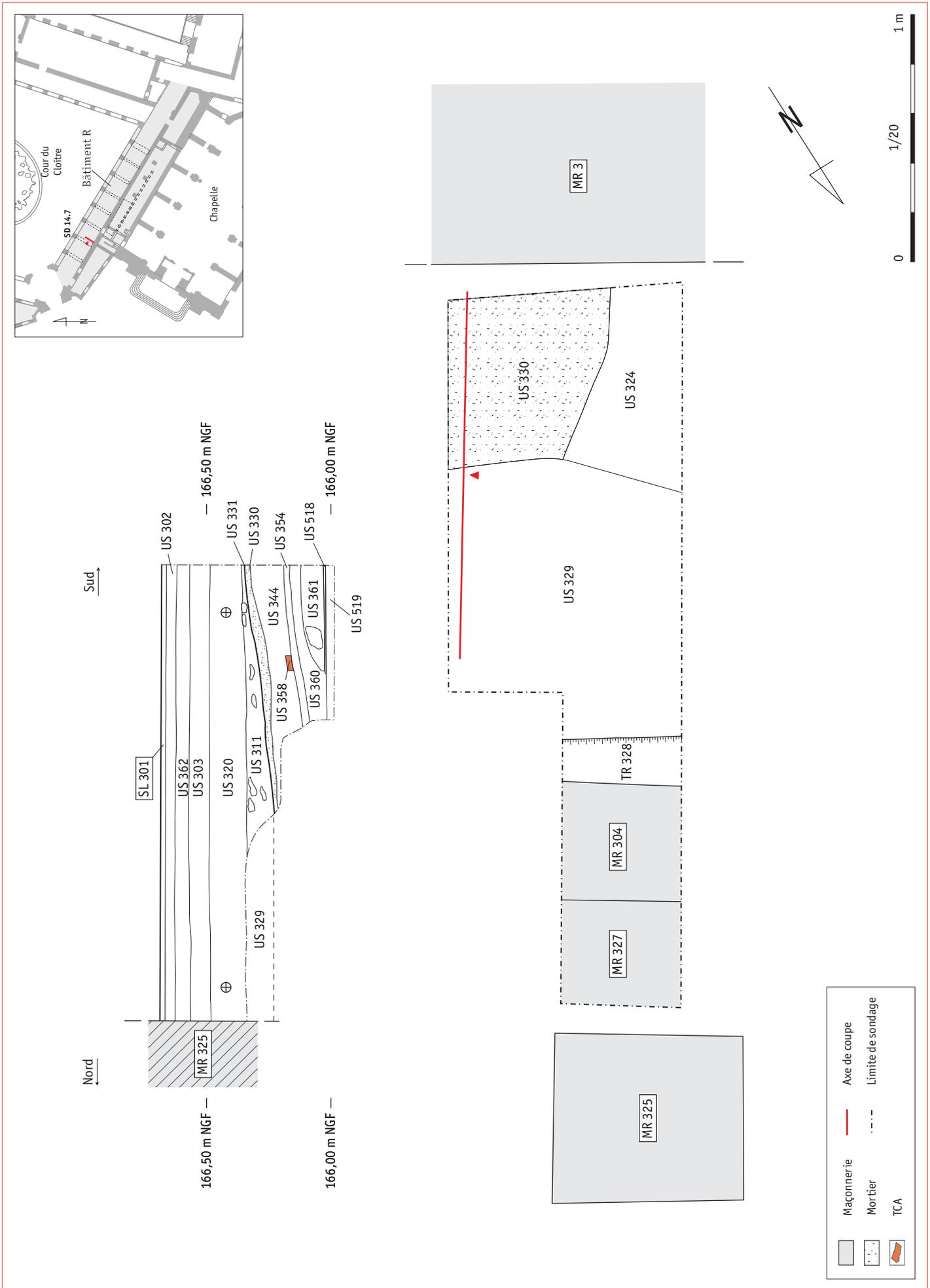
### Sondage 14.2 : coupe et plan (1/20)

Relevés de terrain : G. Bredow, A. Creuzieux

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





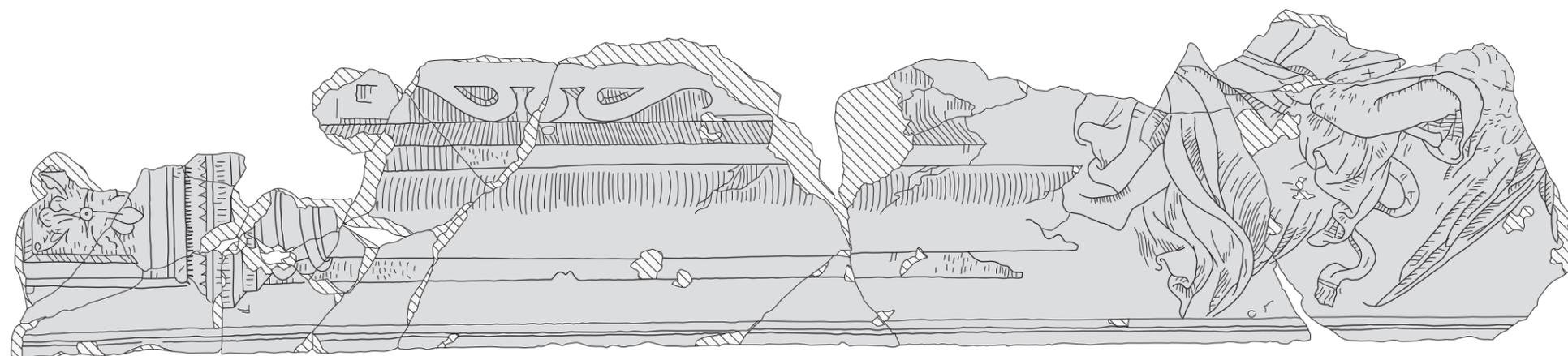
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 E, zone nord - 2016

**Sondage 14.7 : plan et coupe stratigraphique nord-sud (1/20)**

Relevés de terrain : A. Creuzieux

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



0 1/10<sup>e</sup> 50 cm



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Relevé et photogrammétrie de la pierre tombale (1/10)**

Relevé et DAO : Ch. Ybard

Photogrammétrie : N. Morelle

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON

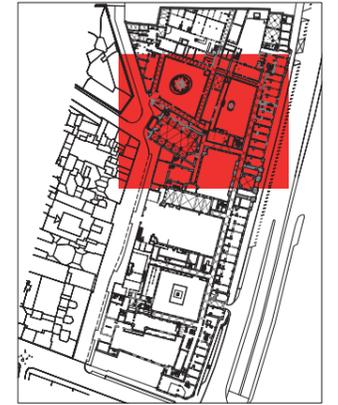
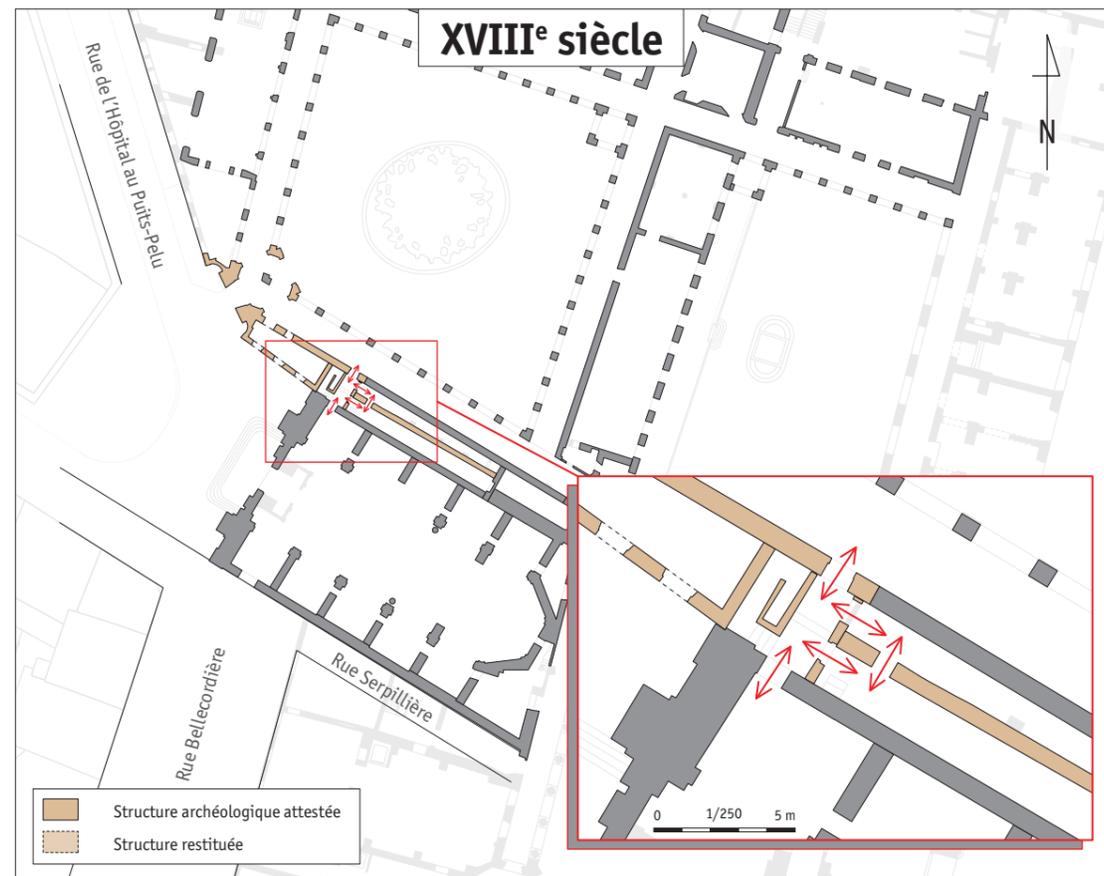
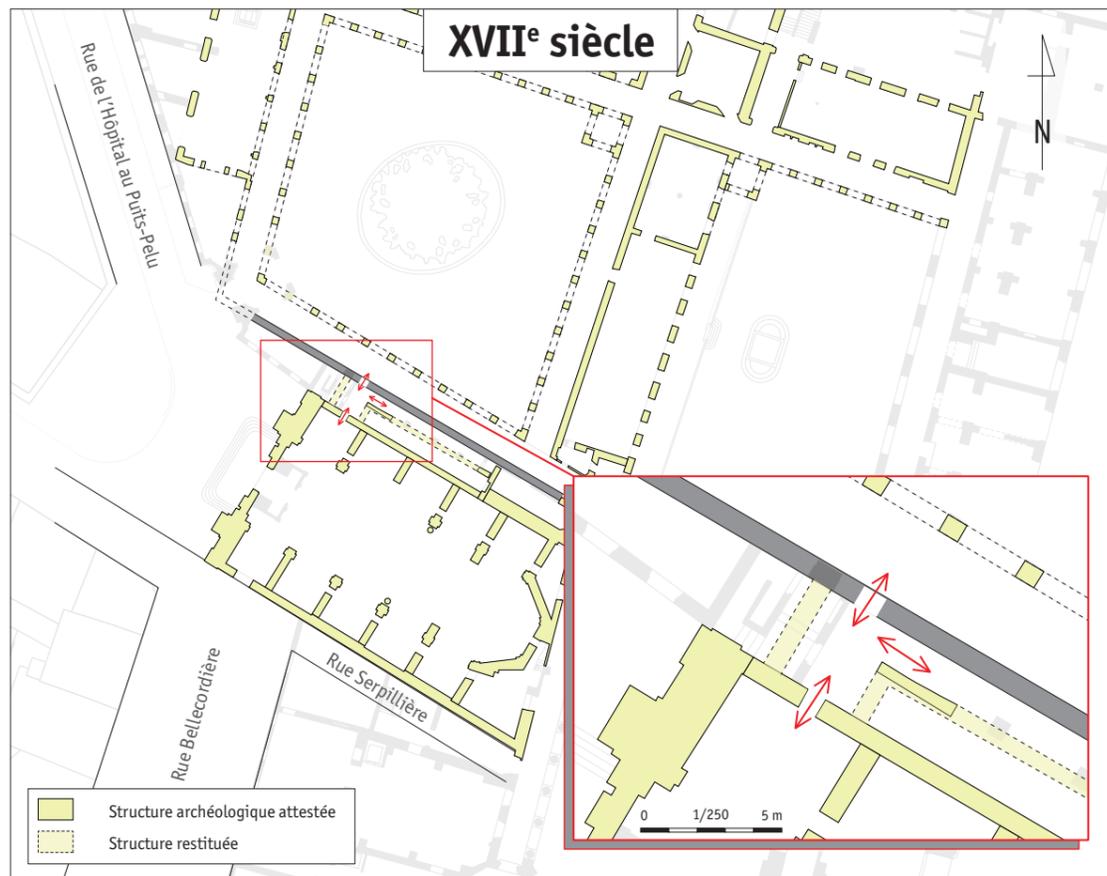
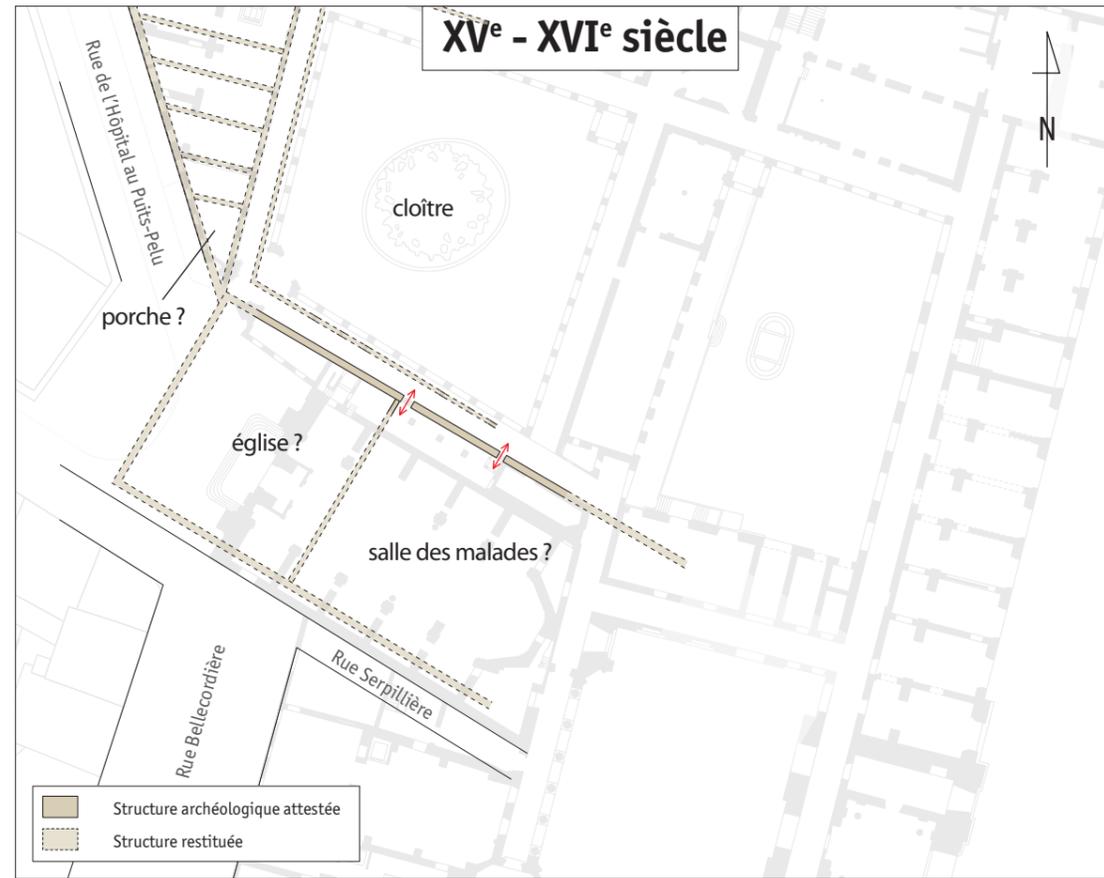




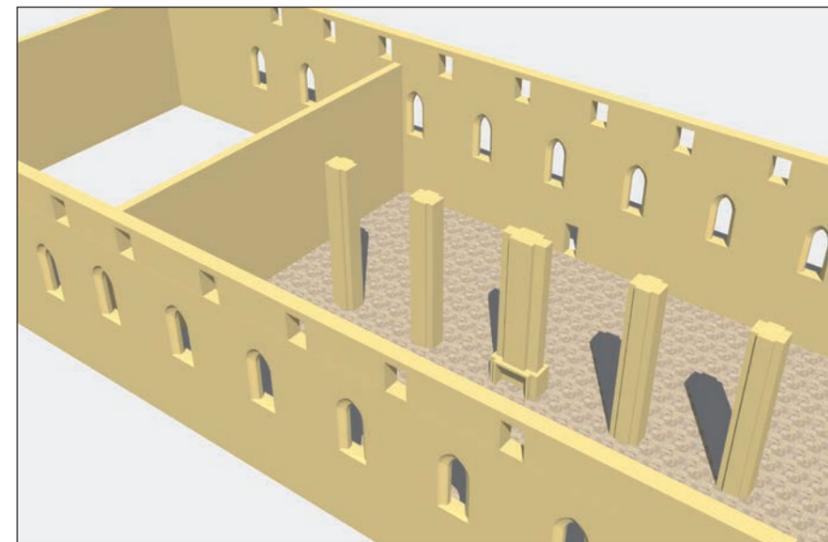
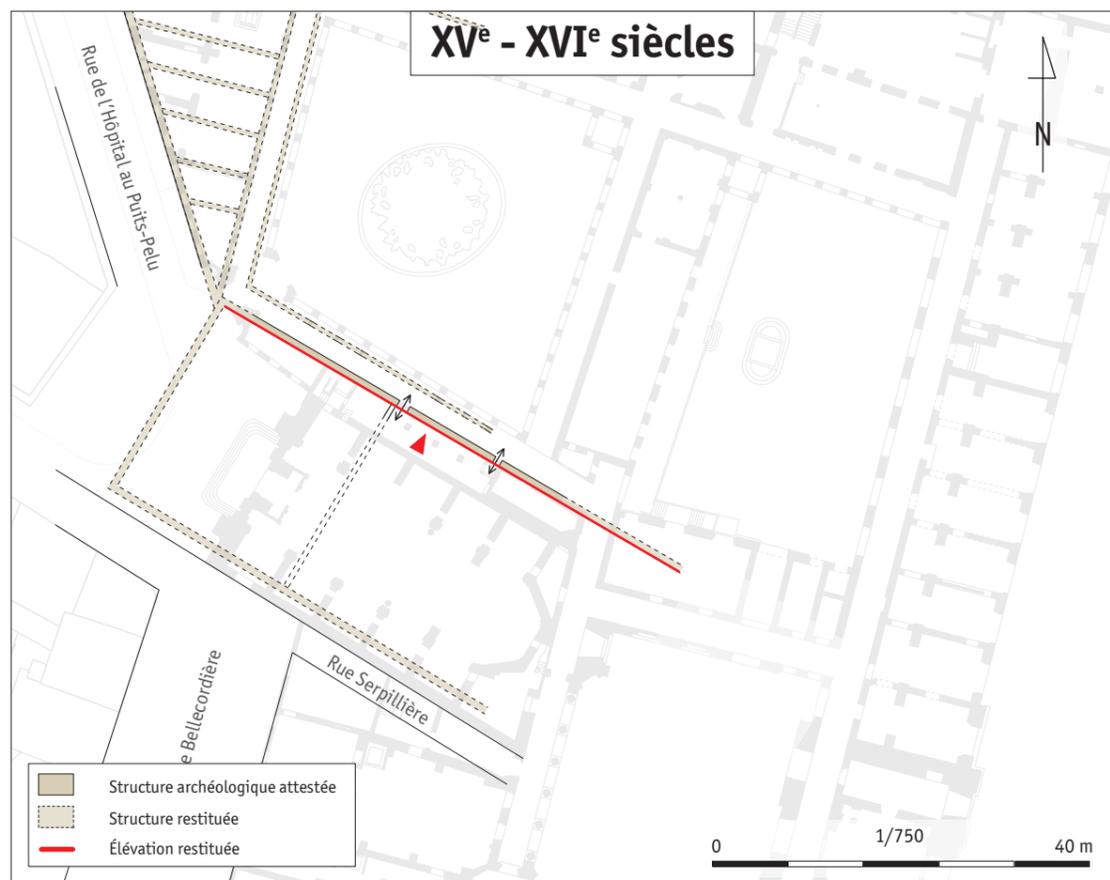




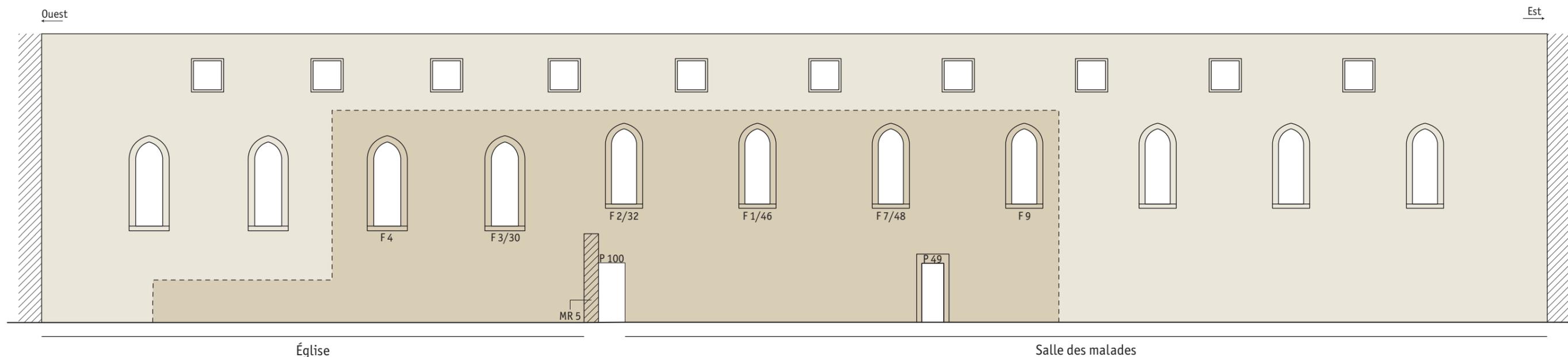








Évocation de l'Hôtel-Dieu de la fin du Moyen Âge en 3 dimensions : modèle en cours de construction (H. Tronchère)



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Hypothèse de restitution de l'élévation intérieure du mur nord de l'église et de la salle des malades au cours de l'état 2 (fin XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) (1/150)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON







69382-2212358-3519

1. Bâtiment M avec la galerie est du cloître à gauche, et bâtiment R avec la galerie sud à droite



69382-2212358-3542

2. Bâtiment R avec la galerie sud du cloître, à droite, et le dôme principal de l'Hôtel-Dieu au fond

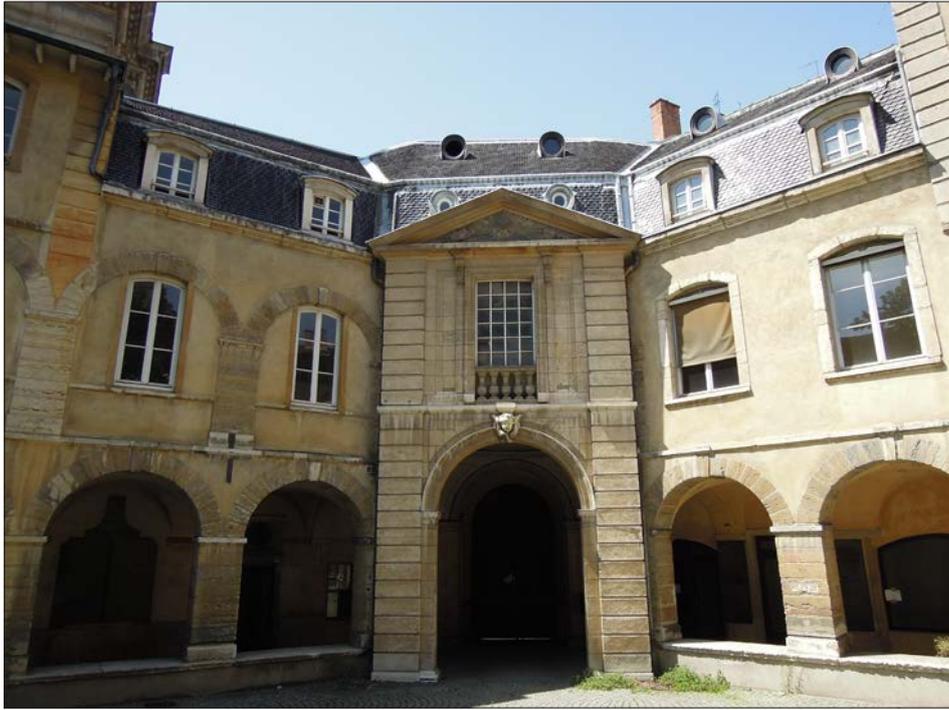


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-4330

1. Cour d'honneur vue depuis le nord-est : le porche à l'intersection des galerie sud (à gauche) et ouest (à droite)



69382-2212358-7874

2. Piédroit ouest du porche derrière lequel apparaît le pilier d'une ancienne arcade (de l'aile ouest)





1. Porte P 6 sur le mur sud, à gauche, et mur ouest MR 4 au fond, avec le pilier ouest de l'arcade A 102



2. Jonction des murs ouest (MR 4) et nord (MR 1) : pilier ouest de l'arcade A 102





69382-2212358-025

1. Fenêtre F 12 aménagée dans l'arcade A 102 : à gauche le pilier ouest (UC 20)



69382-2212358-028

2. Détail du pilier (UC 20) de l'arcade A 102 : traces de boucharde



69382-2212358-047

3. Détail du pilier (UC 20) de l'arcade A 102 : marque lapidaire





69382-2212358-026

1. Fenêtre F 12 aménagée dans l'arcade A 102



69382-2212358-029

2. Portion de mur enduite entre les fenêtres F 12 et F 13



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-030

1. Fenêtre F 13 aménagée dans l'arcade A 103



69382-2212358-031

2. Portion de mur enduite entre les fenêtres F 13 et F 14



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-032

1. Fenêtre F 14 aménagée dans l'arcade A 104



69382-2212358-033

2. Portion de mur enduite entre les fenêtre F 14 et F 15



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-034

1. Fenêtre F 15 aménagée dans l'arcade A 105



69382-2212358-035

2. Portion de mur enduite : départ de l'arcade A 105, à droite





69382-2212358-036

1. Fenêtre F 16 aménagée dans l'arcade A 106



69382-2212358-037

2. Portion de mur enduite entre les fenêtres F 16 et F 17



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-038

1. Fenêtre F 17 aménagée dans l'arcade A 107



69382-2212358-039

2. Portion de mur enduite entre les fenêtres F 17 et F 73 :  
pilier commun aux arcades A 107 et A 108



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

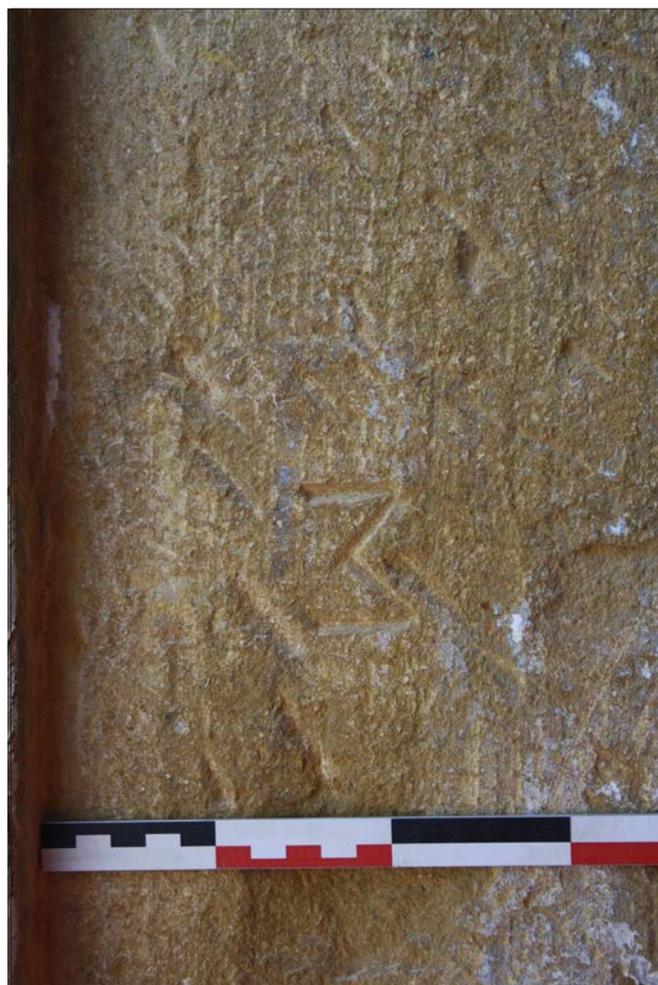
Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-042

1. Fenêtre F 73 aménagée dans l'arcade A 108



69382-2212358-044

2. Paroi ouest de la fenêtre F 73 : marque lapidaire



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur nord MR 1, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-041

1. Jonction des murs nord (MR 1) et est (MR 2) : pilier est de l'arcade A 108



69382-2212358-051

2. Fenêtre F 73 dans le mur nord MR 1, à gauche, mur est MR 2, au fond, et porte P 98 dans le mur sud MR 3, à gauche





69382-2212358-418

1. Porte P 35



69382-2212358-417

2. Porte P 35



69382-2212358-396

3. Porte P 35 : détail de l'arc



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-401

1. Porte P 38



69382-2212358-402

2. Porte P 38 : détail du sommet





69382-2212358-404

1. Porte P 38 : détail du piédroit ouest



69382-2212358-405

2. Porte P 38 : détail du piédroit est



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON

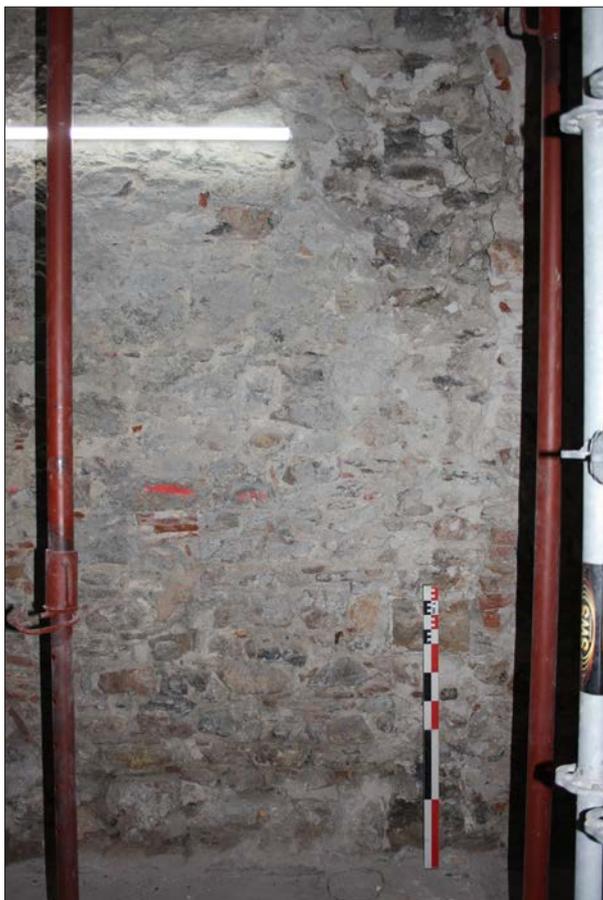


1. Maçonnerie MA 40, MA 41 et MA 42; niche NI 44, au centre



2. Niche NI 44 aménagée dans les maçonnerie MA 40 et MA 42





69382-2212358-082

1. Négatif du mur MR 53 et de la perturbation PT 54



69382-2212358-083

2. Perturbations PT 52, PT 54 et PT 55



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-423

1. Porte P 49 perturbée par des bouchages récents à gauche



69382-2212358-085

2. Sommet de la porte P 49, en bas à droite, et perturbations récentes, en haut et à gauche





69382-2212358-084

1. Porte P 49 : détail des restes du piédroit ouest



69382-2212358-415

2. Porte P 49 : détail du sommet du piédroit ouest



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



Fl. Cremer, 2016

1. Vue générale de la pièce depuis l'est



Fl. Cremer, 2016

2. Mur nord, parement sud : détail des enduits observés sur l'arc de la fenêtre F 15





Fl. Cremer, 2016

1. Vue générale avec au premier plan la porte P 95, aménagée dans la fenêtre F 1/47



Fl. Cremer, 2016

2. Détail du motif de trompe-l'oeil de mouluration, observé dans une lacune du mur de la cage d'escalier ouest



Fl. Cremer, 2016

3. Détail des enduits observés sur l'arc de la fenêtre F 1/47





69382-2212358-023

1. Cheminée CH 89



69382-2212358-022

2. Micro-sondage : fragment du piédroit ouest de la fenêtre F 4



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-020

1. Porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30



69382-2212358-021

2. Fenêtre F 3/30 : détail de piédroit



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



1. Porte P 97 aménagée dans la fenêtre F 3/30



2. Fenêtre F 3/30 : détail de l'arc





69382-2212358-399

1. Fenêtre F 3/30 : détail de la base



69382-2212358-091

2. Fenêtre F 3/30 : détail de la base du piédroit est



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-018

1. Parement nord : porte P 96, aménagée dans la fenêtre F 2/32



69382-2212358-107

2. Parement sud, fenêtre F 2/32 : détail de l'appui





69382-2212358-150

1. Fenêtre F 2/32



69382-2212358-151

2. Fenêtre F 2/32 : détail de l'arc



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.4 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-016

1. Porte P 95, aménagée dans la fenêtre F 1/46



69382-2212358-017

2. Jonction entre le mur MR 2, à gauche, et la fenêtre F 1/46, à droite



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.1 : mur intermédiaire MR 3, parement nord**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-096

1. Maçonnerie MA 42 et fenêtre F 1/46, en haut à droite



69382-2212358-104

1. Fenêtre F 1/46 : détail de l'appui, côté ouest



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 0.1 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-075

1. Maçonnerie MA 42 et fenêtre F 1/46, en haut, à gauche



69382-2212358-103

2. Fenêtre F 1/46 : détail de l'appui côté-est





69382-2212358-011

1. Parement nord : porte P 98, aménagée dans la fenêtre F 7/48



69382-2212358-132

2. Parement sud, fenêtre F 7/48 : détail du piédroit ouest et de l'arc



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.2 / 1.4 : mur intermédiaire MR 3**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-134

1. Fenêtre F 7/48 : détail de la base du piédroit ouest



69382-2212358-135

2. Fenêtre F 7/48 : détail d'une perturbation sur le piédroit ouest





69382-2212358-013

1. Portion de mur enduite (E 93)



69382-2212358-012

2. Porte P 8





69382-2212358-009

1. Porte P 99 aménagée dans la fenêtre F 9





69382-2212358-003

1. Porte P 26



69382-2212358-008

2. Porte P 11 aménagée dans la fenêtre F 10



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, pièce 1.3 : mur intermédiaire MR 3, parement nord**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-175

1. Effondrement avant sondage : remblais US 61 et US 62.



69382-2212358-176

2. Effondrement avant sondage : remblais US 61 et US 62.





69382-2212358-179

1. Extrémité ouest après le premier dégagement



69382-2212358-1364

2. Coupe est, avec un effondrement à la base



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, sondage SD 8**

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



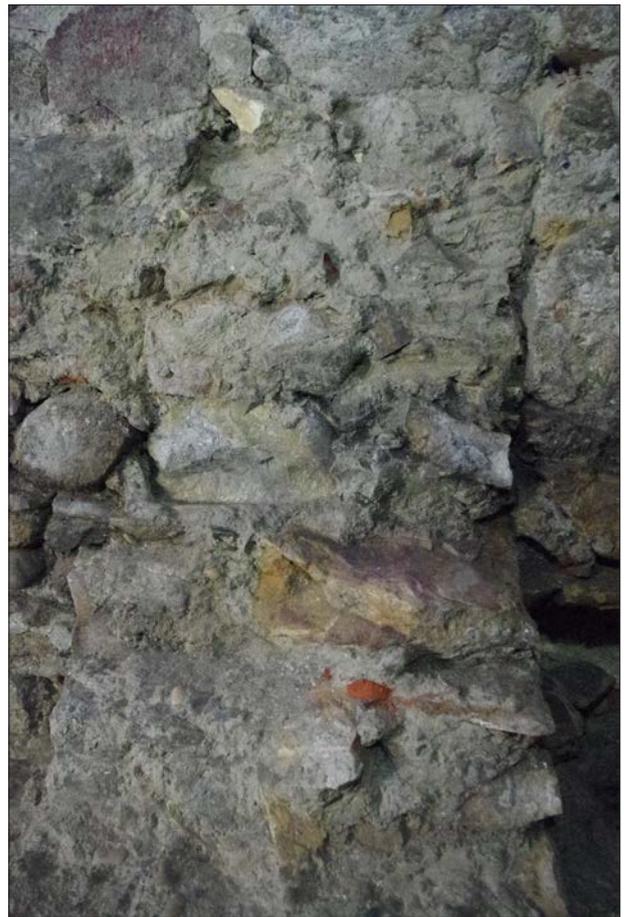
69382-2212358-1371

1. Mur MR 5 : fondation du mur MA 448



69382-2212358-1373

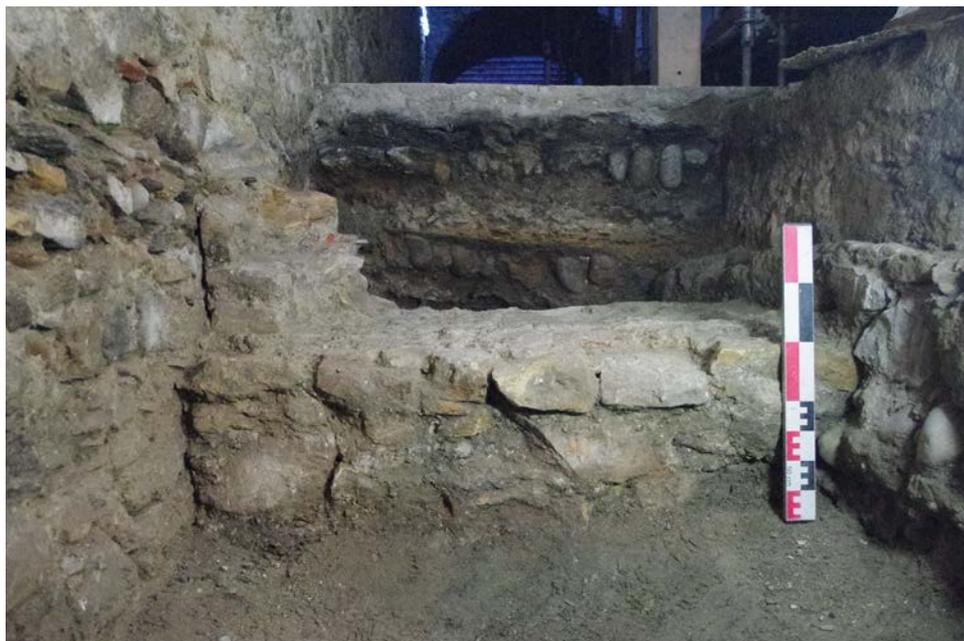
2. Mur MR 5 : fondation MA 448 et restes de l'élévation MA 447



69382-2212358-1384

3. Mur MR 5 : détail de l'élévation MA 447 intégrée dans les maçonneries MA 440 et MA 39





69382-2212358-1380

1. Mur MR 5, parement ouest : fondation MA 448 et restes de l'élévation MA 447



69382-2212358-1382

2. Jonction entre le mur intermédiaire MR 3, à gauche, et le mur MR 5, à droite



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité est**

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-1386

1. Niveaux de circulation successifs : sols SL 440 et SL 453



69382-2212358-1395

2. Jonction entre le mur MR 5 enduit, à gauche, et les niveaux de circulation successifs SL 450 et SL 453, à droite





69382-2212358-1404

1. Mur MR 6, parement nord



69382-2212358-1402

2. Jonction des fondations (MA 448) du mur MR 5 et des fondations (MA 415) du mur MR 6



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, sondage SD 8 : extrémité est**

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-1397

1. Détail de l'élévation MA 416, côté est



69382-2212358-1410

2. Élévation MA 416; détail du négatif d'un support

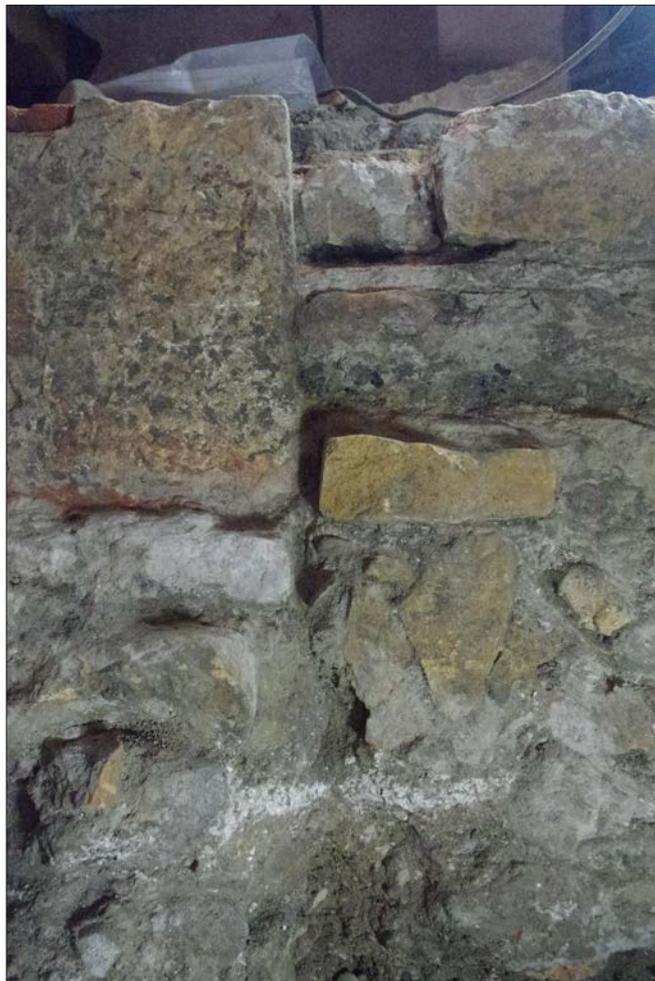


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, sondage SD 8 : mur MR 6, parement nord**

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-1406

1. Jonction entre les fondations MA 415 et l'élévation MA 416, à gauche, et les fondations MA 435 et l'élévation MA 436, à droite



69382-2212358-1409

2. Porte P 434 : détail de la base avec le seuil SL 437





69382-2212358-1415

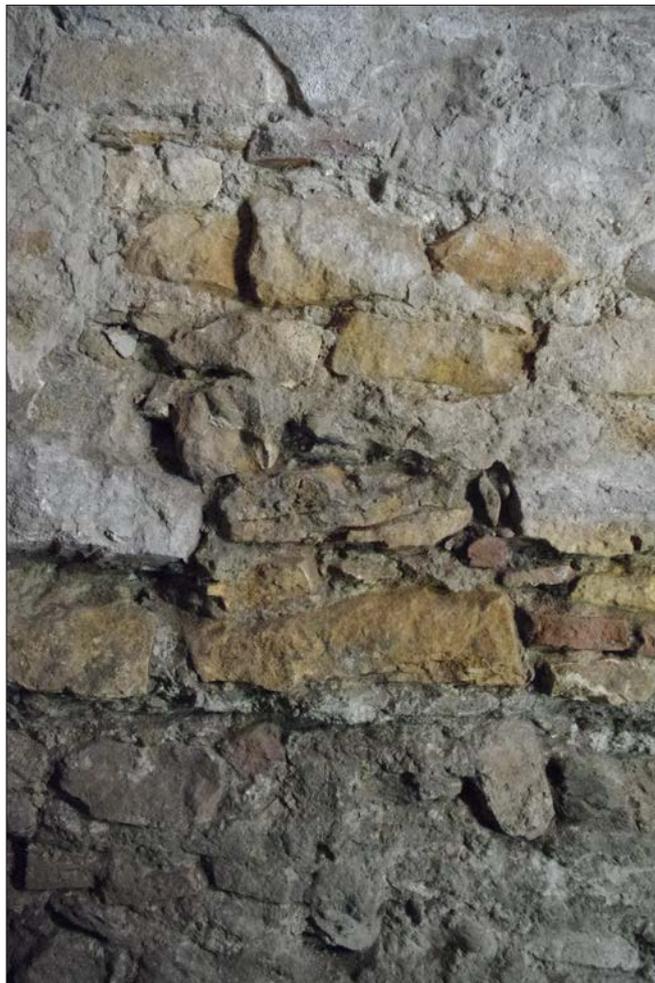
1. Jonction du mur MR 7, à gauche, et du mur intermédiaire MR 3, à droite



69382-2212358-1417

2. Mur intermédiaire MR 3, parement sud : maçonnerie MA 441 et MA 457





69382-2212358-1422

1. Maçonneries MA 441, MA 457 et MA 34, côté ouest



69382-2212358-1429

2. Maçonneries MA 441, MA 440 et MA 34, au centre



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment R, sondage SD 8 : mur intermédiaire MR 3, parement sud**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-534

1. Vue générale depuis l'est



69382-2212358-628

2. Vue générale depuis l'ouest





69382-2212358-593

1. Partie sud : sols SL 340 et SL 349



69382-2212358-595

2. Partie centrale : sols SL 349 et SL 341



69382-2212358-596

3. Partie nord : sol SL 341 et murs MR 304 et MR 342



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-597

1. Détail de la partie centrale avec apparition de la dalle de scellement de la sépulture SP 350



69382-2212358-651

2. Apparition de l'inscription sur la dalle de scellement de la sépulture SP 350





69382-2212358-677

1. Vue générale du sondage 14.1 avant l'installation



69382-2212358-678

2. Vue générale du sondage 14.1 :éléments métalliques



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Galerie sud du cloître : sondage SD 14.1**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-703

1. Vue générale du sondage après le comblement de la partie est et ouverture de la partie ouest



69382-2212358-695

2. Dalle de scellement de la sépulture SP 350





69382-2212358-696

1. Sol de tomettes SL 340



69382-2212358-698

2. Sol de tomettes SL 341 et mur MR 304





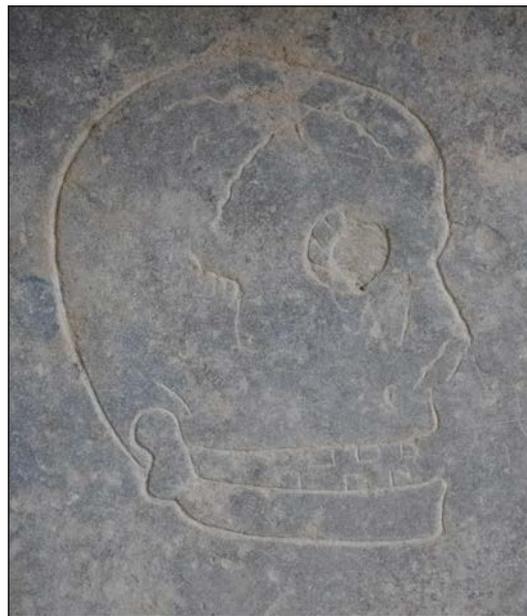
69382-2212358-752

1. Inscription et décor central



69382-2212358-735

2. Détail de la partie sud



69382-2212358-761

3. Détail du crâne sud





69382-2212358-708

*(...) de Juin*



69382-2212358-710

*l'a(n) 1542*



69382-2212358-711

*et aussi*



69382-2212358-714

*gist*



69382-2212358-717

*Anthonye*



69382-2212358-718

*Faure sa*



69382-2212358-720

*fem(m)e*



69382-2212358-721

*laquelle*



69382-2212358-725

*tresp(assa)*







69382-2212358-508

1. Partie sud : sol SL 316 et remblai US 309



69382-2212358-511

2. Partie centrale : remblai US 309, sols SL 307 et SL 317 et mur MR 304



69382-2212358-513

3. Partie nord : sols SL 307 et SL 317, mur MR 304 et remblai US 312



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-515

1. Mur intermédiaire MR 3, parement nord : enduit E 326



69382-2212358-518

2. Partie sud : mur MR 304 avec l'enduit E 305 et le sol SL 317



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Galerie sud du cloître : sondage SD 14.2**

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



69382-2212358-522

1. Partie centrale : niveau d'installation US 309/318 du sol SL 307/317



69382-2212358-523

2. Partie centrale : remblai US 319 et mur MR 304





69382-2212358-528

1. Vue générale : niveau de fragments de TCA US 321



69382-2212358-529

2. Partie sud : détail du niveau US 321





69382-2212358-537

1. Mur intermédiaire MR 3, parement nord : enduit E 326



69382-2212358-539

2. Mur intermédiaire MR 3, parement nord après décaissage de l'enduit E 326





69382-2212358-554

1. Partie sud : sol SL 332 dérasé



69382-2212358-559

2. Partie nord : sol SL 332 et mur MR 304 avec l'enduit E 305





69382-2212358-567

1. Micro-sondage au pied du mur MR 304



69382-2212358-569

2. Mur MR 304, parement sud : fondation et base de l'élévation





69382-2212358-575

1. Partie sud : sols SL 316, SL 307, remblai US 301, sol SL 317, mur MR 304 et maçonnerie MA 312



69382-2212358-576

2. Partie nord





1. Vue générale



2. Partie sud : fosse FS 338





69382-2212358-582

1. Vue générale : au premier plan, remblai US 314 et sol SL 317



69382-2212358-581

2. Partie nord : sol SL 317, mur MR 304 et maçonnerie MA 346





69382-2212358-624

1. Partie nord : maçonnerie MA 388, mur MR 307 et sol SL 317



69382-2212358-626

2. Partie nord : coupe de la partie nord





69382-2212358-527

1. Partie sud : remblai US 320



69382-2212358-543

2. Partie sud : remblais US 311 et US 329





69382-2212358-574

1. Partie sud : sol SL 331



69382-2212358-588

2. Partie sud : remblai US 344





69382-2212358-615

1. Partie sud : sol SL 354/358 et remblai US 344



69382-2212358-616

2. Mur intermédiaire MR 3, base du parement sud avec enduit E 326





69382-2212358-645

1. Partie sud : remblai de démolition US 361



69382-2212358-650

2. Mur intermédiaire MR 3, base du parement sud avec enduit E 326 présentant une limite horizontale





69382-2212358-665

1. Mur intermédiaire MR 3, base du parement sud avec enduit E 326



69382-2212358-666

2. Mur intermédiaire MR 3, base du parement sud après décroûtage de l'enduit E 326





69382-2212358-663

1. Partie sud : coupe ouest



69382-2212358-661

2. Partie sud : coupe est





69382-2212358-635

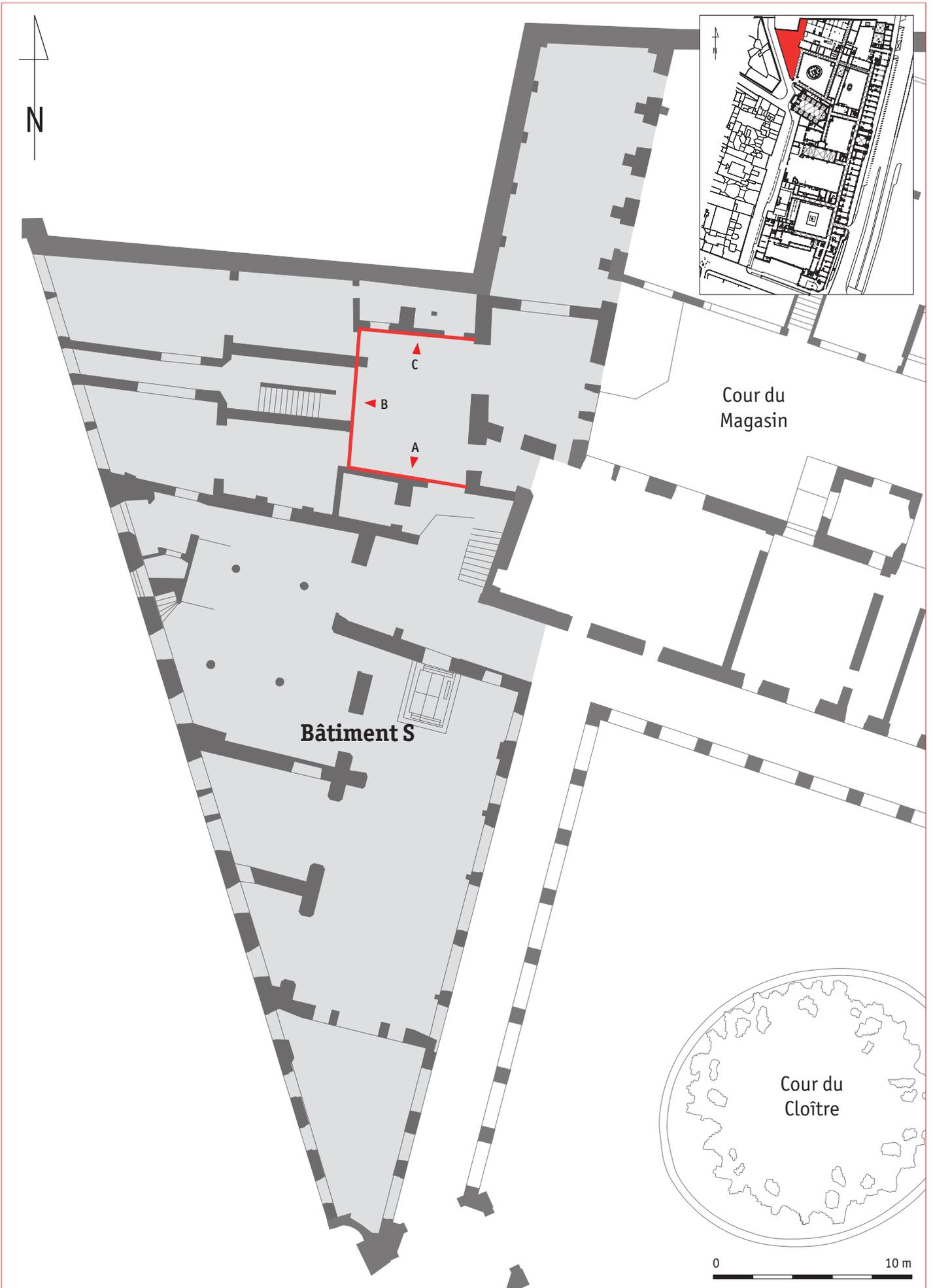
1. Vue générale



69382-2212358-639

2. Partie centrale : remblai US 359, sol SL 307 et remblai US 318





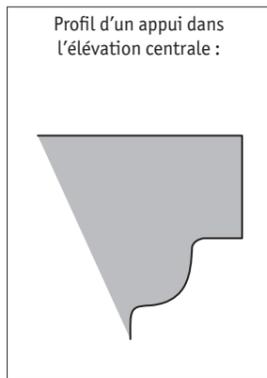
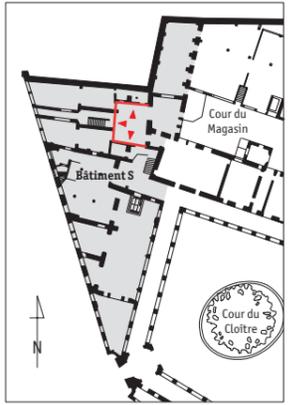
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON

**Plan de localisation des relevés schématiques réalisés dans le bâtiment S (1/250)**

DAO : Ch. Ybard





	Parpaing blanc		Enduit de chaux
	Briques		Béton
	Pierre dorée		Bois
	Calcaire à gryphées		Tuile



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

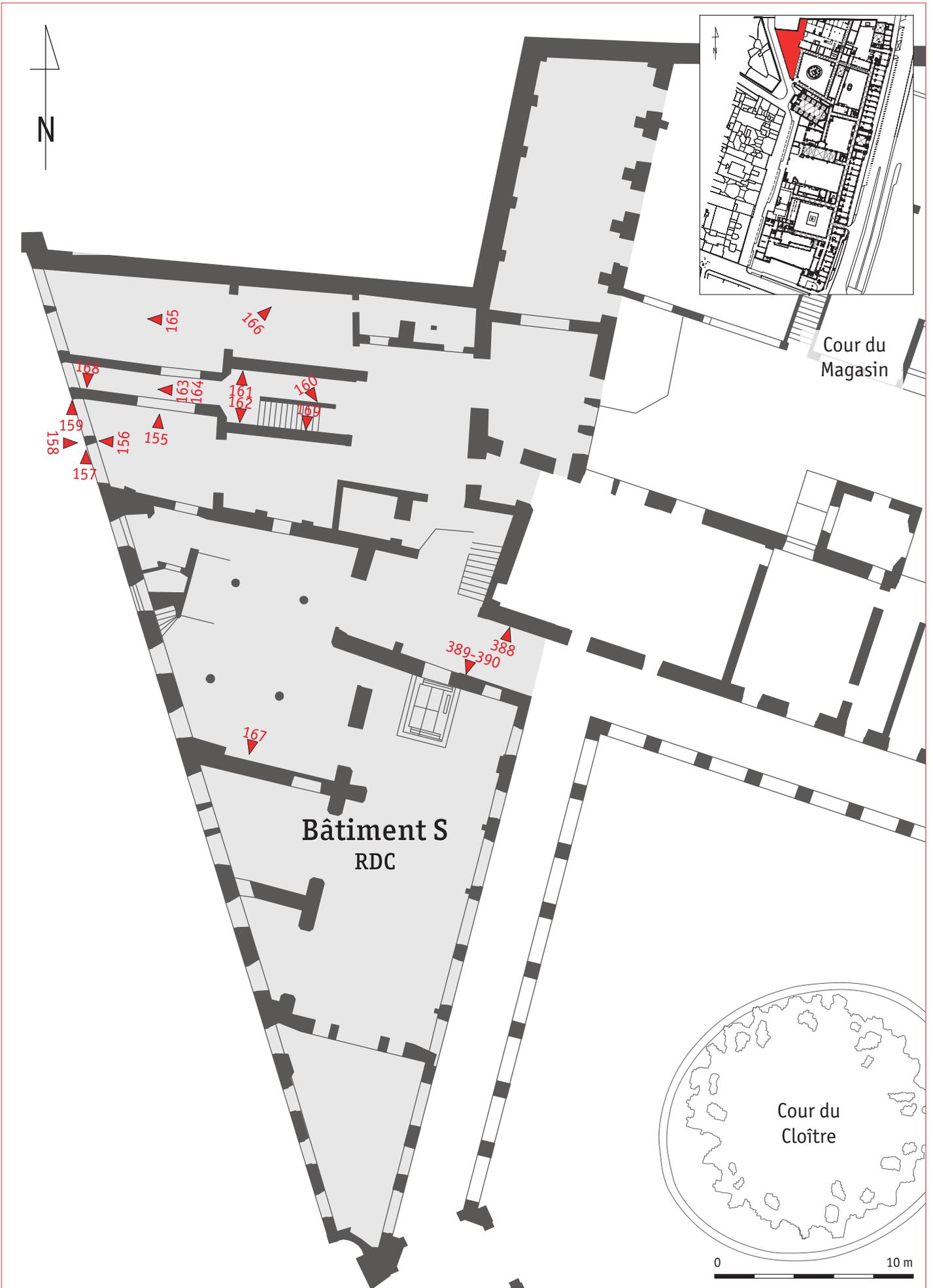
**Bâtiment S : relevés schématiques des élévations de la cour intérieure (1/100)**

Relevés de terrain : E. Bernot, Ch. Ybard

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON

**Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au rez-de-chaussée (1/250)**

DAO : Ch. Ybard



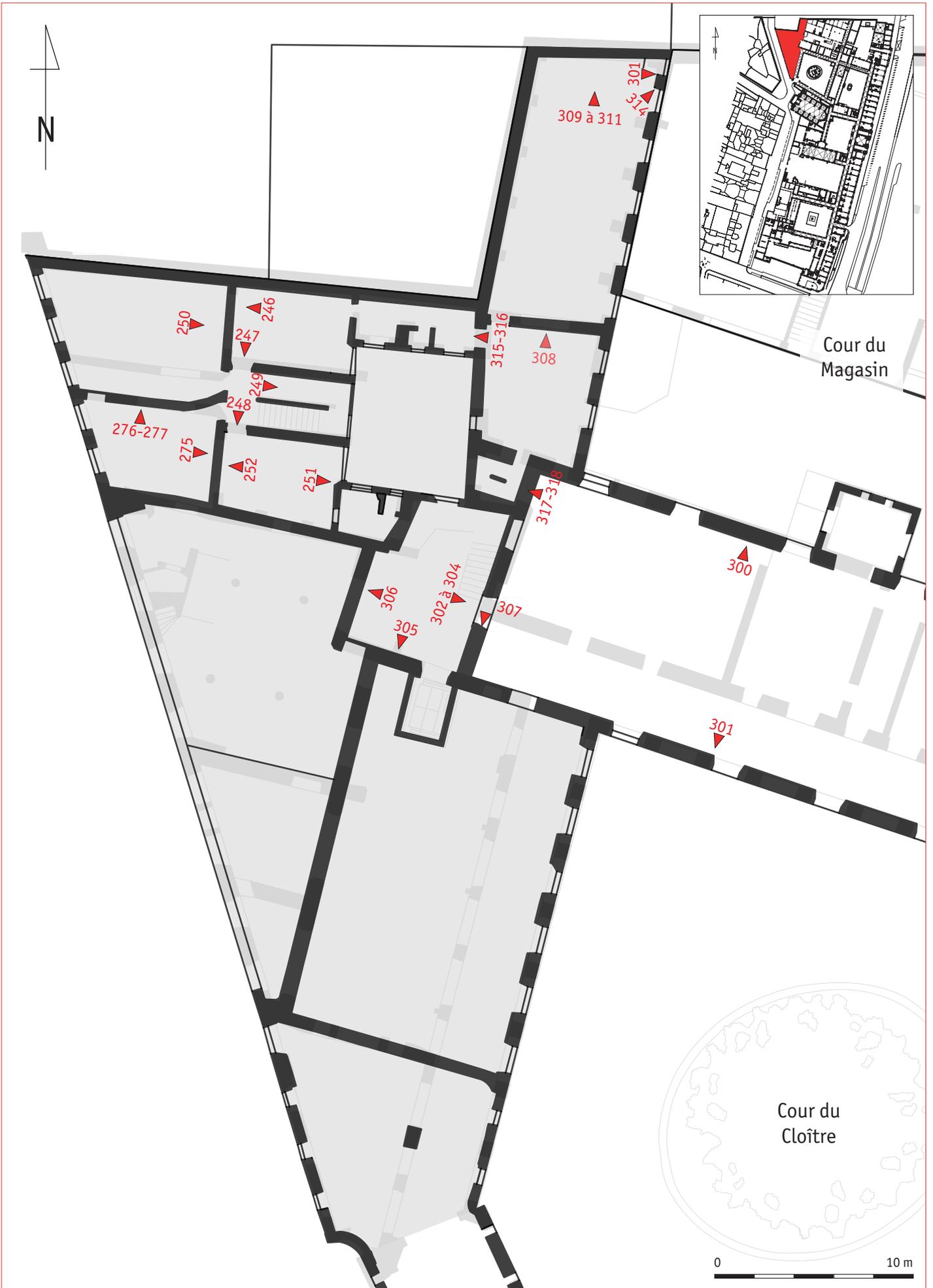


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues à l'entresol (1/250)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 1<sup>er</sup> étage (1/250)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON



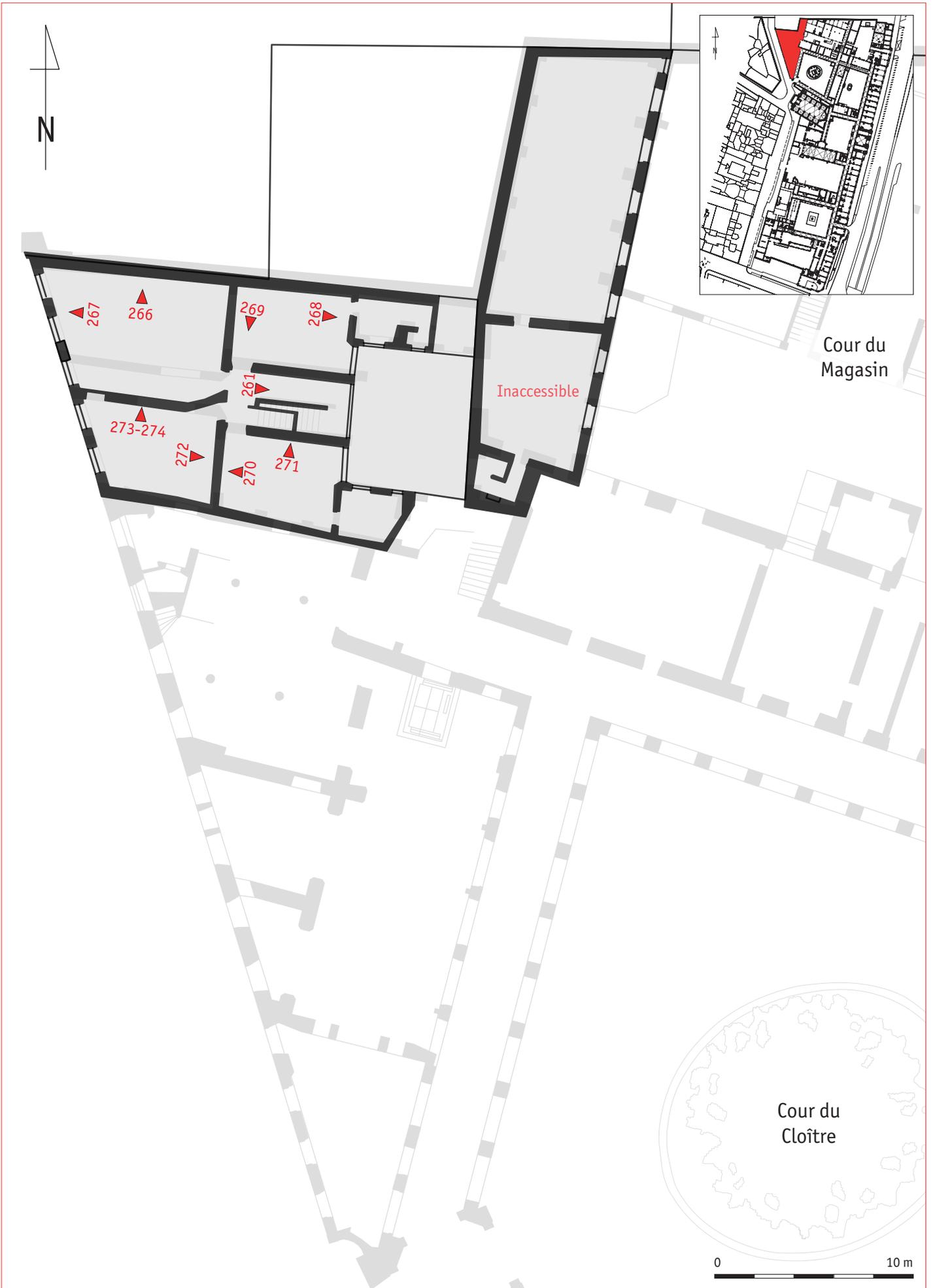
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 2<sup>ème</sup> étage (1/250)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69002 Lyon) - Tranche 9 K, bâtiments R et S - 2016

**Bâtiment S : plan de localisation des prises de vues au 3<sup>ème</sup> étage (1/250)**

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE LA VILLE DE LYON